



Arafat-Barak : blocage

■ Le sommet israélo-palestinien de Charm el-Cheikh a été annulé

■ M. Barak refuse la souveraineté palestinienne sur l'esplanade des Mosquées

■ M. Arafat demande des explications sur le plan Clinton

■ Notre enquête sur l'échec de Camp David

Lire pages 2, 12 et 13

Faut-il encore privatiser ?

● Lionel Jospin achève le programme de cessions d'entreprises publiques engagé par la droite en 1993 ● Doit-on aller plus loin ? ● Dirigeants politiques et partenaires sociaux répondent dans « Le Monde » ● Laurent Fabius envisage d'ouvrir le capital de Gaz de France

LE PROGRAMME français de privatisations, prévu par la loi de 1993, est presque achevé, tandis que les cessions d'actifs publics se multiplient en Europe. *Le Monde* a interrogé plusieurs responsables politiques et syndicaux pour leur demander si, à leur avis, d'autres opérations doivent être envisagées, touchant en particulier les services publics. Les réponses que nous avons recueillies témoignent que si, sous les effets de la Net-économie et de la mondialisation, les mutations du capitalisme français s'accroissent, les termes du débat français évoluent, eux aussi, très vite.

Laurent Fabius affirme ainsi que « l'objectif de l'Etat n'est pas de détenir à tout prix, mais d'accompagner, de stimuler, de permettre ». Il estime donc qu'une « entreprise investie de missions de service public » peut « sans tabou » s'ouvrir à des alliances, alors que Lionel Jospin, en 1997, s'était déclaré partisan d'un contrôle à 100 % par l'Etat de ces entreprises. Le ministre des finan-



ces cite en particulier Gaz de France, dont le statut devra évoluer « le moment venu ». Robert Hue (PCF) et Jean-Pierre Chevènement (MDC) se montrent réservés, mais pas fermés sur ces évolutions. François Hollande, pour le PS, estime que la raréfaction de l'eau, aujourd'hui distribuée par des fournisseurs privés ou des régies municipales, nécessite sinon une nationalisation du moins l'intervention de l'Etat pour assurer « une régulation supplémentaire » et des « mécanismes de péréquation » entre les communes. Il exclut, en revanche, de suivre l'exemple allemand en ouvrant le capital de La Poste.

A droite, Alain Madelin (DL) insiste pour que l'on ne remette pas en question « le grand mouvement de dérégulation », mais il admet, tout comme Nicolas Sarkozy (RPR), que la SNCF, pour des raisons d'aménagement du territoire, doit faire l'objet d'un traitement spécifique.

Lire pages 6 et 7



SANTÉ

Attention, tuberculose

Deux ans se sont écoulés entre le dépistage de la tuberculose chez une élève du lycée Jules-Ferry de Paris et sa récente hospitalisation, à un stade évolué de la maladie due au bacille de Koch (photo). Entre-temps, aucun service sanitaire ne s'est inquiété de sa prise en charge. Contrairement à une idée répandue, la tuberculose n'est pas éradiquée en France, où un millier de cas nouveaux se déclarent chaque année. p. 8

Europe : le bilan de la France

LA PRÉSIDENTIE française de l'Union européenne s'achève dimanche 31 décembre. A l'heure du bilan, Paris ne parvient pas à dissiper l'impression d'échec. Le sommet de Nice, qui avait pour but de renforcer l'architecture politique du continent en vue de l'élargissement à l'Est, s'est achevé sur un compromis laborieux. Le statu quo et la défense des intérêts nationaux ont eu le dernier mot. La relation franco-allemande est au plus bas, les petits pays reprochent à Paris son « arrogance » et les pays de l'Est - à commencer par la Pologne - ne comptent plus sur le soutien des Français. La France dispose-t-elle encore d'une vision pour l'Europe et d'une influence sur elle ? Le doute s'installe.

Lire page 4

99^s en une seconde, sans calculette et sans les mains ? 9 509 900 499 !

COMBIEN font 99 puissance 5 ? Rüdiger Gamm n'a besoin que d'une seconde, sans calculette, pour donner le résultat : 9 509 900 499. Il ne lui en faut pas davantage pour extraire une racine carrée, et il est capable de trouver le quotient de deux nombres premiers avec une précision de soixante chiffres après la virgule. Ce surdoué du calcul mental, vingt-six ans, est allemand. Il met à profit ses étonnantes aptitudes cérébrales à l'occasion de jeux télévisés. Ses facultés hors du commun ne seraient restées qu'un gagne-pain si elles n'avaient retenu l'intérêt de deux équipes, l'une française, l'autre belge qui publient leurs travaux dans le numéro de janvier du mensuel britannique *Nature Neuroscience*.

Espérant découvrir les mécanismes neuro-naux susceptibles d'expliquer les prouesses du calculateur prodige, ces chercheurs ont eu recours à une technique moderne d'imagerie cérébrale, la tomographie par émission de positons. Un procédé qui permet d'observer quasiment en direct l'activité du cerveau, en visualisant, à l'aide de marqueurs radioactifs injectés au sujet par voie intraveineuse, les

flux sanguins irriguant les différentes zones du cortex. Ils ont donc soumis à la question - de calcul mental - leur cobaye, ainsi que six autres volontaires de même âge, dépourvus de dons particuliers.

L'expérience a montré, pour l'ensemble des sept participants, qu'un problème de calcul sollicitait plusieurs aires cérébrales, spécialement de l'hémisphère gauche, engagées dans ce que les neurobiologistes nomment la « mémoire de travail », ou « mémoire à court terme », aux capacités limitées. Mais elle a en outre mis en évidence, chez Rüdiger Gamm et lui seul, une activation de plusieurs régions supplémentaires de l'encéphale, localisées dans le cerveau droit et mises en jeu, par la « mémoire à long terme », dont les capacités n'ont pas de limite connue. Tout se passe donc comme si cet as du calcul mental établissait des connexions entre les différents types de mémoire, ce qui lui permet de puiser, pour effectuer une opération hors de la portée du commun des mortels, dans un stock de données déjà mémorisées. Un peu à la manière d'un ordinateur qui alimenterait en temps réel

sa mémoire vive en piochant dans la masse d'informations contenues dans son disque dur.

Car la science de Rüdiger Gamm n'a rien d'inné. L'homme confie avoir été « très mauvais en arithmétique » à l'école et ne s'être découvert un penchant pour les chiffres qu'à l'âge de vingt ans, en s'exerçant, par jeu, à résoudre des problèmes de calendrier. S'il brille aujourd'hui dans les salons, c'est au prix d'un entraînement quotidien de plusieurs heures, au cours duquel il engrange résultats, tables et méthodes de calcul prêts à être resservis à la demande.

Il reste à comprendre - et les chercheurs ne dissipent pas ce mystère -, comment il a pu développer ces facultés tardives, que semblent posséder aussi les musiciens capables de retenir une mélodie entendue une seule fois. Il reste aussi à expliquer pourquoi une semblable performance ne s'exerce que dans un domaine. Rüdiger Gamm ne paraît doué d'aucun autre talent que celui de jongler avec les racines carrées et les nombres premiers.

Pierre Le Hir



AVENTURE

Au cœur de la nuit polaire

Parti du cap Nord en Norvège le 30 mai, Gilles Elkaim (photo) espère rallier en trois ans le détroit de Béring. 10 000 kilomètres à parcourir à travers les côtes eurasiennes de l'océan Arctique en kayak ou en traîneau selon les saisons. L'ambition de cette expédition, baptisée Arktika, est d'attirer l'attention sur les conditions de survie des populations qui vivent dans les régions arctiques. p. 20

Le prodige du golf



TIGER WOODS

À VINGT-CINQ ANS, le champion américain de golf a confirmé sa suprématie. En 2000, Tiger Woods a remporté trois des tournois majeurs (US Open, British Open, USPGA), frôlant le Grand Chelem. Chez les Français, Jean Van de Velde assure sa prééminence.

Lire page 19

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 1229 - 7,50 F



Pour la première fois, Bernard Arnault explique ses méthodes et révèle ses secrets.

Entretiens avec Yves Messarovitch

PLON

Le lourd héritage de Marylise Lebranchu

EN SIGNANT, le 19 décembre, un accord avec les avocats en grève, Marylise Lebranchu a dû pousser un soupir de soulagement. La ministre de la justice mettait ainsi un point d'arrêt à l'une des frondes les plus importantes que la justice ait connues ces dernières années. Il pourrait pourtant ne s'agir que d'un répit, tant la garde des sceaux, qui a pris ses fonctions il y a deux mois, a hérité d'une situation explosive. A quelques jours de l'entrée en vigueur de la loi sur la présomption d'innocence, la colère continue à gronder dans les juridictions : après les avocats, greffiers et magistrats ont dénoncé, ces dernières semaines, une réforme qu'ils jugent « inapplicable » faute de moyens supplémentaires.

M^{me} Lebranchu ne s'attendait pas à de telles difficultés. A son arrivée place Vendôme, elle rendait hommage à Elisabeth Guigou, qui l'y avait précédée, et assurait que la loi nouvelle serait pleinement appliquée au 1^{er} janvier. Mais il lui a fallu déchanter : le budget dont elle a hérité n'est pas à la hauteur des enjeux, et le manque de personnels affecte des tribunaux déjà surchargés. La ministre a aussi découvert - et l'a dit à voix haute, le 9 décembre, au congrès du Syndi-

cat de la magistrature - « un déficit majeur de dialogue social » entre la chancellerie et les professions judiciaires. Est-ce à dire que M^{me} Guigou doit porter, à elle seule, la responsabilité du cafoillage actuel, ou faut-il y voir l'expression d'un malaise profond, qui n'attendait qu'une occasion pour émerger ?

Le conflit déclenché par les avocats a ainsi cruellement mis en lumière le peu d'intérêt des politiques pour la justice au quotidien. Certes, en trois années passées place Vendôme, M^{me} Guigou a fait progresser de façon substantielle le budget de la justice, afin d'augmenter les moyens des tribunaux : de 1998 à 2001, les crédits du ministère auront augmenté de 4,2 milliards de francs, avec 4 481 créations d'emplois - dont 729 de magistrats. Mais ces postes ont été voués à l'absorption des affaires en souffrance et apparaissent insuffisants pour assurer la mise en œuvre de la nouvelle loi. Pour le reste, le ministère d'Elisabeth Guigou a davantage été marqué par les préoccupations sur l'indépendance de la justice que par le souci concret du fonctionnement des juridictions.

Cécile Prieur

Lire la suite page 14



DISQUES

Les habits neufs du classique

Longtemps les disques classiques se sont distingués par l'élégance banale et monotone de leurs pochettes. Le CD puis l'apparition du « digipack » et de nouveaux boîtiers ont permis aux éditeurs de musique d'introduire des innovations graphiques jouant du décalage entre le contenant et le contenu. Dans le sillage d'ECM, pionnier du design discographique, Naïve Classique (photo) propose des produits particulièrement innovants. p. 22

| | | | |
|----------------------|----|------------------------|----|
| International..... | 2 | Aujourd'hui..... | 19 |
| France..... | 6 | Météorologie-Jeux..... | 21 |
| Société..... | 8 | Culture..... | 22 |
| Horizons..... | 12 | Guide culturel..... | 24 |
| Entreprises..... | 15 | Carnet..... | 31 |
| Communication..... | 16 | Abonnements..... | 31 |
| Tableau de bord..... | 16 | Radio-Télévision..... | 32 |

PROCHE-ORIENT Le sommet de Charm el-Cheikh, prévu jeudi après-midi 28 décembre en Egypte, a été annulé. Il devait réunir Yasser Arafat et Ehoud Barak autour du pré-

sident égyptien Hosni Moubarak. Les deux responsables israéliens et palestiniens devaient rendre leur réponse aux propositions de Bill Clinton pour parvenir à un accord de paix. ● LES

DEUX CAMPS ont exprimé, mercredi et jeudi, de multiples réserves aux propositions américaines. ● LES PALESTINIENS ont demandé des explications et des cartes précises concer-

nant les transferts de territoires prévus, tout en refusant de renoncer au principe d'un droit au retour pour les réfugiés. ● LES ISRAËLIENS, qui avaient adopté les principes des pro-

positions américaines sous réserves de modifications, se sont opposés de leur côté au transfert de l'esplanade des Mosquées sous souveraineté palestinienne.

Les propositions américaines suscitent de fortes réserves

Le sommet entre Yasser Arafat et Ehoud Barak prévu pour jeudi à Charm el-Cheikh, en Egypte, a été annulé compte tenu des critiques suscitées des deux côtés par le nouveau « plan » Clinton pour la paix. Israël s'oppose à une souveraineté palestinienne sur l'esplanade des Mosquées

ANNULATION OU REPORT ? La décision prise par les Égyptiens, dans la nuit du mercredi 27 au jeudi 28 décembre, d'annuler le sommet prévu entre le président palestinien, Yasser Arafat, et le premier ministre israélien, Ehoud Barak, à Charm el-Cheikh a témoigné des débats suscités dans les deux camps, par les dernières propositions avancées par le président américain Bill Clinton pour tenter de relancer *in extremis* les négociations de paix israélo-israéliennes. L'annulation ne signifie pas pour autant que les contacts sont rompus. A la suite de la rencontre prévue jeudi matin au Caire entre Hosni Mou-

barak et Yasser Arafat, le président égyptien devait s'entretenir une nouvelle fois avec Ehoud Barak. Il était encore impossible de savoir, jeudi matin, si ces nouveaux échanges permettraient de fixer une nouvelle date pour une éventuelle réunion au sommet entre MM. Arafat et Barak, même si les réactions des uns et des autres ne laissaient pas place à l'optimisme.

« RESPONSABILITÉ HISTORIQUE »

Pour les Israéliens et pour les Américains, le temps presse. M. Clinton voudrait quitter la Maison Blanche, le 20 janvier, sur un dernier succès diplomatique.

De son côté, M. Barak est engagé jusqu'au 6 février dans une campagne électorale pour le poste de premier ministre dont il a démissionné au début du mois. Il escompte qu'un accord de paix lui assurerait la victoire face à son adversaire du Likoud Ariel Sharon qui le distance dans les sondages. Jeudi matin, l'un des principaux négociateurs palestiniens, Saeb Erakat, a toutefois estimé jeudi qu'il serait « difficile » de parvenir à un accord de paix avant les élections israéliennes du 6 février. « Cela nous laisse quarante jours et tout dépend donc de la façon dont on utilise ce laps de temps », a-t-il souligné.

Les réticences palestiniennes face aux propositions américaines se sont exprimées tout au long de la journée de mercredi. « Nous ne pouvons pas accepter le plan américain, car une telle acceptation constituerait un danger pour notre destin national », a déclaré l'un des principaux négociateurs palestiniens, Yasser Abed Rabbo, à la presse peu avant le début d'une réunion à Gaza du Comité exécutif de l'OLP (CEOLP) consacrée à ce plan. « Ce qui est proposé est un piège dont les Palestiniens payeront le prix pour de nombreuses générations. Nous sommes une direction souple et pragmatique. Nous ne ratons pas

les occasions, mais nous ne pouvons pas assumer une telle responsabilité historique », a-t-il ajouté.

La position israélienne a aussi ses réserves. Après l'adoption par le cabinet de sécurité, sous réserve de modifications, des propositions américaines, le conseiller pour les affaires de sécurité de M. Barak a en effet assuré, jeudi matin, que ce dernier refusera de signer un accord prévoyant une souveraineté palestinienne sur l'Esplanade des Mosquées.

Mercredi, à Washington, lors d'une conférence de presse organisée dans le bureau ovale de la Maison Blanche, le président américain, plus optimiste, a assu-

ré que les deux camps « sont plus proches qu'ils ne l'ont jamais été auparavant ». « Nous avons tenté de rapprocher les positions sur des questions en suspens de manière à répondre aux besoins des deux parties », a poursuivi M. Clinton.

A Paris, Hubert Védrine, ministre des affaires étrangères de la France, qui exerce jusqu'à la fin de l'année la présidence de l'Union européenne a engagé les deux responsables « à saisir cette chance, à manifester l'esprit d'ouverture, le sens des responsabilités et le courage politique qu'exigent les circonstances pour surmonter les ultimes difficultés ». – (AFP Reuters.)

Leïla Shahid, déléguée générale de la Palestine en France

« Un certain nombre de points restent trop vagues »

« Yasser Arafat a-t-il répondu aux idées proposées par le président Bill Clinton pour un accord de paix entre les Palestiniens et Israël ?

– Oui, il a évoqué la réponse, mercredi [27 décembre].

– Ces idées vous paraissent-elles satisfaisantes ?

– Il est évident qu'elles sont principalement puisées dans les propositions israéliennes, qui sont elles essentiellement motivées par le fait que Ehoud Barak n'a aucune chance de remporter les élections sans un accord de paix.

– Sur chacun des dossiers, il n'y a pas beaucoup de différence avec ce qui a été proposé au sommet de Camp David. Il y a même, dans l'expression des propositions de M. Clinton, des choses qui sont moins précises que [ce qui a été débattu] à Camp David. A Camp David, il n'y pas eu de déclaration finale écrite, mais des discussions très poussées sur certains sujets, tel que celui des réfugiés. Le principe de base étant alors « un accord sur tout, ou rien », nous n'avions rien rédigé, puisque nous ne nous étions finalement pas mis d'accord.

– Ce qui est nouveau, c'est le fait que ces questions soient rédigées par M. Clinton, mais un certain nombre de points restent trop vagues. Or, dans la mesure où il va s'agir d'un accord visant à mettre fin au conflit de manière définitive, et que les Palestiniens doivent s'engager à ne plus avoir aucune revendication, il est évident qu'ils ne peuvent répondre avant d'avoir des éclaircissements sur un certain nombre de points. Ils ont également besoin de cartes géographiques très précises sur la répartition de la souveraineté, qu'il s'agisse de Jérusalem – puisque Israël garde toutes les colonies qui sont à l'intérieur du périmètre urbain de Jérusalem et autour de la ville – ou de la Cisjordanie.

– On parle d'un retrait israélien de 95 % [de la Cisjordanie]. Nous voulons savoir 95 % de quoi exactement. On dit que 80 % des colonies resteront sous souveraineté israélienne et seront annexées à Israël. Nous voulons savoir très précisément lesquelles seront démantelées, pour ne pas avoir de surprise et pour mesurer ce que cela signifie par rapport à la continuité géographique du territoire qui devra devenir l'Etat palestinien. Dans l'aménagement territorial fait par les autorités israéliennes pour les années à venir, l'extension de la Jérusalem dite métropolitaine inclura 15 % de la Cisjordanie, c'est-à-dire toutes les nouvelles colonies que les Israéliens ont créées autour de la ville et qui seront incluses dans le périmètre urbain de ce qu'eux-mêmes appellent Jérusalem. Est-ce que les 95 % dont on parle excluent ces territoires ? Auquel cas il ne s'agira plus de la restitution par Israël de 95 % de la Cisjordanie mais de ce qui en restera une fois qu'on aura agrandi le périmètre urbain de Jérusalem.



LEÏLA SHAHID

– Et sur la question du retour des réfugiés ?

– Il est évident que personne ne cherche à modifier le caractère juif de l'Etat israélien. Mais de la même manière que nous avons dit que nous accepterons des citoyens israéliens juifs qui vivraient sous la souveraineté de l'Etat palestinien, nous demandons l'application du droit au retour [des Palestiniens] reconnu par la résolution 194 de l'Assemblée générale de l'ONU. Cela permettra à des citoyens palestiniens de retourner vivre en Israël, sous souveraineté israélienne, en tant que Palestiniens. Ce principe est très important. Il s'agit du fondement de la cause palestinienne, puisque la lutte du peuple palestinien a commencé longtemps avant l'occupation de la Cisjordanie et de Gaza en juin 1967. Sa raison principale était le droit au retour des réfugiés expulsés en 1948.

– Il est évident que ce droit au retour ne pourra pas s'appliquer à tous les réfugiés. Il faudra donc discuter de son application, mais il est tout aussi évident que le principe doit être reconnu. C'est une vraie réconciliation historique qui doit se faire entre Israël et les Palestiniens.

– Ce sont là les principales questions incluses dans la lettre adressée par le président Yasser Arafat à

M. Clinton, et c'est à la lumière des réponses qui seront apportées que les négociations pourront avancer ou non et qu'un sommet avec M. Clinton pourra se tenir ou non. Le principe selon lequel c'est à prendre ou à laisser est un principe irréaliste lorsqu'il s'agit de mettre fin à cent ans de conflit.

– Il serait inadmissible de laisser des zones d'ombre sur des questions qui, si elles ne sont pas réglées de manière très claire, avec des cartes géographiques très précises, constitueront une menace qui fera voler en éclats l'accord quelques mois après sa signature. Il ne s'agit pas d'être irréaliste, mais d'avoir le sens des responsabilités par rapport aux populations palestinienne et israélienne, et de nommer les choses de manière précise, pour que les opinions publiques puissent s'exprimer lors d'un référendum du côté palestinien comme du côté israélien.

– Il ne faut pas non plus être otage des échéances : la fin du mandat Clinton le 20 janvier et les élections israéliennes le 6 février. Ce qui est en jeu est beaucoup trop important pour ne pas régler sérieusement des questions fondamentales si nous voulons signer un accord qui mette fin au conflit. Lundi, les ministres des affaires étrangères des pays arabes se réuniront au Caire à la demande de la Palestine, qui tient à les informer des détails des propositions américaines. Ces pays sont eux aussi concernés, en particulier par la question des réfugiés et celle de Jérusalem, parce qu'ils en ont assumé avec nous la responsabilité depuis 1948 pour la première et depuis l'occupation de 1967 pour la seconde. »

Propos recueillis par Mouna Naïm

Israël refuse d'abandonner sa souveraineté sur l'esplanade des Mosquées

JÉRUSALEM correspondance

La réponse du cabinet de sécurité israélien au plan de paix américain ne laissait guère de doute après la réponse positive détournée donnée par Ehoud Barak, lundi 25 décembre, à la télévision israélienne. C'est donc une majorité de ministres – dix pour, deux contre, deux abstentions – qui s'est déclarée favorable aux propositions américaines, considérées comme une base de discussion pour la poursuite des négociations, sous réserve de quelques modifications. Néanmoins, la décision n'a été prise de manière ni unanime, ni expéditive, ni inconditionnelle, mais à l'issue de deux longues réunions. Dès jeudi matin, Danny Yatom, le conseiller du premier ministre pour les affaires de sécurité, a de plus assuré que « le premier ministre ne signera pas un accord qui transférerait la souveraineté aux Palestiniens » sur l'Esplanade des Mosquées.

Au cours des réunions du cabinet de sécurité, Benyamin Ben Eliezer,

ministre de la communication, et Haim Ramon, chargé des relations avec la Knesset, ont précisé qu'ils n'étaient pas enthousiastes, mais qu'ils soutenaient ce plan en l'absence d'alternative. Les deux ministres opposés à cette décision ne sont pas membres du parti travailliste, contrairement à ceux qui se sont abstenus. Le chef d'état major, Shaul Mofaz, qui participait à la deuxième réunion, aurait critiqué le plan, jugeant insuffisant le déploiement prévu de l'armée israélienne dans la vallée du Jourdain.

Dès la première réunion, Ehoud Barak, quant à lui, précisait qu'en cas d'échec des négociations, il y avait un risque de rupture des relations de paix établies avec l'Egypte et la Jordanie. La réponse israélienne, positive, serait par ailleurs soumise à quelques conditions. D'une part, le refus catégorique d'accepter un droit au retour des réfugiés en Israël aurait été rappelé. D'autre part, des réserves auraient été énoncées sur quatre points. Les conditions détaillées de la souveraineté sur le Mont du

Temple devraient être précisées, Israël tenant à conserver la souveraineté sur le sous-sol où se trouve les vestiges du Deuxième Temple, premier lieu saint du judaïsme, et sur toute la longueur du Mur des lamentations, et non sur la seule partie où les Juifs prient aujourd'hui.

DISCUSSION SUR LA SÉCURITÉ

Autre point majeur de discussion : la sécurité. Les points de sécurité israéliens prévus en Cisjordanie par les Américains seraient considérés comme insuffisants, et Israël souhaiterait la possibilité de survoler l'espace aérien de Cisjordanie en cas de situation d'urgence. Quant aux modalités de la démilitarisation de l'Etat palestinien, elles ne seraient pas assez précises sur le type d'arme autorisé et devraient interdire la signature de pactes militaires avec d'autres pays.

Enfin, dernier point de désaccord, l'importance de la surface annexée par Israël correspondant au maintien de trois blocs de colonies. Le plan américain prévoirait 5 %. Les Israéliens demanderaient 6 %

jugés nécessaires pour absorber 80 % des colons répartis à Jérusalem-Est, en Cisjordanie et à Gaza.

Malgré ces réserves, le ministre des finances a commencé dès mercredi à travailler sur le plan de compensations financières prévu pour les colons évacués en cas d'accord. Durant cette même journée de mercredi, des manifestations ont été organisées contre le plan américain. Dans la vallée du Jourdain, quelques colons ont investi un poste de l'armée israélienne. A Jérusalem, des centaines de personnes – habitants du quartier juif de la vieille ville et militants de droite et d'extrême droite – se sont rassemblées dans la vieille ville pour protester contre l'abandon de la souveraineté israélienne sur le Mont du Temple. De son côté, Ehoud Olmert, maire de Jérusalem et membre du Likoud, a confirmé son intention d'installer, pour une semaine, son bureau à côté du Mur et ce à partir du jeudi 28 décembre.

Catherine Dupeyron

BACCALAURÉAT
Terminale ES "pilote" orientée HEC ou Sciences Po. Stages de révision bac à Noël, février et Pâques Terminales et Premières.

HEC-ESSEC-ESCP
Classes préparatoires annuelles "pilotes" voies S et E. Stages intensifs de pré-rentrée, à Noël, février et Pâques.

MATH SUP - MATH SPÉ
Classe Math Spé PC* "pilote" Stages intensifs de pré-rentrée, février et Pâques.

SCIENCES PO
Classes préparatoires annuelles "pilotes". Stages intensifs à Pâques ("bac+1") et en été ("bac+0").

MÉDECINE - PHARMACIE
Stage de pré-rentrée + Encadrement annuel.

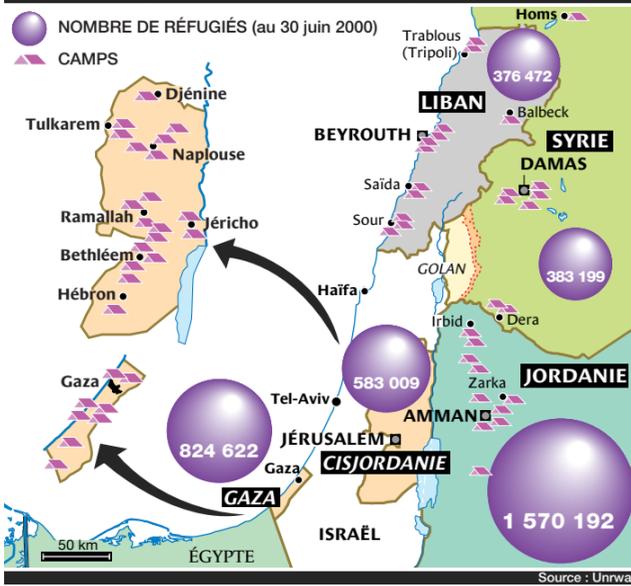
DROIT - SCIENCES ÉCONOMIQUES
Stages de pré-rentrée, à Noël, Pâques + encadrement annuel.

ADMISSIONS PARALLÈLES
 • Bac+0 : **Acces, Sésame, Pass, TEMA.**
 • Bac+2 : **Tremplin, Profils, Passerelle.**
 • Bac+3 ou 4 : **HEC-ESCP, ESSEC, EM Lyon, Sciences Po, Tremplin, Profils, Passerelle.**

CONCOURS PROFESSIONNELS
 • **Expertise comptable : DECF-DESCF.**
 • **Avocat : CRFPA-EFB, Magistrat : ENM.**
 • **Concours administratifs : TACAA, IRA.**
 • **Journalisme : CFJ, ESI, CELSA, IPI, CUEI.**

IPESUP • PRÉPASUP 18, rue du Cloître
 Notre-Dame 75004
 01 43 25 63 30 Enseignement supérieur et secondaire privé www.ipesup.fr

Près de quatre millions de réfugiés palestiniens



La résolution 194 des Nations unies, en date du 11 décembre 1948, déclare « (...) qu'il y a lieu de permettre aux réfugiés qui le désirent de rentrer dans leurs foyers le plus tôt possible et de vivre en paix avec leurs voisins, et que des indemnités doivent être payées à titre de compensation pour les biens de ceux qui décident de ne pas rentrer dans leurs foyers et pour tout bien perdu ou endommagé lorsque, en vertu des principes du droit international ou en équité, cette perte ou ce dommage doit être réparé par les gouvernements ou autorités responsables ».

La question des réfugiés a nourri le nationalisme palestinien

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Parce que ce dossier-là ne s'évalue pas à la longueur d'une frontière ou à la surface d'un territoire,

ANALYSE

L'espoir du retour a été transmis de génération en génération depuis 1948

mais à la profondeur des peurs et des sentiments identitaires, le dossier des réfugiés demeure le plus délicat de ceux qui nourrissent le conflit israélo-palestinien. Insoluble pour certains, il est manifestement l'un des principaux points à l'origine de l'annulation de la réunion de Charm el-Cheikh entre Yasser Arafat et Ehoud Barak, prévue le 28 décembre.

Les deux hommes se sont vus pour la dernière fois le 17 octobre, lorsque, sous la férule de Bill Clinton, à Charm el-Cheikh déjà, ils avaient sans succès tenté de surmonter leurs divergences et d'éteindre la violence qui les exprimait. Plus de deux mois plus tard, Israéliens et Palestiniens ont repris langue, essayant de réussir aujourd'hui ce qu'ils avaient manqué hier. Sur tous les points de divergence, les opinions se sont rapprochées. Tous sauf un : les réfugiés, insurmontable pomme de discorde née du choc de deux légitimités exclusives.

Selon l'office des Nations unies créé spécialement à leur intention, l'Unwra, les réfugiés palestiniens sont aujourd'hui quelque 3,7 millions répartis dans les camps de Cisjordanie et de la bande de Gaza, ainsi que dans ceux de Jordanie, de Syrie et du Liban. Chassés ou partis de leurs foyers, qui étaient en territoire aujourd'hui israélien, ils n'ont cessé, depuis 1948, de réclamer d'y revenir ou, s'ils désiraient y renoncer, d'être justement dédommagés. Transmise de génération en génération, réchauffée par la mobilisation et par la propagande, la nostalgie du village perdu est demeurée quasi intacte depuis plus de cinquante ans. C'est elle qui a organisé la vie dans les camps où les réfugiés, regroupés par villages, se sont longtemps opposés à ce que l'on construise en dur de peur de pérenniser ce qui ne devait être que provisoire. C'est elle aussi qui a donné ses meilleures troupes au mouvement national palestinien, qui est historiquement un mouvement de réfugiés luttant autant pour la récupération de ses biens perdus que pour la fondation de son Etat.

Alors que, petit à petit, les élites politiques palestiniennes envisageaient un compromis avec Israël, finissant par accepter la création d'un Etat palestinien sur une partie seulement de la Palestine mandataire, les réfugiés ont continué à affirmer leur droit au retour sur toute la Palestine, Israël compris, confortés par la rhétorique officielle de partis politiques peu soucieux de heurter de front les convictions les plus douloureuses de leur peuple.

Lorsque, en 1993, Israéliens et Palestiniens ont lancé le « processus d'Oslo », la question des réfugiés a

été renvoyée à une date ultérieure, en même temps que l'examen de quelques autres dossiers sensibles tels que Jérusalem, les frontières, les colonies ou la sécurité. Ces différentes questions sont aujourd'hui en voie de règlement. Mais rien, ou quasi rien, n'a affecté le sort des réfugiés.

Arc-boutés sur la résolution 194 des Nations unies qui le leur reconnaît, les réfugiés réclament leur droit au retour avec obstination ; avec une obstination identique, les Israéliens le leur refusent. De gauche ou de droite, tous sont ici unanimes : le retour de près de 4 millions de réfugiés arabes altérerait définitivement l'idée qu'ils se font de leur identité au sein d'un Etat juif.

Dans les années 50, le premier ministre David Ben Gourion avait proposé qu'Israël intègre 100 000 réfugiés arabes. La proposition, jugée insuffisante, avait été refusée avec hauteur par les Palestiniens. Mais elle avait également provoqué un tollé au sein de la population juive. Rien, de ce point de vue, n'a fondamentalement changé. De peur qu'elle n'ouvre la voie à un contentieux incontrôlable, les Israéliens n'envisagent qu'avec réticence toute mesure qui reconnaîtrait peu ou prou leur responsabilité juridique dans la genèse du problème des réfugiés.

IMPASSE TOTALE

Aux négociateurs palestiniens qui leur assurent qu'une reconnaissance du droit au retour ne comporterait aucun risque car les Palestiniens choisiraient le dédommagement plutôt qu'un nouveau déracinement, les Israéliens rétorquent qu'ils ne veulent pas prendre les paris ; à ceux qui leur disent que les résolutions de l'ONU plaident pour le retour des réfugiés, ils répondent que le principe même du partage de la Palestine entre Juifs et Arabes implique que chacun reste chez soi.

Bref, l'impasse est totale. La direction palestinienne le sait qui, en privé, reconnaît qu'il conviendrait de trouver une formule susceptible de mettre du baume au cœur des réfugiés tout en évitant dans les faits leur retour. La direction israélienne le sait également, qui met en balance de nouvelles concessions en échange d'un abandon hautement proclamé du droit au retour des réfugiés.

Pour Yasser Arafat, qui devra finalement trancher, le marché, cependant, est loin d'être conclu. Rendus plus combattifs par trois mois d'Intifada, les porte-parole des réfugiés palestiniens, souvent des militants du Fatah, son propre parti, jurent que tout accord qui ne comporterait pas la reconnaissance explicite de leur droit au retour serait l'équivalent d'une trahison. Une mise en garde qui ne peut être prise à la légère. La semaine dernière, une délégation de diplomates convoquée par de hauts responsables de l'Autorité palestinienne a été accueillie à coup de fusils et de pierres par les réfugiés du camp de Khan Younés, à Gaza, signe de la confiance limitée que la direction inspire à sa base.

Georges Marion

Un rapport sévère des Nations unies dénonce les trafics d'armes et de diamants en Angola

L'appel à des sanctions contre les pays complices reste bloqué

Les Nations unies doivent publier sous peu un rapport mettant en cause des pays occidentaux pour les facilités qu'ils offrent à d'importants

trafics d'armes et de diamants alimentant la guérilla de l'Unita en Angola. Mais l'Ukraine et la présidence assurée par la Russie ont différé

l'examen de ce rapport qui appelle à des sanctions contre les pays qui violent les interdictions concernant le mouvement de Jonas Savimbi.

NEW YORK (Nations unies) de notre correspondante

Ce sont très souvent les mêmes individus dont les noms réapparaissent encore et encore dans les rapports des enquêtes internationales. Ces trafiquants d'armes et de diamants alimentant les guerres meurtrières qui déchirent le continent africain. Les mêmes « marchands de la mort » se trouvent aujourd'hui en Angola « et ailleurs demain », à en juger par une enquête que publient dans les prochains jours les Nations unies sur la guerre civile en Angola, une guerre qui, disent ses auteurs, a « un impact direct et important » sur celles qui se déroulent en République démocratique du Congo et en Sierra Leone.

S'il est vrai que Jonas Savimbi, chef de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (Unita), est affaibli, il est cependant loin d'être impuissant, conclut le rapport de quelque 80 pages. « L'histoire témoigne du

fait » que le leader du mouvement rebelle est un homme ayant une « capacité immense à ressusciter » et à poursuivre sa guerre sanglante contre le gouvernement de Luanda. Cette capacité, insiste la commission d'enquête, ne devrait « jamais être sous-estimée », et les sanctions internationales en vigueur depuis 1993 contre son mouvement devraient être soigneusement appliquées.

Alors que l'avant-dernière commission d'enquête sur les violations des sanctions contre l'Unita, publiée en mars, s'était surtout concentrée sur le rôle des pays qui aident Jonas Savimbi, et avait explicitement dénoncé certains chefs d'Etat et responsables politiques, la nouvelle commission tire au clair l'interaction entre l'Unita et une « nouvelle génération de trafiquants », des individus qui, pour des raisons « non pas d'idéologie mais de cupidité », jouent un rôle « indispensable » pour le réarmement

L'opposition pourrait emporter la présidentielle au Ghana

PLUS DE dix millions d'électeurs étaient appelés aux urnes, jeudi 28 décembre au Ghana, pour élire le successeur du président Jerry Rawlings, qui a passé dix-neuf ans à la tête du pays comme chef militaire puis président élu.

Ce second tour se joue entre le vice-président John Atta Mills, le protégé de Rawlings, et John Kufuor, candidat d'une opposition qui a paru au premier tour, le 7 décembre, avoir nettement le vent en poupe. Si tout se déroule dans le calme, la passation de pouvoirs – la première de l'histoire du Ghana entre deux présidents démocratiquement élus – est prévue pour le 7 janvier. Une transition pacifique ferait date en Afrique. Après avoir fait deux coups d'Etat (en 1979 et 1981) et accompli (depuis 1992) deux mandats de président élu, le capitaine d'aviation à la retraite Rawlings ne pouvait en briguer un troisième aux termes de la Constitution qu'il a lui-même fait ratifier. Le calme a régné entre les deux tours. Mais un résultat trop serré laisserait craindre des contestations, et peut-être des troubles.

Au premier tour, John Kufuor, le chef du principal parti d'opposition, le Nouveau parti patriotique (NPP), homme de grande taille au comportement plutôt modeste,

PROFIL

JERRY RAWLINGS, CAPITAINE-PRÉSIDENT

Le capitaine Jerry Rawlings, cinquante-trois ans, aura, en deux décennies, marqué l'histoire tourmentée du Ghana de manière paradoxale : l'ancien putschiste a rétabli les libertés démocratiques, l'ami de Fidel Castro et de Khadafi a élevé son pays au statut de meilleur élève africain du FMI.

Jerry John Rawlings (Dji-Dji, pour les intimes) est né le 22 juin 1947, à Accra, de l'union d'une Ghanéenne de l'ethnie ewé et d'un Écossais. En 1968, il entre à l'académie militaire et, dix ans plus tard, il est « flight lieutenant ». Mais le pilote de chasse est rapidement tenté par la politique car il s'indigne de la corruption des militaires qui ont repris le pouvoir depuis 1972. L'officier va ainsi devenir à son tour un putschiste : une première fois, le 15 mai 1979, sa tentative échoue et il est arrêté. Trois semaines plus tard, libéré par d'autres officiers mécontents du régime, il organise un nouveau coup d'Etat et renverse le « général-président » Fred Akuffo. Mot d'ordre du nouveau chef du Ghana : « nettoyer » les écuries d'Augias de ce petit pays d'Afrique de l'Ouest. Mais surprise, après s'être autoproclamé responsable du Conseil des forces révolutionnaires armées (CFRA) et entrepris une vaste campagne d'épuration au

surnommé par ses partisans « le gentil géant », est arrivé en tête avec 48 % des suffrages. Son parti a presque obtenu la majorité absolue aux élections législatives, disputées le même jour.

Calme et mesuré, M. Kufuor, soixante-deux ans, n'est pas un orateur qui électrise les foules, mais il a réussi à représenter l'espoir d'un renouveau après près de vingt ans de règne de Jerry Rawlings, et dans une situation économique dégradée. Un tiers de la population vit dans le dénuement et les recettes du pays, tirées de l'or et du cacao, sont en chute. Ancien vice-ministre des affaires étrangères jusqu'au renversement du gouvernement civil en 1972, il a aussi été ministre de l'aménagement du territoire de l'administration militaire Rawlings, avant de démissionner en accusant la junte de brimer les paysans les plus défavorisés. Il s'est alors lancé dans les affaires avant de revenir à la politique lorsque les partis ont été autorisés à nouveau, en 1992.

OMBRE DU MENTOR

Son rival, John Atta Mills, intellectuel de cinquante-six ans, actuel vice-président du Ghana, a fait carrière dans l'ombre de Jerry Rawlings, dont il n'a pas le charisme. S'il devait sortir vainqueur

de l'Unita. L'Unita s'appuie désormais sur « un réseau international d'individus bien équipés et bien financés ayant une capacité extraordinaire de transporter leurs cargaisons illicites de par le monde » pour parvenir à échapper à la loi. « Victor Bout incarne un tel réseau », dit le rapport qui consacre tout un chapitre à ce trafiquant puissant dont le nom apparaît aussi dans l'enquête sur la guerre en Sierra Leone.

Pour les milieux des renseignements, c'est simplement « Victor B. ». Victor Anatloiyevich Bout, né le 13 janvier 1967 à Douchanbé, au Tadjikistan, a de multiples surnoms et au moins cinq passeports dont un russe. Il vit avec sa femme, Alla Bout, fille d'un ancien responsable de haut rang du KGB, à Charjah, dans les Emirats arabes uni. Sa société d'aviation – Air Cess – enregistrée au Liberia, comprend une flottille d'avions soviétiques. Air Cess est financée à 50 % par un Français, Michel-Victor Thomas, domicilié

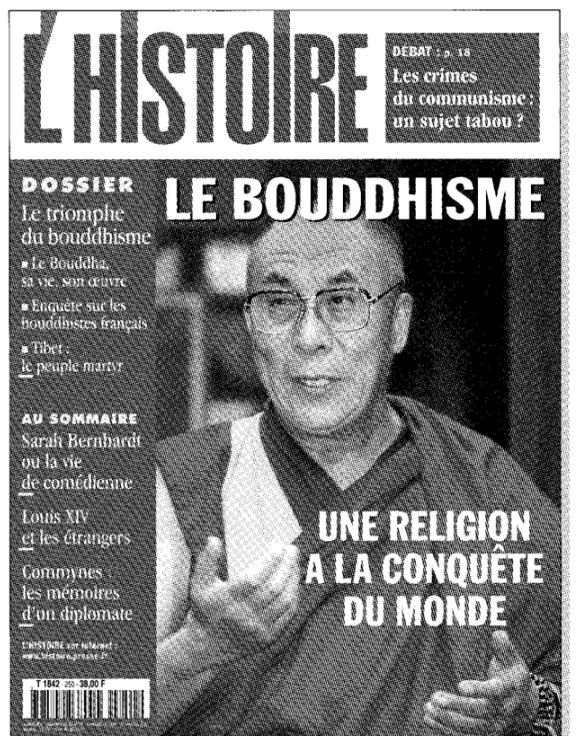
à Marseille, et est présidée par un pilote belge, Roland De Smet. Selon le rapport, c'est grâce à Air Cess que les rebelles angolais, mais aussi d'autres en Afrique, contournent les sanctions imposées par les Nations unies. Victor Bout jouit très largement de la complicité des responsables gouvernementaux de toutes nationalités pour fournir des armements aux rebelles en échange de diamants, ces « pierres de sang » qui, dit le rapport, « ont été la ressource stratégique de l'Unita lors de ses trois guerres », qui ont fait plus d'un demi-million de morts en Angola.

Le rapport explique aussi en détail le rôle des marchands d'armes basés en Bulgarie et en Ukraine, ainsi que celui des pays comme le Togo et le Burkina Faso, qui auraient fourni des documentations et certificats nécessaires pour le transit des armes. En dehors de l'Afrique, selon les enquêteurs, les « acteurs principaux » du réseau se trouvent en France, au Portugal, en Italie, en Belgique, en Irlande et en Suisse. Le traité de Schengen, qui élimine les contrôles aux frontières de neuf pays européens, est « particulièrement utile » pour les trafiquants d'armes.

Pour renforcer les sanctions contre l'Unita, le rapport recommande en particulier que le Conseil de sécurité de l'ONU impose des sanctions à l'égard des pays qui violent ces mesures. A la demande notamment de l'Ukraine, membre non permanent du Conseil de sécurité, l'examen de ce rapport, ainsi que celui sur la guerre en Sierra Leone, a été reporté à une date ultérieure par le président du Conseil de sécurité, l'ambassadeur russe Sergueï Lavrov.

Afsané Bassir Pour

Plus de 5 millions de Français séduits par le bouddhisme. Pourquoi ?



EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Bruno Philip

La présidence française de l'Union européenne a été gâchée par les ratés politiques de Nice

Les avancées ne masquent pas le manque d'ambition communautaire

Le bilan du mandat semestriel français à la tête de l'Union européenne comporte des avancées notables dans plusieurs domaines, à commencer

par la défense ou l'« Europe citoyenne ». Mais l'impression de ratage prévaut avec l'accroc du sommet de Nice, un échec politique. La relation

franco-allemande est la première à pâtir d'un manque de renouveau ; outre-Rhin, on blâme l'« arrogance » française.

BRUXELLES

de notre bureau européen

Que la critique soit ou non méritée, le constat s'impose : la France achève dans quelques jours sa présidence de l'Union européenne avec une réputation ternie auprès de ses partenaires. Si elle n'a pas à rougir du bilan qualitatif de ce mandat semestriel – lequel supporte la comparaison avec de précédentes présidences –, celui-ci est à coup sûr largement gâché par le bilan politique déplorable du sommet de Nice. Il est peut-être légitime, comme le fait le Quai d'Orsay dans une note de plus de huit pages, de dresser minutieusement la liste des actions entreprises et des résultats obtenus par la France, mais c'est là une approche de comptable qui dissimule l'essentiel.

Paris avait tout misé sur un résultat positif de la conférence intergouvernementale (CIG) chargée de réformer les institutions européennes, et cette quête, devenue quasi obsessionnelle, a été poursuivie au prix de lourds sacrifices diplomatiques, en passant sous silence des enjeux essentiels quant à l'avenir et au futur fonctionnement de la « grande Europe », et au risque de faire paraître comme secondaires les résultats positifs obtenus avant et après Nice : si l'arbre a tendance à cacher la forêt, les dirigeants politiques français en sont largement responsables.

Nul ne conteste en effet qu'au cours du semestre écoulé, la défense européenne a fait des progrès très importants, l'Union étant désormais dotée des organes politico-militaires permanents néces-

saires à la gestion de la force européenne de réaction rapide. L'« Europe citoyenne », en outre, s'est incontestablement renforcée avec des dispositions novatrices (mais passées au tamis du compromis communautaire) en matière de sécurité maritime et alimentaire, et avec la proclamation de la Charte des droits fondamentaux. Des avancées significatives, et à bien des égards inespérées, se sont produites s'agissant de la fiscalité de l'épargne et du statut de la « société anonyme européenne », et les lignes directrices de l'Agenda social ont été adoptées.

PARADOXE

La société de l'information, l'innovation, la mobilité du monde universitaire, le temps de travail des chauffeurs routiers, la lutte contre la criminalité, la prise en compte de la spécificité du sport... autant de secteurs qui ont bénéficié de progrès d'importance inégale. Les relations avec les Balkans et la Russie enfin, ont été, de l'avis de diplomates d'origines diverses, plutôt bien gérées. Pareil satisfecit ne peut guère être décerné à la coordination des politiques économiques, l'autorité de l'eurogroupe n'ayant pas, à l'évidence, emporté la conviction des marchés financiers.

Ce catalogue à la Prévert accentue le paradoxe : la somme de ces avancées et initiatives ne parvient pas à dissiper l'impression que la présidence française a été entachée par le sommet de Nice. Si « échec » de celui-ci il y a, il est donc d'ordre politique : car si la France a été dans l'obligation de se plier au manque d'ambition et à la

propension de ses partenaires à protéger jalousement leurs intérêts nationaux, cela en dit long sur son leadership en Europe.

Certes, comme le fait le Quai d'Orsay, on peut se féliciter que le sommet européen « a permis de trouver une solution à toutes les questions à l'ordre du jour de la CIG », et refuser de voir que – à la notable exception du mécanisme des « coopérations renforcées » (permettant à une « avant-garde » de poursuivre l'intégration communautaire sans que les pays moins « allants » puissent les en empêcher) – le résultat de Nice est une affiche sans consistance et sans ambition.

Car tout porte à croire que le mécanisme de fonctionnement institutionnel qui a fait l'objet d'un compromis minimaliste des Quinze n'est pas à la hauteur des défis posés par l'élargissement et qu'il réunit – au contraire – bien des ingrédients d'une paralysie de la construction européenne. Celle-ci n'est certes pas inéluctable, mais le prestige et l'influence politique de la France pour la combattre seront à coup sûr amoindris par l'impression négative qu'elle a laissée auprès de ses partenaires, qu'ils soient membres de l'Union – singulièrement en Allemagne –, ou candidats à la rejoindre, comme la Pologne.

Aux uns et aux autres, elle est apparue comme « arrogante », un qualificatif qui, bien qu'immérité s'agissant des diplomates chargés de l'avancement des dossiers techniques de la présidence française, a fait florès dans la presse d'outre-Rhin. S'agissant de l'Allemagne, Paris a démontré un manque de

maturité politique qui a surpris. La relation franco-allemande, dont les principaux responsables français reconnaissent qu'elle était à « réinventer » il y a six mois, s'est encore détériorée.

La France a démontré que ses préventions historiques envers l'Allemagne ne sont pas complètement éteintes, et qu'elle n'a pas accepté que celle-ci, forte de son poids démographique et économique, jouisse dorénavant d'une prééminence en Europe, laquelle sera de facto accentuée par l'élargissement à l'Est, avec des pays qui lui sont naturellement plus proches. A tort ou à raison, les principaux porte-parole de la diplomatie française n'ont pas été perçus comme les meilleurs architectes d'un nouveau rapprochement franco-allemand. Cette carence a au moins autant pesé sur la réussite de la présidence française que la recherche du consensus à tout prix dicté par la cohabitation.

UN DÉBAT EN JACHÈRE

Se retranchant derrière la nécessité de ne pas faire entendre deux « voix de la France » au moment où celle-ci assumait la présidence de l'Union, Lionel Jospin s'est effacé derrière Jacques Chirac, comme si cette primauté de l'Elysée en matière de politique étrangère empêchait le premier ministre de signaler qu'il a aussi des convictions européennes ! Ce faisant, le regard fixé sur le calendrier présidentiel et législatif du printemps 2002, les deux têtes de l'exécutif se sont mutuellement annihilées. Une fois la présidence française entamée, le débat sur l'avenir de l'Europe, ressenti comme un gêne pour la réussite du traité de Nice, a été laissé en jachère.

Ainsi, les Quinze se sont-ils préoccupés du fonctionnement de l'Union, en se gardant bien de définir la nature et les contours de celle-ci. Lors des discussions entre chefs d'Etat et de gouvernement, dont une partie de la transcription a été publiée dans *Le Monde* (du 20 décembre), Jacques Chirac en a fait le constat : « Pour faire l'Europe, il faut une volonté et une vision, et aujourd'hui les visionnaires sont fatigués. » Alors que la présidence européenne échoit, au début du mois prochain, à la Suède, un pays qui ne fait pas mystère de sa volonté de se consacrer à la « consolidation active » de l'accus communautaire en se gardant de la moindre initiative conceptuelle quant à l'avenir de l'Europe, c'est peut-être cette absence d'ambition qui constitue le fait le plus marquant des six mois écoulés.

Laurent Zecchini

Les principaux acquis depuis le 1^{er} juillet

- **Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne** : proclamée par le Conseil européen à Nice, son intégration dans les traités sera réexaminée lors de la prochaine conférence intergouvernementale, prévue en 2004, pour préciser les relations entre les institutions européennes et nationales.
- **Défense européenne** : les gouvernements des Quinze ont précisé les moyens qu'ils entendent chacun mettre à disposition de l'Union pour permettre à celle-ci de déployer une force de réaction rapide de 60 000 hommes capable d'intervenir de façon autonome, et en liaison avec l'OTAN, dans des situations de crise type Kosovo. Ils ont également mis en place les institutions politico-militaires nécessaires au niveau de l'Union.
- **Sécurité alimentaire** : malgré

une stabilisation en Grande-Bretagne, où elle est apparue, la crainte d'une aggravation de l'épizootie de vache folle en France, son apparition dans plusieurs autres pays dont l'Allemagne et l'Espagne, ont conduit les Quinze à des mesures draconiennes : les tests ont été considérablement étendus et l'utilisation de farines carnées suspendue dans l'alimentation de tous les animaux. Une autorité alimentaire européenne deviendra opérationnelle en 2002.

● **Transports** : dans le domaine maritime, où les discussions avaient été accélérées par le naufrage du pétrolier *Erika* au sud de la Bretagne, un accord est intervenu le 21 décembre sur le renforcement des directives concernant le contrôle des sociétés de classification, celui des navires dans

les ports et un calendrier de retrait des pétroliers à simple coque. Un deuxième paquet de mesures, en discussion, prévoit la création d'une agence de sécurité maritime communautaire. En matière de chemins de fer, un important accord a été conclu sur la mise en place d'un réseau transeuropéen de fret ferroviaire permettant d'ouvrir ce secteur à la concurrence. Le transport de voyageurs en est exclu. Des avancées ont également été réalisées en matière d'harmonisation sociale dans le secteur du transport routier, avec l'adoption d'une directive sur le temps de travail des chauffeurs. ● **Agenda social** : les Quinze se sont entendus sur un plan d'action pour les cinq prochaines années afin d'accélérer l'harmonisation du droit social. Un accord est également intervenu sur le statut de l'entreprise européenne.

La Suède, une présidence « eurofroide » pour les Quinze

À PARTIR du 1^{er} janvier 2001, la Suède (2,4 % de la population européenne avec un peu moins de 9 millions d'habitants) prend la présidence de l'Union européenne (UE). Or il s'agit d'un pays qui, parmi les Quinze, est avec la Grande-Bretagne l'un des plus froids à l'égard de l'intégration européenne. D'après les sondages, moins de 40 % de la population suédoise seraient favorables à la participation à l'UE – participation récente puisque la Suède, pays neutre non membre de l'OTAN, n'est membre des Quinze que depuis le 1^{er} janvier 1995. Le gouvernement dirigé par le social-démocrate Göran Persson, minoritaire, doit s'appuyer au Riksdag, le Parlement suédois, sur deux partis traditionnellement eurosceptiques (les Verts et le Parti de la gauche, anciennement communiste). Par ailleurs, l'entrée de la Suède dans la zone euro n'est pas à l'ordre du jour. Même si le gouvernement y est favorable, l'opinion publique suédoise demeure très opposée à l'idée d'abandonner sa monnaie, la couronne, au profit de la monnaie unique européenne.

« Elargissement, emploi, environnement » : les trois priorités officielles de la présidence suédoise tiennent compte de l'attitude am-

bivalente des habitants du royaume à l'égard de l'intégration européenne. « Les Suédois doutent de leur propre adhésion à l'UE, mais sont favorables à l'adhésion des pays candidats », explique l'universitaire Olof Petersson, auteur d'une étude sur la Suède et l'Europe qui vient d'être éditée par l'association Notre Europe, animée par Jacques Delors.

L'ÉLARGISSEMENT ET L'EMPLOI

L'élargissement à l'Est est un des rares sujets européens qui recueille une majorité d'opinions po-

sitives dans le pays : même les partis anti-européens y sont favorables. La présidence suédoise devrait s'efforcer de préciser la date d'entrée des nouveaux pays membres dans l'UE : « L'élargissement ne peut attendre », dit et répète Göran Persson. Stockholm est particulièrement sensible au destin des pays baltes et au développement des relations de confiance avec la Russie.

Avec l'emploi, thème du conseil européen informel de Stockholm (23-24 mars 2001), la Suède veut mettre en avant l'innovation

Une relation complexe avec l'euro

La Suède, qui n'est pas dans la zone euro, se retrouve dans une situation inédite puisqu'elle présidera pendant un semestre l'Union européenne (UE) tout en restant à l'écart des décisions monétaires européennes. C'est la Belgique qui va prendre la présidence de l'Eurogroupe, l'enceinte de coordination des ministres des finances de la zone euro, pendant les six mois de présidence suédoise puis sous sa propre présidence, à partir du 1^{er} juillet. La Belgique aura donc un rôle important dans la mise en place des pièces et des billets en euros prévue pour janvier 2002.

En mars 2000, un congrès extraordinaire du Parti social-démocrate suédois, au pouvoir à Stockholm, s'est conclu par un accord de principe à l'entrée dans l'euro après référendum. Dans le programme qui fixe ses priorités à la tête de l'UE pour les six mois à venir, la Suède salue l'euro en soulignant qu'il est « bénéfique pour la stabilité et l'intégration économique » et que sa réussite « est d'un intérêt vital pour l'Union ».

Le pouvoir serbe rechigne à s'attaquer aux piliers de l'ancien régime

Les radicaux soupçonnent des « arrangements »

BELGRADE

de notre envoyé spécial

Une des images électorales de l'Opposition démocratique de Serbie (ODS) représentait un balai. Un simple balai de paille à la mode d'antan symbolisant une tâche d'avenir : faire le ménage dans le régime de Slobodan Milosevic une fois la victoire assurée aux législatives du 23 décembre. Mais une grande partie de l'opinion serbe pense que cette opération « mains propres » aurait dû être lancée dès l'arrivée de Vojislav Kostunica à la présidence fédérale, début octobre. La population ne comprend pas que les anciens piliers du régime continuent de vivre riches, en toute impunité, alors qu'elle se débat avec d'insondables problèmes de vie quotidienne.

Les journaux se sont lancés dans la bataille. Certains font l'inventaire des villas majestueuses de certains dignitaires, dans le quartier résidentiel de Dedinje, sur les hauteurs de Belgrade. D'autres s'interrogent sur la brusque disparition d'anciens hommes liges du pouvoir. Tels Miodrag Zecevic, ex-président de la Banque franco-yougoslave qui a eu des démêlés avec la justice française, subitement évaporé dans la nature. De même pour Dragan Antic, ex-directeur général du quotidien du régime *Politika* et de la télévision du même nom, dont les journaux disent qu'il aurait pris un aller simple pour Cuba. « Nous sommes prêts à tous les sacrifices pour soutenir le nouveau pouvoir, mais il faut que les gros poissons de l'ancien régime payent », s'insurge une professeur d'université.

« PÉRIODE DE RECONSTRUCTION »

« La corruption faisait partie intégrante du précédent système », explique Mirosljub Labus, vice-premier ministre fédéral chargé des relations économiques internationales. « Ce n'était pas un phénomène accidentel mais systématique, liant étroitement la police secrète, la politique, le milieu des affaires. Sans parler de la corruption courante de fonctionnaires sous-payés », ajoute ce membre fondateur du G17, le plus célèbre des « think tank » économiques yougoslaves.

Il ne serait pas si facile d'amener rapidement devant les tribunaux les anciens prévaricateurs. Le cas de Mihaj Kertes illustre ces difficultés. Cet ancien chef des douanes et homme de confiance de Milosevic est certes le premier membre

influent de son Parti socialiste à se retrouver en détention pour corruption depuis la chute de son mentor. Mais, le 22 décembre, pour la deuxième fois en deux mois, il a été remis en liberté après avoir été arrêté. Député, il bénéficiait encore de son immunité parlementaire bien que l'Assemblée serbe ait été dissoute. « Nous voulons travailler selon la stricte légalité. Or les lois sont inadéquates, ce qui nous oblige à travailler sur un rythme plus lent. Nous ne sommes pas en période révolutionnaire mais de reconstruction », explique Mirosljub Labus.

DES ARCHIVES « NETTOYÉES »

Le « professeur de droit » Vojislav Kostunica a inspiré, et revendiqué, ce strict légalisme face aux tenants de mesures plus radicales, tels que le futur premier ministre, Zoran Djindjic. Le nouveau président yougoslave a ainsi justifié le maintien à son poste de Rade Markovic, le chef des services secrets dont la population réclame la tête. « Rade Markovic sera limogé dès ma nomination, mais il faut suivre les procédures », nous a déclaré Gradimir Nalic, futur ministre serbe de l'Intérieur, proposé par M. Kostunica.

On ne pourrait blâmer ce que d'aucuns considèrent comme un excès de légalisme face à des hommes qui ne s'en sont guère encombrés des années durant. Mais on redoute les « arrangements » dissimulés derrière le respect des institutions. « Comment se fait-il que Kostunica soit devenu le meilleur ami du général Pavkovic, le chef d'état-major nommé par Milosevic ? », se demande ainsi un proche de Zoran Djindjic.

« Il faut montrer à la population qu'il y a une véritable rupture de régime. Cela passe par des procès qui soulignent les responsabilités individuelles », soutient ainsi Miljenko Dereta, président de l'organisation non gouvernementale Initiatives citoyennes. Il n'y aurait pas là qu'un enjeu politique. Selon M. Nalic, avocat défenseur des droits de l'homme, « des gens quittent le pays en emportant des preuves sans que la police n'intervienne alors qu'elle en avait les moyens, comme avec Marko Milosevic [le fils de l'ancien président]. Nous savons également que des archives ont été nettoyées avant même le 5 octobre [date de la chute de Milosevic] ».

Christophe Châtelot

Bataille pour le contrôle de la télévision tchèque

PRAGUE

de notre correspondant

Après des jours de conflit entre journalistes et une nouvelle direction nommée à la Télévision tchèque (CT), les téléspectateurs ont assisté, mercredi 27 décembre, à l'interruption des programmes sur ses deux chaînes – du jamais vu depuis l'invasion de la Tchécoslovaquie en 1968. Ordonnée par le nouveau directeur, elle a poussé au paroxysme une « bataille de la télévision », marquée par la première grève-occupation de son histoire.

Elle fut provoquée par la nomination d'un nouveau directeur général – Jiri Hodac – et d'une nouvelle directrice de l'information – Jana Bobosikova. Les grévistes redoutent d'être mis sous tutelle par le Parti démocratique civique (ODS) du chef de la Chambre des députés, Vaclav Klaus : M. Hodac, 53 ans, venait de postuler au poste de porte-parole du parti de M. Klaus et Mme Bobosikova, 36 ans, fut conseiller économique de ce parti.

Les grévistes, soutenus par 40 000 signataires d'une pétition baptisée « 2000 mots pour CT » (paraphrase d'une célèbre pétition à l'origine du Printemps de Prague), réclament leur démission et le changement de mode de désignation des neuf « sages » du conseil de la télévision, élu par les seuls députés. Il est aujourd'hui composé de cinq représentants délégués par l'ODS et de trois du Parti social-démocrate

(CSSD) du premier ministre, Milos Zeman. Le neuvième membre, le pasteur protestant et ex-dissident Milos Rejchrt, a démissionné.

Le président Vaclav Havel a soutenu les grévistes. « Le coup de Prague (de 1948) s'est aussi déroulé conformément à la lettre de la loi, mais en contradiction avec l'esprit de la Constitution d'après-guerre », a-t-il déclaré, en dénonçant les « clés partissanes » des nominations aux conseils et institutions de l'Etat. M. Klaus, en vacances en Autriche, a réagi en réclamant que « l'ordre et la légalité soient rétablis ».

LICENCIEMENTS

La nouvelle direction de CT a licencié vingt journalistes et menacé de faire évacuer les locaux. Elles a empêché les grévistes de diffuser sur les ondes hertziennes les journaux télévisés qu'ils continuaient de préparer. Visibles uniquement sur Internet (www.nase-tv.cz, www.cti.cz) et sur le câble, les journaux du soir étaient préparés dans les locaux de la télévision privée Nova par une seule journaliste fidèle à M. Hodac. Mercredi, elle a refusé de continuer.

Le gouvernement a promis de présenter un projet de loi modifiant le mode d'élection du conseil de la télévision, et la direction du CSSD a demandé à M. Hodac de démissionner.

Martin Plichta

Lucas Delattre et Antoine Jacob

Moscou consulte la future administration Bush

MOSCOU. La Russie a déclaré, mercredi 27 décembre, qu'elle avait entrepris des contacts non officiels avec les futures autorités gouvernementales américaines à propos du projet de Washington de créer un système national de défense anti-missiles (NMD). Alexandre Iakovenko, porte-parole du ministère russe des affaires étrangères, a déclaré que la Russie était « ouverte au dialogue », mais qu'elle n'abandonnerait pas son opposition à ce projet : « un tel système est clairement interdit par le traité ABM » de 1972 sur les systèmes de défense anti-missiles, a-t-il dit. Il a rappelé que Moscou avait proposé une réduction « radicale » des arsenaux nucléaires russe et américain, dont chacun passerait à moins de 1 500 têtes. « Nous espérons commencer des discussions concrètes sur nos propositions et sur les contre-propositions américaines dans un proche avenir », a ajouté M. Iakovenko. Des analystes estiment que la Russie, qui peine à entretenir un arsenal nucléaire coûteux et obsolète, pourrait accepter un amendement du traité ABM en échange d'une réduction massive des arsenaux des deux pays. — (AFP)

Lettre ouverte pour demander à Bill Clinton de se rendre à Cuba

WASHINGTON. Une centaine de personnalités, dont des universitaires et des représentants religieux, pressent le président Bill Clinton de se rendre à Cuba avant de quitter la Maison Blanche, sur la lancée de son voyage au Vietnam et de ses efforts d'ouverture envers la Corée du Nord. La lettre en date du 19 décembre explique que le dernier mois de sa présidence est le bon moment pour réviser la politique américaine envers Cuba parce que le président Clinton est « libre des contraintes politiques » dont va hériter son successeur George W. Bush le 20 janvier. — (AFP)

Grève générale et échauffourées mortelles à Katmandou

NEW DEHLLI. La Capitale népalaise, Katmandou, est restée fermée mercredi 27 décembre pour la deuxième journée consécutive, en raison de manifestations violentes d'étudiants qui protestent contre des déclarations supposées de la star indienne Hrithik Roshan, contre le Népal et sa population. Quatre personnes ont été tuées mardi lors d'échauffourées avec la police qui avait ouvert le feu pour contenir les jeunes. Tous les films où joue l'acteur indien ont été retirés des salles et les opérateurs du câble ont arrêté la diffusion des chaînes indiennes. Les dénégations de Hrithik Roshan, de l'ambassade d'Inde et de la chaîne de télévision qui a diffusé récemment un entretien avec l'acteur n'ont pas réussi à calmer des manifestants, dont la révolte apparaît dirigé tout autant contre l'Inde. Un sentiment anti-indien est latent au Népal, où beaucoup reprochent au grand voisin une attitude dictatoriale et condescendante. — (Corresp.)

EUROPE

■ **ESPAGNE : une bombe a explosé** mercredi 27 décembre, sans faire de victimes, devant un bâtiment de la sécurité sociale à Saint-Sébastien, au Pays basque, dans le nord de l'Espagne, a indiqué la police régionale. L'explosion, qui a eu lieu vers 22 h 30 devant la trésorerie générale de la sécurité sociale, dans l'est de Saint-Sébastien, a provoqué des dégâts matériels considérables. La police soupçonne un attentat de l'ETA, ou d'un groupe de jeunes séparatistes basques radicaux proches de l'organisation armée. — (AFP)

AMÉRIQUES

■ **ÉTATS-UNIS : l'homme qui a tué** mardi sept de ses collègues de travail près de Boston a été inculpé, mercredi 27 décembre, de meurtre avec préméditation. Selon l'accusation, le mobile de Michael McDermott, 42 ans, serait un litige l'opposant au fisc américain. La société Edgewater Technology avait récemment été saisie d'une demande du fisc de prélever sur le salaire de McDermott des arriérés d'impôts. Toutes les victimes travaillaient au service de la paie de la société. — (AFP)

■ **CHILI : une grève de la faim, entamée le week-end dernier** dans les prisons chiliennes, était suivie mercredi par plus de 11 000 détenus, a annoncé, mercredi 27 décembre, une organisation regroupant les proches des prisonniers. L'extension du mouvement à près du tiers de la population carcérale du pays, qui compte 34 000 détenus dans une centaine de prisons, a conduit l'Eglise catholique à intervenir comme médiateur. Le mouvement s'est déclenché en réaction à la mort de sept détenus lors d'une mutinerie, suivie d'un incendie, le 11 décembre dernier à la prison de San Miguel, au sud de la capitale Santiago. — (AFP)

■ **CUBA/CHINE : Pékin et La Havane ont signé**, mercredi 27 décembre, un accord de coopération militaire, a rapporté la télévision officielle cubaine. L'accord a été conclu à l'occasion de la visite à Cuba du chef d'état-major de l'armée chinoise, le général Fu Quanyou. Au cours de sa visite le général Fu a déclaré que Cuba et la Chine « se soutenaient mutuellement car ils partagent un même objectif, qui est la construction du socialisme ». — (AFP)

ASIE

■ **CHINE : des travaux de soudure « illégaux » sont à l'origine de l'incendie** qui a coûté la vie à 309 personnes le jour de Noël, dans une discothèque à Lyouang (centre), a annoncé, jeudi 28 décembre, l'agence Chine nouvelle, précisant que 12 suspects avaient été arrêtés. Des étincelles provoquées par les travaux de soudure ont mis le feu à des meubles et à des matériaux textiles entreposés au premier sous-sol du supermarché situé dans le même bâtiment que la boîte de nuit. — (AFP)

■ **THAÏLANDE : l'un des neuf membres de la Commission anti-corruption**, qui a déclaré Thaksin Shinawatra coupable d'avoir caché une partie de sa fortune (*Le Monde* daté du 28 décembre), a démissionné mercredi 27 décembre, après avoir reconnu être membre du conseil d'administration d'une firme privée, position incompatible avec ses fonctions officielles. Entre-temps, la cote de popularité de Thaksin, grand favori aux élections générales prévues le 6 janvier, serait en chute libre, selon un sondage réalisé après la publication des conclusions de la Commission. — (Corresp.)

Travailleurs forcés : les entreprises allemandes rappelées à l'ordre

BERLIN. Le négociateur allemand pour l'indemnisation des travailleurs forcés sous le nazisme, Otto Graf Lambsdorff, accentue la pression sur les entreprises allemandes qui rechignent à participer au fonds d'indemnisation décidé par le gouvernement. M. Lambsdorff n'a pas exclu, mercredi 27 décembre, de citer le nom d'entreprises réticentes et d'argumenter publiquement contre elles. Le président allemand Johannes Rau a de son côté lancé un appel aux PME pour le financement de ce fonds, en adressant à 1 000 d'entre elles une lettre les invitant à prendre leurs responsabilités.

Le fonds d'indemnisation, créé en août, est doté de 5,1 milliards d'euros (4,5 milliards de dollars), dont la moitié est apportée par l'Etat et l'autre doit l'être par les entreprises allemandes. Les sommes fournies par l'industrie jusqu'à présent n'atteignent que 1,69 milliard d'euros. — (AFP)

L'OMC cherche désespérément un lieu de réunion ministérielle

Doha, au Qatar, et Santiago du Chili sont les seules villes candidates

Les émeutes qui se sont déroulées fin 1999 à Seattle dissuadent la plupart des pays d'accueillir la prochaine réunion ministérielle, qui doit

avoir lieu fin 2001. Si aucune candidature extérieure ne fait l'unanimité, c'est Genève, où se trouve le siège de l'OMC, qui devra se dévouer.

Les autorités genevoises envisagent cette perspective sans enthousiasme depuis les échauffourées de 1998.

GENÈVE

de notre correspondant

Le temps n'est plus où les pays membres se disputaient l'honneur d'accueillir la conférence bi-annuelle des ministres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Après les deux premières réunions à ce niveau, en 1996 à Singapour et en 1998 au siège de l'organisation, à Genève, les Etats-Unis avaient mis tout leur poids dans la balance pour s'arroger le privilège de mettre sur pied la dernière rencontre du siècle à Seattle. Avec tous les désagréments que l'on sait.

Du coup, échaudés par le spectacle de Seattle et craignant des débordements, les membres de l'OMC ne montrent plus le même empressement à faire acte de candidature à ce genre d'événement. Si bien que pour l'heure, et à moins d'une année de l'échéance, les responsables de l'OMC ne savent toujours pas où se tiendra la prochaine conférence ministérielle, prévue statutairement à la fin de 2001. Depuis le fiasco de Seattle, un seul pays,

le Qatar, s'est proposé pour recevoir l'honorable assemblée dans sa capitale, Doha.

Cette éventualité est loin de faire l'unanimité. Des rumeurs sur le retrait de la candidature de ce petit Etat du Golfe avaient déjà circulé à Genève et la question a ouvertement été évoquée en marge du dernier sommet Europe-Asie, à Séoul. Au siège de l'OMC, on reconnaît que des problèmes « techniques » ont été constatés par une mission d'évaluation dépêchée à Doha, la capitale du Qatar. D'abord, il faudrait avancer la réunion en raison du ramadan, qui, l'an prochain, débute le 15 novembre. Ensuite, l'émirat ne disposerait pas d'infrastructures hôtelières suffisantes pour héberger les quelque 5 000 délégués attendus. Pour y suppléer, les autorités ont proposé d'amarrer des bateaux de luxe au large des côtes afin de loger les participants. En outre, le choix de Doha suppose l'assurance d'un minimum de garanties pour assurer les libertés d'accès et d'expression aux représen-

tants de la société civile. Enfin, l'Arabie saoudite, qui ne fait toujours pas partie de l'OMC, craint les risques de dérapage d'une telle réunion à sa frontière.

QUESTIONS DE FINANCEMENT

L'organisation de Genève s'est donc mise en quête d'une solution alternative. Parmi les solutions de rechange, la ville de Santiago du Chili a été examinée lors d'une tournée du secrétaire général, Mike Moore, en Amérique du Sud, en novembre. Doha et Santiago étaient donc les deux lieux proposés au Conseil général le 15 décembre à Genève. Mais si le Qatar, fermement soutenu par le Pakistan et d'autres pays musulmans, a maintenu son offre, le Chili n'a pas encore arrêté sa position définitive, pour des raisons de financement : la décision a donc été une fois encore reportée à la prochaine réunion, début février 2001, des 140 membres de l'OMC, qui tranchent en dernier ressort.

Faute d'autre solution, il ne resterait plus qu'à se rabattre sur

Genève, siège de l'OMC. Mais la ville de Calvin, qui s'était naguère dépensée sans compter pour garder l'organisation internationale en ses murs, ne manifeste guère d'enthousiasme à l'idée de jouer les remplaçants, même si, en vertu des engagements pris, la Suisse ne saurait se dérober. Tout le monde se souvient encore de la nuit d'émeute qui avait secoué les rives du Léman lors de la réunion des ministres en mai 1998, et l'image de l'OMC est loin de faire l'unanimité dans l'opinion. Afin de prévenir la répétition de tels incidents, les autorités genevoises envisageraient d'organiser parallèlement à la conférence officielle un « sommet alternatif » pour permettre à la société civile de s'exprimer. Bien des palabres en perspective, alors que l'OMC la mal-aimée peine à trouver un consensus autour du lancement dès 2001 d'un nouveau cycle de négociations, que l'Union européenne appelle de ses vœux...

Jean-Claude Buhrer



BOUENDES HUGO
PALAIS DES CONGRÈS PORTE MAILLON
185, RUE SAINT-HONORÉ PARIS

HUGO
HUGO BOSS

POLITIQUE ÉCONOMIQUE Comme le programme de privatisations, prévu par la loi de juillet 1993, est en passe d'être achevé, et que les cessions d'actifs publics s'accroissent en Europe, *Le Monde*

a interrogé de nombreux responsables politiques et syndicaux pour leur demander comment ils voyaient l'avenir. Leurs réponses attestent que la nouvelle économie génère une controverse. ● LA QUES-

TION est d'autant plus difficile à éviter que le mouvement concerne les grands services publics. Longtemps, en France, par confort ou par aveuglement, on n'a pas voulu mesurer l'ampleur du processus.



ROBERT HUE
Secrétaire national
du PCF



JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT
Président du Mouvement
des citoyens

Privatisation, la nouvelle controverse

Puisque le programme de privatisations de 1993 sera bientôt achevé, faut-il céder maintenant des entreprises du service public ? « Le Monde » a posé la question à de nombreux responsables

LA FRANCE va-t-elle devoir engager de nouvelles privatisations ? Et, le cas échéant, les prochaines opérations devront-elles toucher des grands services publics ? A première vue, il paraît paraître curieux de relancer un débat qui ne suscite plus aujourd'hui les joutes enflammées d'hier. Sans doute est-ce même, dit-on, l'un des grands talents de Lionel Jospin : il a privatisé plus que ne l'a fait aucun autre gouvernement ; mais jamais opérations de mise sur le marché n'avaient suscité aussi peu de controverses.

Pourtant, plusieurs indices suggèrent que ce débat va forcée-

ment mouvement de privatisation s'est, à l'évidence, accéléré, ces derniers mois, en Europe et vient bousculer jusqu'aux grands services publics. Longtemps, en France, par commodité ou par cécité, on n'a, certes, pas voulu prendre la mesure de l'ampleur du processus. Et quand le débat public s'est focalisé sur la privatisation de grands services publics, à l'étranger, ce sont les opérations conduites en Grande-Bretagne qui ont le plus souvent retenu l'attention. Avec l'arrière-pensée que l'on sait : si des grandes catastrophes ferroviaires se sont produites dans ce pays, celle de Hatfield en octobre 2000 (4 morts) ou celle de

dans son cas, une part d'habileté, la poussant, pour ménager son opinion publique, à protester, tout en se préparant, discrètement, à des évolutions qu'elle sait inéluctables ? Comme dans le cas de La Poste, où un changement de statut est envisagé pour... l'après-2002 !

Une troisième raison, enfin, va contribuer inévitablement à relancer ce débat : elle a trait aux formidables évolutions technologiques qui bousculent de plus en plus les services publics. A preuve, dans leur plate-forme électorale, en 1997, les socialistes français promettaient qu'en cas de victoire ils refuseraient « la privatisa-



Voici les cinq questions que nous avons posées à nos interlocuteurs :

1 Le programme de privatisations prévu par la loi de juillet 1993 est en passe d'être achevé. Faut-il prévoir un nouveau programme ? Le cas échéant, lequel, et s'inscrivant dans quel calendrier ?

2 Faut-il prévoir, pour certains secteurs, des « renationalisations » (ou « remunicipalisations ») ? Quel bilan tirez-vous des privatisations en Grande-Bretagne ?

3 Pour les entreprises qui ont fait l'objet d'une ouverture du capital mais qui restent majoritairement détenues par l'Etat (Renault, Air France, France Télécom...), faut-il, à terme, prévoir une privatisation totale ?

4 Quel doit être l'avenir de La Poste, de la SNCF, d'EDF et de GDF ? Et celui de France Télévision ? Ces entreprises ont-elles toujours vocation à avoir une mission de service public ? Doivent-elles rester détenues à 100 % par l'Etat ? L'Allemagne a-t-elle eu raison d'ouvrir le capital de sa poste ?

5 Dans la phase de mutation technologique actuelle (Internet, multimédia...), croyez-vous à l'émergence de nouveaux services publics ? Si oui, quelles doivent être les règles de fonctionnement et de propriété de ces nouveaux services publics ?

ment rebondir et sera inévitablement l'un des grands enjeux économiques des campagnes présidentielles et législatives de 2002. C'est la raison pour laquelle *Le Monde* a jugé utile d'interroger sur le sujet de très nombreuses personnalités de gauche et de droite, du monde patronal comme du monde syndical (Nicole Notat pour la CFDT, Yves Cochet pour les Verts et François Bayrou pour l'UDF n'ayant pas trouvé le temps de répondre).

D'abord, le programme de privatisation prévu par la dernière loi sur le sujet, celle de juillet 1993 élaborée par Edouard Balladur, est en passe d'être intégralement mis en œuvre. Sur les 21 entreprises figurant sur cette liste, 17 sont déjà passées au privé, les unes (BNP, Rhône-Poulenc, Elf, UAP, la Seita) sous le gouvernement de M. Balladur, les autres (Usinor, Pechiney, la BFCE, les AGF, la CGM, Renault et Bull) sous celui d'Alain Juppé et les dernières enfin (CIC, Thomson-CSF et Multimédia, le GAN, Eramet, CNP assurances, Crédit lyonnais et Aérospatiale) sous celui de M. Jospin. Ne restent donc dans le périmètre de l'Etat qu'Air France (dont 33 % du capital a tout de même été mis sur le marché), la Snecma, la Caisse centrale de réassurance et la Banque Herve (dont la privatisation est lancée, mais pas encore effective). La question est donc logique : et après ?...

La question peut être d'autant plus difficilement éludée que le

Paddington, un an avant (31 morts), n'est-ce pas parce que le service public des transports y a été démantelé à la va-vite et que la logique de la « shareholder value » interdit désormais d'envisager des

Longtemps, on n'a pas voulu prendre la mesure de l'ampleur du processus

investissements trop lourds, fussent-ils pour la sécurité ?

Mais ce débat-là, comme, est en passe d'être dépassé, parce que, de fait, les privatisations de services publics s'accroissent, et pas seulement en Grande-Bretagne, où le contrôle aérien va prochainement être mis sur le marché. Même l'Allemagne, pourtant très attachée, comme la France, à ses services publics, s'y met, comme en témoigne spectaculairement la mise sur le marché, le 20 novembre, de 29 % de la Deutsche Post pour une valeur avoisinant 43 milliards de francs. La première question se double donc d'une seconde : même si elle traîne les pieds face à la volonté de dérégulation de la Commission européenne, la France n'est-elle pas contrainte de suivre le mouvement ? N'y a-t-il pas d'ailleurs,

tion des services publics et leur transformation en objet de profit ». Mais, depuis, le capital de France Télécom a été partiellement ouvert, tandis que la filiale de téléphonie mobile du groupe, Orange, va être introduite en Bourse. Une autre série de questions vient donc aussi à l'esprit : avec la formidable compétition mondiale que génère la « net-économie », et dans ce cas précis des télécommunications, avec la téléphonie mobile de troisième génération, la défense, pure et dure, des anciens services publics a-t-elle encore un sens ? Ou alors s'agit-il d'un combat perdu ? Ou, enfin, le combat change-t-il seulement de front ? On devine la thèse : puisque l'e-mail sonne le déclin de la lettre, ce n'est plus une adresse postale qu'il faut garantir à tous les Français, mais, bientôt, une adresse électronique...

Ce sont donc toutes ces interrogations que *Le Monde* a souhaité soumettre à de nombreuses personnalités, pour chercher à mesurer si le bouleversement que vit actuellement le capitalisme français induisait aussi de nouvelles lignes de fracture dans le débat économique, entre la gauche et la droite, mais aussi à l'intérieur de chacun des deux camps. Or tel semble bien être le cas : les réponses que nous avons reçues mettent en évidence que les termes de la controverse autour des services publics évoluent, eux aussi, à grande vitesse.

Virginie Malingre
et Laurent Mauduit



LAURENT FABIUS
ministre de l'économie
et des finances

1 Le programme de 1993 faisait des privatisations une fin en soi. De 1993 à 1997, il a conduit à certaines opérations purement financières, s'appuyant sur de pseudo-« noyaux durs » qui, en réalité, se sont dispersés au premier vent. Résultat, notamment dans le secteur financier : quasiment aucune des entreprises concernées n'a été un pôle de regroupement. Certaines ont perdu leur indépendance ou, même, ont disparu. D'autres se sont engagées dans des bagarres boursières plutôt hasardeuses. Pour notre part, nous avons cherché à engager de vraies restructurations industrielles. Nos entreprises sont désormais, je crois, sorties des turbulences, elles ont un actionna-

Laurent Fabius : « L'objectif de l'Etat n'est pas de détenir à tout prix,

riat stable, une stratégie claire et des partenariats solides. Nous allons poursuivre ce chemin.

C'en est fini de l'action industrielle à l'ancienne, fondée exclusivement sur l'interventionnisme ou les subventions. C'est une véritable stratégie industrielle que nous entendons mener. Avec une dimension transversale : notre politique économique de l'emploi. Et un mot d'ordre : anticiper le monde de demain, faire mouvement, regrouper les forces et les talents de nos entreprises et les doter d'une stratégie conquérante. Nous devons favoriser l'émergence et le développement d'entreprises à vocation européenne mondiale, dont les centres de gravité seront, si possible, situés

en France. Cet ancrage participe, en effet, à l'expansion de la croissance, à la diffusion de l'innovation et à la création d'emplois. Des entreprises françaises fortes pour développer une Europe forte : c'est la logique des opérations que nous avons menées, aussi bien dans le nucléaire, l'aéronautique que pour les télécommunications ou le secteur financier.

2 L'expérience britannique a cumulé deux évolutions, la privatisation et la dérégulation. On me dit qu'il existe aujourd'hui, au Royaume-Uni, un mouvement en faveur de la renationalisation de certains services publics, compte tenu de certains excès. Notre appro-

che est différente. Nous sommes attachés au service public, au nom de l'égalité et de la cohésion sociale, mais la défense du service public n'est pas pour autant synonyme de statu quo, qui peut signifier souvent déclin. Le secteur public doit être un atout, placé au cœur de la modernisation.

3 Dans un avenir prévisible, je ne vois pas d'évolution aussi catégorique et générale. Pour autant, l'objectif de l'Etat n'est pas de détenir à tout prix mais d'accompagner, de stimuler, de permettre. Il doit se comporter comme un actionnaire actif qui favorise le développement stratégique des entreprises dont il est au capital. Les exemples de

Renault ou, plus récemment, de Thomson Multimédia, montrent que l'actionnariat public peut offrir à des entreprises la stabilité nécessaire à la mise en œuvre de stratégies industrielles audacieuses et payantes à long terme.

4 Ces entreprises jouent un rôle majeur dans notre économie. En apportant un service accessible à tous, elles sont au cœur du lien social et culturel. Par leur niveau de performance technique et la qualité de leurs prestations, elles participent à notre compétitivité. Par leurs investissements, elles nourrissent notre tissu industriel et nos emplois, ainsi que l'équilibre du territoire.

1 LA NOTION DE PROGRAMME de privatisations est révélatrice d'une finalité réduite à la vente du patrimoine public. Cette approche fait l'impasse sur les enjeux industriels et technologiques à long terme. Il convient d'établir des orientations stratégiques d'engagement ou de désengagement de l'Etat en fonction des intérêts nationaux et européens. Car les entreprises, pour relever ces défis, ont besoin, sur la durée, de l'appui déterminé de la puissance publique.

2 LA GRANDE-BRETAGNE en privatisant les « utilities » est allée par dogmatisme sur un terrain inconnu que les utilisateurs ont payé par une dégradation dramatique de la qualité du service. Une telle approche n'est concevable que lorsque l'évolution technologique bouleverse la nature d'un service. Si c'est le cas, par exemple, du téléphone, ce ne l'est ni du rail ni de la distribution d'eau ou d'énergie. Les privatisations ouvrent aussi le champ à de fortes discriminations entre utilisateurs, comme le montrent aujourd'hui les projets européens de privatisation de la distribution d'électricité : les grandes entreprises paient moins, au détriment des PME et des ménages. L'intervention publique doit être envisagée pour prévenir les excès. Les abus de France Télécom, qui utilise à des fins monopolistiques sa position dominante de service public, indiquent que les conditions d'une réelle concurrence ne sont pas réunies.

3 CES PRIVATISATIONS ne devraient être poursuivies que si la pérennité du potentiel productif peut être assurée face aux concurrents mondiaux. Ce n'est pas, aujourd'hui, toujours le cas. La démarche ne peut être que progressive. Que l'on pense à Thomson Multimédia, valorisé à 80 milliards de francs, et que gouvernement Juppé voulait brader pour 1 franc à un groupe coréen qui a, depuis, fait faillite.

4 EN FRANCE le service public se confond souvent avec l'existence de puissants opérateurs publics dont il faut assurer, dans un contexte nouveau, la pérennité. C'est le cas de La Poste. La privatisation de la SNCF n'aurait pas de sens. EDF et GDF assument une fonction essentielle pour l'intérêt national, comme l'a montré la résistance, grâce au nucléaire, de l'économie française au récent choc pétrolier. Les agents d'EDF, lors des tempêtes de décembre 1999, ont fait preuve d'une conscience professionnelle qui contraste avec le comportement des pétroliers lors du naufrage de l'*Erika*. Enfin, France Télévision a un rôle considérable à jouer dans un monde marqué par les nouvelles technologies de communication.

5 LE SERVICE PUBLIC a toujours à voir avec l'égalité. La mutation technologique est un énorme défi pour les services publics « traditionnels ». Notre capacité d'innovation, notre compétitivité en dépendront. La révolution de l'électronique affecte tous les domaines scientifiques et productifs : les infrastructures publiques de recherche sont en première ligne des défis à relever.



FRANÇOIS HOLLANDE
Premier secrétaire
du Parti socialiste

1 LE PROGRAMME de privatisation de juillet 1993 visait à réduire la sphère publique pour élargir l'influence des marchés et à diminuer les déficits. Telle n'est pas la conception des socialistes. L'ouverture du capital d'une entreprise publique située dans le secteur concurrentiel n'a de sens que si elle s'inscrit dans une logique industrielle ou dans une stratégie d'alliance à l'échelle européenne. Il ne peut donc y avoir de programme défini a priori et qui aboutirait à démanteler le secteur public pour de simples considérations financières.

2 L'EXPÉRIENCE britannique débouche sur un triple fiasco : elle ne s'est pas traduite par d'évidents gains de productivité – c'est notamment vrai pour les télécommunications ; pour les consommateurs, le démantèlement des transports publics a dégradé la qualité du service et sa sécurité ; sur le plan de l'aménagement du territoire, cette politique a accru les inégalités. Mais, dans notre pays aussi, des leçons doivent être tirées. C'est le cas de la banque, aujourd'hui livrée aux seuls intérêts privés, sauf la Caisse des dépôts. C'est surtout le cas de l'eau, qui a donné lieu à de nombreux abus. Sans aller jusqu'à préconiser une nationalisation, une régulation supplémentaire apparaît nécessaire pour assurer une meilleure protection du consommateur et un contrôle plus strict des prestations des distributeurs. Enfin, des mécanismes de péréquation devraient être introduits pour favoriser l'égal accès à cette ressource rare.

3 L'ÉTAT ne peut poursuivre à travers ses participations une simple stratégie patrimoniale, qui viserait à valoriser des titres. Il doit jouer son rôle d'actionnaire en impulsant des priorités, en fixant un horizon de moyen terme, en étant exemplaire au plan social. Mieux vaut sortir que dormir. Et si des cessions de capital doivent intervenir, leur produit doit être réservé au financement des retraites.

4 LES ENTREPRISES qui assurement la gestion des grands services publics (SNCF, EDF, France Télévision) doivent rester la propriété de la seule puissance publique. Pour GDF, une ouverture du capital n'est acceptable que si elle permet un rapprochement effectif avec EDF. Quant à La Poste, la logique de péréquation et d'égalité territoriale exclut toute ouverture de capital.

5 L'ÉMERGENCE des nouvelles technologies exige des progrès dans la régulation publique afin d'assurer la couverture de l'ensemble du territoire, notamment pour le haut débit ; le tarif d'entrée le plus bas pour les consommateurs ; le respect des règles de concurrence pour éviter toute position dominante ; la définition d'un service de base accessible partout et à tous. De même faut-il réfléchir à de nouvelles formes d'entreprises publiques, celles qui pourraient, par exemple, figurer sur le Net pour fournir des informations et des services d'intérêt général. Et à de nouvelles formes de service public garantissant notamment le droit à activités bancaires ou aux sources de la connaissance et de la culture.



HENRI EMMANUELLI
Président de la commission
des finances de l'Assemblée

1 NON.

2 LES BIENFAITS annoncés par les partisans de la privatisation n'ont pas été au rendez-vous. Les vagues de privatisation initiées par la droite ont eu pour principal résultat de faire passer les entreprises françaises sous le contrôle des fonds de pension anglo-saxons, dont on dénonce aujourd'hui le poids démesuré. Et là où on attendait concurrence, élimination des rentes, dynamisme des entreprises, l'exemple de l'industrie pétrolière montre que l'on a assisté à une reconcentration, à des pratiques monopolistiques aux dépens du consommateur et pour le plus grand profit des actionnaires. Dans le secteur de l'eau, le poids des entreprises privées est devenu considérable, et le prix de l'eau est plus élevé lorsque celles-ci en ont la gestion. Il faut créer un véritable service public de l'eau et évincer au fur et à mesure du renouvellement des concessions les opérateurs privés. La Grande-Bretagne ne peut être comparée à la France. Les entreprises publiques étaient bien moins performantes que leurs homologues françaises. La privatisation, associée à la répression syndicale initiée par M^{me} Thatcher, a accéléré leur déclin, aboutissant au délabrement des infrastructures des transports, des hôpitaux, etc.

3 IL NE S'AGIT PAS d'avoir, sur ce thème comme sur d'autres, une position idéologique figée a priori, selon laquelle l'horizon de la gauche serait borné par le seul poids de l'Histoire. Pour chaque cas, il faut examiner le rôle que peut avoir l'Etat dans la conduite de l'entreprise, dans la construction d'une stratégie industrielle, dans le développement de missions d'intérêt général.

4 CES ENTREPRISES constituent toutes des réussites industrielles qui ont été au cœur du développement économique et social français. Elles ont joué un rôle majeur dans le maintien d'une évolution relativement équilibrée de nos territoires, à l'inverse de ce qu'on peut observer en Italie, en Espagne ou même en Allemagne. Leur privatisation contribuerait à renforcer la dynamique inégalitaire du capitalisme en termes social et spatial. Cela ne signifie pas qu'elles ne puissent pas nouer des partenariats industriels afin de garantir leur développement. En ce qui concerne France Télévision, si l'on peut discuter son périmètre, elle me semble avoir vocation à demeurer sous contrôle unique de l'Etat.

5 LA VOLONTÉ de développer le service public a, depuis deux siècles, été le symbole de la solidarité, mais aussi de l'impartialité de l'Etat dans une égale considération envers tous les citoyens. L'arrivée des nouvelles technologies porte en germe les inégalités de demain dans l'accès à la culture, à l'emploi et plus généralement à l'ensemble de la vie sociale. Il y a donc besoin d'un nouveau service public qui garantisse l'accès de tous les citoyens à l'Internet haut débit et soutienne la création de sites publics. Compte tenu de l'économie propre à ces secteurs, des formes originales de propriété doivent être inventées. Service public ne signifie pas systématiquement propriété publique à 100 %.



NICOLAS SARKOZY
Ancien secrétaire général
du RPR

1 LES ENTREPRISES privatisées depuis juillet 1993 sont aujourd'hui plus florissantes. Je me réjouis qu'abandonnant toutes ses préventions, la gauche ait privatisé le GAN, le CIC, Thomson-CSF... Pour la suite, les entreprises dont l'Etat garde une part importante du capital, comme Air France, France Télécom ou Renault, doivent être rendues au secteur privé afin de pouvoir se développer sans entrave statutaire. Pour les entreprises aujourd'hui encore publiques à 100 %, la notion de programme collectif n'est pas adaptée à la situation. Je préfère qu'il soit procédé à un examen au cas par cas.

2 DES RENATIONALISATIONS ? Certainement non. Personne ne songerait à contester les progrès des entreprises privatisées. Quant aux remunicipalisations, soyons prudents et gardons-nous de porter un jugement global sur des situations souvent spécifiques d'une municipalité à l'autre. En Grande-Bretagne, certaines privatisations ont parfaitement fonctionné. D'autres ont connu des difficultés comme celle des chemins de fer en 1994. Ce n'est pas la privatisation qui a rendu archaïque le réseau ferré britannique mais l'état accablant dans lequel il se trouvait avant ladite privatisation ! Au moment du passage au secteur privé, des engagements d'investissements auraient dû être négociés.

3 OUI, car la participation majoritaire de l'Etat est une gêne pour le développement de l'entreprise et la négociation d'alliances stratégiques. France Télécom, qui doit investir 50 milliards de francs par an pour se développer, doit pouvoir augmenter son capital, et, sortir au plus vite du giron de l'Etat.

4 LA PRIVATISATION de France 2 est inscrite dans les faits. Ses programmes ne se distinguent en rien du privé ! Et il y a trop de chaînes publiques qui n'ont pas les moyens de leur développement. Enfin, le marché publicitaire peut supporter une chaîne privée de plus. Quant à EDF, GDF et La Poste, l'ouverture progressive de leur capital est une nécessité dans l'Europe qui ouvre des monopoles à la concurrence. La comparaison avec la poste allemande, qui dispose de 150 milliards de francs pour assurer son développement, est devenue cruelle pour nous. Là où elle investit 45 milliards de francs en trois ans pour acheter des entreprises européennes et américaines de fret, de colis express... La Poste française investit 5 milliards de francs. La situation de la SNCF, lourdement endettée, et ses missions spécifiques, notamment l'aménagement du territoire, nous amènent à plus de prudence, en nous souvenant que le transport international de marchandises sera ouvert à la concurrence dès 2003.

5 LES NOUVELLES technologies font apparaître de nouveaux problèmes, tels que la protection de la vie privée ou de la propriété intellectuelle. Il appartient à l'Etat d'édicter des règles protectrices. Faut-il créer de nouveaux services publics ? Je crois que dans ce domaine le droit positif sera beaucoup plus protecteur qu'un établissement public, ou qu'une agence, parce que le droit seul saura s'adapter à des évolutions constantes.



ALAIN MADELIN
Président de Démocratie
libérale

1 OUI, il faut aller plus loin. D'abord parce qu'il n'y a plus aucune raison que l'Etat reste actionnaire, parfois encore à 100 %, d'entreprises du secteur concurrentiel. Il a suffisamment démontré qu'il était un actionnaire particulièrement calamiteux. Ensuite, parce que nous avons enfin compris, grâce à l'Europe, qu'il n'était pas nécessaire d'être propriétaire d'une entreprise pour qu'elle joue un rôle de service public.

2 LA RÉGULATION et la réglementation sont de bonnes alternatives à la nationalisation ou à la municipalisation. Je veux recentrer l'Etat sur son cœur de métier, comme le font les entreprises privées, et laisser à d'autres, dans le cadre du cahier des charges, ce qu'ils savent mieux faire. La question sur la Grande-Bretagne est révélatrice d'un faux débat, qui fait de la propriété privée des chemins de fer le responsable des accidents, en oubliant qu'il y avait des accidents avant, et qu'il n'y aurait pas eu de chemin de fer sans investissements privés.

3 UNE FOIS leur capital ouvert, ces entreprises se comportent comme les autres et l'Etat est un actionnaire passif. Elles ont le beurre et l'argent du beurre, l'accès aux marchés de capitaux et la garantie de l'Etat. France Télécom a pu ainsi acheter Orange, engageant pour plusieurs centaines de milliards de francs la signature de l'Etat. Pourquoi faudrait-il privatiser à hauteur de 44 % plutôt que 56 % ? Le taux de privatisation de Renault ou de France Télécom ne doit pas relever d'une discussion de marchands de tapis entre le PCF et les courants du PS.

4 LA CONFUSION entre service public et entreprise appartenant à l'Etat est très récente. Même avec des missions de services publics, ces entreprises peuvent fonctionner avec des capitaux privés. Partout les postes, les chemins de fer, l'électricité, le gaz sont privatisés ou vont l'être. Pour les entreprises à statut, il faut intéresser les personnels à la privatisation afin de racheter leurs droits acquis – notamment à la retraite. Je proposerai la création d'un fonds de pension pour garantir la capitalisation des droits des agents d'EDF et de GDF qui recevra en dotation la moitié du capital de ces deux entreprises privatisées, soit 250 milliards de francs. L'ouverture du capital de La Poste, ou d'activités postales, lui permettrait de se développer. La poste allemande a investi depuis trois ans dix fois plus que la poste française. Elle est préparée à l'ouverture des frontières et pas la poste française. Certains services rendus, même non rentables, doivent continuer à perdurer. Mais cela tient davantage de l'aménagement du territoire que du maintien stratégique d'un monopole d'Etat. Les régions sont alors les mieux placées pour organiser ces services sans remettre en cause le grand mouvement de dérégulation.

5 LE BESOIN de service public apparaît ou disparaît selon l'évolution de la société. Les nouvelles technologies de l'information dessinent un nouveau visage pour nos services publics. Plutôt que de se crisper sur des conservatismes, j'aimerais les voir s'adapter à ces fantastiques mutations.



DENIS KESSLER
Secrétaire général
du Medef

1-3 CE PROGRAMME a permis à la France de tourner la page de sa longue histoire d'un capitalisme administré et d'une économie mixte. C'est bon pour les entreprises privatisées qui peuvent, dans les mêmes conditions de marché que leurs concurrentes, lever des capitaux, nouer des alliances et s'adapter aux progrès technologiques. C'est bon pour les finances publiques : 340 milliards de francs de cessions d'actifs ont été réalisés (dont 240 milliards depuis 1997). Il faut achever aussi vite que possible le désengagement total de l'Etat des activités productives où il détient encore la majorité du capital (Renault, Air France, France Télécom). Il faut également engager ce processus dans les secteurs encore à monopole d'Etat.

2 CE SERAIT aller à contre-courant de l'histoire économique que de vouloir inverser le mouvement des privatisations, ou même de l'arrêter. Pour ce qui relève du secteur concurrentiel, c'est l'évidence. Pour les monopoles d'Etat ou les services publics, la privatisation peut s'accompagner d'un cahier des charges dans le cadre d'une délégation de service public. Libéraliser ou privatiser, ce n'est pas éliminer les préoccupations de service public et les réglementations justifiées par des exigences de sécurité, de protection de l'environnement ou d'aménagement du territoire. Quant aux privatisations britanniques, elles ont fortement contribué à la modernisation de l'économie. Isolier l'exemple des chemins de fer, dont les défaillances sont largement dues à leur gestion publique passée, n'a donc que peu de pertinence.

4 LE MARCHÉ UNIQUE, l'évolution technologique, la croissance externe imposent une autre organisation de ces entreprises, sans remettre en cause leur mission de service public. Le refus d'ouvrir le capital d'EDF et de GDF, la réticence de la France à transposer dans son droit les directives européennes de libéralisation des marchés électrique et gazier sont de mauvaises décisions. Le développement de GDF suppose l'ouverture et l'augmentation de son capital, pour qu'il atteigne la taille critique mondiale. Il est aussi urgent d'adapter l'organisation de la SNCF aux directives européennes de libéralisation du fret ferroviaire. De même taille que La Poste française il y a quatre ans, la Deutsche Post privatisée pèse aujourd'hui quatre fois plus en chiffre d'affaires, investit neuf fois plus en croissance externe, autofinance la retraite de ses anciens agents, et continue à remplir ses obligations de service public.

5 LES NOUVELLES technologies de la communication sonnent le glas du service public « à l'ancienne ». Au moment où Internet bouleverse toutes les sphères de l'économie et de la société, la puissance publique doit intervenir non comme opérateur, mais comme accompagnateur et incitateur. Les nouvelles technologies permettront à l'Etat d'agir de façon ciblée, individualisée, particulière, en lieu et place d'une intervention large, universelle et indifférenciée. L'Etat rentrera enfin dans l'ère des microsolutions : trouver une solution à chaque problème.



BERNARD THIBAUT
Secrétaire général
de la CGT

1 À QUEL TITRE le service public serait-il à l'avenir condamné à la privatisation si ce n'est au nom du dogme selon lequel la gestion privée serait plus dynamique et moins dispendieuse que la gestion publique ? Tout cela est contestable, le secteur de l'eau pouvant être utilisé comme cas d'école. Les mouvements de concentration et de restructuration qui ont motivé ou accompagné ce programme de privatisations ont eu des coûts sociaux très lourds, certains groupes privatisés ayant privilégié des critères de rentabilité financière de court terme. D'autres politiques publiques auraient pu et doivent être mises en œuvre, afin de maintenir la cohésion du tissu économique de l'appareil de production et d'assurer l'efficacité des politiques sociales.

2 DU POINT de vue industriel ou social, ce serait souhaitable dans certains secteurs décisifs... l'eau par exemple ! C'est difficilement praticable ne serait-ce qu'en raison des coûts d'une telle opération. Il faut sans doute imaginer des formes nouvelles de maîtrise publique (prises de participation, mise en œuvre d'obligations de service public et de procédures rigoureuses et démocratiques d'évaluation, de régulation et de contrôle...). Une grande partie des services publics britanniques était vieillissante du fait du désengagement massif de l'Etat depuis des décennies. Privatiser était la solution de facilité. Ce choix n'a pas résolu les problèmes. Le capital privé cherche avant tout la rentabilité au détriment des investissements, de la sécurité et du service aux usagers. D'où les accidents, la cherté, les carences.

3 CERTAINS CHOIX stratégiques, comme ceux de Renault par exemple, demandent de disposer d'une forte indépendance financière, et l'adossage à l'Etat actionnaire en est alors un garant précieux. Quelle justification aurait-on pour un nouveau désengagement de l'Etat ? La collectivité a plus à gagner en influençant la gestion de ces entreprises, notamment en raison de leur rôle dans l'emploi, l'innovation et l'aménagement du territoire, qu'en récupérant quelques dizaines de milliards de francs par des cessions d'actifs.

4 VOILÀ des activités gérées par des entreprises publiques où le personnel dispose d'un véritable statut et qui, en terme d'image, sont devenues des références mondialement connues. Il est hors de question de les sacrifier en se soumettant aux contraintes d'une « libre » (?) concurrence imposée (!) au plan européen, alors que, même si elles ont évidemment des marges de progrès, les citoyens sont globalement satisfaits de leurs prestations.

5 LE DÉFI politique essentiel qu'il faut relever est celui du sens à donner à la révolution informationnelle. Le mouvement de concentration des opérateurs de communication et des producteurs d'images montre que certains sont décidés à en orienter les développements pour en capter les profits, quitte à en stériliser au besoin les potentialités émancipatrices. L'accès de tous à un certain nombre de services, comme l'éducation, la santé, mais aussi la communication ou l'information, doit être garanti.

mais d'accompagner, de stimuler, de permettre »

Elles doivent demain pouvoir poursuivre une stratégie ambitieuse et adaptée à l'environnement dans lequel elles évolueront. Faut-il leur permettre de diversifier leurs financements et de nouer des alliances ? Selon moi, une entreprise investie de missions de service public peut, sans tabou, nouer des partenariats industriels qui se traduisent par une alliance capitaliste. C'est dans ce cadre qu'avec pour objectif un projet industriel et social ambitieux nous devons être ouverts pour faire évoluer le moment venu le statut de GDF.

5 Vous posez notamment la question de l'accès de tous aux innovations technologiques,

qui vont structurer notre développement comme l'ont fait dans le passé le téléphone, l'électricité ou le courrier. L'enjeu est important pour Internet, l'UMTS ou le numérique hertzien. L'Etat doit veiller à ce que ces vecteurs de développement et de culture soient mis à la portée de chacun dans des conditions équitables. Il peut le faire avec ses moyens propres ou avec des opérateurs qu'il contrôle, comme le montre l'installation de 500 points d'accès Internet (Cyberbases) dans des quartiers et communes en difficulté. Il peut également le faire par la régulation, en veillant à ce que les opérateurs qui déploient les nouvelles tech-

nologies prennent en compte cet objectif, comme c'est le cas pour l'UMTS. Cette régulation améliorée devrait également jouer, par exemple, pour l'eau.

Plus généralement, vous avez compris que ma ligne d'action, ce sont les « trois S » : stratégie, souplesse, succès. Au lieu d'agir par à-coups et dans le désordre, la bonne perspective se situe pour moi à moyen terme et dans la cohérence. Evitons le dogmatisme et préférons la souplesse. Le juge de paix, qui repose sur l'implication de tout le personnel, c'est le succès à la fois économique, social et environnemental : voilà mon objectif et mon critère de jugement.

Un mouvement amplifié à partir de 1993

● **Les quinze pays de l'Union européenne** ont, depuis 1984, réalisé 438,2 milliards de dollars de privatisations, selon l'OCDE. Soit 376 milliards d'euros, ou 2 471 milliards de francs. A partir de 1993, ce mouvement s'est considérablement amplifié. Toujours selon l'OCDE, les privatisations des Quinze européens ont représenté, en dollars, 10,1 milliards en 1984, 2,7 en 1985 ; 9,6 en 1986 ; 30,4 en 1987 ; 7 en 1988 ; 14,8 en 1989 ; 15,7 en 1990 ; 24,1 en 1991 ; 4,2 en 1992 ; 29,6 en 1993 ; 24,9 en 1994 ; 32,8 en 1995 ; 44,6 en 1996 ; 67,7 en 1997 ; 58,5 en 1998 ; 61,5 en 1999.

● **Aucun pays en Europe** ne semble avoir échappé au

mouvement. Margaret Thatcher, au pouvoir en Grande-Bretagne à partir de 1979, en a été le précurseur. De British Rail à British Airways, tous les grands groupes publics ont quitté le giron de l'Etat. La poste (Post Office) ou le métro (London Transport) font figure d'exception. En Allemagne, le mouvement a été plus progressif. La récente ouverture du capital de la poste (Deutsche Post) a suivi les mises sur le marché de Lufthansa ou encore de Deutsche Telekom. L'Italie n'est pas non plus en reste, avec le retrait partiel ou total de l'Etat du capital des principaux instituts publics, comme le holding industriel IRI, les assurances INA, le géant des

hydrocarbures ENI et celui de l'électricité ENEL.

● **En France**, après une première vague de privatisations lancée en 1986, le désengagement de l'Etat s'est encore accéléré après 1993. Jusqu'en 1997, Edouard Balladur puis Alain Juppé ont vendu pour 140 milliards de francs d'actifs de l'Etat. Depuis 1997, le mouvement s'est amplifié : le gouvernement de Lionel Jospin a, pour sa part, privatisé pour quelque 240 milliards, dont 46 % de France Télécom, qui devait pourtant rester publique. Au total, depuis 1993, 1 100 entreprises, dont les filiales, ont quitté le giron de l'Etat. Sur les 1 800 premières entreprises industrielles, la part du chiffre d'affaires réalisés par des entreprises publiques est passée de 40 % en 1991 à 20 % en 1999.

SANTÉ PUBLIQUE Une élève du lycée Jules-Ferry, à Paris, a été hospitalisée pour une tuberculose pulmonaire qui avait été diagnostiquée lors d'une visite médicale voici

deux ans. Entre-temps, aucun service de santé n'avait vérifié qu'elle était bien prise en charge. ● UNE ALERTE sanitaire a été lancée afin d'identifier les personnes ayant été

en contact avec cette élève. ● LE FONCTIONNEMENT du dispositif de prévention de la tuberculose est en cause. ● LES MISSIONS de la médecine scolaire, qui vont de la

détection des maladies contagieuses au suivi psycho-social, contrastent avec la faiblesse de ses moyens. ● LA TUBERCULOSE n'est pas éradiquée en France, où un

quart des cas sont diagnostiqués chez des étrangers. ● BERNARD MORIAU, de Médecins du monde, témoigne du lien entre certaines pathologies et la précarité.

Une alerte à la tuberculose est déclenchée dans un lycée parisien

Début décembre, une élève de terminale du lycée Jules-Ferry a été hospitalisée pour une tuberculose pulmonaire à un stade avancé. Deux ans auparavant, un médecin avait diagnostiqué la maladie mais aucun service sanitaire ne s'était assuré de sa prise en charge

HOSPITALISÉE depuis le début du mois de décembre dans l'un des services de médecine interne de l'hôpital Cochin de Paris, une adolescente âgée de dix-huit ans, élève du lycée Jules-Ferry (9^e arrondissement), souffre d'une forme évoluée de tuberculose pulmonaire qui a nécessité le lancement d'une alerte sanitaire afin d'identifier les personnes de son entourage qui pourraient aujourd'hui être infectées par le bacille tuberculeux. Les risques de contagion sont ici à priori d'autant plus élevés que le diagnostic n'a été porté que près de deux ans après que les services de santé eurent mis en évidence une possibilité d'infection qui fut ensuite confirmée sans qu'aucun traitement antituberculeux n'ait, par la suite, été entrepris.

La jeune fille, d'origine vietnamienne, est élève de terminale S du lycée Jules-Ferry. C'est dans cet établissement que les services sanitaires ont, en janvier 1999, observé chez elle une réaction positive à un test – une intradermoréaction à la tuberculine – de nature à suspecter l'existence d'une infection tuberculeuse à un stade asymptomatique. La règle veut que, dans cette situation, on pratique, entre autres examens médicaux, des

clichés radiographiques pulmonaires afin de confirmer ou d'infirmer l'hypothèse diagnostique. Ces clichés ont été pratiqués en avril 1999 et ont permis de conclure à l'existence de lésions pulmonaires caractéristiques de la maladie tuberculeuse. Or, en dépit de cette situation, aucun traitement spécifique n'a été entrepris et, alors que l'élève était potentiellement contagieuse pour son entourage, aucune mesure de prévention et d'information n'a été prise.

« UNE FAILLE DANS LE SYSTÈME »

C'est l'aggravation de l'état de santé de la jeune malade, conséquence de l'évolution de ses lésions pulmonaires, qui a conduit à son hospitalisation début décembre à l'hôpital Cochin. « Cette jeune fille crachait du sang et au vu notamment des clichés radiographiques que la famille nous avait fournis, nous avons pu rapidement confirmer le diagnostic », a expliqué au Monde le professeur Boyan Christophorov, chef du service de médecine interne et responsable de la consultation « précarité et accueil des démunis » de cet établissement hospitalier. Notre jeune patiente va bien maintenant et devrait pouvoir sortir dans une semaine en poursuivant son traite-

ment. » Pour le professeur Christophorov, il y a clairement eu dans ce dossier « une faille dans le système de santé scolaire ». C'est ce spécialiste hospitalier qui, une fois le diagnostic confirmé et compte tenu du caractère nettement contagieux de la

Boursault. Pour autant, la campagne de tests a bien été organisée dans l'établissement, la médecine scolaire en assurant la logistique. On ajoute qu'au vu du résultat de l'intradermoréaction à la tuberculine, des clichés radiographiques pulmonaires ont effecti-

Soins sous contrainte au Canada

A Montréal, début décembre, un jeune immigrant péruvien infecté par le bacille tuberculeux, et qui risquait de passer plusieurs mois en prison pour se faire soigner sous la contrainte, a finalement accepté de prendre ses médicaments sous strict contrôle médical. Victor-Miguel Sebastian-Rosales, vingt-six ans, qui souhaitait obtenir le statut de résident permanent, avait été déclaré tuberculeux en juillet 1999 mais refusait depuis cette date de se soigner de manière suivie, en dépit des pressions médicales. Les autorités sanitaires, arguant de la loi canadienne, qui fait obligation à un tuberculeux de se soigner, avaient demandé à un tribunal de Montréal de condamner le malade à huit mois de prison, le temps d'un traitement complet. Aux termes d'un accord intervenu avec la direction de la santé, M. Sebastian-Rosales devra se rendre cinq fois par semaine durant six mois dans un centre médical pour y recevoir ses médicaments. La moindre contravention à l'accord entraînera un emprisonnement.

jeune patiente, a contacté le médecin scolaire responsable du lycée Jules-Ferry.

Auprès de l'académie de Paris, on tient à préciser que le dépistage n'a pas été réalisé par les services de la médecine scolaire mais par les services de santé départementaux, en l'espèce le centre

vement été prescrits à la jeune fille. La famille, vietnamienne et ne maîtrisant pas bien la langue française, n'aurait pas compris la nécessité de faire pratiquer ces examens rapidement, ce qui explique que la jeune fille n'aurait passé la radio qu'en avril 1999, dans un cabinet privé

de radiologie. « Personne n'a obtenu les résultats de cette radiographie », a affirmé au Monde, mercredi 27 décembre, Pascal Jardin, directeur de l'académie de Paris.

L'élève avait été vaccinée par le BCG et son carnet de santé était correctement rempli. Les élèves de sa classe ont été prévenus oralement de la maladie de leur camarade par leur professeur principal dès son hospitalisation. Les parents ont été prévenus par courrier le 22 décembre de la mise en œuvre d'un dépistage dans l'établissement, le 9 janvier, au lendemain des vacances scolaires. A titre préventif, un dépistage systématique de toutes les personnes ayant été en contact étroit avec l'élève sera organisé début janvier. Une permanence téléphonique vient d'être mise en place à l'académie de Paris (01-44-62-47-33 ou 01-44-62-47-39 ainsi que, sur répondeur, au 01-44-62-47-32.)

CIRCULERA DE L'INFORMATION

Il restera aux autorités scolaires et sanitaires à tirer les leçons de ce qui, en l'état actuel des données disponibles, apparaît comme un dysfonctionnement majeur dans la circulation de l'information entre les professionnels de santé. Comment com-

prendre, notamment, que les services départementaux de santé, en lien avec la médecine scolaire, n'aient pas cherché à faire le suivi d'un dossier qu'ils avaient ouvert ni que le spécialiste de radiologie n'ait jugé nécessaire d'obtenir que sa patiente soit correctement prise en charge ? Cette situation est d'autant moins compréhensible qu'existe en France un dispositif très précis d'organisation de la lutte antituberculeuse. Ce dispositif a été actualisé par une circulaire datée du 4 mai 1995 et signée par Jean-François Girard, alors directeur général de la santé.

« Pour éviter la contamination d'autres sujets, il est indispensable de dépister le plus précocement possible les personnes ayant été en contact avec un tuberculeux, peut-on lire dans cette circulaire. Tout cas de tuberculose doit donc faire l'objet d'une investigation soignée dans l'entourage [...] En collectivité, le médecin du service de lutte antituberculeuse gère l'enquête en lien avec le médecin de l'établissement, le médecin de santé scolaire, de PMI ou du travail, selon les cas. » En l'espèce, l'enquête débutera avec deux ans de retard.

Stéphanie Le Bars et Jean-Yves Nau

La médecine scolaire, de larges missions mais peu de moyens

L'ENQUÊTE ouverte par le rectorat de Paris auprès de l'ensemble des acteurs concernés par le cas de tuberculose détecté chez l'élève de terminale du lycée Jules-Ferry (9^e arrondissement) devra déterminer « où l'information s'est perdue » et « qui aurait pu et dû faire quoi ». Les réponses sont attendues dans le courant du mois de janvier. L'académie de Paris a d'ores et déjà précisé que le dépistage de la maladie en janvier 1999, alors que l'élève était en classe de seconde, n'avait pas été réalisé par le médecin scolaire mais par les services de santé départementaux (lire ci-dessus).

En lycée, le rôle des médecins scolaires est, de fait, assez réduit. Aucun établissement ne dispose d'un médecin à temps plein. Ces derniers, au nombre de 1 200 (auxquels s'ajoute un millier de vacataires à temps partiel), sont responsables d'un secteur comprenant en moyenne 6 000 à 7 000 élèves répartis dans trois à quatre collèges, les écoles primaires qui en dépendent et un ou deux lycées. Fonctionnaires, ils travaillent 39 heures par semaine. Ils assurent

donc, au mieux, une permanence par semaine dans chaque lycée. « Or, pour être efficace, on ne devrait pas dépasser 5 000 élèves par médecin et, dans les zones difficiles, un médecin serait nécessaire pour 2 500 élèves ; il manque donc un bon millier de médecins », estime Marie-Lucie Gosselin, secrétaire générale du SNMSU, le syndicat des médecins de l'Unsa-Education (ex-FEN).

« NI DIAGNOSTIC NI SOIN »

En outre, dans le système éducatif, aucun examen systématique n'est prévu au-delà de la scolarité obligatoire fixée à seize ans. Au lycée, les soins d'urgence sont donc administrés par les infirmières, et les médecins ne voient en consultation que les élèves suivis pour un handicap particulier, signalés par l'infirmière ou l'équipe éducative, ou ceux, rares, qui sollicitent un rendez-vous. Seules deux visites sont obligatoires au cours de la scolarité : en dernière année de maternelle et à la fin de la classe de troisième, au moment de l'orientation. Il s'agit alors d'un examen clinique, d'un entretien

avec les élèves et, pour les plus petits, avec les parents.

« Lorsque le médecin scolaire a une suspicion de maladie sur un élève, en général il l'adresse à son médecin traitant qui mènera les examens complémentaires », explique M^{me} Gosselin. « Pour notre part, nous ne faisons ni diagnostic ni soin. En cas de maladie, nous sommes chargés des mesures de surveillance des personnes qui ont été en contact avec le malade. Nous nous assurons aussi que, lorsqu'une consultation a été prescrite, les parents s'y sont rendus ; sinon, nous réinterventions auprès d'eux ou nous prévenons les services sociaux. »

Dans le cas de l'élève de Jules-Ferry, traitement et éviction scolaire auraient dû être décidés immédiatement. Selon l'académie de Paris, ni le médecin de l'établissement, ni le médecin conseiller technique présent auprès de l'inspecteur d'académie, dont les médecins scolaires dépendent, n'ont été prévenus. Le médecin du lycée Jules-Ferry n'a été alerté qu'au moment de l'hospitalisation de l'élève au début du mois de décembre.

Alors qu'en 1945, lors de sa création, la médecine scolaire devait prioritairement dépister la tuberculose et la malnutrition, elle s'attache aujourd'hui à la réussite scolaire (détection des troubles du langage dans les petites classes, par exemple) et à l'éducation à la santé.

SUIVI PSYCHO-AFFECTIF

Désormais, les jeunes ont davantage besoin de suivi psycho-affectif ou social, jugent régulièrement les professionnels de santé. Des pathologies telles que l'asthme (qui touche 10 % des élèves) ou des affections respiratoires aiguës non traitées sont néanmoins fréquentes.

Le cas de tuberculose survenu à Paris démontre en tout cas le besoin d'un suivi fin, en dépit des progrès réalisés par le système de santé et dans l'accès aux soins. Même si Pascal Jardin, le directeur de l'académie de Paris, soulignait, mercredi soir, le caractère « exceptionnel » d'une telle affaire.

S. L. B.

Les méthodes de prévention

● **L'intradermoréaction à la tuberculine.** Ce test consiste à injecter un antigène (la tuberculine) afin de mettre en évidence un état dit « d'hypersensibilité retardée ». Si on observe autour du point d'injection une induration supérieure à dix millimètres, des examens complémentaires doivent être menés afin de vérifier la présence ou l'absence de lésions tuberculeuses.

● **Le BCG ou vaccin antituberculeux.** La vaccination est obligatoire dans la première année de la vie. Elle peut être réalisée soit chez le médecin traitant soit dans le cadre de structures départementales (dispensaires antituberculeux, centres de vaccination), en milieu scolaire (après accord des parents) ou dans tout autre lieu de soins, après un contrôle tuberculique. Son efficacité est aujourd'hui contestée.

TROIS QUESTIONS À...

BERNARD MORIAU

1 En tant que médecin responsable de la mission périurbaine de Médecins du monde (MDM) en Seine-et-Marne. Avez-vous observé lors de vos consultations une augmentation des cas de tuberculose ?

Nous n'avons pas de statistiques précises, mais nous savons que l'incidence de cette maladie est plus importante dans les populations précaires. On dénombre 7 000 nouveaux cas de tuberculose chaque année en France, soit un chiffre trois fois plus important que pour les cas de sida. Et la prévalence chez les sans-domicile-fixe est 630 fois supérieure à celle de la population générale. Une étude menée en 1999 dans un foyer d'hébergement auprès de 1 600 personnes par le Centre Edison, spécialisé dans les maladies infectieuses, a ainsi décelé deux nouveaux cas de tuberculose. C'est beaucoup. Il y a seulement quinze ans, les médecins se demandaient s'il fallait poursuivre la vaccination contre la tuberculose.

2 Y a-t-il aujourd'hui en France une résurgence des pathologies liées à la pauvreté ?

On ne peut pas parler de pathologies exclusivement provoquées par la précarité, mais d'une plus grande gravité des maladies infectieuses classiques. Une personne sur dix vient dans les missions de MDM

pour une maladie ORL, soit la même proportion que les malades consultant un généraliste. Le malade précaire attendra avant de se soigner : il ne viendra pas pour une rhino-pharyngite mais pour une bronchite, un eczéma infecté ou une gale généralisée. D'anciennes maladies ont aussi fait leur réapparition chez les pauvres, comme la fièvre des tranchées et le typhus, dans la région de Marseille. Pour ces populations, le problème n'est pas seulement l'accès aux soins, mais leurs conditions de vie : un habitat au chauffage défectueux, une hygiène insuffisante, une nourriture trop riche en féculents, le chômage ou un emploi précaire et harassant... C'est tout un contexte social qui est en cause.

3 Pourquoi les services sociaux ne parviennent-ils pas toujours à détecter ces maladies à temps ?

Le problème des institutions médicales est aujourd'hui d'« aller vers ». Il ne faut plus hésiter à se rendre sur les lieux d'habitat pour voir les populations les plus isolées et démunies. Il s'agit de repérer les conditions sociales dans lesquelles peuvent émerger ces maladies infectieuses et suivre les malades pour qu'ils soient correctement orientés. Pour cela, les différentes institutions qui demeurent juxtaposées doivent travailler ensemble.

Propos recueillis par Sylvia Zappi

En France, un quart des cas sont diagnostiqués chez des étrangers

CONTRAIREMENT à une opinion trop répandue, la tuberculose – qui demeure un problème majeur de santé publique dans le tiers-monde – est bien loin d'être une maladie en voie d'éradication en France où, face à cette menace infectieuse, la vigilance demeure essentielle. On estime en France à 0,03 % le risque annuel de contracter une infection tuberculeuse mais ce pourcentage est en fait très variable selon les groupes de population : la maladie tuberculeuse demeure une pathologie de la pauvreté et les données épidémiologiques font apparaître une grande hétérogénéité.

Selon les données officielles, le nombre des cas diagnostiqués a progressivement décliné jusqu'en 1991 (année où l'on a recensé 8 646 cas, soit 14,9 pour 100 000 habitants) avant d'augmenter en 1992 (9 220 cas, soit 15,9 pour 100 000). Une stabilisation a été observée lors des deux années suivantes, où l'on est demeuré en dessous des 9 500 cas. Puis, en 1995 et 1996, les épidémiologistes ont enregistré une légère décroissance (7 467 cas en 1996, soit 12,8 pour 100 000). A cause de la récente grève du zèle des médecins de santé publique, on ne dispose pas des dernières données actualisées concernant cette maladie à déclaration obligatoire. On souligne

toutefois auprès de l'Institut national de veille sanitaire que les grandes tendances épidémiologiques n'ont guère dû varier depuis 1996.

Les spécialistes estiment d'autre part que l'incidence de la tuberculose en France est quatre fois plus forte chez les personnes d'origine étrangère que chez les Français et que 25 % des cas de tuberculose confirmée sont diagnostiqués chez des étrangers. D'une manière plus générale, cette infection, qui sévit sur un mode endémique dans de nombreux pays du tiers-monde, est aujourd'hui souvent retrouvée dans les pays industrialisés où existe une forte immigration de personnes originaires de régions de haute endémie tuberculeuse. La maladie touche alors plus fréquemment des adultes jeunes et des sujets âgés. Compte tenu du caractère souvent très contagieux des personnes souffrant d'une tuberculose pulmonaire à un stade avancé, les risques peuvent aussi se cumuler dans les groupes réunissant, dans certaines conditions de grande promiscuité, des personnes ayant séjourné dans des pays de forte endémie.

Plusieurs analyses épidémiologiques ont ainsi montré dans plusieurs pays industrialisés (les Etats-Unis, le Japon et la France notamment) que, parallèlement à une

diminution constante de l'incidence dans de nombreuses régions, on observait un phénomène strictement inverse dans quelques zones urbanisées où se cumulaient les mêmes facteurs de risque que ceux des pays en voie de développement : absence de dépistage systématique, très mauvaises conditions socio-économiques, accès restreint ou inexistant au système de distribution des soins et taux élevé d'infection par le virus du sida, dont on sait qu'il facilite dangereusement la dissémination du bacille tuberculeux dans la population.

SOUCHES RÉSISTANTES

Cette situation est particulièrement bien observée en France, où l'incidence a augmenté en Ile-de-France de 33 à 43 pour 100 000 personnes entre 1988 et 1994. L'augmentation a aussi touché le Pas-de-Calais (de 12 à 16 pour 100 000 entre 1990 et 1994) et les départements d'outre-mer (de 11,8 à 15,9 pour 100 000). On observe, à l'inverse, une décroissance marquée dans des régions comme la Picardie (de 15,7 à 8,2) ou l'Aquitaine (de 9,3 à 7,4). En 1994, près de la moitié des cas de tuberculose diagnostiqués en France l'ont ainsi été en Ile-de-France. C'est dans ce contexte que les spécialistes des maladies

infectieuses doivent faire face à un nouveau et inquiétant phénomène, l'émergence croissante de souches de bacilles tuberculeux devenus résistants aux antibiotiques qui, jusqu'ici, étaient efficaces pour, au terme d'un traitement combiné de plusieurs mois, permettre d'obtenir une guérison.

La tuberculose est aujourd'hui devenue une menace sanitaire croissante dans les pays de l'Europe de l'Est et tout particulièrement en Russie, où la déstructuration des systèmes de santé, associée aux difficultés socio-économiques d'une large fraction de la population et à l'émergence de l'épidémie de sida, provoque une véritable flambée épidémique compliquée de l'apparition de nombreuses souches multirésistantes.

Affection de la pauvreté, la maladie tuberculeuse est chaque année responsable de près de 3 millions de morts à travers le monde. De l'avis de tous les spécialistes des maladies infectieuses, la lutte contre ce fléau que l'on avait, tout au long du XX^e siècle, cru en voie d'éradication grâce aux progrès de l'hygiène et de la médecine réclame, plus que jamais, une réponse politique et internationale.

J.-Y. N.

Deux mois de prison ferme pour un père qui avait puni sa fille de onze ans, en la mettant nue, sous la pluie

Yves H. voulait que Stéphanie lui « dise la vérité » au sujet d'une serviette déchirée

C'est pour lui faire passer l'envie de mentir que ce père a enfermé un soir de novembre sa fille de onze ans dans le jardin, nue, sous la pluie. Mercredi

de 27 décembre, les juges ont condamné Yves H. à un an de prison dont deux mois ferme, assorti de deux ans de mise à l'épreuve avec suivi psychologi-

que. Son épouse, la mère de l'enfant, écope de six mois d'emprisonnement avec sursis. Le couple devra verser des dommages et intérêts à la fillette.

VERSAILLES

de notre envoyé spécial

Le 21 novembre au soir, Stéphanie est restée de longues minutes, totalement nue, dans le jardin de la maison familiale à Ablis (Yvelines). Il faisait à peine 7 degrés, le vent soufflait fort et une pluie fine lui glaçait le corps. Stéphanie est une fillette de onze ans contrainte par des parents aux conceptions éducatives d'un autre âge à demeurer dans cet état jusqu'à ce qu'elle accepte de dire la vérité. L'affaire qui avait justifié cette punition était sans importance, « des pécadilles », reconnaît son père : en juin, les parents de Stéphanie avaient retrouvé une serviette déchirée dans le tiroir d'un meuble.

Yves H, le père, contrôleur technique de profession, est un homme de principes qui tient à élever ses enfants dans une certaine rigueur. Il veut savoir qui a osé mettre en

lambeaux cette serviette. Nicolas, le fils de quatorze ans, jure qu'il n'y est pour rien. Stéphanie aussi, mais ses parents ne la croient pas. Cinq mois plus tard, ne supportant plus les mensonges de sa fille, Yves H. décide de la « réprimander », l'obligeant d'abord à se tenir nue dans le garage, les bras en l'air, « pour qu'elle s'habitue au froid », avant de l'envoyer dans le jardin. Meurtrie par la température, Stéphanie tente de revenir dans la maison mais ses explications ne convainquent pas. Elle se réfugie alors dans la niche du chien avant d'aller frapper chez des voisins qui alertent les gendarmes. Depuis, Stéphanie a été placée dans un foyer, son père dort en prison et sa mère est sous contrôle judiciaire.

Mercredi 27 décembre, les deux parents comparaissent devant le tribunal correctionnel de Versailles pour répondre de « délaissement de mineur de quinze ans ». Yves H. reconnaît qu'il est allé trop loin, mais, plaide-t-il, « c'était pas une punition, je voulais seulement qu'elle me dise la vérité ». Isabelle, son épouse, agent du trésor, confirme :

« Si Nicolas avait fait ça, il l'aurait dit, alors que Stéphanie, ça lui est déjà arrivé de mentir, d'inventer ». Et le père d'affirmer qu'il pensait avoir agi pour le bien de l'enfant, qu'elle apprenne à dire la vérité. « Vous vouliez la marquer morale-ment, là c'est sûrement réussi », lâche le président Paul Palpacuer.

« SADISME ÉPOUVANTABLE »

Isabelle H. est une femme effacée, visiblement soumise à son mari. Yves H., lui, est présenté par les psychiatres comme un homme autoritaire, rigide et impulsif. De Stéphanie, il parle peu. En revanche, il évoque les problèmes qu'il a eus lors de la construction de son pavillon, une difficulté urgente de carte grise à régler ou un conflit avec ses voisins pour une histoire de grillage.

Qualifiant de « sadisme épouvantable » le comportement d'Yves H., M^e Edith Valay, avocate du conseil général des Yvelines, administrateur ad hoc de Stéphanie, s'est interrogée sur la place de la fillette « dans cette curieuse famille, où elle est contrainte à faire tous les jours la

vaisselle quand son frère joue au Nintendo ». Pour M^e Francis Szpiner, avocat de la défense, les parents doivent bénéficier d'une relaxe au motif que l'incrimination visée ne correspond pas aux faits.

Le tribunal ne suivra ni l'avocat des parents, ni le procureur, Nathalie Foy, qui avait requis de simples peines de prison avec sursis : huit mois pour le père et quatre mois pour la mère. Requalifiant les faits en « violences volontaires sur mineur de quinze ans par ascendants », les juges ont condamné Yves H. à un an de prison dont deux mois ferme, assorti d'une mise à l'épreuve de deux ans avec suivi psychologique. Il reste en détention. Isabelle H. écope de six mois d'emprisonnement avec sursis. Le couple devra verser 15 000 francs de dommages et intérêts à la fillette pour préjudice moral. « Ces peines ont surtout une valeur symbolique d'avertissement », a expliqué le président avant de souhaiter que se « reconstruise une vie familiale où Stéphanie retrouve sa place ».

Acacio Pereira

L'enquête sur la fusillade de l'autoroute A 9 met en cause un policier

Il aurait tué un collègue par accident

L'EXPERTISE BALISTIQUE est catégorique. Remise mardi 26 décembre au parquet de Nîmes (Gard), elle a formellement établi que le coup de feu qui a tué le brigadier-chef Stéphan Baumont, mercredi 20 décembre au péage de Roquemaure sur l'autoroute A 9, provenait « d'une arme administrative ». En clair, le policier a été tué par l'un de ses collègues, et non par l'un des malfaiteurs qu'il tentait d'interpeller avec une équipe de l'antenne de police judiciaire d'Avignon (Vaucluse), comme l'avait indiqué une première version officielle (*Le Monde* du 22 décembre).

L'analyse des résultats du travail des experts et des témoignages ont permis d'établir précisément le scénario du drame. Pris en filature à Béziers (Hérault) après une transaction de drogue, Robert Fine et Guy Franco avaient été suivis par des enquêteurs du service régional de police judiciaire de Montpellier (Hérault) jusqu'à une entrée de l'autoroute A 9. Ceux-ci étaient alors entrés en contact avec leurs collègues avignonnais pour leur demander d'interpeller les deux fugitifs au péage de Roquemaure.

Lorsque la voiture suspecte, une Peugeot 605, s'était présentée au péage, elle avait été aussitôt entourée par quatre policiers. Selon la version des enquêteurs, Robert Fine, présenté comme « un caïd local » proche de Marc Monge, un parrain des machines à sous abattu en région parisienne en janvier, et son complice auraient d'abord fait signe qu'ils se rendaient, puis auraient ouvert le feu sur les policiers par une portière. Sur ce point précis, une source judiciaire se montre plus circonspecte, faisant état de témoignages contradictoires, des personnes ayant entendu des coups de feu, d'autres non.

Les deux malfaiteurs ont, en tous cas, tenté de s'enfuir. Robert Fine, qui était au volant, a foncé en direction d'un commandant qui lui bar-

rait la route. Au même moment, après avoir ouvert la portière côté conducteur, Stéphan Baumont se jetait à l'intérieur de l'habitacle pour tenter d'arracher les clefs de contact de la voiture, et l'immobiliser. Le policier menacé d'être renversé par la 605 a alors ouvert le feu en direction du conducteur. Il a tiré à quatre reprises. C'est, semble-t-il, la première balle qui a atteint son collègue en plein front. Selon son témoignage, l'officier ne se serait pas rendu compte qu'il avait touché Stéphan Baumont.

La voiture des deux malfaiteurs parvient à se dégager, heurtant un autre véhicule. Projeté sur le capot avant, le commandant fait tampon pendant environ quatre-vingts mètres, puis il est traîné sur près de cent cinquante mètres. Le choc provoque plusieurs blessures aux côtes, et de multiples fractures de la rotule, qui feront craindre un moment l'amputation.

LES MALFAITEURS EN FUITE

En dépit de la mise en œuvre du plan Epervier, pendant cinq jours, dans le Gard et trois départements environnants, les deux fuyards n'ont pas été retrouvés. Les recherches restent actives, d'autant que des traces de sang ont été retrouvées dans la 605 abandonnée par Robert Fine et son complice, quelques kilomètres après le péage de Roquemaure. Des analyses sont en cours pour déterminer si ce sang appartient au policier tué ou à l'un des deux malfaiteurs. Une information judiciaire a été ouverte, mardi 26 décembre, contre Robert Fine pour « coups et blessures mortels, tentative de meurtre sur fonctionnaires de la police nationale dans l'exercice de leurs fonctions, violences avec armes ». Il était déjà visé par un avis de recherche, après une condamnation à quatre ans d'emprisonnement pour trafic de stupéfiants.

Pascal Ceaux

Attaque d'un convoi de transport de fonds : six personnes en garde à vue

SIX PERSONNES ont été interpellées, mercredi 27 décembre, à Paray-Vieille-Poste et Athis-Mons (Essonne), lors d'une vaste opération policière menée à l'aube. Elles sont soupçonnées d'avoir participé, la veille, à l'attaque d'un convoi de transports de fonds à Gentilly (Val-de-Marne) dans lequel environ trente-quatre millions de francs avaient été dérobés, et un convoyeur légèrement blessé (*Le Monde* du 28 décembre).

« Nous avons recueilli des renseignements, et un témoignage recoupé qui nous a amené sur le pavillon de Paray-Vieille-Poste », a indiqué le commissaire divisionnaire Yves Castano, chef de la brigade de répression du banditisme (BRB), pour expliquer cette arrestation-éclair, réussie seize heures après les faits. La BRB travaillait de longue date sur cette équipe d'une dizaine d'hommes appartenant au grand banditisme. Plusieurs de ses membres avaient été récemment interpellés, lors de l'assaut d'un fourgon dans la zone de fret de l'aéroport d'Orly, en janvier 1998 et en octobre de la même année après une attaque à main armée réalisée dans le neuvième arrondissement de Paris, dans un établissement spécialisé dans les pièces anciennes. Deux des auteurs de cette dernière opération avaient été remis en liberté par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris en raison d'erreurs de procédure.

Des mouvements suspects

avaient déjà été repérés autour du pavillon de Paray-Vieille-Poste, qui était connu des enquêteurs. Lors de leur intervention, mercredi, à 6 heures du matin, les policiers de la BRB assistés de leurs collègues de la brigade de recherche et d'intervention, « l'anti-gang », et du service régional de police judiciaire de Versailles (Yvelines), ont surpris cinq hommes endormis dans un préfabriqué situé derrière le pavillon.

ARSENAL D'ARMES

Un arsenal d'armes anglaises, américaines, russes - pistolets, revolvers, fusils mitrailleurs, lance-roquettes, grenades, explosifs - étaient disposés à côté des suspects. Il y avait aussi plusieurs sacs de toile dans lesquels a été retrouvée, en liasse de billets de 500, 200 et 100 francs, la majeure partie des trente-quatre millions volés à Gentilly.

Le sixième homme interpellé à Athis-Mons serait le locataire de ce préfabriqué, et n'aurait pas directement participé à l'attaque du fourgon blindé. Quatre ou cinq membres de l'équipe sont encore recherchés, dont l'homme qui en est considéré comme le chef. Les enquêteurs attendent beaucoup de l'expertise menée sur les armes, espérant qu'elle leur permettra d'élucider d'autres affaires non résolues auxquelles pourrait avoir été mêlé ce gang.

Pascal Ceaux

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE** : deux jeunes gens ont été interpellés, mercredi 27 décembre, à Pont-Saint-Esprit (Gard) dans l'enquête sur le meurtre d'un gendarme commis le 22 décembre lors d'un cambriolage dans cette ville.

■ **« DISPARUES DE L'YONNE »** : les gendarmes du Var ont ouvert une ligne téléphonique gratuite, 24 heures sur 24, pour recueillir tout témoignage sur le passé d'Emile Louis, qui a reconnu les meurtres de sept jeunes filles de la Ddass, disparues près d'Auxerre entre 1977 et 1979, et est soupçonné d'un viol commis en 1996 à Draguignan.

Le Monde

samedi 30 décembre daté dimanche 31 décembre et lundi 1^{er} janvier 2001

Adieu 2000, bonjour 2001

un numéro renversant



Le Monde vous propose le samedi 30 décembre 2000, un numéro exceptionnel pour entrer dans le 3^e millénaire.

Tête : toute l'actualité du jour.

PLANTU

de l'année 2000 illustrés par

Bêche : les grands événements

UN NUMÉRO RENVERSANT

<http://www.lemonde.fr>

Pour le même prix : 7,50 F

Camp David, la paix avortée

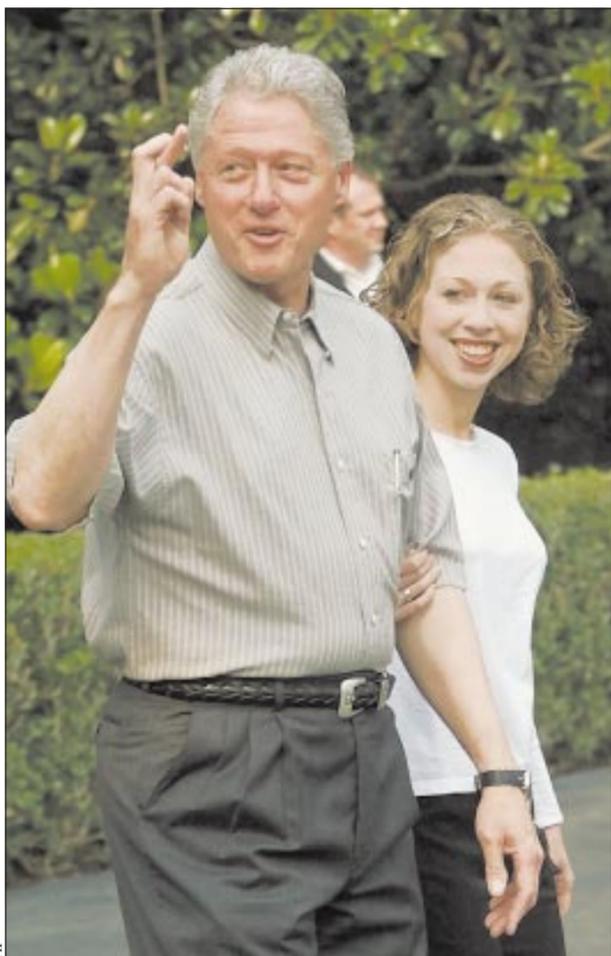
ISRAËL 2 PALESTINE

Au cours de ce sommet manqué, Ehoud Barak et Yasser Arafat n'auront pas eu un seul tête-à-tête. Sylvain Cypel raconte l'exaspération des deux parties malgré les efforts de Bill Clinton pour parvenir à un accord

AU sixième jour du sommet de Camp David, les négociations bloquées, Bill Clinton change les règles. Fini les pourparlers parallèles en commissions. Chaque camp doit désigner deux négociateurs pour rédiger un projet d'accord-cadre (Le Monde du 28 décembre). Les quatre – les Israéliens Sher et Ben Ami, les Palestiniens Dahlan et Erakat – se retrouvent le 17 juillet à 0 h 30 dans une salle du pavillon Laurel. Le président américain, auparavant, a proposé de réduire l'annexion israélienne des territoires occupés de 11 % à 9 %. « On parlait en mission historique », dit un Israélien, qui a amené une magnifique carte aérienne de la Vieille Ville de Jérusalem, au 1/2000, où apparaissent, en bleu, les maisons habitées par des juifs.

La question des réfugiés est mise de côté. On y reviendra si l'on aboutit sur le reste. On n'aboutit à rien. Des heures durant, les quatre tentent de rédiger le préambule d'un texte commun. Au bout de douze heures, l'échec est patent. « Comment Arafat peut-il "vendre" à son peuple ce que vous proposez ? Comment y survivrait-il ? Vous non plus n'êtes pas prêts à la paix », lance un Palestinien aux Israéliens. « Là, on a senti que leur discours n'est que de la rhétorique, ajoute-t-il. Pour en finir avec un conflit de cent ans, il faut avoir le sens de l'Histoire, pas une mentalité de marchand de tapis dans un perpétuel rapport de forces. » Verdict d'un Israélien : « Cette nuit-là, on a compris qu'il n'y avait pas avec qui parler, ni sur les principes ni en pratique. »

Pourtant, pour la première fois, les deux camps ont discuté globalement des problèmes. Ehoud Barak prend conscience que « Arafat ne sera pas le premier leader arabe à lâcher Jérusalem » ; que, sur l'esplanade des Mosquées (le Haram al-Sharif, où se trouve la mosquée sainte Al-Aqsa et sous lequel sont situés les ruines du Temple hébraïque – voir carte page 13), il ne représente pas que l'OLP, mais le monde arabo-musulman. De leur côté, les Palestiniens sont stupéfaits de l'importance accordée par Israël aux vestiges du mont du Temple. « On voulait exclure les questions religieuses pour ne parler que de territoires, sinon, c'était la porte ouverte à tous les débordements. »



Et voilà que le mont du Temple devient le cœur du conflit !

Bill Clinton va, dès lors, chercher des « solutions créatives ». Offrir par exemple une « forme de souveraineté » sur les quartiers dits musulman et chrétien de la Vieille Ville aux Palestiniens, la souveraineté sur le mont du Temple restant à Israël. Est-ce une « base de négociation » ? Barak dit oui du bout des lèvres. Arafat refuse. Il estime la concession palestinienne – laisser le quartier juif et le mur des Lamentations à Israël – la plus aboutie possible. Clinton s'emporte contre le chef palestinien. « Vous persistez dans votre obstruction ! » Yasser Arafat : « Monsieur le Président, les Égyptiens se sont montrés inflexibles sur un kilomètre de désert [pour signer la paix avec Israël]. Et moi, il faudrait que je renonce à Jérusalem ! » Saeb Erakat appoite une réponse écrite : non, la proposition Clinton ne constitue pas une « base » de discussion. « Alors, répond l'Américain Bruce Riedel, c'est fini. »

Pour les Israéliens aussi, c'est fini. Le 19, Clinton tente de convaincre l'Égyptien Hosni Moubarak, le Saoudien Abdallah et le roi de Jordanie de persuader Arafat de transiger. Sans

succès. Barak lui envoie alors une lettre – « Arafat n'est pas disposé à accepter une décision historique et ne négocie pas en toute bonne foi. » – puis ordonne à ses ouailles de prier bagages. Le président américain doit bientôt s'envoler vers Okinawa, pour une réunion du G7. Il propose que les deux dirigeants repartent, laissant les commissions négocier. Arafat ne dit pas non. Barak refuse. A 23 heures, le porte-parole de la Maison Blanche, Joe Lockhart, annonce : « Camp David s'est terminé sans accord. » Mais, à minuit, Clinton est de nouveau chez Barak. Ce dernier se laisse enfin infléchir. Il ne sera pas celui qui aura fait échouer le sommet. Déjà pointé ce qui va devenir son obsession : démontrer qu'à Camp David, la bonne volonté n'a été qu'israélienne. Un sentiment partagé par les Américains. « Les Palestiniens, juge l'un d'eux, n'ont jamais fait de proposition positive. Par exemple, ils ne voulaient pas échanger 9 % de territoires pour n'en récupérer que 1 %. Ils ont dit "copie refusée" sans faire une contre-proposition. »

Certains Palestiniens développeront ensuite l'idée qu'à Camp David, Israéliens et Américains se coordonnaient pour les faire « capituler »,

Ehoud Barak négociant par Bill Clinton interposé. « C'est bien mal connaître Barak que d'imaginer que l'on peut négocier à sa place », dit un haut responsable du département d'Etat.

L'explication est plus prosaïque. Américains et Israéliens sont profondément « en phase ». Ils partagent une même conception « pragmatique » d'une négociation « donnant-donnant », et la même vision – quelquefois, la même ignorance – des Palestiniens. Ces derniers ont parfois été stupéfiés par leurs interlocuteurs. Lorsque Yasser Arafat dit à Bill Clinton qu'il ne peut transiger sur Al-Aqsa, qu'il est président de la Conférence islamique, ce dernier lui demande de « lui expliquer ce qu'est précisément la Conférence islamique ». « S'il y avait un tremblement de terre, pourquoi seriez-vous autorisés à reconstruire Al-Aqsa alors que nous ne pouvons reconstruire notre Temple ? », leur demandera un Israélien. Un autre proposera, si le Haram al-Sharif passe sous « régime international », d'y construire une synagogue. « Devant ces arguments, dit un intermédiaire américain, Al-Aqsa est devenue une obsession pour Arafat. Psychologiquement, il s'est convaincu que les juifs voulaient

une victoire sur les musulmans. » Lui a accepté que le mur des Lamentations reste israélien. Pourquoi Israël lui refuse-t-il la souveraineté sur le troisième lieu saint de l'islam, sinon pour l'anéantir ?

Israéliens et Palestiniens usent parfois de termes identiques pour expliquer que, au fond, le principal problème de Camp David fut « culturel ». Pour les premiers, l'OLP « refuse de prendre ses responsabilités » historiques, pour les seconds, Israël « refuse d'assumer » les siennes. Les Américains, eux, ont souvent été exaspérés par leur incapacité à saisir la « lisibilité » palestinienne. « Certains Palestiniens nous disaient : "N'écoutez pas Untel, il n'a pas l'oreille d'Arafat." Un autre disait le contraire. Qui représentait l'opinion d'Arafat ? Nous n'arrivons pas à le savoir. » A ce jour, ils restent convaincus qu'« une majorité de Palestiniens voulaient aboutir », mais que « le sphinx » Arafat a tout fait échouer. Problème : cette « majorité » est représentée pour eux par Mohamed Dahlan, Mohamed Rachid ou Hassan Asfour, lesquels, en Palestine, sont considérés (surtout Rachid) comme les principaux vecteurs du système de corruption lié aux Israéliens au sein de l'OLP...

Et puis, il y a le « cas » Barak. « Une catastrophe », juge un responsable du Conseil national de sécurité américain (NSC). Malgré les multiples sollicitations américaines, celui-ci refusera obstinément tout tête-à-tête avec Yasser Arafat à Camp David. « Nous lui avons dit : "C'est vous qui avez voulu ce sommet, vous devez faire le premier pas." Pour Arafat, le lien personnel entre chefs est essentiel. Barak s'y est toujours refusé. » « Pères, lui, aurait petit-déjeuné, déjeuné et dîné avec Arafat. Et dormi dans sa chambre s'il avait pu », dit en riant un ministre palestinien. « Le problème n'était pas psychologique, juge un Américain. C'était une décision politique. Barak disait en avoir soupé des rencontres inutiles avec Arafat. Si la négociation aboutit, disait-il, je le verrai. Pas avant. » Reste que cette attitude a profondément blessé les Palestiniens. Lors d'un dîner, le 16 au soir, Barak est assis à la gauche de Bill Clinton, entre lui et sa fille Chelsea. Arafat est à la droite du président. Deux heures durant, Ehoud Barak se tournera vers sa gauche, n'adressant la parole qu'à Chelsea...

Le président américain parti au G7 pendant deux jours, il ne se pas-

le leader palestinien, ne fait aucune concession sur du territoire qui lui appartient. Je ne braderai ni Jérusalem ni les Lieux saints. Souhaitez-vous participer à mes funérailles ? ». A 22 heures, Bill Clinton fait une ultime proposition : la souveraineté sur l'Esplanade à Israël, avec une « tutelle souveraine » palestinienne garantie par le Conseil de sécurité et le Maroc, qui préside le Comité Al Qods (Jérusalem, en arabe). Barak a « des réserves ». Les Palestiniens refusent, dans une lettre amenée le 25 à 2 h 30 par Saeb Erakat et Mohamed Dahlan.

Camp David a vécu. Pour un Israélien, « là, Arafat a déchiré le masque ». Le matin du 25, Bill Clinton, Ehoud Barak et Yasser Arafat adoptent un texte en cinq points. Israël et l'Autorité palestinienne « s'engagent à poursuivre leurs efforts pour conclure le plus tôt possible un accord ». Les parties conviennent de garder un mutisme absolu sur ce qui s'est dit à Camp David. A midi, à la Maison Blanche, Bill Clinton prononce la phrase qui, jusqu'à ce jour, résonne comme un camouflet aux oreilles des Palestiniens : « Le premier ministre israélien a fait plus de chemin que le président Arafat. » Les Israéliens exultent.

« Monsieur le Président, les Égyptiens se sont montrés inflexibles sur un kilomètre de désert. Et moi, il faudrait que je renonce à Jérusalem ! » Yasser Arafat à Bill Clinton

Après son retour, Ehoud Barak dira : « J'ai encerclé Arafat comme dans Beyrouth, il n'a plus de porte de sortie. » Mais la déception l'emporte autour de lui : les pressions israélo-américaines n'ont pas suffi. « Nous nous sommes trompés quant au processus de décision palestinien. Arafat reste une énigme pour ses interlocuteurs, mais aussi pour ses proches », dit un de ses hommes de confiance. Le sentiment domine que le numéro un israélien a réussi « une opération historique. En deux semaines, il a fait sauter quelques générations au débat public en Israël », brisé des tabous sans rien lâcher sur les intérêts vitaux d'Israël. Pour les Palestiniens, la négociation a, au contraire, mon-

tré que ces « intérêts vitaux » changent d'un jour à l'autre. Ils étaient chaque fois révisés pour peu que Bill Clinton propose une nouvelle « idée créative ». Dans ces conditions, pourquoi auraient-ils modifié leur stratégie de négociation, eux qui n'ont qu'un seul « joker », l'acceptation ou non de signer la « fin du conflit » ? Israël, « engoncé dans une mentalité coloniale », muré dans le déni du droit, de l'Histoire et des réalités, « ne nous considère pas comme des égaux », tranche enfin un proche d'Arafat.

Un haut responsable du département d'Etat tire le bilan suivant : « A la différence de l'Irlande, au Proche-Orient, les opinions publiques sont plus radicales que les dirigeants, qu'elles ne poussent pas au compromis. Barak a fait un effort de socialisation de son opinion. Insuffisant mais réel. Arafat ne fait aucun effort de socialisation vers la paix. » Un autre Américain présent à Camp David porte un verdict plus nuancé : « Les Palestiniens ont eux aussi fait des concessions considérables. L'accord à venir, dit-il, devra plus tenir compte du droit international et conférer à l'Etat palestinien une souveraineté qui ne soit pas que de façade. Les Etats-Unis ont beaucoup mésestimé l'important

ce du soutien du monde arabe à Arafat. Israël devra lâcher beaucoup plus qu'il n'a fait à ce jour. »

Les trois parties, cependant, se rejoignent sur deux acceptations fondamentales : le sommet s'est fracassé, dans les faits, sur Jérusalem. Mais les autres problèmes ne changeront pas – en particulier ceux des réfugiés et des colonies, non moins importants. Et Camp David aura posé les fondations de ce qui sera peut-être, un jour, une paix israélo-palestinienne.

Sylvain Cypel

FIN



Durant le rush final, Bill Clinton a démontré une exceptionnelle énergie pour tenter d'aboutir, rencontrant séparément les deux dirigeants, participant une nuit et une matinée durant aux commissions Réfugiés (ci-dessus, avec, à sa gauche, Dennis Ross, et le Palestinien Nabil Shaath à sa droite) et Sécurité. En vain.



« It's over. » Le 25 juillet avant midi, Ehoud Barak, Yasser Arafat et Bill Clinton quittent Camp David.

Les réfugiés : « responsabilité » et « droit au retour »

LES documents inédits constituent la dernière version des propositions – très éloquentes – présentées par chaque partie dans la Commission Réfugiés, à Camp David. Les débats furent souvent orageux dans cette commission qui fut la seule à traiter des problèmes remontant à la source du conflit israélo-palestinien. Le document israélien est court et général, le palestinien plus long et détaillé. Rédigés en anglais et considérés comme des « documents de travail » (« non paper »), ceux-ci dénotent cependant une certaine évolution des positions respectives.

Le texte israélien (extraits)

Document de travail 1. Les Parties sont conscientes des souffrances qui ont été infligées, pendant et après la guerre de 1948, aux personnes et aux communautés des deux côtés. Israël reconnaît par ailleurs qu'il est urgent de régler le sort des réfugiés palestiniens de façon humaine, juste et réaliste, (*rajouté à la main* : en s'appuyant sur les normes du droit international et la résolution 194) dans le contexte de la fin du conflit israélo-palestinien.

2. Le problème des réfugiés palestiniens pourra être résolu grâce à un effort international. (...) Israël prendra part à cet effort. (...)

3. La résolution du problème (...) couvrira le retour en Israël et dans l'Etat palestinien, l'intégration dans les pays d'accueil et l'immigration dans des pays tiers.

4. (...) La Partie palestinienne reconnaît que le droit au retour des réfugiés palestiniens s'appliquera uniquement à l'Etat palestinien. (...)

5. Israël facilitera, à son entière discrétion, pour des raisons humanitaires, l'entrée échelonnée de XX réfugiés palestiniens sur son territoire. Ils (...) accepteront la citoyenneté israélienne et renonceront à leur statut juridique de réfugiés.

6. Une Commission internationale sera constituée. (...)

7. Un Fonds international sera créé. (...)

9. Le Fonds créera et gèrera un Comité d'enregistrement destiné à constituer le registre définitif et complet des réclamations des réfugiés. (...)

11. Durant une période convenue, il sera possible à tout ménage palestinien, devenu réfugié en 1948, ou à ses descendants directs, de déposer une seule plainte auprès du Comité d'enregistrement afin d'obtenir réparation. (...)

12. (...) Le règlement équitable du conflit israélo-arabe devra résoudre la question de l'ensemble des réclamations résultant du conflit, y compris celles déposées par les particuliers et les communautés juifs. (...)

15. Les Parties inviteront la communauté internationale à financer le règlement permanent de la question des réfugiés palestiniens en fixant un montant forfaitaire (de X). (...)

16. Le choix d'un demandeur d'indemnisation pour ses biens se fera en fonction des ressources accumulées par le Fonds. (...) L'indemnisation s'effectuera à condition que le demandeur renonce à toute nouvelle revendication. (...)

18. Dans le contexte d'aide internationale, Israël abordera la question d'une contribution financière annuelle de XX durant XX années.

20. La Commission, le Fonds et l'Etat palestinien mettront en œuvre un programme (...) pour résoudre définitivement le problème des réfugiés palestiniens dans l'Etat palestinien, dix ans maximum après la conclusion de l'accord-cadre de paix. La réalisation de ce projet mettra définitivement un terme aux revendications de l'Etat palestinien à cet égard. (...)

24. Israël ne sera lié par aucun engagement ni obligation (...) autres que ceux précisés dans le présent Accord.

Le texte palestinien (extraits)

Document de travail

Importance de la résolution de la question des réfugiés 1. Les Parties reconnaissent qu'il est nécessaire de résoudre le problème des réfugiés de façon équitable pour parvenir à une paix juste, globale et durable.

Responsabilité morale 2. Israël reconnaît être moralement et juridiquement responsable du déplacement forcé et de la spoliation dont a été victime la population civile palestinienne pendant la guerre de 1948 ainsi que d'avoir empêché les réfugiés de rentrer dans leur foyer, conformément à la résolution 194 des Nations unies. 3. La responsabilité de la résolution du problème des réfugiés incombe à Israël. (...)

Droit au retour 5. Conformément à la résolution 194, tous les réfugiés qui souhaitent retourner dans leur foyer en Israël et vivre en paix avec leurs voisins ont le droit de le faire. (...) 6a. Est considéré comme réfugié palestinien toute personne palestinienne qui a été empêchée de retourner chez elle après le 29 novembre 1947, qu'elle soit restée sur le territoire devenu Israël ou en dehors. b. (...) Le terme « réfugié » s'appliquera aussi à un descendant ou un conjoint de réfugié. c. (...) Toute personne immatriculée auprès de l'UNRWA (Agence des Nations unies pour les réfugiés de Palestine) sera considérée comme réfugié. (...)

Commission de rapatriement 7. Une Commission de rapatriement [composée de représentants des Nations unies, des Etats-Unis, des Parties, de l'UNRWA, de l'Union Européenne et du Canada] sera créée afin de garantir et gérer la réalisation du droit au retour. (...) 10. Les Parties devront appliquer les décisions de la Commission et modifier leurs lois internes de manière à faciliter l'exécution de ces décisions.

Conditions du retour 15. Tous les réfugiés qui résident actuellement au Liban auront le droit de retourner en Israël dans un délai de deux ans à compter de la signature du présent Accord. 16. (...) Chaque année, au moins XX réfugiés seront autorisés à rentrer en Israël. 19. (...) Le rapatriement devra reposer sur une décision prise librement et être effectué de manière à maintenir l'unité familiale. (...) 26. A leur retour, les réfugiés devront prendre la citoyenneté israélienne. Cela mettra fin à leur statut de réfugié.

Restitution de leurs biens immobiliers aux réfugiés 27. Les biens immobiliers que possédait un réfugié au moment de son déplacement seront rendus à ce réfugié ou à ses successeurs légaux. 28. Dans les cas où (...) il sera impossible, peu pratique ou inéquitable de remettre le réfugié propriétaire dans ses biens, (...) les réfugiés ou leurs successeurs légaux seront habilités à recevoir sur le territoire israélien une terre ou des biens de remplacement. (...)

Indemnisation 30. L'Etat d'Israël indemnifiera les réfugiés pour les cas de décès, blessures personnelles, déplacement physique, traumatisme psychologique et perte de biens. (...) 31a. Les réfugiés qui souhaitent rentrer obtien-

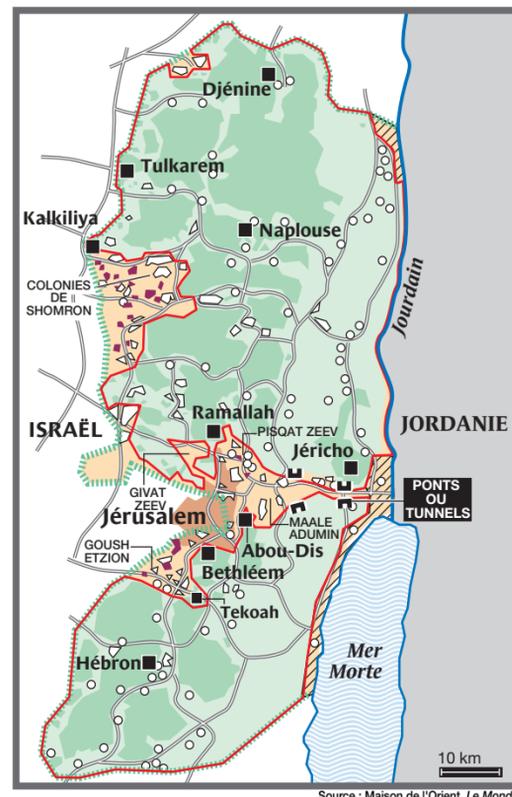
Les ultimes propositions

ÉVOLUTION DU PROJET ISRAËLIEN D'ÉTAT PALESTINIEN À CAMP DAVID

► PROPOSITION INITIALE



► PROPOSITION ULTIME (estimée)



PROPOSITIONS

- TERRITOIRE PRÉVU POUR L'ÉTAT PALESTINIEN
- ZONE DE SÉCURITÉ ISRAËLIENNE EN PROJET
- PASSAGES PALESTINIENS PROTÉGÉS, SOUS SOUVERAINETÉ ISRAËLIENNE
- COLONIES ISRAËLIENNES (pourraient passer sous contrôle palestinien)
- TERRITOIRE ET VILLAGES PALESTINIENS ANNEXÉS PAR ISRAËL

ÉTAT ACTUEL

- ZONES A ET B ACTUELLEMENT SOUS CONTRÔLE PARTIEL DE L'AUTORITÉ PALESTINIENNE
- LIGNE VERTE (frontières au 4 juin 1967)

Une Palestine sans continuité territoriale ?

À AUCUN MOMENT, à Camp David, les Israéliens n'ont accepté la création d'un Etat palestinien possédant une continuité territoriale en Cisjordanie (la bande de Gaza, elle, étant intégralement restituée). Leur carte initiale divisait la Cisjordanie en trois, Israël maintenant deux larges bandes au milieu et l'intégralité de la vallée du Jourdain en sa possession (carte 1). L'ultime proposition israélienne (carte 2) ne conservait qu'une seule « saillie », au sud, ainsi qu'une frontière palestinienne avec la Jordanie sur 85 % du Jourdain, « offrant » aux Palestiniens deux « passages protégés » entre les deux parties de leur Etat (sous forme de pont ou de tunnel routier), mais maintenus sous souveraineté israélienne. Cette proposition restitue environ 90 % de leur territoire aux Palestiniens en Cisjordanie.

Elle a été rejetée par l'OLP, qui exigeait une réelle continuité territoriale pour garantir la souveraineté de son Etat, annulant la coupure israélienne entre Maalé Edoumim et Jéricho-Sud, ainsi que la maîtrise de sa frontière le long du Jourdain et sur la mer Morte. Les Palestiniens acceptaient l'annexion de trois grands blocs de colonies israéliennes (Shomron, autour de Jérusalem, et Goush Etzion), mais exigeaient qu'elle ne dépasse pas 2 % de leur territoire, et qu'ils reçoivent en échange 2 % de territoire israélien, près de Gaza et entre Bethléem et Hébron.

dront une aide au rapatriement leur permettant de se réinstaller dans leur lieu d'origine. b. Les réfugiés qui ne souhaitent pas rentrer seront indemnisés pour renoncer à leur droit au retour et recevront une aide à la réinsertion. (...) 32. Le fait qu'un réfugié exerce son droit au retour en Israël ne devra pas léser son droit à être indemnisé. (...)

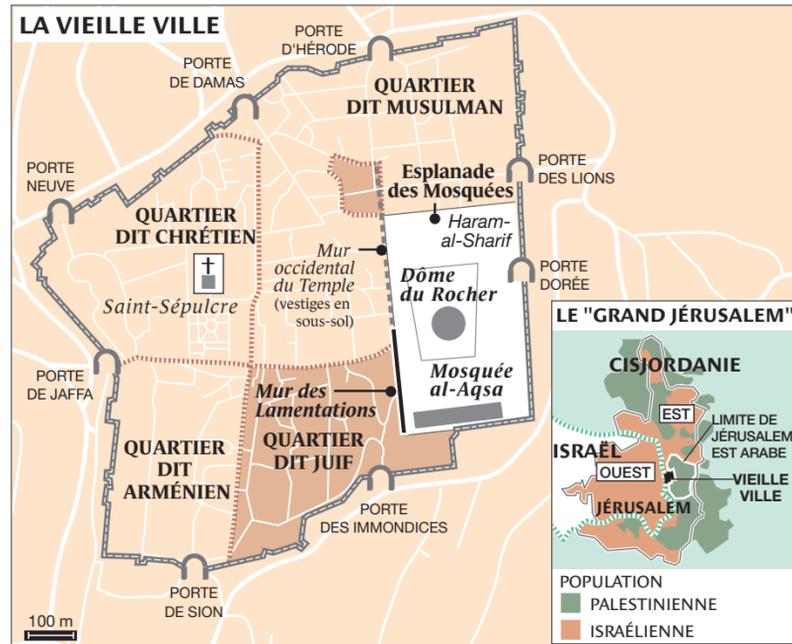
34. Comme il incombe à Israël d'indemniser les réfugiés, il avancera les fonds nécessaires. Les moyens dont dispose le Conservateur [israélien] des biens des absents devraient servir à indemniser les réfugiés. Des sommes provenant du Fonds international mentionné ci-dessous pourront être utilisées pour compléter ce qu'Israël doit à titre de réparation.

Indemnisation pour les biens collectifs 35. L'Etat d'Israël indemnifiera l'OLP pour les biens collectifs palestiniens existant à l'intérieur des frontières de l'Etat d'Israël, internationalement reconnues. (...)

Commission d'indemnisation 41. La Commission [d'indemnisation créée pour évaluer les pertes matérielles subies par les Palestiniens] acceptera les dossiers de la Commission de conciliation pour la Palestine des Nations unies comme preuve de prime abord des pertes des réfugiés. La Commission pourra aussi utiliser les fichiers de l'UNRWA. (...) 42. (...) L'Etat d'Israël devra adopter, dans un délai de six mois à compter du présent Accord, une législation garantissant aux requérants individuels ou à leur représentant autorisé d'avoir accès aux archives israéliennes pertinentes afin de faciliter la constitution de leur dossier. (...)

Fonds international 46. Un Fonds international sera créé pour soutenir et financer la mise en œuvre des dispositions du présent Accord. (...) 53. Les bénéficiaires des sommes drainées par le Fonds comprendront les réfugiés, les ministères et collectivités publiques palestiniens pertinents, les ministères et organismes publics des pays d'accueil ainsi que les organismes publics ou privés choisis pour mettre en œuvre l'aide ou assurer un appui technique ou de transition.

Traduit de l'anglais par M.C. Stark



Bill Clinton et Yasser Arafat en promenade dans le parc. Jusqu'à ce jour, les Palestiniens vivent très mal le fait que le président américain les ait publiquement « accusés » de l'échec du sommet. Une « erreur politique » à leurs yeux, et même aux yeux de certains Américains. Ehoud Barak, pensent-ils aujourd'hui, est parvenu à le convaincre que, s'il ne repartait pas avec une reconnaissance officielle des efforts qu'il avait accomplis, il ne pourrait se justifier à son retour face à l'offensive de la droite israélienne, qui ne manquerait pas de dénoncer ses « abandons » à Camp David.

L'enjeu de Jérusalem

À CAMP DAVID, le débat sur Jérusalem-Est (conquise en juin 1967 par Israël) s'est focalisé sur la vieille ville, où se trouvent les lieux saints musulmans, juifs et chrétiens, d'une part, et sur les « quartiers périphériques » arabes, des villages intégrés par Israël dans le « Grand Jérusalem », qui ne faisaient pas partie initialement de la ville, de l'autre. L'Autorité palestinienne a exigé qu'Israël reconnaisse les multiples résolutions de l'ONU sur Jérusalem. Comme la résolution 476 du Conseil de sécurité (30 juin 1980), qui « réaffirme la nécessité impérieuse de mettre fin à l'occupation prolongée des territoires occupés par Israël depuis 1967, y compris Jérusalem ». Depuis 1967, l'Etat hébreu a poursuivi une politique de « judaïsation » de la ville et de sa périphérie en territoires palestiniens, et d'élargissement continu de ses limites municipales.

Israël a accepté de « lâcher » certains quartiers arabes périphériques, mais pas la vieille ville. Celle-ci est divisée en quatre quartiers. Leur nom (musulman, chrétien, juif et arménien) correspond aux sites et lieux saints qui s'y trouvent, mais la population y est partout très majoritairement palestinienne, sauf dans le quartier dit juif, massivement investi par des Israéliens depuis 1967. Un gros pâté d'habitations est aussi habité par des juifs au cœur du quartier musulman. Après quelques jours, les Palestiniens ont proposé de fixer la souveraineté en fonction de la règle : là où la population est majoritairement arabe, à la Palestine, là où elle est juive, à Israël. Ce qui revenait à accepter l'annexion par Israël des nouveaux quartiers juifs à l'Est et du quartier juif en vieille ville.

Le Haram al-Sharif ou esplanade des Mosquées (dôme du Rocher et mosquée Al-Aqsa) est le troisième lieu saint de l'Islam. En dessous restent des vestiges du Deuxième Temple (son accès est interdit par l'immense majorité des rabbins). Du mur occidental du Temple, il ne subsiste que des vestiges, seul un tiers – le mur des lamentations – est apparent. Israël n'a accepté qu'une « gestion souveraine » de l'Esplanade par les autorités musulmanes, sans souveraineté de l'Etat palestinien. A la fin du sommet, Bill Clinton proposera une souveraineté aux Palestiniens sur les quartiers dits chrétien et musulman, incluant l'Esplanade, Israël y maintenant cependant une « souveraineté du sous-sol ».

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Inquiétant réchauffement

Le siècle se termine par un constat inquiétant : la température à la surface de la Terre augmente. Dans son dernier rapport, l'Organisation météorologique mondiale confirme la réalité du réchauffement climatique de la planète. Selon l'organisme international, la température mondiale s'est en effet accrue de 0,6 °C en cent ans, et la décennie 1990 a été la plus chaude du siècle.

Une augmentation également constatée dans notre pays par Météo France, un organisme qui fait pourtant habituellement preuve d'une grande prudence. Le réchauffement, constaté dès 1976 par les climatologues, a été particulièrement marqué lors des années 1990. Désormais, le doute n'est plus permis. Le changement de température qu'observait intuitivement une partie de la population est reconnu par la communauté scientifique. Les chiffres viennent confirmer les impressions.

Une fois le constat posé, encore faut-il se mettre d'accord sur l'explication du phénomène. Et là les divergences s'expriment de nouveau. Certes, nombre de chercheurs reconnaissent que cette augmentation de la température peut être attribuée pour une grande part à l'augmentation des gaz à effet de serre dans l'atmosphère terrestre depuis les débuts de l'ère industrielle. La quantité de ces gaz, principalement le gaz carbonique (CO₂) et le méthane (CH₄), dépasse aujourd'hui les taux observés dans les carottes de glace de l'Antarctique, qui fournissent des archives climatiques de notre Terre depuis

quatre cent mille ans. Mais ces données, pourtant connues depuis plusieurs années, ne suffisent pas à fonder la conviction de l'ensemble de la communauté scientifique.

Le doute, qui anime chaque chercheur dans ses travaux, pousse bon nombre d'entre eux à refuser des explications qui ne sont pas suffisamment argumentées et laissent la part trop belle à l'intuition, au détriment de la démonstration. L'homme joue-t-il un rôle déterminant dans l'augmentation de la quantité de gaz à effet de serre, ou la planète subit-elle une évolution essentiellement naturelle ?

Cette absence de prise de position ferme de la part des scientifiques, si acceptable soit-elle philosophiquement, a pour effet secondaire d'encourager les instances politiques internationales à demeurer dans l'expectative. En dix ans, et malgré de nombreuses réunions, aucune mesure digne de ce nom n'a été prise par les Etats de la planète pour réduire la contribution humaine à ce phénomène.

Le protocole de Kyoto, par lequel, en décembre 1997, les pays développés s'étaient engagés à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre n'a pas été suivi de résultats concrets. En novembre, la conférence de La Haye a de nouveau illustré l'absence de volonté de l'ensemble des gouvernements, notamment de la part des Etats-Unis rétifs à toute mesure affectant leur industrie.

Cette impuissance du politique renvoie le dossier aux scientifiques. Un jeu de ping-pong qui menace l'avenir de la planète.

La torture, enfant naturel de la guerre

par Micislas Orlowski

AINSÍ donc, une certaine presse agite l'opinion sur la nécessité de confier à une commission d'enquête parlementaire le soin de révéler les exactions de l'armée française durant la guerre d'Algérie, afin que notre pays manifeste sa « repentance » des tortures infligées aux combattants du FLN.

Que des idéologues fassent écho à de telles accusations montre qu'une générosité factice peut se manifester dans le cadre d'une connaissance intellectuelle dépourvue de contact avec le réel. Il n'est pas possible de percevoir ce qu'est en fait la torture si on est installé dans le confort d'un salon ou d'une salle de rédaction. Pour savoir à quel point la torture est effroyable, inhumaine jusqu'à la nausée, il faut avoir fait l'horrible expérience de son contact.

Car il faut savoir que la torture est un enfant naturel de la guerre qui par essence engendre des sentiments extrêmes. La violence génère des toxines de cruauté auxquelles personne n'échappe. Ceux qui l'ont pratiquée – souvent trop – la perçoivent autrement que ceux qui n'en parlent

que par jeu d'esprit. Et ceux-là savent que la guerre est tout autant condamnable que la torture. Car toute guerre connaît de telles dépravations humaines.

Ceux qui l'ont pratiquée – souvent trop – la perçoivent autrement que ceux qui n'en parlent que par jeu d'esprit

La guerre d'Algérie ne présente pas, en ce domaine, un cas particulier. Il faut constater que le comportement de certains Algériens devrait dispenser ce peuple de manifester quelque demande de repentance que ce soit, car il est connu que des consignes furent données à ses combattants de ne pas se satisfaire de tuer, mais qu'il leur fallait auparavant torturer. Des manuels de conseils ont même été distribués. L'incitation à un tel comportement fut d'autant plus fidèle-

ment suivie que ce peuple n'a pas hésité à se livrer à de telles abominations pratiques sur lui-même, ainsi que nous l'apprend trop souvent le récit des épreuves que la malheureuse population algérienne subit actuellement.

Il est cependant certain qu'en ce domaine les crimes de l'adversaire ne peuvent servir d'excuse aux siens propres. Toutefois, il faudrait que les accusateurs ne négligent pas de tenir compte de la contrainte morale que subit le parti soumis aux atrocités répétées de l'autre. Et, surtout, il ne faudrait pas qu'ils utilisent la sensibilité des esprits sains à l'encontre de cette intolérable pratique pour se livrer à une manipulation politicienne. Il semblerait que les accusations actuellement lancées n'échappent pas entièrement à cette intention.

Il faut aussi avoir le courage moral de savoir ce que recouvre la torture en certaines circonstances. La guerre étant ce qu'elle est, des situations peuvent imposer d'exercer une contrainte par le recours à une violence brutale. Ainsi, lorsqu'un individu a placé un engin explosif dans un lieu public qui va, s'il n'est pas neutra-

lisé à temps, déchaîner des dizaines d'innocents, femmes et enfants, faut-il mieux malmener le terroriste, sans que soit porté atteinte de façon rémanente à son intégrité physique, pour qu'il consente à révéler où est placé l'engin de mort, ou laisser le massacre s'accomplir ? La sensiblerie en de telles circonstances peut équivaloir à une lâcheté.

En Algérie, notre armée reçut la charge d'une telle besogne devant l'incapacité des autorités civiles à faire cesser le massacre d'innocents. Elle le fit du mieux qu'elle put, consciente du drame qu'il lui était ordonné de vivre. Ceux qui furent mêlés à cette tâche, plutôt que d'être l'objet d'attaques de la part de personnes aux intentions troubles, méritent notre respect et notre reconnaissance. La Société nationale « Les Médailleurs militaires », dont les adhérents sont porteurs de la plus haute distinction de notre pays, les leur accorde sans retenue, en toute connaissance de cause.

Micislas Orlowski est président général de la Société nationale « Les Médailleurs militaires »

Le temps n'est pas doux et humide partout...

par Yves Lenoir

LA nature des événements météorologiques de ces dernières semaines en Europe a conduit plus d'un commentateur à y voir une des manifestations probables d'un réchauffement climatique ayant son origine dans l'augmentation de l'effet de serre. Si on limite l'examen de la situation à cette région du monde, sans considérer la situation aérologique responsable de l'arrivée incessante de perturbations d'origine atlantique sur notre continent, alors oui, compte tenu des idées agitées à l'occasion de la dernière conférence sur le climat de La Haye, cette interprétation paraît tout à fait logique.

Cependant, interrogés sur la question, les scientifiques qui simulent les climats futurs ont pris la précaution de ne pas faire de déclarations péremptoires. On pourrait s'en étonner car, dans un passé encore proche et dans un contexte météorologique plus anodin, ils ne se sont souvent pas privés d'être moins prudents.

Comment expliquer cette relative circonspection ? Faisons l'hypothèse raisonnable que ces scientifiques ne se contentent pas de regarder midi à leur propre porte mais embrassent du regard l'ensemble de la réalité climatique planétaire et, à leur instar, procédons de

même. Que constatons-nous alors ? Durant tout l'épisode doux et humide que nous sommes encore en train de vivre, l'automne a été froid et sec sur l'Asie du Nord, peut-être un peu moins froid cependant que l'an dernier ; à l'autre bout de l'hémisphère, au Canada et au nord des Etats-Unis, l'automne s'est montré plutôt plus froid que la moyenne. Il ne fait donc pas doux partout, loin de là.

Par ailleurs, la cause du contraste, très marqué depuis deux mois, entre les deux rives de l'Atlantique ne peut échapper à l'observateur attentif. En effet tous les anticyclones mobiles polaires entrés dans l'espace aérologique nord-atlantique durant cette période ont emprunté le passage à l'ouest du Groenland. Aucun n'a « choisi » la route de l'est, directement vers l'Europe occidentale. Cette répartition extrême est assez exceptionnelle et vaudrait d'être comprise.

Pour le reste, tout est normal : ces grandes masses d'air froid ont balayé le nord du continent américain et l'ouest de l'Atlantique nord avant de rejoindre, affaiblis, leur position finale aux alentours de l'archipel des Açores, où ils s'accumulent, bloqués par le relief africain. Ce mécanisme immuable est aisément observable, malgré leur extension un peu trop limitée,

tant au nord qu'à l'ouest, sur les petites cartes illustrant chaque jour la rubrique météo du journal. On peut y suivre la fin de la progression des anticyclones vers les Açores à partir de leur apparition en haut à gauche dans le champ de la carte et voir les dépressions cycloniques, qu'ils engendrent sur leur face avant, se succéder et progresser vers le nord-ouest, vers l'Europe.

On peut à juste titre regretter que la présentation de l'enchaînement des dérivés climatiques reste très incomplète

Le schéma d'un « réchauffement d'ensemble du nord de l'hémisphère, plus marqué en hiver qu'en été, sur les continents que sur les océans », tel que l'annoncent les prédictions des climatologues numériques, n'est donc pas celui de l'automne qui vient de

s'achever, pas plus que d'aucun qui l'a précédé.

Dans l'ordre des conséquences, on peut à juste titre regretter que la présentation de l'enchaînement des dérivés climatiques reste très incomplète. Notamment, ceux provoqués par le froid sont depuis quelques années rarement soulignés. Ainsi la terrible succession – hiver très précoce, rigoureux et prolongé, suivi d'une saison chaude particulièrement sèche – qui a frappé la Mongolie, le nord de la Chine et la Corée du Nord l'an dernier n'a fait l'objet que d'un ou deux entrefilets dans la grande presse, alors que c'est sans doute le « fait de Dieu » le plus dommageable par ses conséquences économiques et sociales qui ait depuis longtemps frappé à l'échelle d'une grande région géographique. La perception des changements climatiques dans lesquels tous ces éléments trouveraient naturellement et opportunément à s'intégrer en est toute déséquilibrée. C'est dommage sur bien des plans, tant sur celui de l'intelligence des faits que sur celui de la culture scientifique de l'opinion et des décideurs.

Yves Lenoir est chef de projet à l'Ecole nationale supérieure des mines de Paris.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhometou
Directeur artistique : Dominique Royette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef : Alain Frachon (Éditoriaux et analyses) ; Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ; Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ; Éric Le Boucher (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Sabre et Mig dans le ciel coréen

LA DESTRUCTION de six chasseurs Mig-15 le 22 décembre par des Sabre, qui n'ont subi de leur côté aucune perte, est le plus grand événement aérien de la guerre de Corée. Elle apporte les premiers éléments de comparaison sur la valeur respective des avions de chasse américaine et soviétique. Depuis six mois que les superforteresses écrasent sous des centaines de tonnes de bombes les villes nord-coréennes, on se doutait bien que les dirigeants militaires de l'URSS avaient quelque motif d'éviter la confrontation entre leur matériel et celui des Etats-Unis.

On ne demandait assurément pas à l'aviation soviétique d'intervenir au-dessus des zones occupées par l'armée des Nations unies ; elle s'exposait à y perdre un matériel secret et des équipages dont l'origine eût gêné la conduite de la guerre « par nations interpo-

sées » que préférèrent les dirigeants de l'URSS. Mais les missions défensives en territoire ami ne prétaient pas à cette objection. Il a cependant fallu la multiplication des opérations aériennes au voisinage du Yalu pour décider la chasse soviétique à engager ses derniers modèles.

Le risque paraissait réduit ; la proximité du « sanctuaire privilégié » de Mandchourie et la supériorité de vitesse qu'on attribue généralement aux plus récents avions soviétiques à ailes en flèche devaient leur permettre de rompre le combat à leur gré. L'expérience du 22 décembre n'a pas vérifié ces vues optimistes. Le « banc d'essai » coréen aura révélé la nécessité de retouches importantes au matériel en service.

Camille Rougeron (29 décembre 1950.)

Le Monde sur TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Le lourd héritage de Marylise Lebranchu

Suite de la première page

Après le report, en janvier 2000, de l'adoption de la réforme constitutionnelle sur le Conseil supérieur de la magistrature (CSM), censée asseoir l'autonomie de la justice par rapport au pouvoir politique, la grande réforme promise par M^{me} Guigou a marqué le pas. Seul a subsisté le projet de loi sur la présomption d'innocence, dans lequel la ministre avait prévu la création d'un juge de la détention provisoire, distinct du juge d'instruction. Mais au fil des lectures, ce texte lui a échappé. Les parlementaires y ont même ajouté deux réformes essentielles, auxquelles elle-même s'était nettement opposée : l'appel des condamnations en cour d'assises et la judiciarisation de l'application des peines.

Ces dispositifs, qui n'avaient pas été programmés par la chancellerie, n'étaient pas inscrits dans les différents budgets. Le 15 juin, le Parlement a néanmoins adopté la loi, en fixant son entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2001. Dès lors, le compte à rebours s'est enclenché. La chancellerie s'est résolue à

saluer ce texte comme un progrès des droits de l'homme. Mais insensiblement, M^{me} Guigou s'est désintéressée du dossier. Au printemps 2000, lors d'un premier remaniement ministériel, elle avait déjà songé à quitter la Place Vendôme, lorgnant sur le ministère de l'économie et des finances. Elle en a trouvé l'occasion, six mois plus tard, en succédant à Martine Aubry aux affaires sociales.

POUR DÉNONCER LA PAUVRETÉ

Dès avant son départ, la contestation avait commencé à monter dans les juridictions. A la fin de l'été, les magistrats ont pris conscience des enjeux humains et matériels de la réforme. Trouver des juges supplémentaires pour siéger dans les nouvelles juridictions d'application des peines, libérer des salles d'audience pour les appels criminels, instaurer des permanences de nuit au parquet pour contrôler les gardes à vue, inculquer les nouveautés procédurales aux juges d'instruction... les tâches ne manquaient pas. Pour montrer qu'elle avait conscience des difficultés qu'entraînerait la réforme, M^{me} Guigou mettait en place, en septembre, une commission de suivi... avant de quitter la chancellerie. A l'arrivée de M^{me} Lebranchu, il y avait déjà le feu à la maison justice. Au début du mois d'octobre, les avocats de Lille avaient inauguré la grève des audiences, pour dénoncer la pauvreté des moyens alloués

à la défense des plus démunis. Pour le monde judiciaire, le changement de ministre fut l'occasion d'exprimer de vieilles revendications, amplifiées cette fois par les inquiétudes que suscite la réforme. Les greffiers, à leur tour, ont lancé un mouvement menaçant de paralyser durablement les tribunaux. Mesurant le danger, la chancellerie a promptement signé un accord avec eux, mais les magistrats ont pris le relais. Les voix se sont multipliées, depuis – venues du centre et de la droite judiciaires – pour demander un report de l'entrée en vigueur de la loi. L'argument des moyens pèse lourd. M^{me} Lebranchu, qui s'était fermement engagée à ne pas ajourner l'application du texte, a dû en convenir : la loi ne peut entrer en vigueur dans sa totalité au 1^{er} janvier. Telle est la conclusion d'un rapport de l'inspection des services judiciaires, rendu à la ministre au début de ce mois. Ce travail d'audit, qui n'avait pas été entrepris sous le ministère de M^{me} Guigou, décrit une situation alarmante dans certaines juridictions. « Il apparaît que le cumul des trois réformes [juges des libertés et de la détention, appels des verdicts d'assises et judiciarisation de l'application des peines] sera difficilement supporté, à effectif constant, par le personnel de greffe », écrit notamment l'inspection.

La justice ne semble donc pouvoir absorber, en l'état, la charge de travail qu'impose la réforme.

Aussi M^{me} Lebranchu s'est-elle résignée à repousser au 16 juin 2001 le volet relatif à l'application des peines, dans l'attente de la sortie d'une nouvelle promotion de greffiers. Cette décision, d'abord décriée, paraît avoir momentanément apaisé les esprits. Elle a été suivie, peu après, d'un accord avec les avocats, obtenu à l'arrache.

Ces semaines de tensions ont sans doute permis à M^{me} Lebranchu de prendre le pouls de l'institution. Elle paraît avoir canalisé – au moins temporairement – la grogne des tribunaux et mesuré le poids de l'héritage qu'il lui faudra gérer. Depuis sa nomination, elle a ouvert les portes de la chancellerie et multiplié les contacts avec le monde judiciaire. Son style direct tranche avec celui, plus distant, de M^{me} Guigou, qui ne consultait guère les organisations syndicales. Consciente qu'elle doit gagner l'assentiment des professionnels pour faire appliquer une réforme pénalisée par le manque de moyens, la garde des sceaux a entrepris une opération de séduction. Mais l'expérience de M^{me} Guigou atteste que ce seul registre ne suffit pas. Le véritable test reste à passer : dans quelques jours, la plus importante réforme de la procédure pénale adoptée au cours des vingt dernières années entrera en vigueur. M^{me} Lebranchu devra, seule, en rendre compte.

Cécile Prieur

NOUVELLE ÉCONOMIE La Chine n'est pas épargnée par le dégonflement de la bulle Internet. ● LE SECTEUR avait décollé à une vitesse exponentielle. La nouvelle

génération de réformateurs au pouvoir à Pékin a cru dans la nouvelle économie, y voyant la recette miracle permettant de sauter les étapes du développement. ● LE NOMBRE

d'internautes chinois aurait doublé tous les six mois, pour atteindre 17 millions cet été. ● MAIS L'« HIVER INTERNET » est vite arrivé. L'effondrement du Nasdaq et la chu-

te de la Bourse des valeurs technologiques de Hongkong ont douché les ardeurs des investisseurs, surtout étrangers. ● LE RETOURNEMENT de la conjoncture internationale a coïn-

cidé avec le réveil des factions conservatrices à Pékin, qui ont imposé un corset de réglementations sur le contenu ou sur l'accès au capital étranger.

Entraves politiques et reflux des capitaux affectent l'Internet chinois

L'éclatement de la bulle autour de la nouvelle économie et la volonté du pouvoir de reprendre le contrôle d'une activité qui lui échappait totalement ont mis fin au développement exponentiel du Web en Chine

PÉKIN

de notre correspondant

La trentaine alerte, yuppie plus vrai que nature, Li Yanping parle de « profitabilité » dans son bureau vitré du complexe China World qui donne sur le troisième périphérique de Pékin. Profitable, sa société Oztime.com, qui fournit des programmes éducatifs en ligne, ne l'est assurément pas en ce moment. Mais au moins les revenus ont décollé en une petite année d'existence et Li Yanping conserve une solide confiance dans l'avenir. Née en Chine mais éduquée au Canada, elle appartient à cette nouvelle génération d'entrepreneurs chinois qui, après s'être formée sur les campus étrangers, est revenue au pays participer à la grande aventure de la nouvelle économie dans l'empire du Milieu.

Sous la férule de Li Yanping, Oztime a loué un étage entier d'une tour du China World, embauché 80 salariés gratifiés de généreux salaires (10 000 yuan, soit 9 000 francs) et de stock-options, tous jeunes diplômés des meilleures universités technologiques du pays. Tous sauf un, le « vieux » de l'équipe, un ancien cadre du ministère de l'éducation fort précieux pour cultiver les contacts politiques de haut niveau. Sage précaution. « Pour l'instant, nous n'avons pas eu de problèmes », précise Li Yanping, alors qu'Oztime.com se trouve dans « une zone grise » en tant que filiale d'une entreprise étrangère (canadienne) opérant sur le domaine ultrasensible en

Chine de l'éducation. Li Yanping connaît son privilège. Elle est une grande miraculée de l'« hiver de l'Internet chinois » – la formule à la mode dans le Pékin cybernétique –, qui amène dans son bureau nombre de gloires déchuées en quête de travail.

SITE EN SOMMEIL

Tara Lucas fait partie de ces victimes. Elle aussi Chinoise formée aux Etats-Unis, elle a monté en début d'année Gaogonxie.com (talon aiguille.com), un site éditorial à destination des femmes. Délaissant le registre classique de la mode et de la cosmétique, elle a réussi à diffuser une information originale, offensive, d'inspiration féministe, publiant enquêtes sur les mères célibataires ou sondages sur l'usage des préservatifs par les hommes. « Je voulais que le site soit racheté par des capitalistes, mais je suis arrivée trois mois trop tard », raconte-t-elle. Le Nasdaq a chuté et aucun investisseur ne s'intéresse aujourd'hui à un site de femmes comme le mien à la profitabilité incertaine. » Son effectif a été ramené de vingt-cinq à trois salariés après avoir « brûlé » 25 000 dollars par mois. Le site de Tara Lucas n'a pas fermé boutique mais s'est mis en sommeil, attendant des jours meilleurs.

La Chine n'est pas épargnée par le dégonflement de la bulle Internet. Ici, la fièvre avait été d'autant plus spectaculaire que le pays parlait quasiment de rien. Le secteur a décollé à une vitesse exponentielle à partir des années 1997-1998. La

nouvelle génération de réformateurs au pouvoir à Pékin a cru – et croit encore – dans l'élixir de la nouvelle économie, y voyant la recette miracle permettant de sauter les étapes du développement. Fruit d'une politique volontariste d'équipement, le nombre d'internautes chinois doublerait tous les six mois et aurait atteint les 17 millions cet été, selon l'organisme offi-

sion de Tiananmen, l'euphorie Internet aura constitué à sa manière un événement politique en scellant un rapprochement non dit entre une jeunesse avide d'aventure technologique et un pouvoir en quête de nouveaux gisements de croissance – un rapprochement placé sous le signe du patriotisme (la Chine rattrape son retard sur l'Occident).

Une grande « purge »

C'est le début d'une grande « purge ». Le portail Sohu, classé numéro trois au hit-parade des sites chinois, vient d'annoncer une coupe de 20 % de ses effectifs. Le même Sohu avait créé l'événement à la rentrée en absorbant le site ChinaRen, première opération de consolidation dans un paysage lésardé de toutes parts. Les fermetures se multiplient conformément aux prévisions des Cassandre qui pronostiquent la disparition de près de 80 % des sites existants. Environ 500 banqueroutes auraient été déclarées sur la seule scène de Pékin.

Illustrant la déviance des investisseurs, les cours des quatre sociétés Internet chinoises cotées au Nasdaq de New York – China.com, Sina.com, Netase.com et Sohu.com – ont chuté de plus de 80 % en six mois. Tous les autres projets d'introduction au Nasdaq ont été suspendus tandis qu'une vente aux enchères de 35 sites, fin septembre à Pékin, a été un fiasco intégral.

ciel China Internet Network Information Center (CINIC).

Ces chiffres sont jugés excessifs par nombre de chercheurs, dont Eric Sautédé, du Centre d'études français sur la Chine contemporaine (CEFC) – basé à Hongkong – qui y voit un moyen de « faire rêver les investisseurs de tous horizons ». Ils n'en traduisent pas moins une atmosphère, tout comme la multiplication de sites (270 000). Dix ans après la représen-

tion de Tiananmen, l'euphorie Internet aura constitué à sa manière un événement politique en scellant un rapprochement non dit entre une jeunesse avide d'aventure technologique et un pouvoir en quête de nouveaux gisements de croissance – un rapprochement placé sous le signe du patriotisme (la Chine rattrape son retard sur l'Occident).

thusiennes – au sein de l'appareil, qui ont imposé un corset de réglementations sur le contenu (traque de l'information politiquement non correcte) ou sur l'accès au capital étranger.

Depuis septembre, les investissements étrangers sont formellement interdits dans les sociétés Internet (fournisseurs d'accès et de contenu), mettant ainsi un terme à des situations souvent très libérales au niveau local comme à Shanghai dont la municipalité avait agréé près de 90 montages à participation étrangère. Cet interdit est d'autant plus étonnant que la Chine s'est engagée à ouvrir le secteur Internet au capital étranger à hauteur de 50 % après son adhésion à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Dans l'immediat, ce verrouillage est source d'une grosse confusion, car les sociétés déjà agréées ignorent le sort qui les attend. « Nous sommes néanmoins confiants que la mairie de Shanghai saura préserver le statu quo des intérêts déjà validés », souligne un investisseur étranger dans la métropole de l'Est chinois.

DROIT DE VETO

Une autre situation byzantine a été créée par les règles régissant l'introduction sur les Bourses étrangères de sociétés Internet domiciliées en Chine. Le gouvernement de Pékin veut avoir son mot à dire. Il réclame un droit de veto, y compris sur l'introduction au Nasdaq de la holding étrangère d'une société Internet chinoise. Cette politique d'entraves officiel-

les a sa cohérence. Alors que la nouvelle économie excite bien des appétits financiers dans la bureaucratie, elle vise à remettre en selle les sociétés d'Etat au début dépassées par le dynamisme des start-up privées. D'une certaine manière, l'éclatement de la bulle arrange le pouvoir, car elle facilite la reprise en main d'une industrie devenue incontrôlable. Voici venu le temps du retour des dinosaures de la vieille économie qui se mettent « en ligne » avec le soutien de l'Etat et cherchent à s'arroger l'exclusivité des financements boursiers.

Dans ce Thermidor de l'Internet chinois, les aventuriers du capital-risque n'abandonnent pas pour autant la partie. Ils sont devenus plus prudents mais ils restent en embuscade. Si le « B to C » (business to customers) demeure à ce stade une chimère – principalement en raison des carences des moyens de paiements électroniques – et si les portails financés par la publicité sont plombés par une faible profitabilité, le « B to B » (business to business) et la panoplie des services informatiques continuent d'éveiller l'attention. De gros investisseurs comme Softbank, IDG ou Walden, parient toujours sur la Chine. C'est l'hiver de l'Internet de « contenu » en Chine mais peut-être le printemps de l'Internet des solutions commerciales et technologiques. A condition de laisser une belle part du gâteau aux bureaucraties prédatrices.

Frédéric Bobin

Comment le régime parvient à désamorcer la « subversion »

PÉKIN

de notre correspondant

C'était un beau rêve éditorial. Quand 21DNN.com a été créé, Xiao Wang (pseudonyme d'un journaliste préférant conserver l'anonymat) a voulu faire de ce site d'information, un des deux seuls agréés en Chine, un espace audacieux, mordant, critique. « Si vous dites que tout est beau et merveilleux, vous n'êtes pas un journaliste, dit-il. Notre rôle est de critiquer pour aider le gouvernement à trouver des solutions. » Rien de très révolutionnaire dans cette profession de foi. Seulement une éthique de l'information civique qui a conduit Xiao Wang à publier des reportages électroniques très lus sur les anomalies des transports urbains ou les dysfonctionnements de l'aéroport de Pékin.

Depuis septembre, cette liberté de ton n'est plus de mise. L'heure de la reprise en main a sonné. Le bureau de la propagande de la municipalité de Pékin a dépêché à 21DNN un attaché en service commandé qui a pris les fonctions de directeur de l'information. Quelques mois plus tôt, un cartel de journaux et de stations de télévision pékinoises – notabilités de la « vieille économie » – était entré en force dans le capital du site. Désormais, 21DNN renonce au cyberjournalisme et se contente de puiser dans la matière fournie par les nouveaux actionnaires. La rédaction ne comprend plus que quatre journalistes – plutôt des copieurs de l'information autorisée –, alors qu'elle en comptait plus

d'une dizaine lors des débuts euphoriques de l'aventure. Les esprits les plus hardis sont partis, découragés. Xiao Wang lui aussi s'apprete à jeter l'éponge. Rideau sur le cyberjournalisme indépendant en Chine !

On disait le régime dépassé par l'explosion d'Internet en Chine. L'est-il tant que ça ? Bien sûr, la circulation des messages par courrier électronique et l'accès aux sites étrangers – difficilement contrôlables par nature – sont autant de brèches ouvertes dans la grande muraille de l'information dont le régime a toujours voulu corseter la cinquième de la population de la planète. Il y aura toujours des failles – inévitables à l'heure où la Chine accélère sa réforme économique. Mais la manière dont le gouvernement, après une période d'attentisme où il a paru frappé de désarroi, a réinvesti depuis six mois le champ cybernétique est un cruel rappel de la nature foncièrement policière de ce régime. « N'oublions pas que la Chine est toujours rouge », se désole Xiao Wang.

« DIRECTEURS DE CONTENU »

Les gesticulations se sont multipliées ces derniers mois. Le président Jiang Zemin a déclaré la guerre à l'« information camelote » sur Internet. L'agence Chine nouvelle a annoncé la création dans chaque province d'une « police de l'Internet » chargée de « maintenir l'ordre sur les réseaux d'ordinateur ». Officiellement, il s'agit de lutter contre les détournements de fonds et la pornographie, mais chacun sait

que la traque de l'information politiquement incorrecte obsède la direction du parti. Le cyberdissident Qi Yanchen a été condamné à quatre ans de prison pour diffusion sur Internet de larges extraits de son livre *L'Effondrement de la Chine*. Pour dissuader d'éventuels émules, le Conseil des affaires de l'Etat (gouvernement) vient d'édicter le « décret 292 » instruisant les sites hébergeant des forums de discussion d'effacer les messages politiquement incorrects (officiellement baptisés « attentatoires à l'honneur et aux intérêts de l'Etat ») et de les signaler aux autorités. Surtout, les fournisseurs d'accès sont tenus de conserver en archives les références (numéro d'appel) de tous leurs clients. Au cas où il faille « tracer » un mal-pensant...

Les principaux portails – Sohu, Sina... – se sont inclinés. Surfer sur leur forum de discussions ou leur service de bulletins (Bulletin service boards ou BBS) ne manque parfois pas d'intérêt, car la dénonciation de la corruption des cadres peut y être enflammée, mais il s'agit d'une « liberté » sous très haute surveillance, comme en témoignent les cases nettoyées de leur contenu. Tant que les débatteurs en restent à des critiques générales et n'attaquent pas expressément les dirigeants, les « directeurs de contenu » des sites ferment les yeux. Le régime a compris qu'il était finalement de son intérêt de laisser s'exprimer de telles « soupapes de sécurité » – bien sûr contrôlées – afin d'apaiser les humeurs du public.

Dans cette logique, il n'est guère étonnant que l'agora la plus intéressante du cyberspace chinois soit celui du *Quotidien du peuple* lui-même, bien plus audacieux que les sites privés inhibés par l'autocensure. Morceaux choisis puisés dans cette rubrique baptisée « Jiang Guo Lun Tan » (forum du pays fort) : « La contradiction principale dans la Chine aujourd'hui se situe entre le peuple et le gouvernement », « Il faut que le peuple ait à nouveau le pouvoir entre les mains », « Renversons la classe bourgeoise et le pouvoir féodal, qu'ils soient à l'extérieur ou l'intérieur du parti ».

SANS RÉEL DANGER

Ce florilège est bien sûr trompeur. Quitte à sélectionner des propos politiques, on trouverait davantage de harangues patriotiques, voire chauvines, de pétitions démocratiques. De telles sautes d'humeur d'une petite élite urbaine, cherchant sur le Web avant tout des informations pratiques et tout occupée à jouir de son frais statut social, ne constituent de toute manière pas un réel danger pour le pouvoir. « Ce que redoute le régime, c'est que la minorité d'intellectuels fréquentant le Web s'allie avec les classes défavorisées », résume Tara Lucas, du site Gaogonxie. Aussi longtemps que chaque groupe opère dans son coin, il n'y a pas de danger. »

D'où la seule question pertinente à propos de l'avenir d'Internet – et du régime – en Chine : faut-il connecter les campagnes sur le Web ?

F. B.

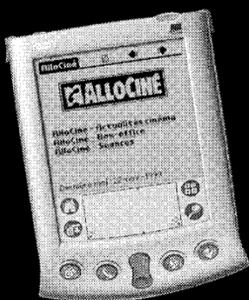
Les licenciements s'accroissent dans le secteur du Net aux Etats-Unis

LES DIFFICULTÉS rencontrées par les sociétés du secteur Internet aux Etats-Unis se traduisent par une multiplication des licenciements. Selon le cabinet de recrutement Challenger, Gray and Christmas, 36 177 emplois ont été supprimés au second semestre, soit 600 % de plus que sur les six premiers mois de l'année (5 097). Le bilan de décembre est particulièrement sombre : les suppressions d'emplois ont encore augmenté pour le septième mois consécutif, en hausse de 19 % par rapport à novembre, et on atteint un niveau record de 10 459 licenciements.

Les sociétés les plus touchées sont celles dont les activités sont liées aux services, que ce soit des sociétés de conseil ou d'information. Vient ensuite les sites de e-commerce. Les déboires récents en Bourse de e-Toys illustrent bien les difficultés rencontrées par un certain nombre de sites marchands. « Beaucoup d'ex-employés de start-up risquent de privilégier maintenant des sociétés plus établies, en particulier les sociétés qui bâtissent lentement mais sûrement leur présence sur Internet », analyse John Challenger, PDG du cabinet de recrutement.

Menaces de perturbations à la SNCF en Alsace

LE TRAFIC SNCF en Alsace risque d'être perturbé à partir du vendredi 29 décembre et jusqu'au mardi 2 janvier inclus, à la suite d'un préavis de grève des contrôleurs de la région, a annoncé mercredi la direction régionale SNCF à Strasbourg. Des perturbations sont à prévoir sur les grandes lignes et sur les lignes régionales. Sur ces dernières, le service de vendredi devrait être de l'ordre d'un aller-retour sur chaque ligne. Les 30, 31 décembre et 1^{er} janvier, la circulation sera « de l'ordre de deux allers-retours » entre Strasbourg et Bâle (Suisse), « d'un train sur trois » entre Mulhouse (Haut-Rhin) et Bâle, ainsi qu'entre Mulhouse et Kruth (Haut-Rhin). Aucun train n'est prévu pour les autres liaisons régionales. Les passagers devront se contenter d'un aller-retour par autocar mis en place par la SNCF. Le 2 janvier, « seulement un train régional sur trois » circulera sur tout le réseau régional. Le mot d'ordre de grève des contrôleurs est lié, selon la SNCF, aux sanctions que la direction régionale envisage à l'encontre des agents qui avaient bloqué la gare de Strasbourg le 3 décembre. Ils demandaient des recrutements pour améliorer leurs conditions de travail.



TOUTE L'ACTUALITÉ DU CINÉMA
DANS VOTRE POCHE !

RECHERCHE PROGRAMMES ACTUALITÉS FORUMS CRITIQUES VIDÉOS SERVICES

allocine.com



La SFP à nouveau en quête d'un avenir

En crise chronique, la Société française de production peine toujours à trouver un équilibre économique. Le gouvernement, la direction et les syndicats recherchent une solution, rendue difficile par la concurrence dans le secteur. Les salariés réclament l'intégration à France Télévision

QUE FAIRE de la Société française de production (SFP) ? Récurrente depuis des années, cette question se pose à nouveau et devrait être le thème de la rencontre, jeudi 18 janvier, entre les syndicats de l'entreprise et Catherine Tasca, la ministre de la culture et de la communication, qui sera sans doute alors en possession des études réalisées par la direction du Trésor.

Pouvoirs publics, direction et syndicats de la SFP ont conscience que, même si elle n'est pas aujourd'hui dramatique, la situation de l'entreprise n'est pas viable à long terme.

Une autre interrogation porte sur la nécessité, pour le secteur public, de posséder une entreprise de prestation télévisée. Depuis l'automne, un débat a été organisé à l'intérieur de l'entreprise. La commission éco-

nomique, issue du comité d'entreprise, a retenu cinq hypothèses : le statu quo, qui aboutirait à terme au dépit de bilan ; un nouveau plan de restructuration avec licenciements, considéré par les syndicats comme « un gâchis humain et financier » ; la liquidation de l'entreprise ; l'intégration dans France Télévision ; un rachat de l'entreprise (RES) par ses cadres et dirigeants. Le référendum organisé par les syndicats auprès du personnel a donné une large majorité à la solution d'intégration à France Télévision, alors que certains dirigeants sont, eux, prêts à faire le pari d'un RES.

« Les plans de licenciements successifs n'ont servi à rien. Il y a une perte de confiance envers la direction, avec laquelle on ne peut donc pas envisager un plan de reprise de

l'entreprise. Mais, en même temps, il n'est pas possible de continuer en sachant que notre entreprise va à la mort », reconnaissent la CGT et la CFDT, qui traduisent ainsi le désarroi du personnel.

BEAUX ÉQUIPEMENTS

Pour l'instant, la SFP, née en 1974 de l'éclatement de l'ORTF, n'est pas exsangue. Elle dispose même d'une cagnotte de 300 millions de francs (45,73 millions d'euros), provenant de la dernière aide de l'Etat en 1998. Celle-ci, qui ne pourra pas être renouvelée pour cause d'interdiction européenne, lui permet de survivre pendant une période de quatre à sept ans, suivant les estimations. Mais, à terme, la SFP est dans une impasse. Même lorsqu'elle parvient à

augmenter son activité, son déficit se creuse. En 1999, avec 400 millions de francs (60,98 millions d'euros) de chiffre d'affaires, elle a enregistré 25 millions de francs (3,81 millions d'euros) de pertes.

Pourtant, au cours des dernières années, et après un plan de licenciements de 630 personnes, Roland Fiszal, le PDG nommé en 1997 - qui bat donc des records de longévité à ce poste -, a pris plusieurs mesures pour tenter de remettre l'entreprise à flot. En 1999, l'acquisition pour 60 millions de francs des studios de Boulogne lui permet de disposer de deux plateaux de 750 et 1 000 m² aux portes de Paris. C'est là qu'elle est aussi en train de mettre la dernière main à un studio virtuel qui devrait être opérationnel dans les semaines à venir. A Bry-

sur-Marne, elle poursuit l'entretien et la modernisation d'un immense espace, où voisinent le tournage du prochain film de Bertrand Tavernier, avec décors extérieurs et intérieurs, celui d'émissions de jeux télévisés et la préparation du « Cabaret » de Patrick Sébastien. Sur les deux sites stationnent des cars vidéo ultramodernes, sortes de monstres sur roues qui coûtent quelque 25 millions de francs, désormais indispensables pour filmer les événements sportifs comme le tournoi de Roland-Garros ou certaines émissions de variétés. Techniciens et réalisateurs y sont presque aussi confortablement installés que dans une régie fixe.

La SFP n'est pas la seule à posséder de tels équipements : le métier de la prestation de services est de-

venu extrêmement concurrentiel. Le secteur compte près d'une centaine d'entreprises, parmi lesquelles la SFP, VCF (filiale de RTL Group, qui emploie 320 personnes) et TDF Vidéo Services (filiale de Télédiffusion de France, avec 500 personnes). Sans compter les six unités régionales de production de France 3, qui, elles aussi, emploient 500 personnes.

Le chiffre d'affaires du secteur de la prestation de services est estimé entre 400 et 500 millions de francs (60,98 millions et 76,22 millions d'euros), que se disputent toutes ces sociétés, réputées déficitaires. Trop nombreuses, elles se sont dotées, comme à l'occasion de la Coupe du monde de football en 1998, d'équipements onéreux et trop importants par rapport aux besoins. Elles ont donc tendance à casser les prix ou à prendre des libertés avec le code du travail pour obtenir des commandes.

Beaucoup pensent que la solution qui sera choisie pour la SFP peut être une manière de provoquer la restructuration de ce secteur, notamment en cas de rachat par les dirigeants : ces derniers pourraient alors envisager des alliances avec certains concurrents. La reprise par France Télévision, qui a la préférence du personnel mais pas celle du PDG de France Télévision, provoquerait un déséquilibre du secteur de la production, que les producteurs privés accepteraient mal. Le risque est que cet outil, survivance du bel ouvrage du service public à la française, qui, en vingt-six ans, a usé dix présidents et dont les effectifs ont fondu de 3 000 à 430 personnes, finisse à l'encan.

Frédéric Roy

Françoise Chirot

Les publicitaires essuient un revers en flirtant avec la nudité

CHOQUER pour se faire remarquer est l'un des ressorts les plus communs de la publicité. Dans ce registre, l'érotisme et la nudité sont fort utilisés. Depuis quelques années, les marques de luxe ont souvent recours à cette ficelle. Qu'il s'agisse de Vuitton, Versace ou Gucci, les annonces qui paraissent dans la presse mettent en scène des femmes extrêmement dénudées, dans des poses souvent suggestives. La tendance est si forte que, dans une campagne affichée cet automne, la marque Eram a singé l'érotisme chic de ses confrères avec une parodie des créations de Gucci évoquant l'homosexualité féminine.

Loin de cette ironie, les chaussures Weston ont franchi un pas supplémentaire dans cette surenchère érotique. Ici, la chaussure est masculine et elle apparaît au premier plan. A l'arrière, une femme très dévêtue regarde l'objectif. Sauf la mention « Weston », aucun texte ne vient éclairer la situa-

tion. Le contraste entre la femme presque nue et la chaussure de l'homme semble indiquer une soumission ou, à tout le moins, un rapport de dépendance entre les personnages présentés.

PROTESTATIONS DE CONSOMMATEURS

Cette image a provoqué de nombreuses protestations de consommateurs, qui ont écrit aux supports l'ayant diffusée, parmi lesquels *Le Monde*. Le Bureau de vérification de la publicité (BVP) s'est saisi de l'affaire, envoyant une lettre à l'annonceur pour le mettre en garde contre de telles pratiques. « C'est avec ce type d'annonces que nous aurons un jour une loi réglementant la création publicitaire », estime Joseph Besnainou, président du BVP.

Autant d'accusations que réfute Marc Loeb, président de l'agence qui a réalisé la campagne déclinée en presse quotidienne, magazine et en affichage. « Il s'agissait de

reconquérir les hommes de vingt-cinq à quarante ans, qui ont délaissé la marque Weston depuis quelques années. Il est possible que la clientèle traditionnelle soit choquée, mais on ne peut pas plaire à tout le monde », affirme M. Loeb. A ses yeux, ces annonces, qui font « appel à l'imaginaire des lecteurs », sont moins choquantes que celles de Gucci basées sur l'homosexualité féminine. Avec un budget modeste de 3 millions de francs, Weston a surtout préféré frapper fort pour se faire remarquer en peu de temps. Tout autre était la campagne pour le parfum Opium d'Yves Saint Laurent, affichée sur les murs de Paris en octobre. La nudité et la pose lascive du top model Sophie Dahl ont été appréciées par les Français au point, précise-t-on chez Yves Saint Laurent, que « de nombreuses personnes ont écrit pour demander l'affiche ». De l'autre côté de la Manche, cette même campagne a suscité le rejet des consommateurs britanniques. Après avoir reçu 730 plaintes - un

record -, l'instance britannique de contrôle de la publicité a exigé le 18 décembre le retrait des affiches incriminées. Une réaction que l'on ne s'explique pas chez Yves Saint Laurent, où l'on souligne « le traitement artistique de la photo qui fait référence à Van Dongen ».

Interdite par un support, autorisée par d'autres, la publicité est soumise à un traitement aléatoire. « Ce n'est pas la photo qui provoque le rejet, c'est le regard du public qui est forcément subjectif », estime M. Besnainou. Eric Tong Cuong, directeur associé de l'agence Euro RSCG BETC, voit dans cette situation les conséquences « non pas d'une nouvelle censure, mais d'une volonté d'autorégulation qui tend vers le politiquement correct. Or la publicité ne montre pas de choses plus horribles ou plus choquantes que les médias. Mais elle se voit mieux et il est plus facile de taper dessus ».

TABLEAU DE BORD

ÉCONOMIE

Le ralentissement américain se confirme

LES ACHATS de Noël ont augmenté d'environ 3,1 % cette année aux Etats-Unis, une déception pour les commerçants qui s'attendaient à une progression plus forte après une hausse record de 6,2 % en 1999, selon une estimation de la compagnie de traitement de chèques Tele-Check Services.

■ **L'indice composite des principaux indicateurs** économiques aux Etats-Unis a baissé de 0,2 % au mois de novembre par rapport à octobre, mois durant lequel il a baissé de 0,3 % (chiffre révisé), a annoncé mercredi le Conference Board, un institut privé de conjonctures.

■ **EUROPE : le président de la Banque centrale européenne (BCE)**, Wim Duisenberg, a estimé que « les risques pesant sur la stabilité des prix n'étaient pour l'instant pas très concrets », dans une interview au quotidien *Boersen Zeitung*, jeudi 28 décembre. Il s'est en revanche déclaré « inquiet » des « tensions qui se développent sur le marché du travail dans différentes parties de la zone euro ».

■ **FRANCE : le nombre de permis de construire** délivrés de septembre à novembre a progressé de 4,1 % (à 95 276) par rapport à la même période de 1999, les mises en chantier ayant augmenté dans le même temps de 8,7 % (à 78 250), selon les statistiques diffusées mercredi par le ministère de l'équipement.

■ **Les prix industriels (hors énergie et industries agroalimentaires)** ont progressé en novembre de 0,1 % sur un mois et de 2,5 % en glissement annuel, selon des chiffres de l'Insee publiés mercredi. La hausse des prix énergétiques s'est orientée à la baisse (-0,8 %), pour la première fois depuis 18 mois.

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **DE BEERS : le groupe diamantaire sud-africain** pourrait annoncer un partenariat dans la distribution avec LVMH, a indiqué le *Wall Street Journal Europe*, jeudi 28 décembre.

● **NESTLÉ : Nestlé négocie actuellement avec General Mills** les 50 % qu'il ne détient pas dans Ice Cream Partners USA, une société qui comprend le domaine des glaces en portions individuelles de Nestlé USA et le secteur des desserts glacés de Haagen-Dazs.

SERVICES

● **LA POSTE : l'entreprise va prendre la direction opérationnelle** de sa filiale allemande de transport de colis, Deutsche Paketdienst (DPD), deuxième opérateur de colis en Allemagne.

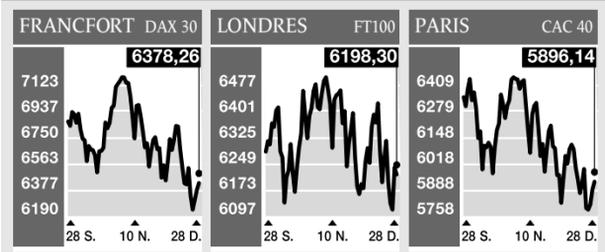
● **« L'HEBDO-LA VIE OUVRIÈRE » : le journal de la CGT**, a confirmé mercredi 27 décembre qu'il envisageait « 35 à 40 suppressions d'emplois » (*Le Monde* du 21 décembre).

● **BMG : Rudolf Gassner**, qui devait prendre début janvier les fonctions de président et directeur exécutif de BMG, la filiale d'édition musicale de Bertelsmann, est décédé samedi 23 décembre d'une crise cardiaque à l'âge de 58 ans. Sa disparition survient alors que Bertelsmann mène de délicates négociations en vue de fusionner BMG avec le britannique EMI.

FINANCE

● **CHASE MANHATTAN : la banque américaine Chase Manhattan a annoncé** mercredi 27 décembre le rachat de certaines activités de la banque japonaise Dai-Ichi Kangyo Bank sur les marchés obligataires aux Etats-Unis.

EUROPE



| Europe 12 h 30 | Indices sélection | cours 28/12 | Var. % 22/12 | Var. % 31/12 |
|----------------|-------------------|-------------|--------------|--------------|
| EUROPE | EURO STOXX 50 | 4767,99 | 0,98 | - 2,78 |
| EUROPE | STOXX 50 | 4550,81 | 0,38 | - 4,04 |
| EUROPE | EURO STOXX 324 | 391,17 | 0,76 | - 6,02 |
| EUROPE | STOXX 653 | 359,40 | 0,25 | - 5,29 |
| PARIS | CAC 40 | 5896,14 | 0,67 | - 1,04 |
| PARIS | MIDCAC | | | |
| PARIS | SBF 120 | 3996,25 | 0,57 | - 1,39 |
| PARIS | SBF 250 | | | |
| PARIS | SECOND MARCHÉ | | | |
| AMSTERDAM | AEX | 637,54 | 0,37 | - 5,04 |
| BRUXELLES | BEL 20 | 3004,58 | 0,07 | - 10,05 |
| FRANCFORT | DAX 30 | 6378,26 | 0,79 | - 8,33 |
| LONDRES | FTSE 100 | 6198,30 | - 0,32 | - 10,56 |
| MADRID | STOCK EXCHANGE | 9141,60 | 0,70 | - 21,47 |
| MILAN | MIBTEL 30 | 44253,00 | 0,32 | 2,94 |
| ZURICH | SPI | 8088,40 | 0,06 | 6,85 |

AMÉRIQUES

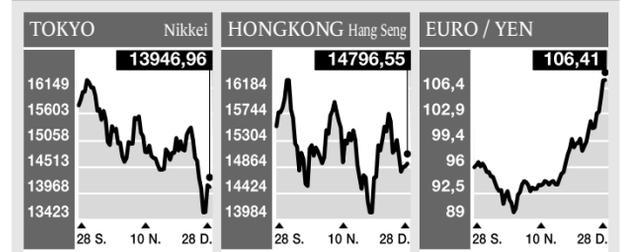


| Amérique 9 h 57 | Indices sélection | cours 27/12 | Var. % 22/12 | Var. % 31/12 |
|-----------------|-------------------|-------------|--------------|--------------|
| ÉTATS-UNIS | DOW JONES | 10803,16 | 1,04 | - 6,04 |
| ÉTATS-UNIS | S&P 500 | 1328,92 | 1,04 | - 9,55 |
| ÉTATS-UNIS | NASDAQ COMPOSITE | 2539,35 | 1,84 | - 37,60 |
| TORONTO | TSE INDEX | 8857,11 | 0,99 | 5,27 |
| SAO PAULO | BOVESPA | 15186,15 | | - 11,15 |
| MEXICO | BOLSA | 311,19 | 1,14 | - 22,51 |
| BUENOS AIRES | MERVAL | 419,97 | - 0,02 | - 23,71 |
| SANTIAGO | IPSA GENERAL | 94,64 | 0,59 | - 33,82 |
| CARACAS | CAPITAL GENERAL | 6665,35 | 0,83 | 23,02 |

Cours de change croisés

| 28/12 12 h 30 | Cours DOLLAR | Cours YEN(100) | Cours EURO | Cours FRANC | Cours LIVRE | Cours FR.S. |
|---------------|--------------|----------------|------------|-------------|-------------|-------------|
| DOLLAR | | 0,87378 | 0,92995 | 1,14176 | 1,49170 | 0,60824 |
| YEN | 114,44500 | | 106,41500 | 16,22500 | 170,71000 | 69,61500 |
| EURO | 1,07533 | 0,93972 | | 0,15245 | 1,60470 | 0,65420 |
| FRANC | 7,05440 | 6,16400 | 6,55957 | | 10,52305 | 4,29160 |
| LIVRE | 0,67038 | 0,58575 | 0,62315 | 0,09495 | | 0,40780 |
| FRANC SUISSE | 1,64410 | 1,43645 | 1,52865 | 0,23295 | 2,45230 | |

ASIE - PACIFIQUE



| Zone Asie 9 h 57 | Indices sélection | cours 28/12 | Var. % 27/12 | Var. % 31/12 |
|------------------|-------------------|-------------|--------------|--------------|
| TOKYO | NIKKEI 225 | 13946,96 | - 0,25 | - 26,34 |
| HONGKONG | HANG SENG | 14796,55 | 0,33 | - 12,77 |
| SINGAPOUR | STRAITS TIMES | 1900,53 | 0,42 | - 23,35 |
| SÉOUL | COMPOSITE INDEX | 63,35 | 0,83 | - 51,28 |
| SYDNEY | ALL ORDINARIES | 3180,20 | 0,23 | 0,88 |
| BANGKOK | SET | 18,53 | 0,43 | - 46,66 |
| BOMBAY | SENSITIVE INDEX | 3918,43 | 1,05 | - 21,72 |
| WELLINGTON | NZSE-40 | 1881,23 | 0,72 | - 14,75 |

Taux de change fixe zone Euro

| Euro contre | Taux | contre franc | Taux |
|-----------------------|---------|----------------------|---------|
| FRANCOIS | 6,55957 | EURO | 0,15245 |
| DEUTSCHEMARK | 1,95583 | DEUTSCHEMARK | 3,35885 |
| LIRE ITALIENNE (1000) | 1,93627 | LIRE ITAL. (1000) | 3,38774 |
| PESETA ESPAG. (100) | 1,66386 | PESETA ESPAG. (100) | 3,94238 |
| ESCUDO PORT. (100) | 2,00482 | ESCUDO PORT. (100) | 3,27190 |
| SCHILLING AUTR. (10) | 1,37603 | SCHILLING AUTR. (10) | 4,76703 |
| PUNT IRLANDAISE | 0,78756 | PUNT IRLANDAISE | 8,32894 |
| FLORIN NÉERLANDAIS | 2,20371 | FLORIN NÉERLANDAIS | 2,97660 |
| FRANC BELGE (10) | 4,03399 | FRANC BELGE (10) | 1,62607 |
| MARKKA FINLAND | 5,94573 | MARKKA FINLAND | 1,10324 |

Hors zone Euro

| Euro contre | 27/12 |
|-------------------|----------|
| COURONNE DANOISE | 7,4657 |
| COUR. NORVÉGIENNE | 8,2485 |
| COUR. SUÉDOISE | 8,8600 |
| COURONNE TCHÈQUE | 34,9690 |
| DOLLAR AUSTRALIEN | 1,6741 |
| DOLLAR CANADIEN | 1,4082 |
| DOLLAR NÉO-ZÉLAND | 2,1083 |
| DRACHME GRECQUE | 340,7500 |
| FORINT HONGROIS | 1,6741 |
| ZLOTY POLONAIS | 3,8403 |

Taux d'intérêt (%)

| Taux 27/12 | Taux j.j. | Taux 3 mois | Taux 10 ans | Taux 30 ans |
|-------------|-----------|-------------|-------------|-------------|
| FRANCE | 4,85 | 4,71 | 5,03 | 5,49 |
| ALLEMAGNE | 4,84 | 4,85 | 4,87 | 5,43 |
| GDE-BRETAG. | 6,88 | 5,83 | 4,91 | 4,36 |
| ITALIE | 4,84 | 4,83 | 5,27 | 5,85 |
| JAPON | 0,45 | 0,40 | 1,59 | 2,53 |
| ÉTATS-UNIS | 6,59 | 5,83 | 5,10 | 5,44 |
| SUISSE | 3,75 | 3,36 | 3,50 | 4,01 |
| PAYS-BAS | 4,81 | 4,83 | 5,01 | 5,44 |

Matif

| Cours 12 h 30 | Volume 28/12 | dernier prix | premier prix |
|----------------|--------------|--------------|--------------|
| Notionnel 5 | 9407 | 89,06 | 89,03 |
| Euribor 3 mois | 178 | 95,06 | 95,06 |

Retrouvez ces cotations sur le site Web : www.lemonde.fr/bourse

BOURSES

LA BOURSE de Paris était en hausse à la mi-séance, jeudi 28 décembre. Le CAC 40 marquait un gain de 0,51 %, à 5 887,03 points, vers 12 heures. L'indice DAX de la Bourse de Francfort progressait de 0,60 %, à 6 366,43 points, en fin de matinée, tandis que l'indice Footsie 100 de la place londonienne s'inscrivait en baisse de 0,18 %, à 6 206,80 points, trois heures après le début des cotations. Tokyo a clôturé en baisse de 0,2 % jeudi. L'indice Nikkei s'est établi à 13 946,96 points. Mercredi, outre-Atlantique, l'indice Nasdaq avait gagné 1,81 %, à 2 538,62 points, et l'indice Dow Jones avait progressé de 1,01 %, à 10 800,88 points.

TAUX ET CHANGES

LE RENDEMENT de l'obligation assimilable du Trésor français à 10 ans s'inscrivait à 5,01 %, jeudi 28 décembre en début de matinée. Celui du Bund allemand émis à la même échéance s'établissait à 4,86 %. Jeudi, outre-Atlantique, le rendement de l'obligation du Trésor à 10 ans avait augmenté à 5,10 % et celui de l'obligation à 30 ans avait grimpé à 5,45 %. Le prix des obligations évolue en sens inverse de leur rendement. Le yen restait faible jeudi matin. Un dollar s'échangeait contre 114,14 yens, et un euro cotait 106,20 yens. La devise européenne reculait légèrement face au billet vert et se traitait à 0,9283 dollar.

VALEURS EUROPÉENNES

Mercredi 27 décembre, le titre Royal Dutch a gagné 3,26 %, à 65,79 euros, celui de Shell - Transport & Trading a progressé de 2,62 %, à 549 pence, et l'action BP Amoco de 3,44 %, à 542 pence.

L'action DaimlerChrysler a fini en repli de 1,48 %, à 43,35 euros. En revanche, son concurrent BMW a vu son titre grimper de 9,12 %, à 36 euros, sur la perspective du remboursement d'une injection de capital de 500 millions de livres sterling qu'il pourrait réclamer à son ex-filiale britannique Rover.

L'action GlaxoSmithKline a peu varié pour son entrée en Bourse mercredi après la fusion de Glaxo Wellcome et SmithKline Beecham. Les actions Glaxo Wellcome, qui ont fini à 18,48 livres, ont été échangées à parité dans la firme nouvellement fusionnée. Ces titres ne prennent pas en compte un dividende provisoire de 23 pence.

28/12 10h06

AUTOMOBILE

Table of automotive stock prices including AUTOLIV SDR, BASF AG, BMW, CONTINENTAL AG, DAIMLERCHRYSLER, FIAT, etc.

BANQUES

Table of bank stock prices including ABBEY NATIONAL, ABN AMRO HOLDING, ALL & LEICS, ALLIED IRISH BA, ALPHA BANK, etc.

PRODUITS DE BASE

Table of basic products stock prices including ACERIALIA, ACERINOX R, ALUMINIUM GREEC, ANGLIO AMERICAN, etc.

CHIMIE

Table of chemical stock prices including AIR LIQUIDE, AKZO NOBEL NV, BASF AG, BAYER AG, etc.

Table of various European stocks including NORSK HYDRO, OXFORD GLYCOSCI, RHODIA, SOLVAY, etc.

CONGLOMÉRATS

Table of conglomerate stock prices including D'IETTEREN SA, AZEL, GBL, GEVAERT, etc.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Table of telecommunications stock prices including ATLANTIC TELECO, EIRCOM, BRITISH TELECOM, etc.

CONSTRUCTION

Table of construction stock prices including ACCIONA, ACS, AGGREGATE IND, AKTOR SA, etc.

CONSUMMATION CYCLIQUE

Table of cyclical consumption stock prices including ACCOR, ADDIDAS-SALOMON, AGFA-GEVAERT, AIR FRANCE, etc.

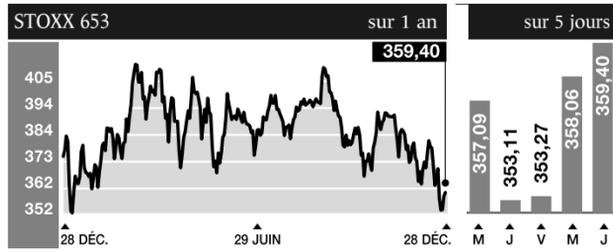


Table of various European stocks including SEB, SODEXHO ALLIANC, TELE PIZZA, THE SWATCH GRP, etc.

PHARMACIE

Table of pharmaceutical stock prices including ACTELION N, ALTANA AG, ASTRAZENECA, etc.

Table of various European stocks including DIAGEO, ELAIS OLEAGINOUS, ERID.BEGH.SAY, HEINEKEN HOLD, etc.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Table of equipment goods stock prices including ABB N, ADECCO N, AEROPORTI DI RO, AGGREGO, etc.

ÉNERGIE

Table of energy stock prices including BG GROUP, BP AMOCO, CEPSA, COFLEXIP, etc.

Advertisement for subscribers: À NOS ABONNÉS. Pour vos changements d'adresse ou suspensions d'abonnement durant vos vacances un seul numéro 0803 022 021.

Table of various European stocks including HELLENIC PETROL, LASMO, LATTICE GROUP, OMI AG, etc.

SERVICES FINANCIERS

Table of financial services stock prices including 3I GROUP, ALMANIJ, ALPHA FINANCE, AMVESCAP, etc.

Table of various European stocks including FINMECCANICA, FINNLINE, FKI, FLS IND.B, etc.

Table of various European stocks including AHOLD, ALTADIS -A-, AMADEUS GLOBAL, ATHENS MEDICAL, etc.

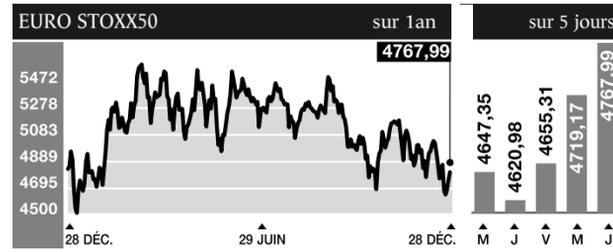


Table of various European stocks including VESTAS WIND SYS, VIVENDI ENVIRON, VOLVO -A-, etc.

ASSURANCES

Table of insurance stock prices including AEGIS GROUP, AEGON NV, AGF, ALLIANZA ASS, etc.

MEDIAS

Table of media stock prices including MONDADORI, B SKY B GROUP, CANAL PLUS, CAPITAL SHOPPING, etc.

BIENS DE CONSOMMATION

Table of consumer goods stock prices including AHOLD, ALTADIS -A-, AMADEUS GLOBAL, ATHENS MEDICAL, etc.

COMMERCE DISTRIBUTION

Table of distribution commerce stock prices including ALLIANCE UNICHE, AVA ALLG HAND.G, BUHRMANN PLC, etc.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table of high technology stock prices including AIXTRON, ALCATEL-A, ALTEC SA REG., ARC INTERNATIONAL, etc.

SERVICES COLLECTIFS

Table of collective services stock prices including ACEA, AEA, ANGLIAN WATER, BRITISH ENERGY, etc.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Table of Euro New Market stock prices including AIRSPRAY NV, ANTONOV, C/TAC, CARDIO CONTROL, etc.

BRUXELLES

Table of Brussels stock prices including ARTHUR, ENVPICO HLD CT, FARDIS B, etc.

FRANCFORT

Table of Frankfurt stock prices including UNITED INTERNET, AIXTRON, AUGUSTA TECHNOLOGIE, etc.

★ CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche FI : Finlande - BE : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

VALEURS FRANCE

Le titre Sagem s'appréciait de 2,43 %, à 139,3 euros, jeudi 28 décembre, lors des premiers échanges. La société a annoncé avoir reçu une commande de téléphones portables GSM totalisant 700 millions de francs de la part de l'opérateur britannique Vodafone.

La hausse des cours du brut continuait de profiter au titre TotalFinalElf, jeudi, lors des premiers échanges. Il progressait de 0,58 %, à 156,8 euros.

L'action Finacor était stable à 12,5 euros jeudi matin. Finacor a annoncé que le tribunal de grande instance avait rejeté la demande de trois actionnaires minoritaires d'un report de l'assemblée générale extraordinaire du 29 décembre, convoquée afin d'autoriser l'apport de ses activités d'intermédiation à Nouvel Finacor, société constituée à cet effet, qui doit être acquise par Viel & C.

Table of stock prices for various French companies including Alcatel, Alstom, Altran Techn., Atos Ca, Arbel, Aveniris, etc.

Table of stock prices for international companies including Remy Coindre, Renault, Rhodia, Rochette La., Royal Canin, etc.

Table of stock prices for international companies including Adecco, American Exp., Amvex Exp., Anglocold Ltd., etc.

PREMIER MARCHÉ

JEUDI 28 DÉCEMBRE Cours à 12 h 30
Demier jour de négociation des OSRD : 25 janvier

Table of market data for France, including ACCOR, AGF, Affine (eximm), Air France C., Air Liquide.

Table of market data for various companies including Coala, Coheris Atix, Cion Et Sys., Consodata, etc.

Advertisement for AOL Bourse. Text: 'À QUOI ÇA SERT D'AVOIR UN PORTEFEUILLE BOURSIER SI VOUS NE SAVEZ JAMAIS COMBIEN IL Y A DEDANS ?' Includes AOL logo and contact information.

ABRÉVIATIONS

Legend for abbreviations: B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes. Symbols for market movements: □ coupon détaché; ● droit détaché; ▲ offre réduite; ▼ demande réduite; ◆ cours précédent; ▲ valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé.

NOUVEAU MARCHÉ

JEUDI 28 DÉCEMBRE
Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

Table of stock prices for new market companies including Abel Guillem, Ab Soft, Access Comm., Adl Partner, etc.

Table of stock prices for various companies including Himalaya, Hl Media, Hologram Ind., Hubwroc Com., etc.

Table of stock prices for various companies including Multimaniam, Naturex, Netz 2, Netgem, etc.

SECOND MARCHÉ

JEUDI 28 DÉCEMBRE
Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

Table of stock prices for second market companies including Altidea, Arkopharma, Cnim Ca, etc.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 22 décembre

Table of SICAV and FCP data including AGIPI, BNP Paribas, Indocam, Euroco, etc.

Table of SICAV and FCP data including Euroco, Euroco Leaders, Mensuelcic, Union Améric, etc.

Table of SICAV and FCP data including Euroco, Euroco Leaders, Mensuelcic, Union Améric, etc.

Table of SICAV and FCP data including Euroco, Euroco Leaders, Mensuelcic, Union Améric, etc.

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/99.

SPORTS Le bilan de la saison de golf qui vient de s'achever montre à quel point le prodige américain Tiger Woods a renforcé son emprise sur la discipline. ● TROIS TOURNOIS

du Grand Chelem sont venus s'ajouter à son palmarès (US Open, British Open et USPGA), et il s'est classé 5^e du Masters d'Augusta, gagné par le Fidjien Vijay Singh. Tiger Woods a

donc frôlé le Grand Chelem, que les spécialistes jugeaient désormais inaccessible, en raison de l'intensité de la concurrence au plus haut niveau. ● CHEZ LES EUROPÉENS, le

classement est maintenant dominé par l'Anglais Lee Westwood, tandis que Jean Van de Velde a confirmé sa prééminence dans l'Hexagone. ● APRÈS LE TITRE MONDIAL obtenu

par l'équipe féminine amateurs, le président de la Fédération française, Philippe Martin, détaille son plan pour continuer d'améliorer les résultats des golfeurs tricolores.

En 2000, Tiger Woods n'a laissé que des miettes aux autres golfeurs

Le champion américain, âgé de vingt-cinq ans, a confirmé sa suprématie en remportant avec une marge parfois impressionnante trois des quatre tournois majeurs (US Open, British Open, USPGA) et en finissant seulement (!) cinquième du Masters

PLUS ENCORE que la précédente, 2000 aura été une année placée sous le signe du « *Black is beautiful* » dans le golf. Grâce au Fidjien Vijay Singh, vainqueur du Masters début avril à Augusta, mais surtout à Tiger Woods, qui s'est taillé la part du lion en raflant les trois autres tournois majeurs : l'US Open, le British Open et l'USPGA. Les autres golfeurs professionnels en ont été réduits à se partager les miettes abandonnées par le golfeur le plus riche du monde, dont la fortune est estimée à 200 millions de dollars (1,4 milliard de francs).

Outre les nombreux records statistiques ou financiers que Tiger Woods ne cesse de battre, son taux de réussite est exceptionnel : sur les vingt-deux tournois individuels auxquels il a participé cette année, il en a remporté dix. Sans compter la victoire collective des Etats-Unis dans la President Cup - qui les oppose tous les deux ans à une sélection du reste du monde hors Europe - ou la première place obtenue avec son compère David Duval lors de la Coupe du monde, du 7 au 10 décembre, en Argentine.

ERNIE ELS RÉSISTE

L'écart avec lequel il a remporté quelques-unes de ses victoires est ahurissant : l'US Open et le British lui sont revenus respectivement avec neuf et huit coups d'avance sur ses seconds. De quoi exaspérer les prétendants, et principalement parmi eux le Sud-Africain Ernie Els, qui a tout de même réussi l'exploit de terminer deuxième de trois tournois majeurs et de remporter deux victoires, pour se classer deuxième au

classement mondial. La situation n'est heureusement pas désespérée pour les adversaires du « Tigre ». Malgré sa jeunesse (il est âgé de vingt-cinq ans) et les qualités d'extraterrestre qu'on lui prête, Tiger Woods ne peut pas se trouver partout. Il aurait même tendance à réduire ses participations (cinq de moins que l'an dernier). Il reste donc quelques chances à ses collègues d'éviter le syndrome d'Iznogoud - chercher en vain à détrôner le calife - et la neurasthénie qui l'accompagne.

WESTWOOD 1^{er} EUROPÉEN

Cette situation a pleinement profité, sur le circuit américain, au gaucher Phil Mickelson, auteur de quatre succès, ainsi qu'à l'Indien Notah Begay et au cow-boy Hal Sutton, avec deux victoires chacun. Si la domination des Américains ne saurait être remise en cause sur leur propre circuit, qui est de très loin le plus rémunérateur, on pourra noter la victoire obtenue par le Paraguayen Carlos Franco ou celle du Suédois Jesper Parnevik.

Les professionnels du circuit européen ont moins de soucis à se faire que leurs collègues américains. Bien qu'il leur faille se méfier, puisque ce diable de Tiger Woods a trouvé le moyen en novembre de remporter le premier tournoi du circuit européen 2001, qui avait lieu en... Thaïlande ! Rien d'étonnant à cela si l'on sait que la mère du champion est originaire de ce pays, où Tiger Woods est considéré comme un héros national. Il s'agissait de l'une de ses très rares incursions sur le circuit européen, dont peu d'organiseurs disposent des moyens financiers



TIM CLARY/AFP

Vijay Singh (à gauche) et Tiger Woods sont parfois directement opposés, comme le 20 octobre, lors de la President Cup, qui oppose une sélection internationale à celle des Etats-Unis.

nécessaires pour l'attirer : on ne l'a vu en Europe cette année que pour le Deutsche Bank Open, en Allemagne, et pour l'American Express Championship, en Espagne...

En Europe, justement, cette année aura été marquée par une petite révolution. L'Écossais Colin Montgomerie, qui se croyait définitivement installé sur le trône européen après sept ans de règne, s'en est vu déloger par le jeune Anglais Lee Westwood. Celui-ci n'a pas fait dans la dentelle, avec six victoires et sept places dans les cinq premiers. De son côté, le

Nord-Irlandais Darren Clarke, avec deux victoires et trois places de deuxième, peut s'enorgueillir de son prestigieux titre de champion du monde de *match play*, obtenu au Andersen Consulting en battant Tiger Woods en finale. Autres motifs de satisfaction pour le Danois Thomas Björn, une seule fois vainqueur, mais deuxième du British Open et troisième de l'USPGA.

Bien qu'il n'ait remporté aucune victoire, Jean Van de Velde reste très largement au-dessus du lot parmi les joueurs français. Cette

année revêtait pour lui un enjeu particulier, puisqu'il avait décidé de miser sur les deux circuits, européen et américain.

LA STATURE DE VAN DE VELDE

Ce pari lui a permis de confirmer sa stature internationale grâce à une troisième place au Deutsche Bank Open, à Hambourg, en compagnie de Tiger Woods, et deux deuxième places à l'Open de Tucson et à celui de Reno, où la victoire ne lui a échappé que de peu, en play-off. Sa fructueuse campagne le place au 80^e rang

mondial, au 60^e du circuit américain et au 32^e du circuit européen.

Les résultats des autres Français leur permettent tout au plus de nourrir quelques espérances pour la prochaine saison. Ils étaient huit sur le circuit européen et ils seront autant l'année prochaine, mais avec deux changements. Benoît Teillera et Fabrice Tarnaud, qui n'ont pu se classer dans les 115 premiers, perdent leur « carte ».

Ils seront remplacés par Christian Cevaer, en tant que 8^e du Challenge Tour - les 15 premiers de ce circuit accèdent automatiquement à la « cour des grands » - et Grégory Havret, qui termine 21^e de la finale des cartes d'accès. Ce dernier est le seul rescapé des 17 Français qui se trouvaient encore en lice dans la dernière ligne droite de cet infernal marathon.

QUINZE FRANÇAISES AU TOP

L'ambiance est au beau fixe dans le secteur professionnel féminin : Marine Monnet et Patricia Meunier-Lebouc ont terminé respectivement 3^e et 5^e de l'Evian Tour, le circuit européen féminin. La seconde y a remporté deux victoires et faisait partie de l'équipe d'Europe qui a arraché aux Américaines la Solheim Cup, l'équivalent féminin de la Ryder Cup. Les Françaises figureront en force sur le circuit en 2001, puisque les 10 golfeuses qui en faisaient partie cette année recevront le renfort de 5 nouvelles venues. Parmi celles-ci, Karine Icher et Virginie Auffret, auréolées de leur titre de championnes du monde acquis dans les rangs amateurs, n'hésiteront pas à bousculer les anciennes.

J.-L. Ar.

Le discret sacre mondial de quatre golfeuses françaises

LE SPORT FRANÇAIS aurait-il atteint de tels sommets qu'un titre mondial puisse passer quasi inaperçu en dehors de la presse spécialisée ? Maïtena Alsaguren, Virginie Auffret, Karine Icher et Gwladys Nocera, leur capitaine, ont été sacrées championnes du monde de golf par équipes à l'issue d'une compétition qui se déroulait à Berlin du 19 au 22 août. Si la France avait déjà conquis ce titre, à la surprise générale, lors de sa première édition, en 1964, cette seconde victoire n'est en rien le fruit du hasard.

Elle est évidemment due à la qualité individuelle de ces quatre jeunes femmes, mais également à leur force collective puisque toutes quatre faisaient déjà partie de l'équipe nationale qui avait remporté le titre européen en 1999. Consciente du potentiel de l'équipe, la Fédération française de golf avait décidé de mettre tous les atouts de son côté en vue des championnats du monde.

La préparation très poussée qu'ont suivie les quatre futures championnes constitue une première dans le golf français : sous la direction d'Anne Le Coniat, coach de l'équipe, et en collaboration avec les entraîneurs de chacune des joueuses, plusieurs stages de mise au point ont été organisés, le but étant d'amener l'équipe à son plus haut degré de forme au premier jour de la compétition.

Mais, en golf sans doute plus qu'en tout autre sport, les meilleures capacités techniques et physiques ne sauraient rien valoir sans un mental à toute épreuve. La longueur des

compétitions et la pression considérable exercée par l'enjeu font que les adeptes de ce jeu sont particulièrement exposés à la perte de leurs moyens. C'est pourquoi, afin de compléter les entraînements spécifiques, deux spécialistes de la psychologie du sport et de la gestion du stress ont été appelés en renfort.

La préparation très poussée qu'ont suivie les quatre Tricolores constitue une première

Première victoire, ce sont quatre complices qui arrivaient à Berlin en pleine confiance, prêtes à affronter le parcours et 39 autres équipes, parmi lesquelles Anglaises, Suédoises et Américaines faisaient figures de favorites. A l'issue du premier tour, les Françaises occupaient la quatrième place, à quatre coups des leaders, mais la deuxième journée les voyait déjà prendre la tête, de justesse, pour un coup.

Leur avantage atteignait six coups à la fin du troisième parcours et elles emportaient finalement le trophée avec sept coups d'avance sur les Coréennes et onze sur les Britanniques. Une victoire complétée par les deuxième et quatrième places de Maïtena Alsaguren

et Karine Icher au classement individuel.

Sur la lancée, Karine Icher et Virginie Auffret ont décidé de passer professionnelles : fin octobre, au Portugal, elles ont obtenu leurs cartes d'accès à l'Evian Tour, le circuit européen féminin, en finissant première et deuxième du tournoi de qualification.

A entendre l'étonnante détermination de Karine Icher, il ne semble pas y avoir de raison pour que cette spirale positive s'enraye : « *Il faut savoir exprimer ses objectifs. Plus ils sont élevés, plus grande est la motivation. Les miens sont de terminer l'année prochaine dans les dix premières Européennes.* »

Si Gwladys Nocera n'a encore rien décidé quant à son avenir, Maïtena Alsaguren sait depuis longtemps qu'elle restera amateur, un choix de vie qu'elle a fait pour maintenir un équilibre entre sa passion du golf et son désir de développer une activité professionnelle. Ses fonctions de conseillère technique à la Fédération, où elle assure, entre autres charges, le suivi des équipes de benjamins et de minimes, devraient lui permettre de poursuivre sa brillante carrière d'amateur.

En attendant, la moisson de lauriers des quatre jeunes femmes a connu des prolongations, puisque, le 11 décembre, Marie-George Buffet, ministre de la jeunesse et des sports, leur a décerné la médaille d'or de la jeunesse et des sports. Signe de gratitude officielle, à défaut de reconnaissance médiatique.

J.-L. Ar.

TROIS QUESTIONS À...

PHILIPPE MARTIN

1 En tant que président de la Fédération française de golf, quel bilan dressez-vous de l'année qui s'achève ?

D'une manière générale, cette année a été très satisfaisante. Chez les amateurs, la victoire des filles au Championnat du monde, la médaille de bronze obtenue par l'équipe masculine au Championnat d'Europe boys et la sixième place des filles dans la compétition correspondante prouvent qu'il y a une relève. Nous nous devons de perpétuer le magnifique esprit d'équipe de ces différents groupes. Nous sommes à un tournant qui voit

l'éclosion d'une nouvelle génération. Les quatre victoires obtenues par les garçons sur le Challenge Tour et les bons résultats de Marine Monnet et Patricia Meunier-Lebouc sur le circuit féminin en sont l'illustration.

2 Comment expliquez-vous la différence de résultats entre filles et garçons ?

Depuis toujours, les joueuses françaises se sont situées parmi les meilleures du monde et il est vrai qu'il y a une part de mystère dans cette continuité. Mais je crois que les filles ont une supériorité : leur mental. Elles font preuve de plus de calme et de volonté, elles sont plus accrocheuses, et en même temps il faut reconnaître qu'elles sont

plus assidues à l'entraînement. Il n'y a pas de mystère : nous devons inculquer à nos jeunes l'idée que, le golf, c'est du travail.

3 La Fédération envisage-t-elle des mesures visant à améliorer les résultats des professionnels ?

Nous avons une grande responsabilité envers les jeunes professionnels, que nous devons aider à entrer dans la carrière. Nous avons pris des dispositions dans ce sens. A l'initiative de Jean Van de Velde, qui occupe la fonction de conseiller du président de la Fédération, nous allons créer un service logistique chargé de l'« intendance » auprès des néo-pros : ceux qui viennent d'accéder au Challenge Tour et au Tour

européen pourront y recourir pour tout ce qui est réservations, déplacements ou hôtellerie, et se verront ainsi déchargés de préoccupations perturbantes pour leur carrière. Nous avons aussi institué un système de primes. De plus, ces sportifs auront à leur disposition le centre d'entraînement de Moliets, près de Bordeaux, et le Golf national, situé aux portes de Paris, sera équipé de façon à pouvoir les accueillir avec leurs propres entraîneurs, ce qui est fondamental. Ils pourront aussi bénéficier de stages dans lesquels Jean Van de Velde sera impliqué en fonction de sa disponibilité.

Propos recueillis par Jean-Louis Aragon

Héros national et champion richissime

● Le classement mondial 2000 a été dominé par Tiger Woods. Il devance le Sud-Africain Ernie Els et l'Américain David Duval. Le Fidjien Vijay Singh, seul vainqueur d'une épreuve du Grand Chelem en dehors de Tiger Woods, figure à la 9^e place. Le classement français est largement dominé par Jean Van de Velde, suivi par Raphaël Jacquelin et Thomas Levet. Chez les femmes, Marine Monnet devance Patricia Meunier-Lebouc et Sandrine Mendiburu.

● Les gains d'Eldrick - dit « Tiger » - Woods, vingt-cinq ans, sur le circuit professionnel américain en 2000 sont estimés à 9 millions de dollars (64 millions de francs), un record. Depuis ses débuts professionnels, en 1996, le golfeur prodige a amassé 20,5 millions de dollars

(146 millions de francs) de gains. Il a signé par ailleurs avec la firme Nike un contrat de cinq années portant sur une somme totale de 100 millions de dollars (710 millions de francs).

● Tiger Woods a participé pour la deuxième fois, en novembre, à un tournoi organisé en Thaïlande, le pays d'origine de sa mère. Sa venue a déclenché un accès de tigramania, mais également une manifestation d'employés récemment licenciés par la branche locale de Nike. Le golfeur, qui finance en Thaïlande des cliniques et une fondation destinée à permettre aux enfants défavorisés de pratiquer le golf, a été fait à cette occasion docteur honoris causa en sciences du sport à l'université de Kasetsart « pour son œuvre en faveur de la jeunesse du pays ».

DÉPÊCHES

■ FOOTBALL : Joël Muller, entraîneur du FC Metz, a été démis de ses fonctions, après onze années de services. Il est le 6^e entraîneur de division 1 limogé en France depuis le début de la saison.

■ HANDBALL : la France a enregistré mercredi 27 décembre à Lorient son deuxième succès dans le Challenge Marrane. Après avoir battu Braga mardi 26 décembre (30-16), elle s'est imposée face à l'Algérie (29-16).

■ RUGBY : Jérôme Cazalbou, demi de mêlée du Stade toulousain, souffre d'une entorse du genou. Cette blessure, contractée contre Brive samedi 23 décembre, le rendra indisponible pour un mois environ.

■ VOILE : Thierry Dubois, victime d'une panne électrique mardi 26 décembre dans le Vendée Globe, a mis le cap vers la Nouvelle-Zélande pour réparer. Cette escale, qui devrait durer 48 heures, le mettra hors course. Le navigateur souhaite pourtant poursuivre ensuite sa route vers les Sables-d'Olonne. « *Je ne veux pas créer de problèmes par rapport aux copains qui sont encore en course* », a-t-il déclaré. Philippe Jeantot, l'organisateur de l'épreuve, l'a aussitôt rassuré en lui indiquant qu'il serait le bienvenu en Vendée.

■ LOTO : résultats des tirages n°104 effectués mercredi 27 décembre. Premier tirage : 3, 9, 13, 31, 39, 44 ; complémentaire : 17. Rapports pour 6 numéros : 3 032 810 F (462 348 €) ; 5 numéros et complémentaire : 63 130 F (9 624 €) ; 5 numéros : 4 745 F (723 €) ; 4 numéros et complémentaire : 234 F (35,67 €) ; 4 numéros : 117 F (17,83 €) ; 3 numéros et complémentaire : 26 F (3,96 €) ; 3 numéros : 13 F (1,98 €). Second tirage : 10, 15, 16, 26, 31, 37 ; complémentaire : 18. Pas de gagnant pour 6 numéros ; 5 numéros et complémentaire : 104 530 F (15 935 €) ; 5 numéros : 9 410 F (1 434 €) ; 4 numéros et complémentaire : 344 F (52,44 €) ; 4 numéros : 172 F (26,22 €) ; 3 numéros et complémentaire : 32 F (4,87 €) ; 3 numéros : 16 F (2,43 €).

Gilles Elkaïm, nomade au pays des rennes

Du cap Nord au détroit de Béring, ce grand voyageur est parti à la rencontre des derniers peuples d'éleveurs de rennes, dont la survie est aujourd'hui menacée par l'exploitation du sous-sol sibérien

UNE FORÊT, îlot de végétation isolé au cœur de la toundra. Un petit cours d'eau gelé et, à proximité, cinq tentes aux murs préfabriqués surmontés d'une toile qui laisse s'échapper quelques volutes de fumée. La longue nuit polaire est à peine atténuée à cette saison par une lumière diffuse entre 11 et 14 heures. Des chiens errent autour des traîneaux, attendant le réveil du petit campement. Cette image de Noël au pays des rennes serait habituelle s'il ne manquait pas un élément essentiel : la neige, encore rare à mi-décembre, aux confins des montagnes de l'Oural et de la Sibérie.

A 8 heures, ce campement de Nenets, peuple d'éleveurs de rennes depuis la nuit des temps, reprend vie. Un homme attelle un traîneau et part avec quelques chiens rassembler près de trois cents rennes – des mâles castrés et des femelles – pour les ramener au corral. Au centre de ce dernier, fermé par les femmes avec une corde, les hommes décident du programme de la journée et choisissent les bêtes qui seront attelées.

Comme tous les deux ou trois jours, cette brigade – un terme hérité de la soviétisation –, composée de sept familles totalisant vingt personnes, qui disposent de quatre-vingts traîneaux et de quinze chiens pour veiller sur un troupeau de deux mille rennes, va devoir déplacer son campement de quelques kilomètres à la recherche de nouvelles pâtures. Il faut aussi profiter de la proximité de la forêt pour faire des réserves de bois et se rendre dans les brigades voisines récupérer les bêtes égarées.

C'est dans cette brigade, auprès de Nadia et Alexei, que Gilles Elkaïm fait étape pour quelques jours. Le temps d'apprendre à mener un traîneau de rennes, moins rapides et moins endurants que les chiens, mais mieux adaptés à ces contrées car ils se nourrissent du lichen trouvé sous la neige, de s'équiper du tobogi (longues cuissardes en peau) et de la malitsa (longue tunique en peau avec mitaines et capuchon intégré), et il sera prêt pour le long voyage dans la nuit polaire.

CAPACITÉ D'ADAPTATION

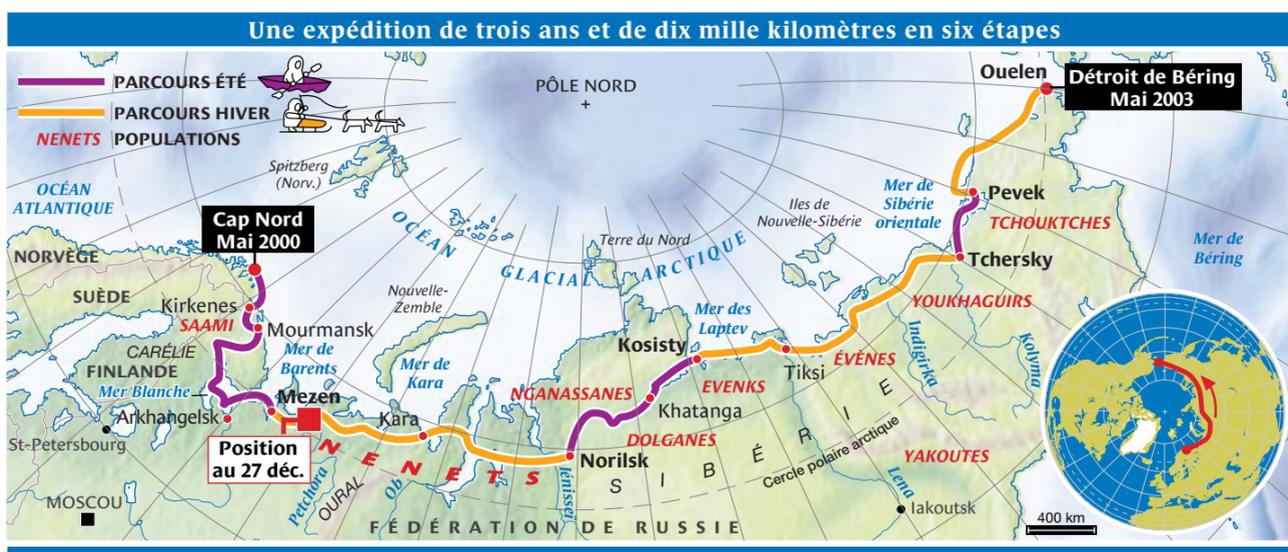
Depuis un séjour d'un an, entre 1984 et 1985, dans une communauté inuite de la côte ouest du Groenland, où il a appris à chasser et à pêcher la morue ou le flétan sous la glace pour assurer sa nourriture et celle de ses huit chiens de traîneau, ce quadragénaire, physicien de formation, reste fasciné par la capacité de certaines populations à s'adapter à un environnement hostile en ne retenant que les actes essentiels à la vie.

Dans cet esprit, inspiré par la lecture de *The Friendly Arctic*, un récit sur le séjour en totale autonomie de l'Américain Williamur Stefansson sur la banquise canadienne dans les années 1915-1920, Gilles Elkaïm, qui exploite ses voyages pour des photo-reportages, des livres ou des conférences, a aussi rencontré des Papous de Nouvelle-Guinée (1987), des Touaregs au Niger, au Mali et au Burkina Faso (1990-1991), des Yakoutes et des Evènes en Sibérie (1992-1995) ou des nomades de la steppe mongole (1995-1997).

Parti du cap Nord (Norvège) le 30 mai, le globe-trotter espère rallier, en mai 2003, le détroit de Béring, qui sépare la Sibérie de l'Alaska. Pour cette expédition, baptisée Arktika, il a choisi de parcourir les 10 000 kilomètres des côtes eurasiennes de l'océan Arctique en six grandes étapes rythmées par les saisons. Pour les trois mois d'été, il progresse en kayak ou en tirant un chariot à terre. Le reste de la progression s'effectue à ski ou avec un traîneau tiré par des rennes ou par des chiens pour la partie finale. Au cœur de la nuit polaire, en décembre, il souhaite partager l'intimité des campements de nomades.

« Mon ambition, dit-il, est d'attirer l'attention sur la richesse des traditions et, surtout, le sort de ces courageuses mais vulnérables populations arctiques, désormais livrées à elles-mêmes par les autorités russes. Par ce long cheminement, je voudrais rendre hommage à tous ces hommes pour lesquels l'aventure est un problème de survie au quotidien. »

La première étape estivale de son voyage, le long des côtes de la mer de Barents, lui a déjà permis de mesurer la gravité des situations économique et écologique dans ces contrées éloignées de Moscou. Dès



GILLES ELKAÏM



GILLES ELKAÏM

Chez les Nenets, Gilles Elkaïm s'initie à la conduite d'un traîneau attelé de trois rennes. Les éleveurs de la petite « brigade » qu'il accompagne mènent un troupeau de deux mille rennes.



GILLES ELKAÏM

Les Nenets, une communauté en perte d'identité

LEUR territoire – les districts autonomes des régions de Tyumen et d'Arkhangelsk –, situé de la péninsule de Kanin, sur la mer Blanche, jusqu'au delta de l'Eniseï, couvre plus d'un million de kilomètres carrés de toundra, soit deux fois la surface de la France, mais le dernier recensement n'a dénombré que 35 000 Nenets. Originaire de l'Oural, ce peuple, dont la subsistance a exclusivement tenu à l'élevage du renne, est placé sous la domination russe depuis le XVII^e siècle.

La première atteinte aux traditions et à la culture des Nenets se situe après la révolution d'octobre 1917, avec la création de fermes collectives à partir de 1929. C'est surtout dans les années 50 que les Russes ont tenté de les sédentariser dans des fermes ou des villages dans lesquels les femmes devaient résider avec les enfants, qui pouvaient ainsi être scolarisés.

C'est surtout la découverte des immenses richesses du sous-sol de la Sibérie, dans les années 60, qui menace le mode de vie traditionnel de ces peuples nomades. Gazprom et Norilsknikel règnent en maîtres sur ces territoires et exploitent sans précautions ces richesses. Selon le *Livre rouge des peuples de l'empire russe*, Norilsknikel est déjà, à elle

seule, à l'origine de la destruction ou de la pollution de 4,8 millions d'hectares de pâture et d'un demi-million d'hectares de forêt. Les métaux lourds, déversés par les pluies acides, polluent la pâture des rennes, menaçant les hommes qui consomment leur viande.

Ce boom industriel, avec la construction de routes et de voies ferrées, a aussi bouleversé la démographie. La population du district est passée de 80 000 habitants en 1970 à plus de 500 000 en 1990. Les Nenets sont devenus très minoritaires sur leur territoire, et on ne compte plus que 7 000 éleveurs parmi eux. L'afflux d'une main-d'œuvre essentiellement célibataire a également déstabilisé la communauté des Nenets avec des mariages, mais aussi des naissances de pères inconnus.

Cette désorganisation sociale, combinée aux problèmes économiques (41 % seulement des Nenets ont un emploi), aux abus d'alcool, au retour de maladies comme la tuberculose depuis le délabrement du système de santé soviétique, se traduit par l'abaissement de l'espérance de vie des Nenets, devenue inférieure à cinquante ans.

le passage de la frontière russo-norvégienne, parsemée d'innombrables installations militaires, l'état de délabrement de la Russie profonde apparaît : épaves de bateaux échoués et abandonnés sur les côtes ; murs couleur rouille, fumées nauséabondes et nature brûlée par l'exploitation du nickel à Zapolarny ou Nikel.

Diplomatie oblige, pour une expédition qui exige de multiples autorisations renouvelables tous les ans, Gilles Elkaïm ne livre que quelques impressions : les ravages de l'alcool sur les pêcheurs de morue et les chasseurs de phoques d'un petit port de Carélie ; la nostalgie de Nicolaï, l'ancien instituteur de Kola, à la périphérie de Mourmansk, qui ne va plus en forêt cueillir champignons et baies à cause de la radioactivité générée par les sous-marins nucléaires à l'abandon dans le port de Severomorsk ; le désappointement du maire, qui, sous un portrait de Lénine encore accroché dans son bureau, dénonce les technocrates de Moscou qui privent la région des bénéfices de l'exploitation du nickel, du platine, de l'aluminium, du gaz, etc.

La saga des tours du monde à la voile

LA LÉGENDE du Horn va renaître cet hiver. Écarté des grandes voies maritimes commerciales par l'ouverture du canal de Panama en 1914, le « cap dur » célébré par les capitaines des clipper va redevenir un mythe pour les navigateurs polaires de la Vendée Globe ou pour les équipages de The Race. L'organisation simultanée de ces deux courses à la voile autour du monde était un prétexte idéal pour célébrer les mérites ou les exploits de ceux qui, de Magellan à Philippe Monnet, par esprit de découverte ou de compétition, se sont succédé sur ce terrain d'aventures inchangé depuis la nuit des temps.

Journaliste et illustrateur, mais aussi architecte naval et historien de la voile, François Chevalier fait appel à toutes ses compétences pour revisiter dans *Tours du monde à la voile* les récits de ces aventures hors du commun.

Depuis Magellan et son fidèle Pigafetta, historiographe de l'expédition, l'histoire a surtout retenu ceux qui ont su, souvent avec talent, retranscrire leurs navigations et faire naître tant de vocations. Bernard Moitessier avait lu Joshua Slocum, pionnier de la grande circumnavigation en solitaire. Philippe Jeantot, Titouan Lamazou et tous leurs successeurs ont rêvé à *La Longue route* avant de raconter à leur tour leurs courses.

Si ces derniers sont aussi les héros de *Seuls autour du monde*, le bel ouvrage de Benoît Heimermann, actualisé et opportunément réédité, on trouve également Bougainville, les explorateurs polaires Erik Nordenskjöld et Roald Amundsen, les capitaines de clipper, lord et lady Brassey, pionniers de la plaisance familiale, et les modernes équipages des Whitbread ou du Trophée Jules-Verne dans la saga proposée par François Chevalier, enrichie de documents rares qui permettent de mesurer cinq siècles d'évolution des techniques de navigation.

ENVERS DU DÉCOR

Première femme à avoir terminé le Vendée Globe, Catherine Chabaud avait raconté avec franchise et sensibilité sa course et ses *Rêves possibles* en jurant qu'on ne l'y « reprendrait plus ». Quatre ans plus tard, elle était à nouveau au départ et publie *Entre deux mondes*, l'envers du décor de sa préparation, essentiellement à terre, pour disposer enfin du voilier rêvé. Une parution un peu précipitée, qui aurait sans doute gagné à être enrichie de son expérience en cours.

La grande navigation de l'année 2000 restera le tour du monde de Philippe Monnet contre vents et courants dominants. Après avoir vibré au jour le jour à l'exploit de son ami de vingt ans, Didier Piron a troussé à grands traits une biographie de cet aventurier très éclecétique. Mais le courage et l'humour de ce navigateur hors du commun sont surtout sensibles dans son propre récit de cette odysée, *Le Monde à l'envers*. Et, plus que les mots, ce sont peut-être les photos réunies avec son carnet de bord dans *J'ai entraperçu les moustaches du diable* qui rendent le mieux compte du caractère parfois inhumain et tragique de cette épopée.

G. A.

★ *Tours du monde à la voile*, de François Chevalier. Sélection du Reader's Digest, 208 p., 229 francs (34,91 €).

★ *Seuls autour du monde*, de Benoît Heimermann. Ed. Ouest-France, 240 p., 199 francs (30,34 €).

★ *Entre deux mondes*, de Catherine Chabaud. Ed. Glénat, 192 p., 120 francs (18,29 €).

★ *Philippe Monnet*, de Didier Piron. Mango Sport, 192 p., 105 francs (16,01 €).

★ *Le Monde à l'envers*, de Philippe Monnet. Ed. Glénat, 200 p., 120 francs (18,29 €).

★ *J'ai entraperçu les moustaches du diable*, de Philippe Monnet. Lib. Arthème Fayard, 128 p. et 100 illustrations, 195 francs (29,73 €).

Gérard Albouy

★ Pour suivre l'expédition sur Internet : www.arktika.org

G. A.

Nuageux et venteux sur le Sud

VENDREDI. Le temps reste maussade sur la France, avec des limites pluvieuses ou neigeuses qui s'engouffrent sur le nord du pays. Les régions du sud sont concernées par une perturbation qui circule sur la Méditerranée.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Le ciel est variable avec quelques averses. Des orages éclatent sur la pointe du Cotentin. Le vent atteint 80 km/h le long des départements côtiers. Il fera de 6 à 11 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Sur le Centre et les Ardennes, le ciel pluvieux le matin laisse place à un temps variable l'après-midi. Du Nord-Picardie à l'Ile-de-France et en Haute-Normandie, le ciel est changeant. Il fera de 1 à 8 degrés.

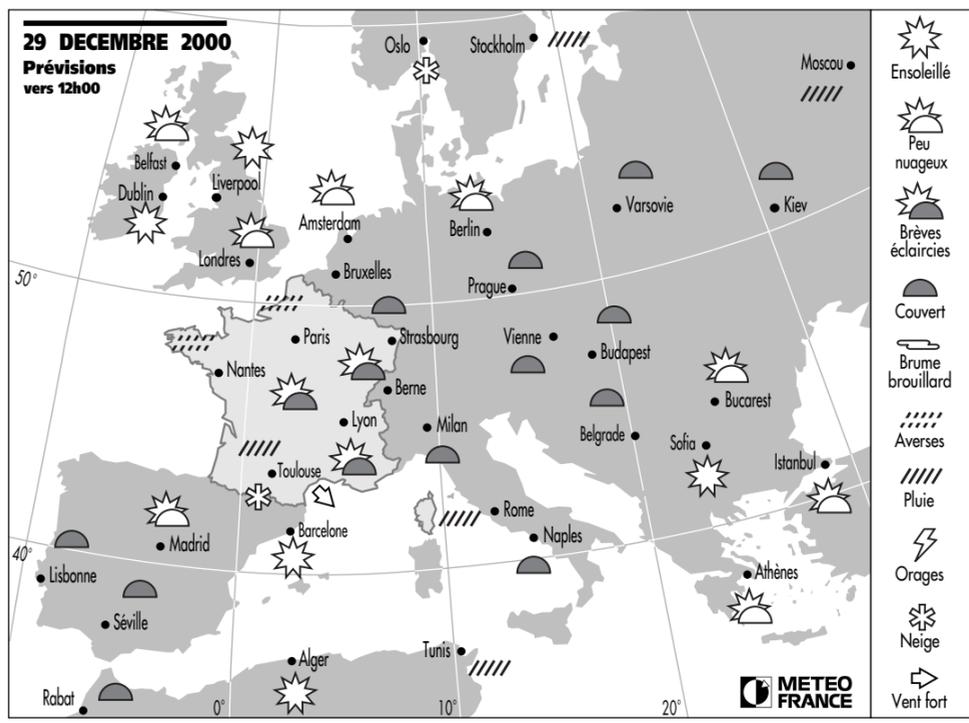
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Les nuages sont nombreux sur l'ouest de la Bourgogne, la Champagne, la Lorraine et le Bas-Rhin avec quelques précipitations de neige. Les éclaircies

sont plus fréquentes sur l'est de la Bourgogne, la Franche-Comté et le Haut-Rhin. Il fera de 2 à 5 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Sur le Poitou-Charentes, des éclaircies apparaissent après une matinée pluvieuse. De l'Aquitaine à Midi-Pyrénées, le ciel est couvert, avec des séquences pluvieuses. De la neige tombe sur les Pyrénées à partir de 900 mètres. Le vent d'ouest souffle avec des pointes à 90 km/h sur l'Aquitaine, 100 km/h sur le Piémont. Il fera de 8 à 12 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Le ciel est gris sur le Limousin et l'Auvergne. Il neige à partir de 600 mètres sur le Massif central. En Rhône-Alpes, le ciel est variable. Il fera de 2 à 6 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Quelques pluies sur le Languedoc-Roussillon le matin avec des éclaircies l'après-midi. Sur le reste du littoral, le ciel est variable. En Corse, le temps est maussade, avec de la pluie. Le mistral et la tramontane soufflent avec des pointes à 100 km/h.



PRIX D'AMIS OU DE BANDITS ?

ATTENTION!

On ne sait pas toujours où acheter sur le Net. Kelkoo propose un moteur de recherche pour comparer les prix de tous les produits : voyages, DVD, ordinateurs, jeux, voitures, vins et même immobilier. A mettre illico dans ses favoris.

www.kelkoo.com

PRÉVISIONS POUR LE 29 DÉCEMBRE 2000

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

| FRANCE métropole | | FRANCE outre-mer | |
|------------------|--------|------------------|---------|
| AJACCIO | 6/11 P | NANCY | 1/2 N |
| BIARRITZ | 8/11 P | NANTES | 0/6 S |
| BORDEAUX | 4/10 P | NICE | 5/10 S |
| BOURGES | -1/5 N | PARIS | 2/5 N |
| BREST | 3/6 N | PAU | 3/9 P |
| CAEN | 2/5 P | PERPIGNAN | 5/11 S |
| CHERBOURG | 2/4 P | RENNES | 2/6 N |
| CLERMONT-F. | -2/6 N | ST-ETIENNE | -1/6 N |
| DIJON | -3/2 N | STRASBOURG | -3/3 N |
| GRENOBLE | -7/0 N | TOULOUSE | 4/9 P |
| LILLE | -2/2 N | TOURS | 1/5 N |
| LIMOGES | -2/5 N | FRANCE outre-mer | |
| LYON | -4/5 N | CAYENNE | 24/28 P |
| MARSEILLE | 5/11 S | FORT-DE-FR. | 24/29 S |
| | | NOUMEA | 24/31 S |

| | | | | | | | |
|---------------|---------|------------|---------|--------------|-----------|---------------------|---------|
| PAPEETE | 26/30 C | KIEV | 3/8 C | VENISE | 1/7 C | LE CAIRE | 15/21 S |
| POINTE-A-PIT. | 23/30 S | LISBONNE | 11/15 C | VIENNE | -3/1 C | NAIROBI | 18/27 S |
| ST-DENIS-RE. | 25/28 C | LIVERPOOL | 0/3 S | AMÉRIQUES | | PRETORIA | 18/30 S |
| | | LONDRES | -3/1 S | BRASILIA | 21/30 S | RABAT | 13/18 C |
| | | AMSTERDAM | -1/2 S | BUENOS AIR. | 19/31 S | TUNIS | 10/16 P |
| | | ATHENES | 13/15 S | CARACAS | 22/28 S | ASIE-OCEANIE | |
| | | BARCELONE | 7/14 S | CHICAGO | -12/-8 C | BANGKOK | 24/32 S |
| | | BEFAST | -2/2 S | LOS ANGELES | 11/20 S | BEYROUTH | 15/21 S |
| | | BERGRADE | 3/9 C | MEXICO | 6/20 C | BOMBAY | 17/33 S |
| | | BERLIN | -4/-2 S | MONTREAL | -13/-7 S | BJAKARTA | 27/31 C |
| | | BERNE | -3/2 C | NEW YORK | -9/-3 S | DUBAI | 15/23 S |
| | | BRUXELLES | -2/1 S | PALMA DE M. | 9/14 S | HANOI | 21/25 S |
| | | BUDAPEST | 6/11 S | PRAGUE | -8/-3 C | HONGKONG | 15/22 S |
| | | BUDAPEST | -1/1 C | SANTIAGO/CHI | 11/27 S | JERUSALEM | 13/24 S |
| | | COPENHAGUE | 1/3 C | SEVILLE | -15/-10 C | NEW DEHLI | 8/24 S |
| | | DUBLIN | -3/2 S | ST-PETERSB. | -7/-3 C | PEKIN | -7/5 S |
| | | FRANCFORT | -4/1 C | STOCKHOLM | -1/2 P | SEOUL | -5/2 S |
| | | GENEVE | 1/4 C | STOCKHOLM | 10/18 S | SINGAPOUR | 26/29 P |
| | | HELSINKI | -6/-3 C | TENERIFE | 12/18 S | SYDNEY | 19/26 S |
| | | ISTANBUL | 12/15 S | VARSOVIE | -5/1 C | TOKYO | 3/9 S |

Situation le 28 décembre à 0 heure TU

Prévisions pour le 30 décembre à 0 heure TU

VENTES

Des opalines exposées au Salon des antiquaires de Cannes

LE CHATOIEMENT de leurs couleurs délicates donne aux opalines un charme un peu féérique. Caractérisés par des reflets opalescents, savonneux ou laitieux, ces verres à base de plomb, colorés avec des oxydes métalliques, offrent une gamme étendue de tons et de nuances, blanc, noir, rose, bleu, vert ou encore jaune.

Leurs prix varient selon la couleur, l'opacité ou la transparence du verre et la beauté des reflets

Déjà fabriquées à Venise au XVII^e siècle, les opalines se sont répandues en France au début du XIX^e. L'époque la plus recherchée se situe entre 1815 et 1850, date à laquelle la production, devenue

intensive, fait baisser le niveau de la qualité.

Leurs prix varient selon la couleur, certaines étant très rares, selon l'opacité ou la transparence du verre et la beauté des reflets, qui reste le critère le plus important.

Toujours translucide, la couleur dite gorge-de-pigeon oscille entre le rose et le violet, avec des reflets mauve, bleus ou gris. Fort rare, c'est aussi une des préférées des amateurs.

Chez les antiquaires, les gorge-de-pigeon se négocient à partir de 15 000 F (2 300 €) pour des petites pièces (gobelets, flacons, coupelles), jusqu'à 25 000 F (3 800 €) et au-delà pour les plus importantes.

Moins rares que les précédentes mais également appréciées, les « bulles de savon », dites aussi opalines savonneuses, d'un blanc translucide, dévoilent des chatoyements où se retrouvent toutes les nuances de l'arc-en-ciel. Les petits objets se vendent à partir de 5 000 à 6 000 F (763 à 916 €). Mêmes prix pour un jaune franc fabriqué vers 1830-1832.

Typique de l'époque Charles X

(1824-1830), le bleu turquoise évolue vers des nuances plus soutenues à partir du règne de Louis-Philippe (1830-1848), où les bleus célestes (vers 1835), bleus empois ou bleus drapeau connaissent une vogue durable; une fabrication abondante laisse aujourd'hui un large choix d'objets, des gobelets et flacons à moins de 5 000 F (763 €) aux paires de grands vases de 20 000 à 25 000 F (3 050 à 3 800 €). Mêmes prix pour les verts, dont les tonalités sont aussi très étendues : vert d'eau, vert olive, vert pomme, vert chrysoprase.

Calendrier

- ANTIQUITÉS-BROCANTE**
- Cannes (Alpes-Maritimes), jusqu'au mardi 2 janvier, tél. : 04-93-26-11-01.
 - Fayence (Var), jusqu'au mardi 2 janvier, tél. : 04-94-76-11-11.
 - Villefranche-sur-Mer (Alpes-Maritimes), jusqu'au lundi 1^{er} janvier, tél. : 06-07-83-70-61.
 - Avignon (Vaucluse), jusqu'au dimanche 31 décembre, tél. : 04-90-62-69-65.

Assez foncé vers 1815, le rose s'éclaircit à la couleur hortensia vers 1825, puis donne diverses nuances à partir de 1840, du rose bonbon au saumon. Il connaît un grand succès, d'où de nombreuses pièces à des prix accessibles, à partir de 2 000 F (305 €).

Baucoup d'opalines sont rehaussées de dorures dont le contraste fait ressortir la beauté des couleurs. D'autres sont ornées de motifs taillés dans la masse, moulures gaudron ou pointes de diamant; certaines sont agrémentées de montures en bronze ciselé et doré, par exemple des coffrets qui se vendent entre 15 000 et 25 000 F (2 290 et 3 800 €), ou des vases entre 8 000 et 10 000 F (1 220 à 1 520 €).

Les plus courantes, qui sont blanches, offrent un large choix d'objets datés entre 1835 et 1850 à petits prix : plateaux, coupelles ou bonbonnières à partir de 800 F (122 €), gobelets à partir de 500 F (76 €), flacons ou vide-poches à 1 500 F (229 €).

Ces pièces de charme se trouvent au hasard des boutiques et Salons et chez certains spécialistes. L'un d'entre eux, Yves

Bouchet, en exposera un ensemble à l'occasion du 21^e Salon des antiquaires de Cannes, qui a lieu cette année jusqu'au 2 janvier.

Catherine Bedel

■ Un tableau de Lucas Cranach, dit « l'Ancien » (1472-1553), *Vénus et l'Amour voleur de miel*, vendu à Drouot lundi 4 décembre par l'étude Rieunier-Bailly-Pommery pour 18 800 000 francs, constituée à ce jour la plus haute enchère enregistrée en France au cours de l'année. Ce panneau de 52 sur 36,5 centimètres, qui était estimé autour de 2 millions de francs, est monogrammé et daté de 1538. Adjudgé 2,5 millions de francs (382 000 €), une photographie de Gustave Le Gray (1820-1884) a obtenu le plus haut prix français dans sa catégorie pour l'an 2000. *Paris, vue et perspective en direction de l'est*, réalisée vers 1857, est une image connue en neuf exemplaires. Il s'agit ici d'un des plus beaux tirages, qui a été acheté par un collectionneur américain. Drouot-Richelieu, 15 décembre. Etude Delvaux, expert Marc Pagneux.

DÉPÊCHES

■ Sculptures chinoises. Spécialiste de la statuaire d'Extrême-Orient, la galerie Jacques Barrère (36 rue Mazarine 75006 Paris, tél. : 02-43-26-57-61) présente jusqu'au samedi 6 janvier les œuvres d'un sculpteur chinois Wu De Ch'un (né en 1953). Ses sculptures figuratives en acier ont été exposées dans divers pays, certaines appartiennent à des musées.

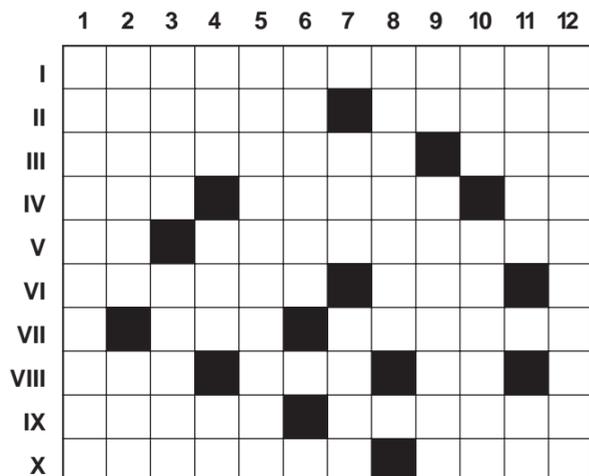
■ Art contemporain. Une vente organisée à l'hôtel Dassault, les 15 et 16 décembre, a vu les œuvres d'artistes français d'avant-garde multiplier leurs estimations. En vedette, Fabrice Hybert, dont un dessin sur papier, *Les Cinq Sens*, a obtenu 376 600 F avec les frais (57 500 €) et un autoportrait, une sculpture grandeur nature en silicone dans un aquarium, s'est vendu 160 000 F, 24 500 € (estimé de 90 000 à 120 000 F). Etude Briest, tél. : 01-42-68-11-30.

■ Livre. *Etre collectionneur*, d'Olaga de Narp (Editions Séguier, 95 F), est le nom de l'ouvrage extrêmement sérieux réalisé sous la direction d'un ingénieur du CNRS, véritable guide pratique du collectionneur. Outre des conseils juridiques et fiscaux, il expose en détail la gestion d'une collection et pose tous les problèmes auxquels se heurtent les collectionneurs.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 311

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr



HORIZONTALEMENT

I. Ce n'est pas en hiver, mais au printemps, qu'elle se montre. - II. Prend son char pour faire les courses. Empêche ou permet de voir. - III. Cépage des bords du Rhin. Ne sert plus au travail. - IV. Fauché à la fin de l'été. Mouche. En droit et en devoir. - V. Note retournée. Coupée en profondeur. - VI. Inspire le goût. Heureux de vivre. - VII. On peut compter sur lui, s'il est bon. Plante d'appartement venue de Nouvelle-Guinée. -

VIII. Titre chez Tony. Protecteur d'espèces. Démonstratif. - IX. Phoque, vautour ou religieux. Prisonnière. - X. Mis en difficulté. Le sixième serait intuitif.

VERTICALEMENT

1. Un mot pour un autre. - 2. Répété quand ça fait mal. Atome. - 3. Il n'est pas bon de l'accumuler. Donne la mesure de l'or noir. - 4. Symbole de pureté. Transformation une fois retournée. Conjonction. - 5. Sauvages et belles, elles ont de la défense. -

6. Croit à un être tout puissant, mais ne veut pas du dogme. - 7. Rejeta. Couvre-chef à la caserne. - 8. Tenue légère pour les intimes. - 9. Prises de bec. Sveltes. - 10. Irritation du passé. Différend à régler. - 11. Surveillance. Préposition. - 12. Ce n'est pas dedans qu'il faut mettre les doigts.

Philippe Dupuis

Solution du n° 00 - 310

HORIZONTALEMENT

I. Chefs-d'œuvre. - II. Hara-kiri. Ion. - III. Inédit. Grant. - IV. PC. Apogée. Ir. - V. Ohé. Ariane. - VI. Testeur. NL. - VII. Ester. Da. Tao. - VIII. In. Méchant. - IX. Rémore. Ruiné. - X. Stercoraires.

VERTICALEMENT

1. Chipoteurs. - 2. Hanches. Et. - 3. Ere. Estime. - 4. Fada. Ténor. - 5. Skipper. RC. - 6. Dito. Mao. - 7. Or. Garde. - 8. Eiger. Acra. - 9. Rein. Hui. - 10. Via. Altaïr. - 11. Rônin. Anne. - 12. Entrecôtes.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.

ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunschour
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

L'ART EN QUESTION N° 202

En collaboration avec Réunion des Musées Nationaux

Fascinante Antiquité



Joseph-Marie Vien (1716-1809) : « Une prêtresse brûle de l'encens sur un trépied », dite « La Vertueuse Athénienne », 1762 ; huile sur toile, 89 x 67 cm ; Strasbourg, Musée des beaux-arts ; actuellement au Musée du Louvre pour l'exposition « D'après l'antique », jusqu'au 15 janvier 2001.

du nom d'« athénienne ». Le succès est immédiat et le trépied s'impose dans tous les intérieurs à la mode.

Vien fut directeur de l'Académie de France à Rome. Qui eut-il comme élève célèbre ? David ? Delacroix ? Ingres ?

Réponse dans Le Monde du 5 janvier

Réponse du jeu n° 201 paru dans Le Monde du 22 décembre C'est Héraclès qui délivra Prométhée enchaîné au sommet du Caucase, alors qu'un aigle lui dévorait le foie qui repoussait sans cesse.

ÉDITION MUSICALE Après le design raffiné des microsillons des années 50 et 60, les disques classiques ont souffert à partir des années 70 de pochettes d'une terrifiante banalité,

généralement des reproductions de tableaux ou des portraits formels des artistes. ● LES INNOVATIONS graphiques introduites par le label ECM ont permis de rompre avec ces prati-

ques paresseuses. Aujourd'hui, les concepts sont plus esthétiques mais aussi plus audacieux. ● L'APPARITION du « digipack », de divers types de boîtiers et des disques-cata-

logues a permis de pallier la perte de surface entraînée par l'avènement du CD. ● DANS UN ENTRETIEN au Monde, Hervé Boissière, directeur artistique de Naïve Classique, label lancé en

avril 1999, explique pourquoi il a tenu à le doter d'« une identité forte et immédiatement reconnaissable », jouant parfois du décalage entre pochettes et contenu.

L'art et la manière d'habiller les disques classiques

Influencés par Manfred Eicher, créateur du label ECM, de nombreux éditeurs de musique ont décidé de soigner les pochettes de leurs albums dans un marché où la paresse plastique a souvent déposé d'affreuses galettes dans les bacs

EN CRÉANT le label ECM en 1969, et plus particulièrement la collection « New Series » en 1983, majoritairement consacrée aux répertoires classique et « savant », le producteur de disques Manfred Eicher a accompagné ses choix artistiques et musicaux d'une politique révolutionnaire en matière d'identité visuelle et publié des pochettes d'une rare élégance, austère et dépouillée : premières de couverture parfaitement abstraites, monochromes ou figurant des paysages de sable, de neige ou de mer, étendus et vides.

Le « style ECM » s'est très vite imposé comme un puissant contrepoison au commun de la production de disques classiques des années 70. A cette époque, 90 % des microsillons se signalaient par une palette en quadrichromie fortement bariolée et une création graphique d'une banalité souvent désespérante : les pochettes reproduisaient le plus souvent un tableau de maître en liaison avec le contenu du disque. La musique française de la fin du XIX^e siècle était inévitablement accompagnée d'une illustration impressionniste, les leçons de ténèbres baroques d'un Georges de La Tour, la musique contemporaine d'une toile d'avant-garde, si possible sinistre... Seule contrepartie à la toile de maître, un portrait plus ou moins formel de l'artiste, en pied ou en « action ».

Aujourd'hui encore, cette tendance domine, même si beaucoup de producteurs de disques privilégient le portrait photographique, parfois inspiré de l'esthétique de la mode quand le physique de l'artiste le permet. C'est le cas de la mezzo-soprano Magdalena Kozena chez Deutsche Grammophon, de la violoniste Marie Scheublé chez Arion, du baryton Bo Skovus chez Sony, du pianiste Cédric Tiberghien chez Harmonia Mundi-« Radio-France » ou encore du contre-ténor Andreas Scholl, dont les récents disques récitaux, chez Decca, mettent en valeur le physique de rocker de charme.

Les photos sont gratifiantes, parfois esthétisantes, mais ne reproduisent pas les excès commis autrefois par un marketing surexposant les qualités plastiques de certains interprètes. On se souvient, chez EMI, des couvertures et publicités montrant le pianiste Tzimon Barto tout en cheveux longs ou les formes athlétiques du harpiste Markus Klanko posant en tenue de sport - le premier a fini par se couper les che-



Six exemples de pochettes des disques Naïve.

veux ; le second a carrément disparu. Certains appuient le clin d'œil. Decca, par exemple, qui fait poser la soprano Angela Georgiu descendant d'une Caravelle vintage d'Air France, habillée en tailleur de star années 60, façon Jackie O. Mais, de manière générale, la diva en tenue de grand soir n'est plus d'actualité ; le cas de Barbara Hendricks, imprudemment manipulée pendant des années, semblant être le dernier en date.

Dans le même temps, certains concepts illustratifs vont assez loin dans la recherche et assument volontiers le décalage : RCA a ainsi fait récemment paraître des disques consacrés à des extraits d'opéras de Wagner sur lesquels figuraient des photos à caractère explicitement homoérotique et sadomasochiste. Après avoir réédité les enregistrements de la soprano Leontyne Price dans un coffret rouge qui imitait joliment les antiques albums de 78-tours, la même marque vient de publier un récital Schumann du pianiste Jean-Marc Luisada orné d'une photo agressivement kitsch de Pierre et Gilles tandis qu'un disque Bach publié par le jeune label français Naïve est illustré de betteraves.

Ancien collaborateur de Manfred Eicher, Robert Hurwitz, aujourd'hui patron du label Nonesuch (groupe Warner), s'est beaucoup inspiré, ainsi qu'il en est con-



venu, de ce qu'avait fait le fondateur d'ECM. Pour les disques Nonesuch qu'il a produits, notamment ceux consacrés aux compositeurs Steve Reich ou John Adams, Hurwitz a appliqué le même type de design, revendiquant justement pour cette musique les vastes paysages de la nature américaine à laquelle la plupart des musiques de ce continent se réfèrent volontiers. Mais il faut noter que pour beaucoup de disques Nonesuch, il a aussi été fait usage de la couleur, jusqu'à un traitement façon kitsch ou art déco pour certaines comédies musicales de George Gershwin ou encore le récital Rodgers & Hart de la sopra-

no Dawn Upshaw. Parallèlement aux années ECM, le petit label néerlandais Etcetera se faisait remarquer par des pochettes subtiles, souvent colorées, prouvant que le noir et blanc n'était pas la seule voie de salut en matière de « modernité » visuelle.

Aux yeux des esthètes de l'industrie du disque, l'arrivée du disque compact, au format réduit et au boîtier de plastique, a semblé signifier la mort du travail éditorial. En France, Bernard Coutaz, fondateur d'Harmonia Mundi, ou Alain Villain, patron de la maison Stil, ont d'abord fait valoir leurs réserves quant à ce petit format, très semblables à celles émises à la parution des premiers livres de poche. Mais le premier s'y est rapidement mis, contraint et forcé, tandis que le second, s'abritant derrière un dandysme artisanal savamment cultivé, s'y est tardivement plié après avoir longtemps résisté à l'invasisseur lilliputien.

Cette nostalgie avait quelque fondement, car, en dépit de la monotonie généralisée de la production discographique classique (l'omniprésent cartouche jaune de Deutsche Grammophon, son imitation par le « cadre rouge » d'EMI ou encore son avatar blanc sur fond violet des vinyles Decca France), beaucoup de micros-

illons des années 50 et 60 possé-

daient un design étudié, raffiné, comme peuvent en témoigner les nombreuses collections de réédition « à l'identique » sur CD, notamment celles des disques Columbia et CBS (Columbia Broadcasting System), souvent exemplaires. Editées à la manière d'ouvrages de bibliothèque, certaines parutions, comme celles des « Discophiles français », flattaient le sentiment bibliophile en proposant des pochettes confectionnées dans un cartonnage façonné, avec un cartouche collé, une tranche renforcée et une tirette de bois permettant le glissement latéral du disque.

L'avènement du disque de fond de catalogue à tarif économique a mis à mal cette pratique. Paradoxalement, Bernard Coutaz a été l'un des premiers à publier le contre-exemple parfait du disque d'éditeur, avec les microsillons à pochette vierge de la collection « Musique d'abord », à la fin des années 70. Vingt ans plus tard, Naxos, le « Ed » de la distribution phonographique, allait proposer des nouveautés sur support compact à prix imbattable, comme l'avait fait, dès 1949, le label américain Vox.

Depuis deux ans, l'usage de nouveaux types de boîtiers de disques compacts a élargi le champ des possibilités éditoriales. Le « digipack » augmente le choix de papier, d'impression, de texture et la surface de l'image

Depuis deux ans, l'usage de nouveaux types de boîtiers de disques compacts a élargi le champ des possibilités éditoriales. Le « digipack » offre une alternative au boîtier de plastique transparent et a pour intérêt principal d'élargir le choix de papier, d'impression, de texture et d'augmenter quelque peu la surface de l'image. Outre le digipack simple, on voit apparaître de plus en plus de boîtiers aux formats divers et de disques-catalogues, inspirés des livres-disques contenant des CD-ROM (Harmonia Mundi en a publié de fort luxueux) et des albums photos. Ils font désormais florès au moment des fêtes. Cette saison, les albums *Armida*, de Haydn, avec Cecilia Bartoli photographiée sous toutes les coutures à l'intérieur de cet épais volume, ou encore l'album « Viaggio musicale » du groupe italien Il Giardino Armonico en sont d'éloquents exemples, tous deux publiés par Teldec.

Depuis deux ans, l'usage de nouveaux types de boîtiers de disques compacts a élargi le champ des possibilités éditoriales. Le « digipack » offre une alternative au boîtier de plastique transparent et a pour intérêt principal d'élargir le choix de papier, d'impression, de texture et la surface de l'image.

Outre le digipack simple, on voit apparaître de plus en plus de boîtiers aux formats divers et de disques-catalogues, inspirés des livres-disques contenant des CD-ROM (Harmonia Mundi en a publié de fort luxueux) et des albums photos. Ils font désormais florès au moment des fêtes. Cette saison, les albums *Armida*, de Haydn, avec Cecilia Bartoli photographiée sous toutes les coutures à l'intérieur de cet épais volume, ou encore l'album « Viaggio musicale » du groupe italien Il Giardino Armonico en sont d'éloquents exemples, tous deux publiés par Teldec.

Poussant le luxe encore plus loin, le label ultra-raffiné Winter & Winter, chassant lui aussi sur les terres d'ECM, édite des digipacks de luxe, comme cousus à façon, avec couverture à grammaire épaisse et effets de relief, gratifiés d'une recherche graphique et iconographique d'exception. Un exemple parmi quelques autres qui tend à faire penser que le plaisir oculaire et tactile n'est pas totalement oublié dans un marché moralement dévasté par la grande peur du support virtuel et du téléchargement.

Poussant le luxe encore plus loin, le label ultra-raffiné Winter & Winter, chassant lui aussi sur les terres d'ECM, édite des digipacks de luxe, comme cousus à façon, avec couverture à grammaire épaisse et effets de relief, gratifiés d'une recherche graphique et iconographique d'exception. Un exemple parmi quelques autres qui tend à faire penser que le plaisir oculaire et tactile n'est pas totalement oublié dans un marché moralement dévasté par la grande peur du support virtuel et du téléchargement.

Poussant le luxe encore plus loin, le label ultra-raffiné Winter & Winter, chassant lui aussi sur les terres d'ECM, édite des digipacks de luxe, comme cousus à façon, avec couverture à grammaire épaisse et effets de relief, gratifiés d'une recherche graphique et iconographique d'exception. Un exemple parmi quelques autres qui tend à faire penser que le plaisir oculaire et tactile n'est pas totalement oublié dans un marché moralement dévasté par la grande peur du support virtuel et du téléchargement.

Hervé Boissière, directeur artistique de Naïve Classique

« Créer une identité forte et immédiatement reconnaissable »

« Pourquoi avez-vous donné ce design assez radical aux disques Naïve Classique ?

- Au moment du lancement de ce label, en avril 1999, nous avions l'envie très nette de nous distinguer de ce qui existe sur le marché et de créer une identité forte et immédiatement reconnaissable. Dans le même temps, nous ne souhaitons pas apparaître comme les acteurs d'une démarche artificielle ou gratuite. Mais il est indéniable que ce parti pris nous a assez rapidement distingués.

- Vous n'appliquez pas le même principe aux labels que vous avez rachetés, comme ceux d'Auvidis ou Opus 111.

- Nous cherchons à donner à chaque label une personnalité propre. La collection Astrée est très différente de la collection Montaigne, au design très épuré et minimaliste. Pour Opus 111, le travail fait par Yolanta Skura avait considérablement amélioré l'apparence de ces disques. Nous réfléchissons actuellement à leur évolution graphique tout en respectant leur identité assez forte.

- Vous distribuez désormais

en France les disques Naxos, dont le look est notoirement ordinaire. Allez-vous le modifier ?

- Chez Naxos, l'absence de variété crée un anti-design qui, du coup et par défaut, est très identifié. Cependant, dans le futur, nous rhabillerons certains titres par un « slip case », un cartonnage que nous glisserons sur le disque original.

- Le label ECM de Manfred Eicher a-t-il été un exemple pour vous ?

- Il est indéniable qu'ECM restera dans l'histoire comme une pierre de touche du design discographique. Mais vous remarquerez que si nous partageons le même sens de l'économie graphique, nous avons, chez Naïve, privilégié la couleur et la variété des illustrations tout en préservant un air de famille.

- Pourquoi travaillez-vous exclusivement sur support digipack cartonné ?

- La nature du digipack permet de donner une plus grande surface à la création graphique, puisqu'il n'y a plus cette marge en plastique sur la tranche gauche du disque. Il est par ailleurs plus léger. De sur-

croît, il autorise des raffinements visuels et tactiles de texture et de matière, comme l'impression mate des photos, ainsi qu'il était possible de le faire du temps du microsillon.

- On dit que le digipack est perçu comme un produit « bon marché » dans certains pays...

- Les Etats-Unis ont en effet mis du temps à l'accepter. Ce fut aussi le cas en Allemagne, mais davantage pour des questions techniques car les magasins avaient pour habitude d'exposer le boîtier sans le CD. Privé de son disque, le digipack, s'il est trop manipulé par les clients, devient un objet fragile. Je dirais par ailleurs que notre politique en matière de support et de design a été d'abord perçue avec méfiance. Mais, après quelques titres, les distributeurs et la presse ont fini par comprendre notre démarche. Cela suscite débat et commentaire, ce qui n'est pas pour nous déplaire.

- Certains labels profitent des qualités photographiques des interprètes. Pensez-vous que cela soit plus efficace qu'une illustration abstraite ?

- Nous ne faisons pas figurer les interprètes en fonction de leurs qualités physiques. S'il est vrai que les portraits de Blandine Verlet sont magnifiques, je ne pense pas que le visage de l'interprète soit un déclencheur. Nous avons utilisé ces photos parce que le temps nous semblait venu de communiquer sur le visage de la claveciniste, que celui-ci soit associé à son nom. Pensez que sa discographie chez Astrée ne l'avait jamais fait figurer sur aucune pochette ! Nous commençons à le faire avec le luthiste Rolf Lislevand. Nous le ferons avec d'autres lorsque le moment sera venu.

- On constate parfois un décalage entre vos pochettes, souvent conceptuelles, et leur contenu.

- Ce décalage n'est souvent qu'apparent. Par exemple, le disque Bach de Manfred Kraemer est illustré par des betteraves car son ensemble s'appelle Rare Fruits Council. Nous avons trouvé le modèle de cette photo dans un ouvrage magnifique de clichés de fruits et légumes faits au début du siècle. Il y a toujours un sens,

Propos recueillis par Renaud Machart

R. Ma.

Quand Poussin et Champaigne épuraient la représentation de Dieu

La Villa Médicis, à Rome, propose une réflexion savante et subtile sur les moyens et les limites de l'art sacré au temps du Grand Siècle

LE DIEU CACHÉ, LES PEINTRES DU GRAND SIÈCLE ET LA VISION DE DIEU. Académie de France, Villa Médicis, Viale Trinità dei Monti 1, 00187 Rome. Tél.: 0039-06-67-611. Du mercredi au lundi, de 10 h 30 à 19 h 30. 13 000 livres (6,71 €, 44 F). Jusqu'au 28 janvier.

ROME

de notre envoyé spécial

Julienne de Mont-Cornillon était une religieuse cistercienne de la fin du XIII^e siècle. Une vision la poursuivait, celle d'une lune dont une partie était obscurcie par une nuée sombre. Longtemps, elle ne comprit pas le sens de cette image. Enfin, s'étant adonnée « pendant un certain temps à une profonde contemplation des mystères divins », elle eut la révélation : « L'orbe brillant de la lune signifiait l'Église militante, mais sa splendeur avait perdu de son intégrité, en signe de déshérence d'une fête solennelle. » C'était celle du Saint Sacrement, que Julienne de Mont-Cornillon contribua à restaurer.

Comment peindre une telle histoire ? La question se posa à Philippe de Champaigne, qui tenta de la résoudre aussi simplement que possible. À gauche, un autel tendu de pourpre, à moitié recouvert d'une nappe blanche. À droite, Julienne en prière, robe blanche, voile noir. Au second plan, une fenêtre s'ouvre sur la nuit. Entre les montants s'inscrit une lune blanche, parfaitement ronde, tachée d'une forme grise. C'est tout. Les murs sont gris, le sol ocre clair. La seule couleur est le rouge fané, rehaussé d'or. Le spectateur d'aujourd'hui, à moins d'être d'une rare érudition en matière religieuse, ne comprend pas exactement la toile. Mais il demeure saisi par sa rigueur géométrique, sa simplicité. Son œil

est conduit immédiatement jusqu'au disque lunaire souillé, seul cercle parmi tant d'angles droits.

L'œuvre appartient à l'université de Birmingham. Elle est l'une des dernières de l'exposition « Le Dieu caché », l'une des plus étranges aussi et l'une de celles qui révèlent le mieux le sujet de l'exposition : moins une histoire de la peinture religieuse en France au XVII^e siècle qu'une analyse des moyens et des pouvoirs d'une peinture quand elle veut atteindre le degré le plus élevé du sacré, être tout à la fois explicite, édifiante et fascinante. D'un côté, le lisible : la Bible, les écrits des théologiens et des mystiques, jusqu'à Bérulle et Pascal. De

Le traitement doit, afin de convaincre et d'émouvoir, réduire au strict minimum la part du surnaturel et du spectaculaire

l'autre, le visible : la toile, les formes, les figures. Entre les deux, les rapports oscillent du plus bas – l'illustration besogneuse – au plus haut – une représentation gonflée de sens. Comment faire pour ne pas transformer la parabole en anecdote, le symbole en truc mnémotechnique ? Comment, autrement dit, faire une peinture sacrée digne de ce nom ?

La question est posée, à Rome, à la Villa Médicis, alors que le Jubilé s'achève, preuve que l'on peut avoir l'âme contemplative et ne pas méconnaître les réalités du tourisme. Mais elle y est posée à propos de la peinture française dite

classique, et non de l'italienne, au risque de dérouter la plupart des visiteurs, par un commissaire britannique, Neil Mac Gregor, directeur de la National Gallery de Londres, et un Français, Olivier Bonfait, responsable de l'histoire de l'art à la Villa. Cette collaboration produit d'excellents effets. Au directeur de la National Gallery, des musées du Royaume-Uni et des États-Unis n'ont pas pu refuser les prêts qu'il leur demandait. À la Villa, le Louvre et les musées de province français ne pouvaient pas non plus dire toujours non.

Résultat : une soixantaine de tableaux, Champaigne, Poussin, Le Nain, La Tour, Vouet et leurs contemporains. Des œuvres majeures, dont la *Madeleine* de La Tour venue du Los Angeles County Museum, *Le Repas des paysans* de Le Nain, du Louvre, *La Lamentation sur le Christ mort* de Poussin de Dublin, *Moïse et les tables de la Loi* de Champaigne, de Saint-Pétersbourg. Et d'autres, plus rarement montrées et étudiées, *La Vanité au bougeoir* de Damien Lhomme, *Deux anges présentant la Sainte Face* de Claude Vignon et, donc, *La Vision de sainte Julienne* de Champaigne. Ce dernier est, avec Poussin, l'un des deux héros de l'exposition, qu'il ouvre, qu'il clôt, sur laquelle il pèse de toute son autorité. Et qu'il rend plus humaine.

S'il fallait tirer qu'une conclusion de l'ensemble, ce serait en effet celle-ci : cet art sacré du Grand Siècle ne cultive ni la mesure, ni l'outrance, ni la théâtralité. On n'y trouve ni saintes pâmees, ni miracles extravagants, ni tourbillons d'anges, ni envols d'âmes et de draperies, ni non plus affreux martyrs barbares. Rien, en somme, du pathos qui domine au même moment en Italie. Mais des figures simples, aux gestes mesurés, aux regards étrangement calmes. Il y a



« La Vision de sainte Julienne de Mont-Cornillon », de Champaigne, huile sur toile, 47 x 38 cm.

des exceptions, sans doute : La Hyre tenté par le mélo napolitain, Blanchard un peu mièvre, Vouet emprunté ou grandiloquent, Coype inutilement pompeux. Ceux-ci font de la peinture. C'est leur métier. Ils s'en acquittent de leur mieux. Ils connaissent les modèles, les modes, les artifices.

Poussin et Champaigne ont

d'autres exigences. Pour eux, un sujet, surtout s'il a déjà été peint mille fois, doit être « remagné-tisé ». Son traitement doit s'écarter des conventions. Sinon, ce n'est qu'une image, pieuse en surface. Il doit, afin de convaincre et d'émouvoir, réduire au strict minimum la part du surnaturel et du spectaculaire. Le Christ aux outrages, ce

n'est qu'un homme assis sur un banc de pierre. Mort, ce n'est qu'un cadavre dont il faut que se sente le poids de chair inerte. Madeleine, ce n'est qu'une fille mal vêtue et qui a peur. Et la religion, ainsi représentée, une histoire simple.

Philippe Dagen

Les inconnus passionnants de Fresnes

La Maison Chailloux donne une chance à Frédérique Loutz et Claude Tétot

FRÉDÉRIQUE LOUTZ, CLAUDE TÉTOT. Maison d'art contemporain Chailloux, 5, rue Julien-Chailloux, 94260 Fresnes. Tél.: 01-46-68-58-31. Du mardi au vendredi de 14 heures à 19 heures ; le samedi de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures ; le dimanche de 10 heures à 13 heures. Entrée libre. Jusqu'au 22 janvier.

C'est le genre d'histoire qui n'arrive pas souvent – pas assez souvent. On se rend dans un centre d'art – ce pourrait aussi être une galerie – pour l'exposition d'un ou de plusieurs artistes dont les noms sont inconnus. Tout juste sait-on que cette exposition est pour lui, pour eux, la première ou l'une des premières. Rien de plus. On entre. Très vite, il apparaît avec la force de l'évidence qu'il fallait venir, que ç'aurait été une erreur de manquer ces œuvres, ces artistes. Plaisir de la découverte.

Pour l'éprouver, cette fois, il faut se rendre à Fresnes, où, obstinément, la Maison Chailloux défend la création actuelle. Son directeur, Marcel Lubac, a proposé à l'historien d'art et critique Pierre Wat une « carte blanche » : les deux niveaux du bâtiment pour deux mois. Wat aurait pu en profiter

pour inventer un groupe, une tendance, une thématique, n'importe quoi qui le mette en valeur, lui, le commissaire de l'exposition. C'est ainsi que procèdent aujourd'hui la plupart des commissaires, qui semblent penser que les artistes n'existent que pour qu'ils puissent jouer avec leurs travaux en toute liberté, en toute impunité. Wat a jugé plus utile de montrer deux inconnus, Frédérique Loutz et Claude Tétot. Pari dangereux, d'autant plus que leurs œuvres n'ont aucun point commun. Et magnifiquement tenu.

COULEUR FROTTÉE, VOILÉE, ÉTIRÉE

Tétot a quarante ans. Il peint depuis dix ans, gagnant sa vie par un autre moyen. Il peint de grands tableaux sans titre. À Fresnes, il y en a cinq, accrochés au rez-dechaussée. Ce sont des abstractions – cinq abstractions qui ne se ressemblent pas, qui ne s'organisent pas en série. Elles sont plus ou moins frontales, plus ou moins colorées, plus ou moins gestuelles. Selon les cas, la couleur y est frottée, brossée, voilée, étirée, liquée. L'harmonie peut se réduire à un ton ou réunir l'arc-en-ciel. La composition peut s'affirmer fortement ou s'évanouir derrière des traînées fluides. Étrange variété, qui n'est pourtant l'estée ni de cita-

tions ni de références. Chaque toile pourrait suffire à lancer un genre, ce que Tétot, à l'évidence, ne souhaite pas. Il a tenté une expérience, elle a réussi, il en entreprend une autre. Et ainsi de suite. A quoi bon se répéter, à quoi bon définir un style alors qu'il reste tant de solutions à trouver, tant de toiles à peindre ? Dans quelques années, espérons, Tétot pourra exposer ensemble quelques dizaines de toiles. Il apparaîtra alors que sa contribution à l'histoire de l'abstraction pèse plus lourd que celles de bien des célébrités du marché actuel.

Frédérique Loutz a vingt-six ans. Elle dessine sur calque et sur papier. On croit d'abord que ce sont des historiettes amusantes, des saynètes presque fantasmagoriques, balancoires, jongleries, farandoles, jeux. Il suffit de regarder un peu mieux pour basculer très loin de là. Les petites filles ont des têtes monstrueuses et des excroissances de chair. Elles se mordent et se mangent. Puis leurs formes s'amincissent, et il n'en reste qu'un contour à l'encre, parmi des spirales, des constructions, des bribes de paysage gouachées, des enchevêtrements inexplicables. On s'y perd. On s'inquiète. L'incohérence règne. Mais il doit bien y avoir cependant une logique là derrière, puisque chaque dessin conserve son unité. Quand bien même il semble fait de pièces et de morceaux hétérogènes, il ne se divise ni ne s'émiette.

Sans que l'on puisse dire pourquoi, il apparaît que telle fleur, telle bête, tel pictogramme, tel motif décoratif devait, nécessairement, inéluctablement, se trouver là où il se trouve, à sa place. Ce genre de sentiment s'éprouve en observant des œuvres de Miró ou de Michaux. On n'en conclura pas que Frédérique Loutz serait une artiste surréaliste, au sens historique du mot. Mais qu'elle parvienne à inventer, à son insu parfois, des énigmes visuelles à l'intérieur desquelles l'œil demeure captif comme le poisson dans un filet n'est pas douteux.

Ph. D.

Le parc et le château de Versailles s'emploient toujours à effacer les traces de la tempête de 1999

SI LA TEMPÊTE du 3 février 1990 fut qualifiée de « divine » par quelques mauvais esprits, celle du 26 décembre 1999 fut, de l'avis de tous, une catastrophe. La première fit tomber quelque 1 500 arbres dans le parc de Versailles. Elle a mis aussi en évidence la vétusté de ces plantations qui auraient dû être renouvelées vingt ans plus tôt. Un programme de reboisement systématique fut donc lancé dès 1991. La seconde tornade, avec ses rafales à 160 kilomètres-heure, arracha 10 000 arbres. Le parc fut saccagé et les édifices durement secoués : le toit du château fut en partie soulevé, des grilles ont été détruites, des portes et des ferronneries voilées par le vent...

La remise en état des bâtiments est estimée à 105 millions de francs. Celle du parc à 140 millions de francs. Aux subventions exceptionnelles accordées par l'État sont venus s'ajouter des dons privés. La souscription internationale baptisée « 10 000 arbres pour Versailles » a connu un véritable succès : près de 10 millions de francs ont été recueillis avec la vente aux enchères des plus belles billes (le 21 octobre 2000) qui a permis d'assurer le remplacement des essences historiques par des sujets identiques.

Pourtant, au-delà de la stricte implication financière, l'anéantissement de certains paysages, la disparition de certains arbres relèvent d'une réalité sentimentale difficile à combler. Des arbres remarquables ont été fauchés, comme ce cèdre planté dans les dernières années du règne de Louis XV, ou ce tulipier de Virginie, à peine plus jeune, ou encore cet immense pin de Corse, dernier témoin d'un séjour de Napoléon au Petit Trianon.

À la restauration du parc, lancée en 1991 par Pierre-André Lablaude, l'architecte en chef du parc de Versailles, et qui devrait s'achever en 2011 se superpose désormais un deuxième programme, à la fois plus urgent et plus ambitieux. Il faut remettre en état le plus vite

possible des secteurs particulièrement touchés, comme celui du Petit Trianon, notamment le hameau de la Reine et le jardin anglais, mais aussi certains alignements et des ensembles comme le bosquet des Bains d'Apollon.

ACCÉLÉRER LA RESTAURATION

Pierre-André Lablaude entend profiter des dégâts pour accélérer la restauration des bosquets, pièces maîtresses de l'œuvre de Le Nôtre. Plusieurs d'entre eux avaient été remis en état au cours de la dernière décennie (enclade, colonnade, dômes). Il faut maintenant s'attaquer à des compositions très dégradées, comme le bosquet des Trois Fontaines, abandonné depuis le XIX^e siècle ou le parterre de l'Orangerie, lui aussi pratiquement disparu.

Le bosquet des Trois Fontaines a été créé par Le Nôtre en 1677. Il tire son nom de trois bassins éta-

gés sur une pente qui en formaient l'ornement principal. Ses structures maçonnées disparurent dès les années 1830. La restauration passe par les études des archives, heureusement conservées, mais aussi par des fouilles archéologiques qui ont été menées à partir de 1997. Les travaux comprennent la reconstitution des bassins, le réaménagement des sols et la mise en place d'un nouveau réseau hydraulique. Ils sont en partie payés par le mécénat d'une association américaine, American Friends of Versailles.

Le parterre de l'Orangerie, également dessiné par Le Nôtre, date de 1682. Il se compose de six compartiments de gazon travaillés en arabesques et enroulements, organisés autour d'un bassin circulaire, et mis en scène par une succession d'ifs taillés. Cette double réalisation devrait être achevée en 2003.

Emmanuel de Roux

Théâtre du Rond-Point
compagnie Marcel Maréchal

glengarry
de David Mamet adaptation Pierre Laville
mise en scène Marcel Maréchal
avec Michel Duchaussoy-Jean-Marc Thibault
Jean-Pierre Moulin-Christopher Thompson
Philippe Uchan - Antony Cochin, Lionel Vitrant

"D'excellents comédiens. Avec du jus et de la fibre, c'est du premier choix"
Bernard Thomas. Le Canard

dernière le 31 décembre
- réveillon -

loc. 01 44 95 98 10

Ne serait-ce que pour avoir créé les fleurs, la nature méritait bien qu'on en fasse des bouquets.

AQUARELLE.com
COLLECTIONS DE BOUQUETS

Bouquets à partir de 150 francs plus 50 francs de livraison.

www.aquarelle.com 0 820 820 450

Promenade en cinéma avec les mots de Biette et de Godard

Dans le sillage de la revue « Trafic », deux livres de réflexion auxquels on ajoutera un disque

LA REVUE *TRAFIC*, éditée chez POL, vient de publier son numéro de l'hiver 2000. Dans cette trentième livraison, on parle du Brésil avec effusion, de la mutilation des *Rapaces* de Stroheim avec érudition et d'un film méconnu de Cecil B. De Mille avec jubilation. On y décline les rapports entre cinéma et psychiatrie, on y compare Ken Loach et Benny Hill, on y évoque les Straub et les portraits du Fayoum. Bref, on y poursuit l'excellent travail de pensée avec – plutôt que « sur » – le cinéma que mène la revue depuis sa création par Serge Daney. Parfois, il importe de réunir sous la forme plus stable d'un livre certains textes publiés au fil des trimestres, et formant un ensemble consistant : c'était à l'évidence le cas de l'ensemble des articles rédigés par Jean-Claude Biette.

Critique, cinéaste, amateur éclairé et éclairant de musique, Biette avait naguère publié un premier recueil, *La Poétique des auteurs* (éditions Cahiers du cinéma), qui donnait libre cours à son talent de savoir-dire avec subtilité, précision et une sorte de tendresse très particulière son amour des films qu'il aime. Qu'il parle ici de McCarey ou d'Oliveira, de Walsh ou de Rivette, à l'occasion de films à peine sortis ou revus au cours de musardages cinéphiles, on retrouve cette générosité exacte, où la simplicité de l'expression est une courtoisie à l'égard des œuvres comme des lecteurs.

Mais Biette est aussi un praticien d'une activité encore moins répandue que l'expression de l'amour des films : la pensée des films. Il y a donc bien de la pensée dans cet ensemble de textes, mais davantage encore : les éléments d'une théorie. L'essentiel de celle-ci est formulée dans le texte qui ouvre le recueil et lui donne son titre – les autres articles figurent dans l'ordre de leur parution de *Trafic* n° 3 (été 1992) au n° 32 (hiver 1999). Sous l'intitulé *Qu'est-ce qu'un cinéaste ?*, Biette proposait dans le n° 18 de la revue la réflexion de principe qui avait commencé de soutenir ses textes et a continué à le faire. A partir de ce que désignent réellement les termes « réalisateur », « metteur en scène », « auteur » et « cinéaste », communément employés indifféremment, l'article développe une réflexion sur la nature du cinéma, les différents types de film considérés du point de vue de leur ambi-

tion et de leur fonctionnement interne, les effets induits par ces approches différentes.

Fidèle à ce ton d'une douceur amusée qui contribue tant au plaisir de lire, Biette construit les critères d'une typologie, sans mépris pour aucun film. Théoricien totalement dépourvu de dogmatisme, il établit les dispositifs intellectuels les plus respectueux de chaque « posture » – de fabricant comme de spectateur de film – tout en montrant ce qui les sépare radicalement. Qu'ils concernent Kubrick, Resnais, Tarantino ou Bresson, les autres articles mettent en œuvre cette approche qui s'avère d'une grande fécondité.

UN MAÏEUTICIEN

C'est aussi dans *Trafic* (n° 29 et 30) qu'avait paru *Archéologie du cinéma et mémoire du siècle*, le long dialogue entre Jean-Luc Godard et l'essayiste Yousef Ishaghpour à propos d'*Histoire(s) du cinéma*, heureusement réédité. Il s'y produit ce qui advient, hélas !, si peu dans les entretiens avec Godard : c'est l'autre qui parle. Ishaghpour connaît à fond les huit épisodes du grand œuvre de Godard, qui a déjà donné lieu à un formidable foisonnement de pensée dite ou écrite (Rancière, Sollers, Aumont, Labarthe, Comolli, Mondzain... et récemment François Furet dans un numéro spécial des *Cahiers du cinéma*). Face à ce nouvel exégète, prolifique et prompt à saisir les propositions du film pour nourrir ses propres méditations, Godard se trouve renvoyé à la place qu'il occupe comme cinéaste mais que les exercices médiatiques d'interviews tendent à lui faire quitter : celle d'un incitateur à la réflexion, porteur d'une maïeutique plutôt que d'un discours constitué.

Yousef Ishaghpour poursuit d'ailleurs seul son dialogue avec l'œuvre dans le court texte inédit qui accompagne l'entretien. Au terme d'un détour judicieux par Baudelaire et Benjamin, construisant une place pour l'esthétique au sein de la philosophie, il définit la place de Godard – « artiste de l'époque des communications et des médias, il en est, avec Andy Warhol, un des plus grands spécialistes » – par sa « relation particulière au poétique et à l'historique » comme figure centrale mais « malentendue » du siècle.

Pour l'entendre un peu, sinon bien, il est possible de retrouver



D.R.



OLIVIER ROLLER

En haut : Jean-Claude Biette, praticien de la pensée des films. Ci-dessus : Jean-Luc Godard, cinéaste incitateur à la réflexion.

Jean-Luc Godard parlant au critique et cinéaste Thierry Jousse sur un disque reprenant une émission de France Culture, à propos de la musique et du son. Cette fois, l'auteur parle ; on retrouve ce ressassement qui caractérise sa manière de faire des films, les difficultés à partager, propres à son maniement des mots, et soudain la formule qui surgit – « le cinéma, c'est la Bécassine de la philosophie » –, les vacheries vite expédiées et la mélancolie de se sentir exclu du cinéma tel qu'il se fait – « J'ai été éjecté de la citadelle après avoir eu plaisir à y entrer, à essayer de foutre le bordel et à pas réussir du tout. » Mais en écoutant bien, sous l'écume des mots, on peut y entendre aussi, obstinée comme une basse continue, l'exi-

gence critique qui naît de l'irréductible différence entre dire et voir. Ce qui fait de Godard, selon les catégories de Biette, sans doute un auteur abusif (quand il parle sinon quand il filme), mais un immense cinéaste.

Jean-Michel Frodon

★ *Qu'est-ce qu'un cinéaste ?*, de Jean-Claude Biette, POL/Trafic, 158 p., 99 F (15,09 €). *Archéologie du cinéma et mémoire du siècle*, de Jean-Luc Godard et Yousef Ishaghpour, Farrago, 120 p., 79 F (12,04 €). *Les écrans sonores de Jean-Luc Godard. Entretiens avec Thierry Jousse*. 1 CD Harmonia Mundi-France Culture, collection « Signature », SIG 11002.

Les souffrances de Jeffrey Bernard et de Jacques Villeret, un soir au théâtre

JEFFREY BERNARD EST SOUFFRANT, de Keith Waterhouse. Mise en scène : Jean-Michel Ribes. Avec Jacques Villeret, Yves Pignot, Marie Vincent, Guillaume de Tonquédec, Virginie Aster. THÉÂTRE FONTAINE, 10, rue Fontaine, Paris 9^e. M^e Pigalle. Tél. : 01-48-74-74-40. Du mardi au samedi à 20 h 30 ; dimanche à 15 heures. 70 F (10,67 €) à 280 F (42,69 €). Durée : 2 h 30.

Jeffrey Bernard est souffrant vient de commencer. Sur le plateau, on distingue le décor d'un pub, la nuit. « Merde ! oh merde ! Enfoiré ! », dit Jacques Villeret en s'extrayant de sous une table. « Ça va ? », lui lance un spectateur. « Ça va ». La lumière monte, le comédien pose ses grands yeux bleus sur la salle qui l'applaudit. Ce 26 décembre, le Théâtre Fontaine est plein de spectateurs qui s'of-

front une soirée de Noël avec Jacques Villeret. On sent qu'ils l'aiment, c'est peu de le dire. Ils lui parlent comme ils le feraient à un vieux copain, doué, fragile et attachant. Jacques Villeret goûte cette intimité. Le Théâtre Fontaine s'y prête, la pièce aussi. D'ailleurs, ce n'est pas une pièce, mais plutôt un monologue.

Il y a quatre comédiens, en plus de Jacques Villeret, mais ce sont des faire-valoir. Ils jouent les rôles de tous ceux que Jeffrey Bernard convoque dans le récit de sa vie, une nuit où il se retrouve enfermé dans son pub. Il était tellement ivre qu'il s'est endormi. Il est cinq heures du matin quand il se réveille. Pour tuer le temps, il parle. Et il boit, et il fume. De la vodka et des Bloody Mary, des Craven à la chaîne. Dans le pub, il est chez lui. Il faut le voir derrière le bar, parlant aux bouteilles comme à de vieilles copines. Il faut l'entendre dévider ses souvenirs,

cul sec. Il y a deux phrases que cet homme ne supporte pas : « On rentre à la maison » et « On récolte ce qu'on a semé ». Il est lucide et cassé. Les seules choses qui l'ont jamais intéressé sont l'alcool, le sexe et le jeu. Pour le reste, il s'est marié quatre fois, et il a été vidé plus souvent qu'à son tour des journaux auxquels il a collaboré. C'est un Anglais, il a de l'humour – il en aurait plus si la pièce ne se réduisait à un catalogue de situations.

UN FAUX TRAÎNE-SAVATES

Mais bon, tout cela n'est pas bien grave. Jacques Villeret est en scène. Il porte un costume blanc et une chemise rose. Genre débraillé, évidemment. Son visage rond doit encore à l'enfance (c'est étonnant, ce regard de communicant qu'il a gardé !). Contrairement à l'image qu'il donne, il est mince. Mais il joue de son côté pataud. Quand il croise les jambes, il est parfait dans le style « je voudrais faire élégamment, mais vous voyez bien que je n'y arrive pas ». C'est un faux traîne-savates. Un habile qui avance masqué. Son corps capte toutes ses incertitudes, et son regard ne rate rien. Il cherche dans la salle les rangs qui ne semblent pas convaincus (ça, c'est François Perrier qui l'explique très bien : comment un comédien rodé peut « sentir » les zones de spectateurs réfractaires, et prendre un plaisir fou à jouer pour les convaincre). Parfois, il oublie son texte. « Ce n'est pas grave, parce qu'il joue un alcoolique », dira une dame à l'entracte.

Vers 22 h 30, Jacques Villeret voudrait montrer comment on peut faire tomber un œuf cru dans une chope sur laquelle on a posé un couvercle. Plaisanterie de buveur, ou de bon vivant – au choix. Ça tourne mal. Jacques Villeret n'y arrive pas. Il tremble trop. Il est tout au-devant de la scène, à genoux. La salle rit de ses essais. Un spectateur lui donne des conseils. « Ça va ? ». Non, ça ne va pas. Le tremblement devient compulsif, Jacques Villeret s'affale : « Je ne peux plus. Je ne peux plus. » Il y en a encore qui rient. Ils n'ont pas compris. Un comédien arrive, demande qu'on baisse le rideau. Jean-Michel Ribes vient faire une annonce : « Jeffrey Bernard est souffrant, ça reprendra dans quelques minutes. » Dix minutes passent.

« J'ai eu une petite crise d'impuissance », dit Jacques Villeret en revenant. Il essaie à nouveau son truc avec l'œuf ; « Ah non ! », dit une spectatrice. L'acteur a le visage blême. La cendre de sa cigarette tombe par terre, il tient son verre à deux mains. Il enchaîne. « Je suis toujours là, et content de l'être, même si je trouve que la vieille course dans laquelle on est engagé est vraiment minable. » Est-ce le texte de la pièce ? La question n'est plus là. Jacques Villeret veut rester en scène, quoi qu'il arrive, devant son public qui l'aime et qu'il aime. Peut-on lui faire entendre qu'il serait tout autant aimé s'il se montrait comme il est, grand acteur, mais en mesure de jouer ?

Brigitte Salino

SORTIR

LYON

Angelin Preljocaj

Au répertoire du Ballet de l'Opéra de Lyon depuis 1996, *Roméo et Juliette* chorégraphié par Angelin Preljocaj remporte un succès mérité auprès du public. Dans un décor bunker glaçant à souhaits d'Enki Bilal, le chorégraphe, inspiré par George Orwell, a tendu les ressorts de l'action autour de l'aspect social, mettant le groupe des nantis auquel appartient Juliette aux prises avec celui des exclus. Dans ce contexte de violence âpre, l'amour éclate comme la chose la plus merveilleuse, la plus interdite et Preljocaj sait mettre en scène le trouble des corps et des cœurs. Opéra Nouvel, 1, place

de la Comédie, Lyon (69). Les 28, 29, 30 et 31 décembre, 20 heures. Tél. : 04-72-00-45-45. 195 F.

« Tu parles ! ? »

Consacrée à la langue française « dans tous ses états », l'exposition-spectacle *Tu parles*, invitation au voyage linguistique, sous forme de parcours visuel et sonore, orienté autour de quatre axes cardinaux (apprentissage, histoires, francophonies et création), sera ouverte, pendant les fêtes de fin d'année, de 10 heures à 19 heures. Musée d'art contemporain, 81, Cité internationale, Lyon 6^e (69). Jusqu'au 21 janvier 2001. Du mardi au dimanche de 12 heures à 19 heures. Nocturne le vendredi 21 heures. 25 F, 40 F, gratuit – 18 ans.

GUIDE

REPRISES FILMS

Autant en emporte le vent

de Victor Fleming (Etats-Unis, 1939) Grand Action, 5, rue des Ecoles, Paris-5^e. Tél. : 01-43-29-44-40. To be or not to be de Ernst Lubitsch (Etats-Unis, 1942). Le Champo - Espace Jacques-Tati, 51, rue des Ecoles, Paris-5^e. Tél. : 01-43-54-51-60.

FESTIVAL CINÉMA

Luchino Visconti

Violence et passion (Italie-France, 1974), à 19 heures. L'Innocent (Italie-France, 1976), à 21 h 30. Cinémathèque française, palais de Chaillot, 7, avenue Albert-de-Mun, Paris-16^e. Le 29 décembre. Tél. : 01-56-26-01-01.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Bulles de mer

d'Élli Drouilleau, mise en scène d'Isabelle Morane, avec Elli Drouilleau. Centre de la mer et des eaux, 195, rue Saint-Jacques, Paris-5^e. Jusqu'au 31 décembre, 14 h 30 et 16 h 15. Tél. : 01-44-32-10-70. De 24 F à 48 F.

Anthony Kavanagh !

Pascal Légitimus (texte et mise en scène). Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris-11^e. Jusqu'au 31 décembre, 20 h 30. Tél. : 01-43-14-35-35. De 140 F à 205 F. Jusqu'au 13 janvier. Le Quatuor : Il pleut des cordes

mise en scène d'Alain Sachs, avec Laurent Vercaemre, Pierre Ganem, Laurent Cirade et Jean-Claude Camors. Châtelet-Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris-1^{er}. Jusqu'au 30 décembre, 20 heures. Tél. : 01-40-28-28-40. De 50 F à 295 F.

La Flûte enchantée

de Mozart. Piotr Beczala, Werner Gura (Tamino), Dorothea Röschmann, Inger Dam-Jensen (Pamina), Detlef Roth, Markus Werba (Papageno), Gaëlle Le Roi (Papagena), Natalie Dessay, Désirée Rancatore (la Reine de la nuit), Chœur et Orchestre de l'Opéra national de Paris, Ivan Fischer, Stéphane Denève (direction), Benno Besson (mise en scène).

Opéra de Paris - Palais-Garnier, place de l'Opéra, Paris-9^e. Les 28, 29 et 30 décembre, 19 h 30 ; jusqu'au 6 janvier. Tél. : 08-36-69-78-68. De 30 F à 670 F.

La Chauve-Souris

de Strauss. Brigitte Hahn, Adina Nitescu (Rosalinde), Charles Workman, William Joyner (Eisenstein), Malin Hartelius, Marlis Petersen (Adèle), Christopher Schaldenbrand, Marian Pop (docteur Falke), Andreas Scheibner, Oddbjorn Tennfjord (Frank), Béatrice Uria-Monzon, Marina Domaschenko (prince Orlofsky), Chœur et Orchestre de l'Opéra national de Paris, Armin Jordan (direction), Coline Serreau (mise en scène), Laura Scozzi (chorégraphie). Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris-11^e. Les 28, 29, 30 et 31 décembre et le 9 janvier, 19 h 30, jusqu'au 21 janvier. Tél. : 08-36-69-78-68. De 60 F à 670 F.

Joyaux

Ballet de George Balanchine. Musique de Fauré, Stravinsky, Tchaïkovski. Opéra de Paris - Palais-Garnier, place de l'Opéra, Paris-9^e. Les 28, 29 et 30 décembre, 19 h 30 ; le 31 décembre, 20 heures. Tél. : 08-36-69-78-68. De 30 F à 395 F. Sankai Juku Ushio Amagatsu : Hibiki. Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris-1^{er}. Les 28, 29 et 30 décembre, 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. De 95 F à 140 F.

Jean-Loup Longon Septet

Sunset (Sunset), 60, rue des Lombards, Paris-1^{er}. Les 28, 29 et 30 décembre, 21 heures. Tél. : 01-40-26-21-25. Xavier Richardeau Sextet Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris-1^{er}. Le 28 décembre, 21 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 100 F.

Khalil Chahine Quintet

Sunset, 60, rue des Lombards, Paris-1^{er}. Les 28 et 29 décembre, 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60.

Little Milton and Revue

Jazz-club Lionel-Hampton, 81, boulevard Gouvion-Saint-Cyr, Paris-17^e. Les 28, 29, 30 et 31 décembre, 22 h 30. Tél. : 01-40-68-30-42. 140 F.

Olivier Temine Lombards All Stars

Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris-1^{er}. Les 29 et 30 décembre, 21 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 100 F.

Soirée Sunday School

New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10^e. Les 29 et 30 décembre, 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Façon Puzzle

Glaz'Art, 7-15, avenue de la Porte-de-La Villette, Paris-19^e. Le 29 décembre, 20 h 30. Tél. : 01-40-36-55-65. 50 F.

Les Poubelles Boys

Théâtre Déjazet, 41, boulevard du Temple, Paris-3^e. Jusqu'au 31 décembre, 20 h 30. Tél. : 01-48-87-52-55. Location Fnac, 100 F.

Chanson plus bifluorée

Théâtre Grévin, 10, boulevard Montmartre, Paris-9^e. Jusqu'au 31 décembre, 20 h 30. Tél. : 01-42-46-84-47. De 110 F à 150 F.

Z'Imbert et Moreau

Théâtre Tréville, 14, rue de Tréville, Paris-9^e. Le 28 décembre, 15 heures. Tél. : 01-45-23-35-45. 60 F.

Les Victor Racoin

Auditorium Saint-Germain, 4, rue Félibien, Paris-6^e. Les 28, 29, 30 et 31 décembre, 20 h 30, jusqu'au 6 janvier. Tél. : 01-44-07-37-43. 130 F.

Les Chevals

La Maroquinerie, 23, rue Boyer, Paris-20^e. Les 28, 29 et 30 décembre, 21 heures. Tél. : 01-40-33-30-60. 50 F.

Kol Simcha

Forum des images (Forum des Halles), porte Saint-Eustache, Paris-1^{er}. Les 28, 29 et 30 décembre, 20 h 30. Tél. : 01-44-76-62-00. De 40 F à 60 F.

Bahasabé & le Baron rouge

Glaz'Art, 7-15, avenue de la Porte-de-La Villette, Paris-19^e. Le 28 décembre, 20 h 30. Tél. : 01-40-36-55-65. 70 F.

Mama Sissoko

La Chapelle des Lombards, 19, rue de Lappe, Paris-11^e. Le 28 décembre, 20 h 30. Tél. : 01-46-36-60-89. 80 F.

Tierra del fuego

Guinguette Pirate, quai de la Gare, Paris-13^e. M^e Quai-de-la-Gare. 20 heures, le 29. Tél. : 01-56-29-10-20. 40 F.

RÉGIONS

Philharmonie de Lorraine

Œuvres de Johann Strauss, Tchaïkovski, Suppé. Ballet de l'Opéra-Théâtre de Metz, Victor Puhl (direction). Arsenal, avenue Ney, Metz (57). Les 28 et 29 décembre, 20 h 30 ; le 30 décembre, 16 heures. Tél. : 03-87-39-92-00. 190 F.

Quatorze-Juillet

Hommage à un siècle d'opérette française : airs d'Offenbach, Hervé, Lecoq, Planquette, Audran, Varney, Messager, Terrasse, Christine, Hahn, Van Parys, Schnitzler. Marc Barrard (Fernand Rossignol), Isabelle Vernet (Germaine Rossignol), Rodolphe Briand (Hercule Courtecuise), Ricardo Cassinelli (la mère Muscadet), Anne-Catherine Gillet (Constance), Martial Defontaine (Robert), Chœur de l'Opéra de Montpellier, Orchestre national de Montpellier, Claude Schnitzler (direction), Jérôme Savary (mise en scène). Opéra-Comédie, 11, boulevard Victor-Hugo, Montpellier (34). Le 28 décembre, 20 heures, jusqu'au 4 janvier. Tél. : 04-67-60-19-99. De 80 F à 220 F.

La Belle au Bois dormant

Ballet de l'Opéra de Bordeaux. Orchestre national de Bordeaux-Aquitaine. Ermano Florio : direction. Charles Jude d'après Marius Petipas : chorégraphie. Grand Théâtre, place de la Comédie, Bordeaux (33). Les 29 et 31 décembre, 14 heures et 20 heures. Tél. : 05-56-00-85-95. De 60 F à 180 F. Ballet de l'Opéra de Lyon Angelin Preljocaj : Roméo et Juliette. Opéra Nouvel, 1, place de la Comédie, Lyon (69). Les 29, 30 et 31 décembre, 20 heures. Tél. : 04-72-00-45-45. 195 F.

ANNULATION

Kazuo Ohno Suite à une blessure, le danseur de butô japonais Kazuo Ohno, âgé de quatre-vingt-quatorze ans, annule ses représentations des 29 et 30 décembre au Théâtre des Abbesses, à Paris. Le spectacle n'est pas reporté. Tél. : 01-42-74-22-77.

CULTURE

Publicités

EN

RÉGIONS

4 au 10 janv. 2001
14, 15, 16 janv. 2001

Antigone

Bertolt Brecht / Gilles Chavassieux

Tel: 04.78.37.46.30
www.theatresateliers.com

répertoire contemporain de création

Renseig. publicité : ☎ 01.42.47.39.65

DISPARITIONS

Roger Priouret

Un précurseur de la chronique économique

LE JOURNALISTE Roger Priouret est mort vendredi 22 décembre à Paris. Né le 15 septembre 1913 au Puy (Haute-Loire), licencié en droit et en philosophie, Roger Priouret commence par être avoué dans cette ville. A partir de 1943, il participe à la Résistance, ce qui lui vaut d'être arrêté deux fois mais aussi de connaître des journalistes grâce auxquels il entre, en 1944, à la revue *Front national* comme rédacteur parlementaire. L'année suivante, ce « *journaliste provincial monté à Paris* », comme il se définissait, rejoint *Paris-Press*, puis *L'Intransigeant* en 1947 et *Franche-Dimanche* en 1948.

C'est à partir de 1952 que Roger Priouret s'intéresse aux questions économiques, commençant à collaborer à *La Vie française*. Il devient chef du service économique de *Franche-Soir* de 1959 à 1965, puis éditeur à *L'Express* et conseiller du

rédacteur en chef de *L'Expansion*; il quittera le Groupe Express en 1977, peu après son rachat par l'homme d'affaires Jimmy Goldsmith. En 1970, Roger Priouret crée sur RTL la première chronique économique quotidienne sur une radio. Ce journaliste, qui disait avoir « *le cœur à gauche* », a collaboré à *L'Unité*, hebdomadaire du PS, au *Matin de Paris* (1977-1978) et au *Nouvel Observateur* (1978-1992) notamment.

Roger Priouret est aussi l'auteur de plusieurs ouvrages, dont *La République des partis* (1948), *Cent cinquante ans d'histoire financière* (1966), *La France et le management* (1968), *Les Managers européens* (1970), *Les Français mystifiés* (1973) et *Marianne et le pot au lait* (1983), en collaboration avec Philippe Alexandre et consacré à la politique économique de la gauche.

Françoise Chirot

■ ROGER POUONDONSON, ancien sénateur centriste du Pas-de-Calais qui fut secrétaire d'Etat à la fonction publique de juin à octobre 1974, est mort mercredi 27 décembre à Duisans (Pas-de-Calais). Né le 14 décembre 1922 à Arras, Roger Poudonson a d'abord été candidat (MRP) aux élections municipales d'Arras de 1947 et de 1953, puis aux législatives de 1958 et de 1962 contre Guy Mollet, patron de la SFIO. Conseiller général du canton

d'Arras-Nord de 1961 à 1967, il a été maire de Duisans de 1965 à 1995 et sénateur du Pas-de-Calais de 1965 à 1992, ainsi que conseiller régional du Pas-de-Calais de 1973 à 1992. Roger Poudonson avait appartenu de juin à octobre 1974 au gouvernement de Jacques Chirac formé après l'élection présidentielle qui avait vu la victoire de Valéry Giscard d'Estaing; réélu au Sénat en septembre 1974, il avait préféré revenir siéger au palais du Luxembourg.

NOMINATION

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Michel Valadas, inspecteur d'académie et inspecteur pédagogique régional, a été nommé directeur du cabinet de Jean-Luc Mélenchon, ministre délégué à l'enseignement professionnel, en remplacement de Guy Ramirez.

[Né le 6 juillet 1946 à Bourgneuf (Creuse), titulaire du Capes de lettres, Michel Valadas a

d'abord été enseignant de lycée près de Rouen (Seine-Maritime), puis à Limoges (Haute-Vienne) de 1970 à 1981. Il a ensuite été notamment chef du service académique à l'inspection de l'apprentissage du rectorat de Limoges (1983-1987) et délégué académique à la formation professionnelle initiale et continue de l'académie de Limoges (1994-1998), avant de devenir directeur du cabinet du recteur de l'académie de Limoges (1998-2000). Depuis juillet 2000, Michel Valadas était directeur adjoint du cabinet de Jean-Luc Mélenchon.]

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

— Jeanine et Etienne Pénicaud, Geneviève et Pierre Vidal-Naquet,

laissent à **Elie et Juliette**

le plaisir d'annoncer la naissance de

Noé VIDAL-NAQUET,

à Lagny, le 23 décembre 2000,

chez Blandine et Vincent.

19, rue du Château,
77400 Dampmart.

Messages

à **JEAN-MARIE.**

Inutiles les mails et autres portables... Quel meilleur message que « *Le Monde* » pour dire *I love you*. Je t'attends le 30 avec impatience.

E.

Décès

— M^{me} Odile Dubost, sa fille,
M. Alain Andrieux, son fils,
M. Philippe Dubost, son gendre,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

M. Yves ANDRIEUX,

survenu dans sa quatre-vingt-dixième année.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— M^{me} Eve Carasso, son épouse,
Jean-Michel et Jean-Gabriel, Pauline
et ses enfants,
Claire et Léon Zaleman,
Ginette Guerber,
Les familles Zaleman, Benatar,
Guerber, Cassuto, Mizrahi et Kohen,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Mario CARASSO,

survenu à Paris, le 24 décembre 2000, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 29 décembre, à 15 h 30, au cimetière du Montparnasse, à Paris-14^e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs ni couronnes.

8, avenue de Breteuil,
75007 Paris.

— Paul Castel,
Marion Castel, Tine Gerber, Claudine Castel,
Les familles Cygler, Guého et Wintgen,
ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Jean CASTEL,
graphiste,

survenu à Paris, le 26 décembre 2000.

La levée du corps aura lieu le vendredi 29 décembre, à 15 heures, à l'hôpital Cochin, suivie de l'inhumation à 16 h 30, au cimetière de Vienne-en-Arthies (Val-d'Oise).

— L'Inspection générale de l'industrie et du commerce
a la tristesse de faire part du décès de

Henri DOBLER,
chargé de mission
HEC 1964

Officier de l'ordre national du Mérite.

Elle adresse à sa famille ses très vives condoléances.

— La présidente,
La directrice de l'UFR de droit,
Les personnels de l'université Paris-XII - Val-de-Marne,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Thiebaut FLORY,
professeur des universités,

survenu le 23 décembre 2000.

Ils s'associent à la douleur de sa famille.

Université Paris-XII - Val-de-Marne,
61, avenue du Général-de-Gaulle,
94010 Créteil Cedex.

— Le président et les entreprises donatrices de la Fondation Louis Leprince-Ringuet,

Le président du conseil d'administration,
L'administrateur général du groupe des Ecoles des télécommunications,
Et les directeurs des Ecoles des télécommunications,
font part de leur très grande tristesse à l'annonce du décès de

Louis LEPRINCE-RINGUET,

qui fut un maître et un exemple pour tant de générations de scientifiques et d'ingénieurs.

Ils présentent leurs vives condoléances à sa famille.

— Le président du CNRS,
La directrice générale du CNRS,
Le directeur général et le personnel de l'Ecole polytechnique,

Le directeur et le personnel de l'Institut de physique nucléaire et de physique des particules (IN2P3 - CNRS),
Le directeur et le personnel du laboratoire de physique nucléaire des hautes énergies (LPNHE) (IN2P3 - CNRS - Ecole polytechnique),
ont le regret de faire part du décès de

Louis LEPRINCE-RINGUET,
physicien,

membre de l'Institut,
ancien directeur du LPNHE,
ancien professeur à l'Ecole polytechnique,

survenu le 23 décembre 2000,

et s'associent à la peine de sa famille et de ses proches.

(Le Monde du 26 décembre.)

Fêter le nouveau siècle dans le carnet

2001

dans Le Monde
daté du 1er janvier 2001
tarif: 85 F TTC la ligne
01.42.17.39.80

— Rennes. Paris. Bordeaux. Marseille. Feliceto.

Marc Guerindon, et son épouse,
Olivier Guerindon,
ses fils,
Pierre Guerindon
Simone Pignard,
Michel Bracassac,
ses frères et sœur,
Anne-Marie Bezaz,
sa belle-sœur,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean GUERINDON,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
agréé de mathématiques,
docteur d'Etat,
professeur honoraire des universités.

Les obsèques ont eu lieu à Rennes, le 27 décembre 2000.

L'inhumation aura lieu à Feliceto (20225), auprès de son épouse, née

Jacqueline GRISOLI,

le 30 décembre, à 13 h 30.

Priez pour eux !

— Georges et Catherine Manesse,
Claude et Dominique Manesse,
Hélène Manesse et Maurice Barrier,
Marianne et Régis Pasquier,
Philippe Manesse,
Leurs enfants et leurs petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-dixième année, de

M^{me} Georgette MANESSE,
née BRICARD,

chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
commandeur des Palmes académiques,
directrice honoraire d'école normale,

survenu le 22 décembre 2000, à Montréal (Yonne), où les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.

— Nancy.

Le docteur Maurice Bouchet,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et son arrière-petit-fils,
ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Madeleine VUILLET,
épouse BOUCHET,

survenu le 25 décembre 2000.

Sa famille vous prie de vous souvenir de sa fille,

Anne-Marie,

décédée le 9 août 1988.

Et nunc manet in te.

— M^{me} Madeleine Wolff, née Terroine,
son épouse,
M. Jean-Claude Wolff,
M. et M^{me} Jean-Charles Bonherbe,
Laurent, Marianne et Jérôme,
M. et M^{me} Denis Wolff
et Elisabeth,
M. et M^{me} Etienne Wolff
et Daphné,
ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

docteur Jean-Pierre WOLFF,
croix de guerre 1939-1945 (Vercors),
ancien chef de service de gynécologie de l'Institut Gustave-Roussy,
président d'honneur de la Société française de gynécologie,

survenu le 22 décembre 2000, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

43, rue La Bruyère,
75009 Paris.

Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 17 heures
Permanence le samedi jusqu'à 16 heures

Remerciements

— M. Louis Pallaud,
Ses enfants et ses petits-enfants,
très touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M^{me} Thérèse PALLAUD,

remercient très sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur peine.

Anniversaires de décès

— Il y a six ans, nous quittait

Denis COLBAN.

Il est toujours aussi présent dans la mémoire de ceux qui l'ont connu et aimé.

— Le 26 décembre 1995, meurt

Catherine DADOUN
(Catherine TURLAN).

« *Crypte tu es, au creux du peu que je demeure, là où toujours résonnent en échos faméliques les ruines de l'entier monde que tu m'as déserté...* »

Roger, David, Sara, Simon, Tessa, Armand.

— « *La vérité de cette vie, ce n'est pas qu'on meurt, c'est qu'on meurt volé.* »
Louis GUILLOUX.

Joseph,
illustre inconnu,

s'en est allé, il y a cinq ans, dans la silence et la solitude.

Une pensée pour un humble,

de la part de sa fille.

— Il y a cinq ans,

Suzanne PROU

entraîné dans l'Eternité.

Souvenez-vous.

Anne-Françoise.

Communications diverses

GULLIVER

publie un livre
sur Antonella BOLLIGER SAVELLI,
peintre.
En vente au 04-90-67-28-67.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

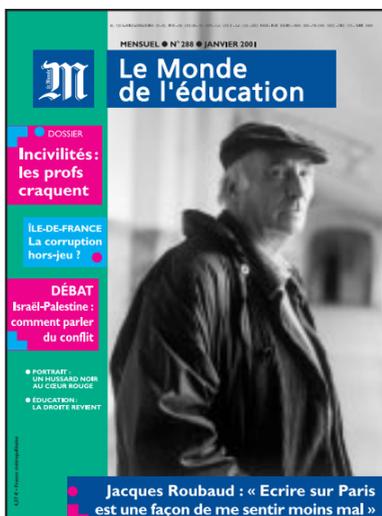
CARNET DU MONDE
TARIFS AN 2000 - TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS
140 F TTC - 21,34 €
TARIF ABONNÉS 120 F TTC - 18029 €

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS
550 F TTC - 83,85 € FORFAIT 10 LIGNES
Toute ligne suppl. : 65 F TTC - 9,91 €
THÈSES - ÉTUDIANTS : 85 F TTC - 12,96 €
COLLOQUES - CONFÉRENCES :

Nous consulter
☎ 01.42.17.39.80
+ 01.42.17.38.42
Fax : 01.42.17.21.36
e-mail: carnet@mondepub.fr.
Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

Les profs craquent



En janvier

- Dossier : Incivilités Les profs craquent.
- Entretien avec Jacques Roubaud.
- La fin de l'affaire des lycées d'Ile-de-France ?
- Éducation : le programme de la droite.
- Le conflit Israël-Palestine : les mots pour l'enseigner.
- La réouverture du musée Guimet.
- Portrait d'un instituteur-maire.

LE MAGAZINE DES ENSEIGNANTS QUI AVANCENT



Le Monde de l'éducation

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :

LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173^f (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] [] [] Localité : 101MQPA1

Offre valable jusqu'au 31/12/2001 en France métropolitaine pour un abonnement postal.

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date :

Signature : []

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR
N° 134031

ORGANISME CRÉANCIER : **LE MONDE**
21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER
Nom
Prénom
N°rue
Code postal [] [] [] [] Ville

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT
DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)
N°rue
Code postal [] [] [] [] Ville

DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER
Code Etablissement Code Guichet N° de compte Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99^f/min)

"Le Monde" (USPS-0009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices, POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129191518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

L'affaire Omar Raddad pourrait être relancée par une nouvelle analyse ADN

UNE ANALYSE d'ADN va-t-elle relancer l'une des affaires criminelles les plus floues des années 90 ? Plus de neuf ans après le meurtre de Ghislaine Marchal dans sa propriété de Mougins (Alpes-Maritimes), en juin 1991, une analyse du sang retrouvé sur le mur, sous l'inscription « Omar m'a tué », indique, selon Jacques Vergès l'avocat d'Omar Raddad, que l'ADN de la victime est mêlé à un ADN masculin (*Le Monde* du 28 décembre). « Si cet ADN n'est pas celui d'Omar Raddad, c'est toute la thèse de l'accusation qui tombe », s'est félicité, mercredi 27 décembre, M^e Vergès, qui se dit « plus que confiant ». Une expertise devrait en effet être réalisée dans les deux mois pour déterminer si le sang est celui d'Omar Raddad, condamné en 1994 à une peine de dix-huit de prison, puis gracié et libéré après sept ans de détention. « Mon client est impatient qu'on lui prélève du sang pour mettre fin à cette affaire », a précisé son avocat.

EXPERTISES EN COURS

Ce nouveau rebondissement intervient alors qu'il y a deux mois, une nouvelle analyse graphologique, remise à la Commission de révision des condamnations pénales de la Cour de cassation, indiquait que l'inscription en lettres de sang « Omar m'a tué » pouvait ne pas avoir été écrite par la victime, contrairement aux conclusions de la

première analyse réalisée en 1991, sur laquelle s'était largement fondée l'accusation. Le sang, lui, était bien celui de la victime.

Le sang de la trace de main retrouvé sous l'inscription n'avait, en revanche, jamais été analysé. « Au début de l'affaire, les avocats de la défense, qui avaient accepté les conclusions de la première analyse graphologique, n'ont pas demandé d'analyse complémentaire », rappelle M^e Vergès, qui a repris le dossier Raddad au début de l'année 1994. En outre, d'autres analyses sont en cours ; elles portent notamment sur le chevron de bois, avec lequel le meurtrier avait frappé M^{me} Marchal. L'arme blanche ayant également servi au crime n'a, elle, jamais été retrouvée.

Selon M^e Vergès, à l'issue de ces nouvelles expertises, et si la Commission de révision estime que des faits nouveaux remettent en cause la culpabilité du condamné, la chambre criminelle de la Cour de cassation pourrait décider si l'affaire doit être renvoyée devant une nouvelle cour d'assises ou cassée sans être renvoyée. « Dans tous les cas, si l'ADN n'est pas celui de mon client, c'en sera fini pour lui ». Omar Raddad, aujourd'hui âgé de 38 ans, père de deux enfants, travaille depuis sa libération dans une boucherie halal de Marseille.

Stéphanie Le Bars

Le gouvernement prépare un dispositif de rechange à l'allègement de la CSG pour les bas salaires

Un remboursement de prélèvement à la fin de 2001 est envisagé

QUAND le Conseil constitutionnel, le 19 décembre, a annulé l'allègement de cotisation sociale généralisée (CSG) en faveur des bas salaires, figurant dans la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2001, l'affaire semblait entendue : le gouvernement, assurait-on, va aller vite pour chercher une parade. D'un ministre à l'autre, on répétait que les baisses de l'impôt sur le revenu, au profit des revenus moyens et élevés, entrant en vigueur le 1^{er} janvier, l'opinion pourrait ne pas comprendre qu'une mesure de substitution ne soit pas très rapidement trouvée. Les experts du gouvernement faisaient passer le message : dès janvier, une nouvelle réforme serait dessinée et un « support » législatif serait trouvé. On entendait même parler d'une procédure d'urgence inédite : un projet de loi de financement rectificatif pour la « Sécu ».

Pourtant, il n'en sera rien. C'est peut-être l'une des rares certitudes dans un dossier passablement embrouillé, mais elle a maintenant très peu de chances d'être remise en cause : le gouvernement va prendre

son temps. En outre, après le camouflet du Conseil constitutionnel, le gouvernement se demande s'il ne pourrait pas retourner la situation à son avantage en sortant de son chapeau une mesure nouvelle qui serait la bienvenue à quelques encablures de l'élection présidentielle.

PLUSIEURS PISTES

Le calendrier parlementaire constitue un premier obstacle. En raison des élections municipales, le Parlement ne siégera pas après le 11 février. Pour être adopté avant, un nouveau projet de loi devrait être présenté au conseil des ministres vers le 10 janvier. Pour cela, il faudrait que le Conseil d'Etat en soit saisi auparavant, ce qui est inconcevable. Et puis, dans l'intervalle, le gouvernement craint d'avoir à faire face à un nouveau gros souci si le Conseil constitutionnel, saisi du collectif budgétaire, censure cette semaine tout ou partie de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP).

Sur le fond, le gouvernement soupèse encore plusieurs solutions. Deux premières pistes seront

presque à coup sûr abandonnées. La première consisterait à trouver un autre modelage de la CSG, mais un consensus se dessine pour estimer qu'une réforme de ce prélèvement est quasi impossible.

Défendue un moment par le ministère des finances, l'idée a aussi cheminé de donner un coup de pouce aux bas salaires en allégeant les cotisations retraite. La mesure présenterait l'avantage de n'exiger qu'un simple décret. Mais le gouvernement, qui n'a pas encore pris de mesures vraiment énergiques pour traiter le problème prévisible des retraites à l'horizon 2005-2015, peut-il prendre la responsabilité de baisser les cotisations ?

Deux idées nouvelles commencent à cheminer. La première, qui n'avait pas encore été publiquement évoquée, consisterait à augmenter le SMIC et à contrebalancer la mesure par un allègement des charges sociales. N'étant pas de nature législative (sauf la partie concernant les allègements de charges), elle pourrait intervenir vite et le coût du travail, pour l'employeur, serait inchangé. Mais elle

aurait pour effet pervers d'aplatir encore la hiérarchie des bas salaires.

Une autre idée est donc à l'étude, assez proche d'une proposition défendue initialement par Martine Aubry. Elle consisterait à ne pas réformer la CSG mais à procéder à un remboursement de prélèvement pour les bas salaires. Il faudrait, toutefois, du temps pour mettre cette suggestion en pratique, car il serait alors nécessaire de connaître, pour chaque bénéficiaire, des éléments concernant son revenu ou son emploi encore plus détaillés que ceux d'ordinaire communiqués à l'administration fiscale.

Même si cette disposition présente quelques (petites) ressemblances avec « l'impôt négatif » assez peu en vogue dans les rangs socialistes, ce pourrait être exactement l'inverse : certains font valoir que, de la sorte, le remboursement pourrait intervenir à l'horizon de la fin de l'année. Et un chèque, adressé à tous les salariés modestes juste avant 2002, est-ce une si mauvaise idée ?

Laurent Mauduit

Vente d'armes : M. de Villiers veut témoigner contre M. Pasqua

ANCIEN vice-président du RPF, Philippe de Villiers a annoncé, mercredi 27 décembre, dans un communiqué à l'AFP, qu'il déposera, mercredi 10 janvier, comme « témoin à charge » devant le juge Philippe Courroye, qui instruit l'affaire des ventes d'armes illicites à l'Afrique, et Jean-Charles Marchiani ». M. de Villiers avait démissionné du RPF en juillet en dénonçant « l'opacité financière » du parti qu'il avait fondé un an plus tôt avec M. Pasqua, au lendemain du succès de leur liste aux élections européennes de juin 1999.

Il n'exclut pas désormais de se « constituer partie civile si l'information [judiciaire] révélait que des sommes apportées à la campagne des européennes par des proches de Charles Pasqua étaient en réalité d'origine douteuse ». « Aucune menace physique ne me fera reculer », précise le député de Vendée.

RÉACTION DE M^{ME} MITTERRAND

L'actuel vice-président du RPF, Jean-Jacques Guillet, député des Hauts-de-Seine, a dénoncé le comportement « une fois de plus totalement incompréhensible et irresponsable » de M. de Villiers, en l'accusant de « participer à la façon qui est la sienne, c'est-à-dire la calomnie, aux grandes manœuvres précédant l'élection présidentielle ». Des perquisitions ont été menées dans cette affaire au bureau de M. Pasqua au

conseil général des Hauts-de-Seine, et au domicile de M. Marchiani.

De son côté, Danielle Mitterrand a réclamé, mercredi 27 décembre, des explications à propos du dossier judiciaire dans lequel son fils Jean-Christophe a été incarcéré, le 21 décembre. « M^{me} Mitterrand demande qu'on dise sur quels faits sérieux, précis, on maintient son fils en prison », a déclaré M^e Jean-Pierre Versini-Campinchi, qui défend les intérêts de Jean-Christophe Mitterrand. L'avocat a demandé au procureur de la République de Paris de rendre publics les éléments à charge qui ont amené le placement en détention provisoire de l'ancien conseiller aux affaires africaines de l'Élysée, de 1986 à 1992. Jean-Christophe Mitterrand est mis en examen pour « complicité de commerce illicite d'armes, trafic d'influence par une personne investie d'une mission de service public, recel d'abus de confiance et d'abus de biens sociaux ».

L'avocat a reconnu que son client avait commis une « infraction » en disposant d'un compte en Suisse qu'il n'avait pas déclaré à l'administration fiscale mais il a estimé que les charges de « complicité de trafic d'armes » ne sont pas étayées et qu'aucun lien n'a été établi entre ce compte et un trafic. Dans la matinée de mercredi, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris avait rejeté la demande de remise en liberté de M. Mitterrand.

DÉPÊCHES

■ L'Union cycliste internationale (UCI) et la Fédération française de cyclisme (FFC) ont décidé, mercredi 27 décembre, de faire appel, sur leur demande de dommages et intérêts, du jugement prononcé le 22 décembre par le tribunal de Lille à l'issue du procès Festina (*Le Monde* daté 24-25 décembre). Parties civiles, l'UCI et la FFC avaient été déboutées et critiquées dans les attendus du jugement pour leur « quasi-inaction prolongée » par rapport au dopage dans le cyclisme.

■ SANTÉ : la vaccination contre la méningite due aux germes méningocoques est recommandée pour se rendre au pèlerinage de La Mecque, selon la direction générale de la Santé. Le vaccin pourra être délivré dans les centres de vaccination contre la fièvre jaune, à partir du 29 décembre. En France, 20 cas d'infection ont été recensés en 2000 parmi les 19 000 personnes ayant effectué ce pèlerinage.

■ ENVIRONNEMENT : un pan de falaise à la pointe du Cap-Ferret (Gironde) s'est effondré dans la nuit du 26 au 27 décembre, sans faire de victimes ni de dégâts. L'écroulement, causé par l'érosion marine, s'est produit sur une longueur d'environ 100 m et sur une profondeur de 40 m.

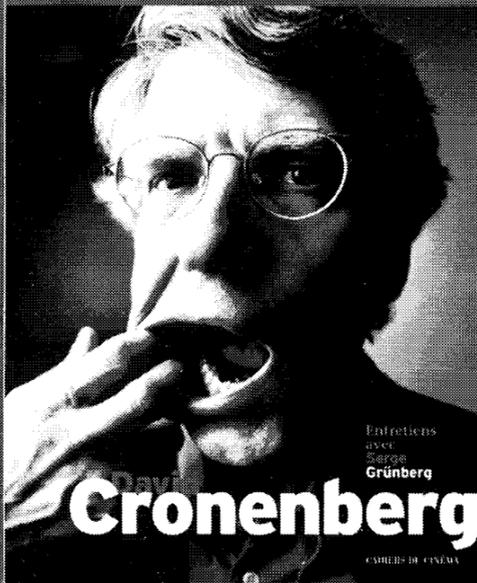
■ À NOS LECTEURS. En raison des fêtes de fin d'année, notre supplément « Le Monde-Télévision » paraîtra avec un jour d'avance et sera distribué avec le journal du vendredi 29 décembre daté samedi 30.

ÉDITIONS CAHIERS DU CINÉMA

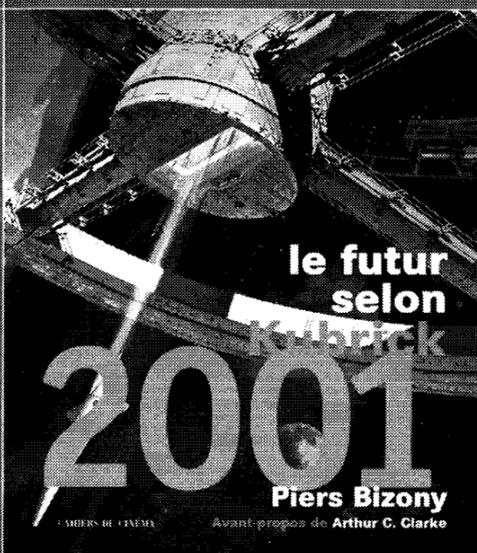
Nouveautés Albums

→ David Cronenberg

Serge Grünberg
→ 112 pages / 275 Francs / Format : 25 cm x 23 cm
230 photos noir et blanc et couleur / Retra avec jaquette couleur



Entretiens avec Serge Grünberg
Cronenberg
CAHIERS DE CINÉMA



→ 2001 - Odyssée de l'Espace

Piers Bizony
→ 168 pages / 150 Francs / Format : 23 cm x 26 cm
Environ 50 documents et photos noir et blanc et couleur

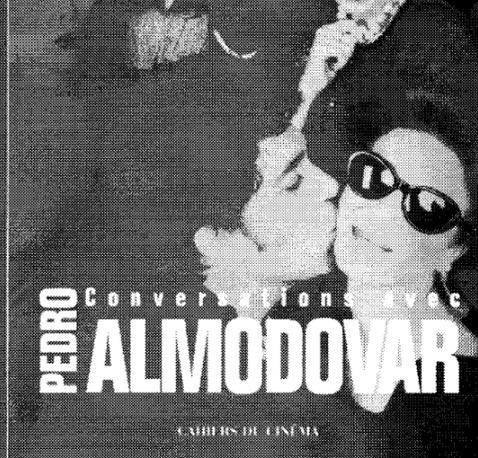
→ Lars Von Trier

Stig Björkman
→ 244 pages / 195 Francs / Format : 23 cm x 23 cm
133 photos et documents noir et blanc et couleur



→ Frédéric Strauss

→ 172 pages / 275 Francs / Format : 23 cm x 23 cm
Environ 200 documents en couleur, 140 photographies, 600 photos, story boards / Retra avec jaquette couleur



→ Pedro Almodovar

Frédéric Strauss
→ 172 pages / 275 Francs / Format : 23 cm x 23 cm
Environ 200 documents en couleur, 140 photographies, 600 photos, story boards / Retra avec jaquette couleur

EN LIBRAIRIE

LE FEUILLETON

DE PIERRE LÉPAPE

« La Raison poétique »

de Michel Deguy

page 26



ALEXANDRE
DUMAS EN CUISINE

page 27



FRANÇOIS SENTEIN

page 28



PARTOUT CHEZ SOI

La chronique de Roger-Pol Droit

page 29



MAJOR DANINOS

page 30

Le secret derrière la porte

Au commencement était le secret. L'inavouable était l'unique vérité que traquait inlassablement Wilkie Collins, ce limier de l'ère victorienne dont l'énorme popularité reposait sur sa diabolique habileté à être le discret secrétaire d'une société puritaine gangrenée par le mal, tout en restant, au fond de lui-même, un hors-la-loi. S'étendant sur quatre décennies, sa création, redevable à Dickens et à Thackeray, annonce l'ère trouble de la modernité dont Thomas Hardy et Robert Louis Stevenson devaient révéler l'envers criminel et amoral. Collins vénérât en Walter Scott et en Balzac les princes de la fiction.

Sans doute y avait-il en lui une part qui aspirait à ressembler à l'olympien Walter Scott, « l'Homère de la bourgeoisie moderne », mais une fascination tenace pour les parias l'inclinait à se faire le compagnon des persécutés. Le doux rêveur qu'il était se muait dans ses livres en justicier et son sens du beau enfermait aussi, comme l'exigeait Edgar Poe de tout artiste qui rase la lisière de l'idéal, un sens de la difformité et de l'horrible. T. S. Eliot qui, après Henry James et avant Borges, avait salué l'art du suspense pathétique dans les livres de Collins, disait que Poe en Amérique et Collins en Angleterre furent les créateurs du roman policier : « Tout ouvrage de ce genre écrit depuis contient toujours quelque chose de l'un, ou quelque chose de l'autre, ou quelque chose des deux. » (1) Défini comme un maître de la littérature policière, surtout après la parution de *Pierre de lune* (2), Wilkie

Collins connu de son vivant une gloire dont même son ami Dickens prit ombrage. Mais la postérité devait offrir une revanche au père d'*Oliver Twist* en reléguant son disciple devenu son rival dans le purgatoire des auteurs de thrillers, genre injustement calomnié, car nous avons tendance à boudier notre plaisir et à juger mineurs ou vieux jeu ces écrivains qui considèrent que le but d'une fiction est d'abord d'intéresser le lecteur, de raconter une histoire en sachant faire appel aux possibilités du mélodrame pour les détourner et multiplier les trouvailles romanesques. Ce don de conteur, Wilkie Collins l'avait acquis très jeune, dans des circonstances pour le moins traumatisantes. Nouveau venu au collège, il s'était vu infliger comme épreuve d'inventer des histoires pour distraire ses camarades le soir. L'un d'eux, en particulier, jouait les petits chefs

Écrit de jeunesse dédié à Dickens, « Cache-cache » est à Wilkie Collins ce que « Humiliés et offensés » est à Dostoïevski : l'œuvre qui contient en germe les folies et les fureurs des romans futurs

et menaçait le bizuth du martinet s'il ne lui racontait pas des histoires pour l'endormir. « C'était une brute, devait avouer plus tard Wilkie Collins, mais il éveilla en moi l'instinct de Schéhérazade et quand je quittai le collège, je continuai de raconter des histoires pour mon propre plaisir. » (3)

Le second personnage auprès duquel Collins contracta une dette littéraire n'est autre que son père, le peintre paysagiste William Collins, artiste de renom, homme de culture, mais dont les principes rigides en faisaient une sorte de président Schreiber au petit pied. L'ultime tyrannie qu'il exerça fut de stipuler dans son testament que son fils ne jouirait de l'héritage qu'après avoir célébré la gloire paternelle dans une biographie. A la mort de son père, en 1847, Collins avait vingt-trois ans et faisait des études de droit. Il était aussi en train d'écrire *Antonina*, qui devait être son premier roman publié. Il rangea le manuscrit dans un tiroir et s'attela à la difficile tâche de rendre hommage à l'auteur de ses jours dont l'ombre funeste allait planer sur ses futurs romans comme le fantôme de Duncan dans la salle de banquet de Macbeth. Et sans doute, en élevant un tombeau au patriarcat, se disait-il, comme le héros shakespearien : « Lui détruit, je redeviens homme. » Une fois débarrassé de cet exercice de piété filiale, Wilkie Collins prit sa revanche en se faisant le chantre de la bâtardise et en faisant de chacun de ses livres une bible impie à l'usage des rebelles.

L'œuvre de Wilkie Collins, si ensorcelante qu'elle semble née de la rencontre du démon de la perversité et de l'ange du bizarre, est tout entière hantée par le thème de la bâtardise et de l'imposture démasquée. Enfants de personne, rejeton d'une race tarée vouée à l'extinction, héritières dépouillées de leur fortune et dépossédées de leur nom, les héros déshérités de Collins font de leur honte une gloire. Ce sont les soldats désarmés d'une avant-garde qui a érigé la transgression en règle morale. Bien qu'il ne se donne aucune mission en littérature, Wilkie Collins, en écrivant, a choisi son camp, celui des condamnés et des parias. Faut-il y voir une préfiguration du destin qu'il préparait à ses propres enfants ou une obscure volonté de conjurer un

sort dont il n'avait pas su les préserver ? Toujours est-il que Collins, se gardant du mariage comme d'un piège, avait refusé d'épouser ses deux maîtresses et avait déjà défilé jusqu'à sa mort (en 1889) la société de son temps en vivant un ménage à trois. Sa première compagne, Caroline Graves, rencontrée dans des circonstances romanesques (il l'avait arrachée des griffes d'un fou), lui inspira un de ses chefs-d'œuvre, *La Dame en blanc*, et demeura jusqu'au bout à ses côtés comme gouvernante. A sa seconde compagne, Martha Rudd, il donna une aura de respectabilité en usant, chaque fois que les convenances l'exigeaient, d'un pseudonyme morganatique, William Dawson, pseudonyme dont il baptisa les trois enfants qu'il eut d'elle.

Pendant, la passion (accentuée par une précoce opiomanie) que Collins cultivait pour les êtres rejetés en marge de la société avait commencé bien avant qu'il ne devint l'illustration vivante de la sentence répétée dans plusieurs de ses livres : « Les fautes des parents retomberont sur les enfants. » Quand il fit la connaissance de Martha Rudd, au milieu des années 1850, il préparait déjà son autre chef-d'œuvre, *Armada*, où le thème du bâtard trouve sa variation dans l'histoire du double inavouable. Souvent, dans son œuvre, on assiste à la rencontre d'un jeune homme insouciant, fils de bonne famille, et d'un pauvre diable, vagabond rejeté par les siens. Mais chez Collins, Caïn ne tue pas Abel, il le protège du mal et de la découverte du secret qui exilerait l'innocent du paradis.

Cache-cache est le troisième roman de Wilkie Collins, publié en 1854 et dédié à Dickens. Déjà, dans cet écrit de jeunesse, le thème de la bâtardise tisse la trame de l'intrigue.

La mystérieuse enfant trouvée est sourde et muette. Mais cette infirmité, loin d'être un stigmate supplémentaire, se révèle le signe même de la pureté. Le justicier qui lavera la souillure des origines est un vieux vagabond solitaire, un Robinson donquichottesque, un chercheur d'or revenu de Californie riche et scalpé.

Cache-cache est à Wilkie Collins ce que *Humiliés et offensés* (qui explorent le même thème) est à Dostoïevski : l'œuvre qui contient en germe toutes les folies et les fureurs des romans futurs. Désormais, s'aventurant toujours plus loin dans l'enquê-

Linda Lê

te sur l'inconscient et ses paradoxes et dans le dévoilement des secrets inavouables, Wilkie Collins allait s'imposer comme un maître du mystère et devenir ce que Marthe Robert appelle « le bâtard populaire, qui exploite abondamment les mystères de la naissance et qui, allant droit au but, venge les mal-nés en les portant au faite du pouvoir grâce à des retournements dignes des contes de fées » (4).

(1) « Edgar Poe et la France », *Essais choisis* (Seuil).

(2) Les livres cités de Wilkie Collins (à l'exception d'*Antonina*) sont traduits aux éditions Phébus et disponibles dans la collection « Libretto ».

(3) *The Secret Life of Wilkie Collins*, de William M. Clarke, Alan Sutton Publishing.

(4) *Roman des origines et origines du roman* (Grasset).

CACHE-CACHE (Hide and Seek) de Wilkie Collins. Traduit de l'anglais par Alice Neville, Phébus, 466 p., 149 F (22,71 €).



HULTON-DEUTSCH COLLECTION/CORBIS

| | |
|--|--|
| <p>RAYMOND DE SAINTE-SUZANNE</p> <p>UNE POLITIQUE ÉTRANGÈRE LE QUAI D'ORSAY ET SAINT-JOHN PERSE NOV. 1938-JUIN 1940</p> <p>« Quelle intelligence ! Quel sens du portrait ! Un document à tous égards exceptionnel. » M. Crépu, <i>L'Express</i></p> <p>ÉDITIONS <i>Viviane Hamy</i></p> | <p>FRED VARGAS/ BAUDOIN</p> <p>LES QUATRE FLEUVES</p> <p>« Une œuvre forte comme un opéra, fragile comme un air de jazz, dont les éclats et les silences escorteront longtemps le lecteur dans ses cauchemars comme dans ses rêves. » Y.-M. Labé, <i>Le Monde</i></p> <p>ÉDITIONS <i>Viviane Hamy</i></p> |
|--|--|



Faire parler la langue

LA RAISON POÉTIQUE

de Michel Deguy.
Galilée, 230 p., 198 F (30,18 €).

La poésie française va bien. Jamais on n'a connu et répertorié autant de poètes, vivants et publiés. Dans le troisième volume – intitulé *Métamorphoses et modernité* – de sa *Poésie du XX^e siècle*, Robert Sabatier, en 1988, a réuni près de deux mille auteurs de poèmes francophones. Les revues prolifèrent, les collections se multiplient. La poésie française va mal. Depuis les disciples de Mallarmé et le début du siècle peut-être, depuis une trentaine d'années à coup sûr, elle a entrepris une longue marche intellectuelle qui a laissé au bord du chemin non seulement le public des lecteurs, déconcerté par tant d'aridité – souvent prétentieuse –, mais aussi ce qui constituait depuis les origines sa raison d'être, l'alliance extrême du sens et de la sensation. Déjà René Char, en 1939, parlait de « l'établissement actuel de la poésie, que l'usage inconditionnel de l'anarchie sans connaissance, de l'étourdissement sans magie et du symbole improductif a engagé dans l'inertie d'une complaisance sans issue ».

Il y a des symptômes qui ne trompent pas sur la gravité de la maladie. Le plus commun est celui du repliement narcissique. Pour notre ennui, nous connaissons tous ces gens qui commencent les deux tiers de leurs phrases par un impitoyable : « Moi, je ». Suit en général une série d'énoncés marqués par une totale absence d'originalité et une soumission aveugle à la norme que le simple « Moi je » suffit à métamorphoser en manifestation triomphante de la « personnalité ». Notre poésie contemporaine semble souvent en proie à une crise de « moi je » généralisée. Chacun y semble moins désireux de faire entendre sa voix – ce qui est le propre de tout lyrisme – que de trouver les quelques artifices qui permettront à cette voix d'être reconnaissable entre toutes. De l'idée, fort ancienne, que la langue de la poésie n'est pas celle du commun des mortels et de la communication, on est parvenu à l'ultra-individualisme libéral et babélien : à chacun sa langue, les dieux et le marché reconnaîtront les leurs. Et comme les dieux se font rares...

Instrument et matière première de la poésie, la langue, la parole, sont devenues, trop souvent, le sujet central, la source première et envahissante de l'exploration poétique. Plutôt que d'essayer d'exprimer les énigmes et les secrets du monde, la poésie s'est, comme on dit, penchée sur les énigmes et les secrets de son existence linguistique, pour parfois en rester là, au détriment du reste : dans la fascination de sa propre existence – ou dans la proclamation de son anéantissement. On connaît les ravages et les ruines – parfois sublimes, mais ruines néanmoins – de cette stupeur et de cette autophagie. La plus spectaculaire est l'invasion du champ poétique par les savants et les demi-savants des sciences dites humaines, psychanalystes, philosophes, sémiologues, sémioticiens, mécaniciens plus ou moins inspirés des structures des textes, considérés comme des ensembles finis et intangibles, clos sur leur propre discours.

Tout en creusant son écart avec la langue commune, la poésie demeure intelligible : elle a sa « raison ». Le livre de Michel Deguy essaie de cerner de quoi cette raison est faite. Et comment, parfois, aujourd'hui, il arrive qu'elle se défasse

Les poéticiens font la loi chez les poètes. Lorsque le discours sur un art prend le pas sur l'art lui-même, il y a menace de paralysie et de perte de sens.

Dans ce contexte, la position de Michel Deguy est stratégique. Deguy est philosophe, au sens le plus institutionnel du terme, enseignant à l'université, ancien directeur du Collège international de philosophie. Il est aussi poète, auteur d'une œuvre importante et reconnue (1). Il est encore traducteur de Hölderlin, de Heidegger, de Celan, de poètes américains contemporains. Il est enfin militant de la littérature, créateur et animateur de revues, soutien de jeunes auteurs, défenseur inlassable et combatif d'une action poétique qu'il estime indispensable à la survie de notre humanité. « Que fait le poète ? », interrogeait-il en 1986 dans *Brevets. Le lutte contre le devenir-signal du langage asservi aux intentions. Il retarde – enrave, dérive, retourne – l'efficacité mortifère de la plupart des discours*. Dans une société technicienne où la langue a tendance à n'être plus qu'un instrument, la poésie est ce qui rend la maison des hommes encore habitable.

La *Raison poétique* rend compte, avec vigueur, de cette « crise » de la poésie où nous sommes. Il s'agit d'un recueil d'articles, d'interventions, de préfaces. C'est dire que Deguy n'y développe pas le corps d'une

doctrine ou les règles d'une école. Il part de l'œuvre des autres, d'une lettre de Bernard Noël, d'un colloque consacré à Baudelaire, à Michel de Certeau ou à Pascal Quignard, d'une nécrologie de Christian Gabrielle Guez Ricord, du *Nénuphar blanc* de Mallarmé, d'une préface à Paul Celan, d'une intervention sur la traduction, d'une lecture de Lévi-Strauss, d'une intervention de Marcel Détiennne à la télévision sur notre besoin de mythologies ou du livre de Heinrich Lausberg sur la rhétorique pour mettre à l'épreuve la raison d'être de la poésie.

Donne son unité logique à cette enquête aux multiples visages une phrase de Kant sur le langage, pleine de bon sens : « Si un certain mot était attribué tantôt à une chose et tantôt à une autre, ou encore si la même chose était appelée tantôt d'un nom et tantôt d'un autre, sans qu'il y eût aucune règle à laquelle les phénomènes fussent déjà soumis eux-mêmes, aucune synthèse empirique de l'imagination ne pourrait avoir lieu. » Personne ne pourrait plus comprendre personne. Or, remarque Deguy, déplacer, métaphoriser, déborder, détourner, excéder, restreindre, jouer de l'équivoque, de la périphrase, ne pas appeler un chat un chat, c'est bien ce que la poésie n'a jamais cessé de faire. Et pourtant, elle parle ; et pourtant, on l'entend – comme on dit de quelque chose d'évident que c'est bien entendu.

On l'entendait même si bien du côté de la langue droite et du langage de l'ordre qu'il arrivait qu'on mît des poètes en prison et qu'on condamnat des vers comme des malfaiteurs. La preuve, si besoin en était, que tout en creusant son écart avec la langue commune la poésie demeurerait intelligible, qu'elle avait sa raison. Le livre de Deguy essaie de cerner de quoi cette raison est faite. Et comment, parfois, aujourd'hui, il arrive qu'elle se défasse. Ou qu'elle passe ailleurs que dans le poème, dans la prose « sidérante » d'un récit de Quignard par exemple, ou dans la jubilation contrôlée d'une méditation philosophique.

Cette jubilation, cette énergie alerte, on les retrouve de bout en bout dans ces textes de Deguy. Non qu'ils soient toujours d'abord facile et qu'ils se rendent sans combattre. Deguy se méfie d'une certaine transparence de la langue qui donnerait à croire à une égale transparence du monde – ce qui se conçoit bien s'énonce clairement : d'accord, mais comment énoncer ce qui, précisément, ne se conçoit pas encore bien, qui fait mystère, question, énigme, événement, violence, folie ? Ce que le lecteur ressent immédiatement, en revanche, et comme un plaisir, c'est une intense activité dans la mise en parole de la pensée. L'activité critique de Deguy ressemble à ce que nous imaginons de nos lointains ancêtres lorsqu'ils s'exerçaient à faire du feu avec des pierres. Ils avaient à côté d'eux des tas de cailloux de formes et de compositions diverses qu'ils frappaient les uns contre les autres, sous des angles différents, obtenant ici un son agréable, là une petite étincelle, là un éclat coupant, parfois rien. Deguy, qui est fort savant et qui dispose d'un imposant tas de cailloux, concepts philosophiques, connaissances philologiques, historiques, littéraires, linguistiques, les frotte les uns contre les autres avec une vitalité et une invention dans les arrangements qui ne se lassent jamais. Il joue, sérieusement mais librement, avec les étymologies, il déconstruit les figures de rhétorique pour mieux en réutiliser les éléments, il utilise ici les langues étrangères, là les échafaudages grammaticaux du structuralisme, ailleurs la science freudienne des rêves. Il métaphorise à l'extrême le langage critique, non pas pour faire joli, ou orné, mais pour faire sortir la critique des vieux gonds rouillés de sa raison analytique.

Il y a là sans doute un peu de préciosité. On n'est pas si avide de néologismes, si épris de métaphores, sans éprouver une intime connivence avec les périodes les plus effervescentes et les plus dépensières de notre histoire poétique. C'est une question de style, et de politique. La réponse de Deguy à la menace du tout-culturel, à l'étoffement définitif de la langue dans le magma indifférencié des industries de la parole, n'est pas dans le retrait individuel, ni dans la culture de serre et de prison d'une « langue à soi » qui serait par nature et par fonction privée de toute signification hors de la personne qui la prononce.

Il le dit avec humour mais avec force dans sa lettre à Bernard Noël : « De même que je suis tenté souvent de demander un moratoire aux obsédés de "Dieu" qui trouvent des "raisons" de croire en Lui à proportion de son absence, de son silence, de son inexistence et d'autant plus fortes (il n'y a plus rien à objecter !) que se raréfient ses supposées interventions sporadiques (...), ainsi je songe parfois qu'il conviendrait de réduire, voire de suspendre, l'usage majuscule, impressionnant (immodéré au cours des récentes années) de l'Impossible, Irreprésentable, du Rien, de l'Autre (je veux dire : à l'exception d'un emploi rigoureux, contrôlé, minutieux, inventif de ces termes dans des dispositifs renouvelés). »

(1) Trois volumes, publiés en « Poésie-Gallimard » en 1973, 1985 et 1999 présentent une vaste anthologie de la production poétique de Michel Deguy entre 1960 et 1995.

Dire et conjurer la violence

Cinq poètes affrontent avec leurs mots singuliers cette tension brutale qui monte de soi ou qui se déploie au-dehors, dans toutes les directions du temps

Bernard Vargaftig et Jacques Dupin, le premier né en 1934, le second en 1927, appartiennent à la même génération. Si leurs univers et leurs moyens sont différents, il y a dans ces deux œuvres arrivées à une pleine maturité comme un regard commun, une même tension pour affronter la violence – celle qui monte de soi comme celle qui vient du dehors –, pour tenir face à elle une libre parole.

« Sous la rapidité qui parle / La terre se mettrait à mourir », écrit Bernard Vargaftig dans l'un de ses poèmes brefs et réguliers, distribués en trois et quatre strophes, ou d'un seul tenant (1). Les échos de l'enfance sont nombreux, mais hors de toute imagerie. C'est d'ailleurs plus invocation qu'évocation. « L'enfance intérieure s'élançe / Attachement et montagnes bercent / La consolation sans mourir / Dont le silence s'écarte des phrases. » Les vers de Vargaftig jouent sur le souffle, la respiration, autant sinon davantage que sur le sens ou l'image : « Rien ne change en langage le sens. » Héléants, au bord de l'impossible, ils nomment, comme sans médiation, les hontes et « la stupeur inavouable », l'amour, le désir... Fréquemment, presque toujours, le poème contient sa poétique : « Comme dans les glissements circulenti / Privées d'oubli impatientement / L'imminence la chute ce qu'il manque à l'image / Dont l'ombre est la respiration. »

Dans la poésie de Jacques Dupin, la torsion des mots est destinée à rendre les sons de la souffrance ; elle répond à la violence de la ténébreuse « langue mère effacée, ineffaçable, chuchotée... » Aucune terre n'est vierge où « un immense hirsute terrain de décharge et de rebut, et l'agonie d'un corps chargé de brouillard » occupent tout l'espace. C'est toujours « l'obscur du poème » qui montre d'abord sa face déchirée, qui fait

entendre son cri. Dans la section centrale du présent recueil (2) – une prose intitulée « L'Ongle du serpent » –, Dupin tente, non de définir froidement sa vision de la poésie, mais de décrire sa nature mélangée : « Poésie, conjonction de traits épars et de débris érigés, lien tressé de linéaments ennemis. »

« Siècle par bribes / je t'ai vu / impensable et encore / impensable. » De la violence, *Les Instants* de Jacqueline Risset, traductrice incontestée de Dante dont le premier livre avait paru en 1971, retiennent et inscrivent la trace (3). Entre l'intime et le monde, la pesanteur et le vol de l'oiseau, l'amoureux désir et « le plus petit objet venu / venu par hasard / dans le regard », le poème ne veut pas faire la différence, établir une hiérarchie. Difficile, tendu, elliptique, son livre manifeste la volonté de ne montrer que l'os, l'unité toujours informulable des circonstances et des événements.

Il y a ici, dans la manière et le projet de Jacqueline Risset, une radicalité que, par exemple, les *Petits Éléments de physique amoureuse* (Gallimard, 1990) semblaient avoir adoucie. Peut-être a-t-elle retrouvé une part de l'inspiration qui l'animait à l'époque de *Tel Quel* et de son essai sur Marcelin Pleynet (Seghers, 1988). Plus fortement dans la longue première partie de l'ouvrage (« Eclats »), l'auteur cherche à condenser l'expérience, à la dégager d'une tentation lyrique qui viendrait l'alourdir. Jacqueline Risset en fait l'aveu : « Rien n'a eu lieu sinon / un petit acte de perception. »

C'est avec une belle autorité en même temps qu'une très douce inflexion que Sylvie Gouttebaron raconte, dans un étonnant poème narratif, l'atroce et violente histoire dont le compositeur Gesualdo fut, à la fin du XVI^e siècle, le tragique protagoniste (4). Selon la

légende – on sait peu de choses – il tua en effet son épouse adultère, Maria d'Avalos. C'est après ce forfait qu'il composa ses plus beaux madrigaux et que sa musique prit des accents mystiques. Se souvenant des poètes élisabéthains et baroques, Sylvie Gouttebaron invente la dramaturgie de cet épisode sur un théâtre dont elle a la bonne idée de ne pas s'absenter. C'est très beau, très digne.

De la poésie de Jacques Givet, Jean Cassou écrivait en 1954 que « ce n'est pas elle qui s'engagera dans l'humain, mais l'humain qui sera engagé en elle ». De l'histoire humaine qu'il a vécue depuis ses premiers poèmes en 1936, Givet ne retient pas que la violence, mais aussi, à l'instar du meilleur d'Eluard et d'Aragon, l'amour de la liberté. Ce livre reprend l'essentiel de sa poésie (5).

P. K.

(1) *Craquement d'ombre* (éd. André Dimanche, 82 p., 119 F [18,14 €]) ; chez le même éditeur, un recueil de prose, *Un même silence* (80 p., 119 F [18,14 €]). Signalons également deux numéros récents de revues comportant un dossier sur B. Vargaftig, *Ralentir travaux* (BP 6404, 75064 Paris Cedex 02, n° 16-17, printemps-été, 115 F [17,53 €]) et *Nu(e)*, 29, avenue Primérosee, 06000 Nice, n° 7, 65 F [9,91 €]).

(2) *Ecart* (POL, 106 p., 120 F [18,29 €]).

(3) *Les Instants* (éd. Farrago, 126 p., 80 F [12,20 €]).

(4) *Comme en l'image* (éd. Dumerchez, BP 80356, 60312 Creil Cedex, 92 p., 100 F [15,24 €]).

(5) *La liberté n'est à personne* (éd. Empreintes, rue Grenade, 34, 1510 Moudon, Suisse, 130 p.).

★ Signalons la parution récente d'un numéro de la revue *Littérature* sur « Poésie et philosophie » (Larousse, n° 120, décembre, 98 F [14,94 €]) et de l'*Anthologie 2000*, issue de la dernière Biennale des poètes en Val-de-Marne, présentée par Henri Deluy (éd. Farrago, 270 p., 160 F [24,39 €]).

La poésie attise l'inquiétude

Dans ses poèmes comme dans ses textes critiques, André du Bouchet manifeste la même exigence. Il explique ce que la poésie, depuis cinquante ans, représente à ses yeux

L'EMPORTEMENT DU MUET
d'André du Bouchet.
Mercure de France, 142 p., 85 F (12,96 €).

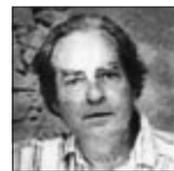
Pour prendre conscience de la grandeur d'une œuvre, il faudrait imaginer un instant... qu'elle n'existe pas. Ainsi, que se serait-il passé dans la poésie française de la dernière moitié de notre siècle si André du Bouchet n'avait pas écrit et publié ? Assurément, ce qui aurait manqué, c'est un certain rapport à la langue ; un rapport qui n'enferme pas celle-ci dans la tour d'ivoire d'une fausse pureté, mais qui ne la prostitue pas non plus aux modes illusoire qui prévalent dès que l'on cesse de la penser, dès que l'on en fait un simple – ou très complexe – instrument. Mais cette approche du langage ne serait rien si elle n'appelait, solidement, une certaine présence au monde, une proximité avec la réalité la plus tangible : « On ne peut pas quitter la réalité d'un pas », écrivait du Bouchet. Au nom de cette proximité, le « sujet lyrique » trouve enfin, hors de soi, un objet légitime – « l'accident personnel traversé ».

Le volume que publie aujourd'hui André du Bouchet reprend des textes de plusieurs époques. Des noms – Poussin et Baudelaire, Salah Stétié, Tal-Coat, Michel Leiris – font cortège à une quête qui ne cesse pas. Comme dans les *Carnets* (1), mais tout autrement, nous sommes plus près de l'espace critique, c'est-à-dire méditatif, qui accompagne la poésie (mais aussi, indissociablement, la peinture), que dans le poème lui-même. L'écriture d'André du Bouchet, qu'elle soit de prose ou de poésie (à l'exception des premiers textes, comme ici ceux datant des années 50, sur Poussin et Baudelaire), suit un même mouvement. Les blancs de la page et la découpe des phrases y jouent également un rôle.

« Un poème, estime André du Bouchet quand on l'interroge, c'est ce qui a le pouvoir d'être détaché, de constituer un bloc de langage ayant une force autonome et cependant solidaire d'un tout qui, à ce moment-là, est passé sous silence. Mais cette matière poétique n'est pas dissociable pour moi de ce qu'on appellerait "prose". Cela porte simplement à un plus grand degré d'intensité une observation ou une pensée qui se trouve ainsi extrêmement condensée, ce qui appelle à la recherche d'une articulation de

transparence, c'est toujours un cheminement parallèle, illustratif. C'est donc privé de nécessité. Ceux qui croient s'y reconnaître sont dans un leurre, parce qu'ils sont déjà formés par ce qui est connu et répété. C'est du synthétique. »

A la fin, il faut aussi renoncer à la trop confortable identité que le poète est tenté de s'accorder. « Dilapidation, avancée en pure perte » : ainsi du Bouchet définissait-il, en 1955, le « travail poétique » de Baudelaire. « Même les plus grands poètes sont



André du Bouchet

André du Bouchet est né le 7 mai 1924 à Paris. En 1951, il publie son premier livre de poèmes, *Air*. Dix ans plus tard, au Mercure de France, paraît *Dans la chapeau vacante*, qui marque véritablement son entrée singulière en poésie. De 1965 à 1972, il codirige la revue *L'Ephémère*. Traducteur (Celan, Hölderlin, Mandelstam...), il est l'auteur de nombreux livres, principalement publiés au Mercure de France et chez Fata Morgana. Deux volumes figurent dans la collection « Poésie/Gallimard ».

langage devant elle-même donner un rythme ; un rythme qui ne serait pas recherché pour lui-même, mais serait l'effet de cette condensation et de ce détachement. »

Il ne faut pas mal entendre l'idée de ce détachement. Il ne s'agit pas d'un retrait hautain, d'un culte de la solitude. Un poème doit « cesser d'être rapporté à un lieu ou à une époque ». Mais si « le lecteur inconnu est touché, c'est dans sa propre vie qu'il doit rechercher les correspondances ». Ce qui est alors partagé « n'est pas de l'ordre d'une illusion ».

André du Bouchet a dépassé l'âge des querelles et celui du ressentiment. Son œuvre ne s'est heureusement pas construite contre une autre tendance, une autre idée de la poésie. Cela rend sa parole d'autant plus libre. « Ce qui me rebute dans une certaine poésie actuelle, c'est la paraphrase métaphorique de quelque chose que l'on connaît déjà par ailleurs. Et l'on pourrait se passer de cette paraphrase démonstrative. En

menacés par la conscience d'être poète. La poésie ne fait qu'attiser l'inquiétude. C'est difficile à tenir. Il arrive que l'inquiétude soit perdue. Dès qu'il y a un public dont le poète est conscient, il s'adresse à ce public qui devient comme une caisse de résonance. Du coup, la force de la parole est voilée, détournée. » Les plus grands n'ont pas toujours échappé à ce danger. Claudel, parfois « trop maître de ses moyens prodigieux », René Char ou Francis Ponge ont fait des « démonstrations de virtuosité. Ils ont été amenés à occuper une position de poète ». Parmi les modernes, Pierre Reverdy ne se laisse pas séduire par la sirène des vaines gloires. André du Bouchet reste fidèle à celui qui marqua ses débuts et qui lui dédia, en 1949, son recueil *Main d'œuvre* : « ... D'un poète qui finit à un poète qui commence. »

Patrick Kéchichian

(1) *Annotations sur l'espace* (Carnet 3) a paru chez Fata Morgana (180 p., 150 F [22,86 €]).

Alexandre Dumas, maître queux

A la veille du bicentenaire de la naissance de l'écrivain, reparait son « Grand dictionnaire de cuisine », dans lequel, à travers anecdotes et traits d'esprit, est dressé un impressionnant tableau de l'art culinaire d'un siècle. A déguster sans modération !

ALEXANDRE DUMAS ET LA MARMITE ÉTERNELLE
Grand dictionnaire de cuisine d'Alexandre Dumas.
Préface de Daniel Zimmermann.
Ed. Phébus, 614 p. illustrées,
398 F (60,67 €) jusqu'au
31 janvier 2001, ensuite 450 F
(68,60 €).

Ce livre brillamment édité est non pas un beau livre d'étranges, mais un grand livre, le dernier écrit par Alexandre Dumas, publié après la mort de l'auteur, chez Alphonse Lemerre, en 1873. Livre à la fois savoureux et d'une lecture exquise, en même temps que témoignage savant, pittoresque et volontairement documenté sur la cuisine de ce temps. « Si j'en faisais un livre de fantaisie et d'esprit comme la Physiologie du goût de Brillat-Savarin, les gens du métier, cuisiniers et cuisinières, ne lui accorderaient aucune attention », nous dit l'auteur.

Il convient de le prendre au mot et d'examiner, par exemple, comment le bouilli, de son temps, ne peut plus être un aliment digne des gastronomes. Le président Hénault dînant chez Madame du Deffand, rapporte Alexandre Dumas, disait d'une poule trop bouillie qu'« elle était comme un rayon de miel où il ne restait que la cire ». Madame du Deffand trouva que le président avait raison. « Le bouilli n'est que de la viande cuite, moins son jus », ajouta Madame de Créquy. Il y avait une chose à répondre à ces illustres gourmands, ajoute Dumas : « Avez-vous goûté du bœuf ou des poulets de la marmite éternelle ? » Et voilà le narrateur lancé dans une longue et réjouissante explication : « La marmite éternelle était un récipient qui, ni jour ni nuit, ne quittait le feu, dans laquelle on



Procession du Bœuf-gras par Grandville

mettait un poulet dès qu'on retirait un poulet, un morceau de bœuf dès qu'on en tirait un morceau de bœuf, un verre d'eau dès qu'on en tirait une tasse de bouillon; toute espèce de viande qui cuisait dans ce bouillon gagnait en rapidité plutôt que d'y perdre (...). Maintenant que la marmite éternelle nous manque, il faudra se contenter de faire du grand bouilli », ajoute l'auteur.

DE LA MARMITE ÉTERNELLE

Alexandre Dumas invoque souvent, mais sans nostalgie excessive, un âge d'or culinaire, celui que les préfaciers de la première édition posthume – Leconte de Lisle et Anatole France citant Baudelaire – évoquent en ces termes : « Toute la pharmacie de la nature au secours de la cuisine. »

Mais cet ordre du monde a été perverti. Le temps où le bouilli était bon, c'est celui de la marmite éternelle, opposé à l'appauvrissement du simple pochage. Un débat toujours actuel chez les chefs, comme Michel Guérard qui conseille de corser le bouillon d'un modeste pot-au-feu avant d'y plonger les viandes, en souvenir d'un temps où les hommes étaient en communion avec la nature, sinon avec le terroir.

La métaphore du miel, utilisée par Alexandre Dumas est un trait de génie. Comment à ce propos ne pas convier Virgile et les abeilles d'Aristote ? Le miel est une nourriture naturelle d'essence divine et de nature ignée. Dumas rapporte que Pythagore, qui mourut nonagénaire, ne

vivait que de pain et de miel. Il n'imagine aucune utilisation culinaire du miel. D'ailleurs opérer une cuisson avec le miel, c'est le vider de sa saveur, c'est déchoir, tranche Claude Lévi-Strauss (*Du miel aux cendres*). Avis à ceux qui mettent le miel à toutes les sauces !

En rejetant le bouilli au profit du braisage et du rôtissage, la cuisine de la fin du XIX^e siècle est entrée dans le monde du progrès, dans l'univers du risque calculé qui est encore le nôtre, dans le monde de la technique. Ne plus manger le bouilli autrement que dans les préparations de la cuisine bourgeoise, parce qu'il vide l'aliment de ses sucres, c'est refuser l'ordre des jours anciens, la poule au pot du bon roi Henri ! La suprématie du rôti et celle

du braisé sont les indices alimentaires de l'influence de la technique dans la civilisation occidentale. Cependant, les fonds, qui sont des bouillons de viande ou de poisson et de légumes réduits et concentrés, sont les véritables descendants de la marmite éternelle. C'est à Carême que l'on doit leur usage, symbole de la prééminence de la cuisine française tout au long du XIX^e siècle. Ils sont, par substitution, un moyen de compenser la perte de saveurs que subissaient les aliments simplement pochés.

ET DES SAUCES

Daniel Zimmermann, dans le savoureux avant-propos qu'il a rédigé avant sa mort le 5 décembre (*Le Monde* du 8 décembre), relève, à propos d'un voyage de Dumas dans la péninsule Ibérique : « Il fit tuer les poules et veilla à ce qu'incontinent après leur mort elles ne fussent pas plongées dans l'eau bouillante, comme c'est l'habitude en Espagne. » Alexandre Dumas met un point d'honneur à donner de sauces multiples une description tout à fait pertinente. « Sauce : on appelle ainsi un assaisonnement liquide auquel on joint du sel et des fines épices pour relever le goût de certains mets. » Certes, les sauces sont liquides, elles se distinguent de l'aliment solide qu'elles accompagnent, dans un contraste de consistance. Pas véritablement liquides cependant, car elles sont liées, avec la farine, la gélatine, le jaune d'œuf ou le sang. Elles comportent donc des épices et des aromates. Le jus de veau réduit destiné à accompagner le turbot à la Régence selon l'ancienne formule du Palais-Royal, réalisée par Alain Senderens lors d'un dîner en hommage à Alexandre Dumas, avait pour objet, précisément, de relever la saveur du poisson. Assaisonner, relever,

c'est une fonction éminente, qui donne son prix à cette cuisine française dont le *Dictionnaire* fait l'apologie. Le piège est que la sauce vienne masquer la saveur initiale du poisson.

Alexandre Dumas, grand voyageur et ouvert aux goûts culinaires les plus exotiques, donne une étrange recette du « *ket-chop* », d'une sauce au kari, à côté de la fameuse sauce tortue souveraine avec la tête de veau. Les vraies sauces élargissent la gamme initiale proposée par les mets. C'est encore aujourd'hui la véritable originalité de la cuisine française, comme un jeu de poupées gigognes, même si les sauces sont remplacées par des bouillons, des décoctions, des macérations ou de simples jus de cuisson à peine concentrés.

Fourmillant d'anecdotes, de traits d'esprit, et révélant un savoir encyclopédique, Alexandre Dumas dresse dans son *Dictionnaire*

l'impressionnant tableau de l'art culinaire d'un siècle né avec Carême et Brillat-Savarin, qui s'achèvera avec Escoffier. Il a tout compris et tout analysé, mais cependant il avertit : « Si j'en faisais un livre pratique comme *La Cuisinière* bourgeoise, les beaux esprits renâcleraient... pour venir apprendre dans un livre de 800 pages que le lapin aime à être dépouillé vif, mais que le lièvre préfère attendre. Ce n'était pas mon but : je voulais être lu par les gens du monde et pratiqué par les gens de l'art. » Cette nouvelle édition, dirigée par Jean-Pierre Sicre, et très finement illustrée d'après les maquettes originales d'Alain Meylan, vient à point, à la veille du bicentenaire de la naissance d'Alexandre Dumas (1802), pour rendre justice à cet auteur d'un travail immense qu'il estimait, en 1858, devoir être « l'oreiller de sa vieillesse ».

Jean-Claude Ribaut

« Notre-Dame du théâtre »

En parallèle à une exposition, deux ouvrages d'inégale qualité sont consacrés à Sarah Bernhardt.

A la romance d'Anne Delbée qui souffre d'emphase et de pathos, on préférera le portrait intime que dessine Claudette Joannis

SARAH BERNHARDT
de Claudette Joannis.
Payot, 236 p., 120 F (18,29 €).

LE SOURIRE DE SARAH BERNHARDT
d'Anne Delbée.
Fayard, 436 p., 145 F (22,11 €).

La Divine », « L'Enchanteuse », « La Monstrueuse », « L'Unique », « La Voix d'or »... L'écho de la ferveur que Sarah Bernhardt (1844-1923) a suscitée chez ses contemporains traverse les décennies jusqu'à nos jours, où elle apparaît comme la figure emblématique de toute une époque. Fille illégitime, non désirée, d'une modiste aux mœurs légères et du fils d'une famille d'armateurs du Havre, Sarah, adolescente espionne délaissée par sa mère, éprouve très jeune une vive passion pour le théâtre. Le duc de Morny, protecteur de sa mère, l'inscrit au Conservatoire et facilite son entrée à la Comédie-Française, où, le 11 sep-

tembre 1862, elle fait ses débuts dans *Iphigénie*. Mais, douée d'un tempérament volcanique, elle en est renvoyée pour avoir souffleté une sociétaire. Elle a dix-huit ans. Suivent trois années difficiles : gêne matérielle, petits rôles, valse des amants dont l'un – le prince belge Henri de Ligne – lui donnera un fils unique, Maurice. Son ambition n'a pas changé. « Plutôt mourir que de ne pas devenir la plus grande actrice du monde ! », confie-t-elle à George Sand.

C'est à l'Odéon, auprès d'un public d'étudiants, qu'elle connaît ses premiers succès et, en 1868, elle triomphe dans *Kean*, de Dumas père, puis, l'année suivante, dans *Le Passant*, de François Coppée. La voici lancée. Elle est invitée à se produire aux Tuileries devant le couple impérial, fréquente les salons du faubourg Saint-Germain grâce à l'entremise de Charles Haas – le modèle de Proust –, dont elle est amoureuse, se fait construire un hôtel particulier dans la plaine Monceau, mène grand train, traînant après elle une cour d'admirateurs qui

compte beaucoup d'écrivains : Dumas, Hugo, Flaubert... Un jour, elle prendra la direction du Théâtre de la Renaissance où elle se montrera fidèle à son caractère : exigeante, tyrannique, impétueuse.

Au cours de sa carrière, elle sera l'interprète éclectique de tous les genres : les classiques (*Phèdre*), les drames romantiques (*Ruy Blas*, *Hernani*, *La Dame aux camélias*), les drames historiques de Victorien Sardou (*Fédora*, *Théodora*, *Gismonda*), et bravera même le ridicule pour incarner, à cinquante-six ans, *L'Aiglon* de son cher Edmond Rostand. Mais sa devise n'est-elle pas « Quand même » ? Elle gagne des fortunes qu'elle dilapide aveuglément, ce qui la contraint à des tournées incessantes à travers le monde. Cette « Reine de l'attitude et Princesse des gestes », comme la définit Rostand, est très soucieuse de son image « glamour ». Jean Cocteau, dans ses *Portraits-Souvenirs*, la compare à un palais de Venise, « peinte, dorée, machinée, étayée, pavisée, au milieu d'un pigeonnier d'applaudissements ». Dans son privé, elle ne néglige pas les extravagances qui servent son aura : elle reçoit parfois couchée dans un cerceau, laisse vagabonder guépard et lionceaux, pleure un crocodile tué par un excès de champagne... Ses amants passent dans sa vie comme des changements de décor sur scène et même son mariage, en 1882, avec Jacques Damala, un notable d'origine grecque, sera un échec. Ses origines juives lui vaudront d'être la cible de l'antisémitisme fin de siècle, d'autant qu'elle prend le parti de Dreyfus. Elle n'en sera pas moins patriote : en 1870, elle avait passé son brevet d'infirmière, pendant la Grande Guerre, elle rejoindra le théâtre aux armées et ira chercher des fonds en Amérique pour soutenir l'effort national. L'amputation d'une jambe que, pour éviter la gangrène, l'actrice doit subir en 1915, a aussi alimenté une légende. Sarah n'aura pas

recours à cette jambe de bois qui faisait dire à Tristan Bernard, quand on frappait les trois coups, « La voilà ! ». Elle se fit confectionner une chaise à porteurs pour être conduite en scène. « Les souveraines de l'Antiquité », précisa-t-elle, « faisaient leur entrée sur des lits ou sur des trônes. » On n'attendait pas moins de celle qui s'avouait appartenir à la race des « vibrants »

PARTITION BAVARDE

Une telle existence a naturellement de quoi séduire une comédienne. Anne Delbée, qui nous avait rappelé au bon souvenir de Camille Claudel (1), a succombé au charme comme avant elle une autre actrice dans un ouvrage qui fait autorité (2). Elle associe dans son livre le soliloque de Sarah, qui, dix jours avant sa mort, revit les étapes de son destin, et les confessions d'un jeune agrégé d'histoire qui, pour écrire une thèse sur les grandes tragédiennes, traque et se laisse envahir par le fantôme de « la Divine ». Ni roman ni essai, plutôt « roman » si l'on force un peu le sens du mot, l'ouvrage souffre de cette ambiguïté de construction mais plus encore de l'écriture qui la porte. A l'évidence, Anne Delbée a entamé sa partition bavarde sur le registre du sublime et, poussant trop haut l'archet, fait un grand « plouf ! » dans le pathos. Le jeune chercheur vit dans les alarmes que suscite sa « princesse aux yeux d'ambre », sa « tragédienne de feu ». Mais « sans elle, il lui semble que la nef de l'humanité, secouée en tout sens par le zapping, se fracasserait dans l'eau noire où s'engloutit chaque jour un peu plus un monde en proie à la maladie d'Alzheimer en dépit des sondages et des calculs ». Pour le coup, c'est le lecteur qui est secoué en tous sens...

Fort heureusement, l'essai calme et précis de Claudette Joannis, qui, en tant que conservateur, a participé à l'élaboration de l'exposition en cours (3), vient éteindre cet incen-

die de métaphores. Son intention n'était pas d'écrire une biographie, mais un portrait intime de la comédienne sans se laisser déporter vers les outrances. Un travail classique donc mais qui a le mérite de réunir assez d'éléments significatifs sur Sarah Bernhardt pour en tirer une vision d'ensemble équilibrée. Sa contribution plus personnelle consiste à mettre l'accent sur des aspects moins connus de la comédienne, comme sa passion pour les costumes, son apport dans la mise en scène et la direction d'acteurs. Laissons-lui les mots de la fin qui précèdent de peu sa mort : « Il faut haïr très peu, car c'est très fatigant. Il faut mépriser beaucoup, pardonner souvent et ne jamais oublier que le pardon ne peut entraîner l'oubli. Pour moi du moins. »

Pierre Kyria

- (1) *Une femme*, Camille Claudel, Presses de la Renaissance, 1982.
(2) Cornelia Otis Skinner, *Madame Sarah Bernhardt*, Fayard, 1968.
(3) *Sarah Bernhardt ou le divin mensonge*, exposition à la galerie Mazarine, Bibliothèque nationale de France, jusqu'au 4 février 2001. Catalogue : *Portrait(s) de Sarah Bernhardt* (208 p., 130 illustrations, 190 F [28,96 €]).

★ A signaler : *Ma double vie, Mémoires*, de Sarah Bernhardt (Phébus, 438p., 149F [22,71€]).

VOUS AVEZ DES LIVRES À VENDRE ?

01 42 88 58 06

VOUS CHERCHEZ UN LIVRE ÉPUISSÉ ?

01 42 88 73 59

LE TOUR DU MONDE
filiale spécialisée de la Fnac

L'inconnue de Maupassant

CORRESPONDANCE

Marie Bashkirtseff - Guy de Maupassant.
Edition, préface et notes de Martine Reid.
Actes Sud, 86 p., 100 F (15, 24 €).

En 1884, Marie Bashkirtseff adressa des lettres anonymes à des écrivains comme Alexandre Dumas fils, Emile Zola, Edmond de Goncourt, Guy de Maupassant, Sully Prudhomme. A ce dernier, elle se décrivait ainsi : « Celle qui a l'audace de vous écrire est une jeune fille élevée dans un milieu riche, élégant, parfois excentrique. Cette jeune fille, qui a vingt-trois ans depuis quatre mois, est lettrée, artiste, prétenueuse. » Sa correspondance avec Maupassant est aujourd'hui scrupuleusement rééditée par Martine Reid d'après les autographes : huit lettres intrigantes, exaltées et pleines d'esprit envoyées par une « inconnue » qui ne se dévoile pas, entre avril et juin 1884, auxquelles répondent six lettres intrigantes et brutales de l'écrivain. Cet étonnant échange, par le jeu des provocations, des feintes et des masques, aboutit, de la part de Maupassant, à une proposition de rendez-vous un soir au théâtre. Mais rien n'advient. Marie Bashkirtseff était occupée à mourir de tuberculose.

Elle laisse une œuvre extraordinairement déliée et vivante, son journal intime – dont la publication intégrale vient de commencer à L'Age d'homme.

Claire Paulhan

★ Signalons également les œuvres érotiques et légères de Maupassant, qui n'avait jamais été rassemblées en un seul volume : certaines pages, très crues, n'auraient pas été du goût de la demoiselle. Mais les poèmes lui auraient certainement plu, par leur sensualité exacerbée et presque romantique (*A la feuille de rose, maison turque*, Flammarion, « L'Enfer », 150 p., 90 F (13,72 €)).

Le Monde
ECONOMIE

Professeurs d'économie, documentalistes...

...Faites travailler vos élèves sur le supplément **ECONOMIE** du *Monde* : un support de cours concret en prise directe sur l'actualité.

Conditions exceptionnelles pour vos classes !

Pour tout renseignement :
grondard@lemonde.fr
Tél. : 01.42.17.37.64 - Fax. : 01.42.17.21.70

Jouisseur ascétique

C'est un paradoxe à lui tout seul. Et il le sait. N'a-t-il pas écrit dans son Journal qu'il laissait souvent ses interlocuteurs perplexes justement parce qu'il proposait « d'une main la tradition, voire le passé, et, de l'autre, la liberté » ? « Enigmatique et farouche » pour Antoine Blondin, François Sentein a les traits contradictoires du jouisseur ascétique et du libertaire réactionnaire.

Petit et sec, il reçoit chez lui, dans ce qui ressemble fort à une chambre d'étudiant. Elle est située au cinquième étage ; un vélo et une malle en encombrant l'entrée ; un lit d'enfant, une étagère et deux petites écrioires suffisent à en constituer le mobilier. Seul luxe : une cheminée, mais qui, malheureusement, ne fonctionne pas plus – à ce jour – que le chauffage... L'entretien se poursuit donc dans un café de Saint-Germain – périmètre que François Sentein ne quitterait pour rien au monde. Fier d'être de ceux (« la piétaille ») qui ont « fait » ce quartier (celui du Flore et de chez Lipp), il habite

Emilie Grangeray

depuis cinquante ans rue Jacob. Sobrement vêtu d'un pantalon et d'une veste de velours, ses deux clés retenues autour du cou par une ficelle, François Sentein est alerte et vif (ce qui lui valut d'être qualifié de « friquet » par Max Jacob, qui fit son portrait), même si une toux chronique emporte parfois sa voix.

Né d'un père médecin, à Montpellier, le 20 avril 1920, François Sentein déclare : « Ce n'est pas une vilaine date. Maurras, Montherlant et Hitler sont nés un 20 avril. » De quoi faire frémir ou au moins intriguer. D'un côté, il est celui qui courait « les dames les jours pairs et les garçons les jours impairs », cet « amateur d'arbrisseaux » dont parle Genet, qu'il a

Libertaire réactionnaire, séduit par Maurras et ami de Genet, qu'il aida à se faire connaître, François Sentein est un homme de paradoxes. Au-delà de ces contradictions, il est surtout, par son Journal, un témoin précieux de la vie culturelle des années 40

aidé à faire connaître et publier ; de l'autre, il est cet anarchiste d'extrême droite qui, « séduit » par Maurras, méprise aussi bien Pétain que de Gaulle alors qu'il « tolère » la monarchie « comme le moins collant des régimes ». Inutile d'essayer de démêler ce paradoxe entre sa liberté d'esprit et de mœurs et son idéologie politique et culturelle. Son éditeur, Patrick Mauriès (qui l'a découvert... en consultant l'annuaire, a lui-même renoncé.

De toute évidence, l'homme n'est pas facile à appréhender, pas plus que ne l'est sa vie d'ailleurs. « Je changeais de travail, de logement tous les six mois. C'est une vie qui ressemble à ma conversation, c'est-à-dire complètement déhanchée. » Et de rapporter comment Louise de Vilmorin (1) qu'il fréquenta peu (« trop mondaine »), mais dont il fit une interview, qualifiait ainsi ses digressions : « Tu ouvres des parenthèses et tu ne les fermes jamais. C'est plein de courants d'air. » Il est vrai que François Sentein se plaît non seulement à ouvrir des parenthèses mais à s'y attarder, tant il aime, à l'oral comme à l'écrit, être exact. Il est d'ailleurs bon de s'arrêter un instant sur le sens du titre



François Sentein par Bernard Milleret (printemps 1945)

qu'il a choisi pour son Journal : *Minutes d'un libertin*. Si « libertin » évoque pour lui « un homme sans ambition, occupé de cultiver son esprit et de se connaître soi-même », « minute » est à prendre dans le sens de brouillon ; mais on ne peut oublier qu'il sous-entend également la minutie d'un procès-verbal.

François Sentein est indéniablement un témoin, aussi précieux que précis, de la vie quotidienne, littéraire, cinématographique et théâtrale des années 1939-1943. De Proust, qu'il lit « à petites gorgées, redoutant le jour où je l'aurais achevé », voici ce qu'il note : « L'angoisse qui l'a poussé à ne rien omettre. Faire de son angoisse méthode. » Ne rien omettre donc, car il éprouve le « sentiment que la mort rôde et que, par cet inventaire quotidien des projets et des déchets, une partie des meubles – de ce qui nous meublait – sera sauvée. » Pourtant, il confie : « Il n'y a pas de journal intime. C'est parce qu'on n'écrit pas dans les journaux qu'on écrit son journal. »

Car si François Sentein n'a jamais eu de plan de carrière (il fut tour à tour « nègre » et enseignant – un métier qu'il a détesté pratiquer mais qui lui permit aujourd'hui de toucher une maigre retraite), en revanche, il a toujours voulu être journaliste. « Mon caractère, mon ambition et l'histoire m'ont poussé à tenir ces notes. J'aimais la note, l'écriture immédiate. De nature inquiet, indécis et minutieux, je cherchais le marbre du journal pour l'urgence qu'il m'imposait. J'y éprouvais le même plaisir que sur un tapis de lutte. » Du journalisme, il en fera peu pourtant, participant à des publications aussi multiples que ses fréquentations. Ses amis sont nombreux, qui se nomment : Thierry Maulnier, Kléber Haedens, Jean Cocteau (qui était « la gentillesse, la camaraderie, la drôlerie mêmes »), Jean Marais, Marc Barbezat (le fondateur de la revue et des éditions L'Arbalète, qu'il présenta à Jean Genet), Antoine Blondin (« un garçon à la fois joli et beau, qui avait une fraîcheur de brugno ») et Roland Laudenbach.

C'est ce dernier qui publiera à La Table ronde, en 1977, les *Minutes d'un libertin*, aujourd'hui rééditées et augmentées. François Sentein fonde avec quelques amis *Prétexte*, une revue dans laquelle il publiera un article sur le sport, sujet sur lequel il est intarissable et qui lui vaudra l'honneur d'être cité par Montherlant dans *Marianne*. De là naîtra une correspondance puis, bientôt, une amitié. Il écrira aussi dans *Arts* et *La Parisienne*, les deux revues créées par Jacques Laurent, qu'il rencontre l'année de son arrivée à Paris, alors qu'il n'a que dix-sept ans. François Sentein sera même rédacteur en chef de *La Parisienne* de juillet 1954 à juillet 1955. Il s'en

souvent, amusé : « J'arrivais farci de théorie et de principe. Pour moi, une revue ne devait pas avoir une structure permanente. J'étais contre les rubriques régulières et encore plus contre les « rubriquarts ». Je me suis également opposé aux articles confraternels, ce qui m'a notamment valu une remarque de Marcel Jouhandeau qui me demandait ce que je comptais faire du dernier livre de Caryathis, sa femme. Julien Green m'a également fait une scène parce que j'avais mis son papier en queue de peloton ! »

Avant cela, il aura refusé de signer dans *Paris-Soir*, organe « direct de l'information allemande » et écrit, sur l'encouragement de Jean Paulhan, dans *Le Rouge et le Bleu*, l'hebdomadaire de la pensée socialiste que dirigea, de novembre 1941 à

août 1942, Charles Spinasse, l'administrateur des affaires économiques dans le cabinet Blum. François Sentein rédige essentiellement des notes de lecture ou des critiques de théâtre, ce qu'il regrette d'ailleurs : « Je m'exécute, sans plaisir et sans naturel : littérature sur de la littérature, alors que j'aimerais parler à même les choses et les gens. » Car François Sentein le dit et le répète, aujourd'hui comme autrefois, à ses amis et éditeurs : « Je ne suis pas romancier. » Et voilà comment celui qui a pratiqué l'athlétisme et contribué à introduire le ski de fond en France s'en explique : « Le sport est essentiellement antiromanesque. Le roman, c'est l'indécision, l'incertitude, la liberté. L'athlétisme est bien loin du roman. Ce n'est que maître, chrono-

mètre, nécessité et choses prévues. »
Mémorialiste ? Diariste ? Pour Patrick Mauriès, François Sentein est « à la limite des genres. Je le lis à la fois comme un témoignage et comme un récit. Il y a en effet dans ses *Minutes* une grande puissance narrative, même si elle ne s'incarne pas dans le roman ». Outre son étonnante capacité de lecture des gens et des œuvres, François Sentein révèle un style remarquable, mélange d'élégance et de naturel. Il ne faut donc pas s'étonner que Patrick Mauriès souhaite lui faire rédiger des portraits de certains auteurs ou personnages qu'il a fréquentés. François Sentein devrait également publier la suite de ces Mémoires : « Il y en a comme ça de la même tisane jusqu'en 1950, après quoi cela se perd dans les sables, dans des notes de plus en plus rares qui, le plus souvent, ne sont pas datées », confie-t-il. Et d'ajouter qu'il cache quelque part quelques « essais » sur le sport et le langage ainsi qu'un livre « récréatif » sur ses activités de « valet de plume » : « J'aimerais écrire sur la psychologie du « nègre », c'est-à-dire, sur l'orgueil et le masochisme que cela implique. »
Très content de voir ces notes publiées chez Gallimard (à qui appartient Le Promeneur), François Sentein se déclare pourtant « résigné » à n'intéresser qu'un public restreint : « C'est la gloire de ma dérisoire vie d'auteur. Ça permet d'assaisonner la vieillesse. » Quant à Patrick Mauriès, il avoue, gêné, qu'il aime l'idée de faire pour l'œuvre de Sentein ce que Sentein a fait pour celle de Genet, c'est-à-dire contribuer à la faire connaître en publiant ses textes : « Ce passage, gratuit, est une des rares preuves que la littérature existe. » Dont acte.

(1) Patrick Mauriès s'attache actuellement à faire redécouvrir l'auteur de *Madame* de (voir « Le Monde des livres » du 3 novembre).

MINUTES D'UN LIBERTIN (1938-1941)

Réédition corrigée et augmentée La Table ronde, 1977 de François Sentein. Le Promeneur/Gallimard, 296 p., 145 F (22,11 €).

NOUVELLES MINUTES D'UN LIBERTIN (1942-1943)

de François Sentein. Le Promeneur/Gallimard, 480 p., 195 F (29,73 €).

Tableau d'époque

PARIS M'A DIT
Années 50, fin d'une époque
de Christian Millau.
Ed. de Fallois, 312 p.,
120 F (18,29 €).

Succès oblige, le nom de Christian Millau est dans beaucoup d'esprits associés aux plaisirs de la table. Sans renier la gastronomie, c'est vers une autre voie – l'écriture – que le critique s'est tourné pour renouer avec ce qu'il considère comme ses plus belles années : celles où il fut journaliste. Ainsi, après son passionnant *Au galop des hussards* (1), le compagnon de route de Roger Nimier élargit son propos pour nous replonger dans le Paris des années 50.

D'un réveillon chez Maxim's à une causerie littéraire avec la « légion des haillons » chère à Doisneau ; d'une soirée à l'Elysée chez « mamie confiture » (alias M^{me} Coty) à une visite aux Arts ménagers par la famille Duraton ; d'une dernière virée à Saint-Germain-des-Près qui finit de lancer Vian, Brassens, Gréco à la première soirée du Crazy Horse donnée au profit de l'abbé Pierre... Christian Millau ressuscite avec verve et humour l'allégresse des plaisirs retrouvés et, avec humeur, l'inquiétude devant les menaces de la guerre froide. Une humeur bien d'époque quand il s'en prend aux égarements de Sartre ou qu'il fustige l'aveuglement criminel des communistes (« le jumeau rouge du nazi brun ») lors du procès de David Rousset contre les *Lettres françaises* d'Aragon, en 1950.

A ces assauts, bien dignes d'un hussard, on pourra préférer la fine plume du portraitiste qui à travers de savoureuses rencontres nous fait pénétrer dans l'atelier de Le Corbusier, dans les rédactions de Lazareff ou encore dans les cuisines du Grand Vefour, avant de prendre un dernier verre au Ritz avec Hemingway.

Christine Rousseau

(1) De Fallois (1998) et Livre de poche n° 14935.

Genet en sa jeunesse

Les lettres à François Sentein éclairent sur les débuts littéraires de l'auteur de « Notre-Dame-des-Flours »

LETTRES AU PETIT FRANZ (1943-1945)

de Jean Genet. Présentées et annotées par Claire Degans et François Sentein. Le Promeneur/Gallimard, 120 p., 90 F (13,72 €).

Ces lettres de Jean Genet datent des années de la guerre, et donc de ses débuts en littérature – *Le Condamné à mort* et *Notre-Dame-des-Flours* ont été écrits en 1942 –, valent surtout par la personnalité de l'écrivain. Présentées par François Sentein, qui en fut le destinataire, leur lecture complètera celle des Mémoires du « petit Franz » et aussi de la biographie de Genet par Edmund White (Gallimard, 1993).

La préface de Sentein, pleine d'allusions et d'ellipses, est plus faite pour reconduire le flou un peu légendaire de ces années – entre prison, vol à l'étalage des libraires, beaux jeunes gens et premières fleurs poétiques – que pour servir la froide histoire littéraire. Depuis 1937, selon la chronologie établie par Albert Dichey en annexe du livre de White, Jean Genet, après un long périple européen consécutif à sa désertion, vit à Paris, chaharant des étoffes et des éditions originales. Il fait de très fréquents séjours derrière les barreaux, notamment à la Santé. C'est là qu'il écrit ses premiers vers et surtout son roman *Notre-Dame-des-Flours*. Dès 1943, Jean Cocteau lui

fera signer son premier contrat d'édition.

Les lettres de celui que Sentein décrit drôlement comme un « moujik verlainien » – c'est d'autant plus drôle que Genet, en février 1943, est arrêté place de l'Opéra pour avoir dérobé une édition rare des *Fêtes galantes* ! – sont véhémentes, malicieuses, faites de tendresse brutale et de plaintes continuelles. Il réclame que ses amis parisiens lui évitent sa possible relégation : « Je sais qu'on ne s'occupe pas de libérer un voleur, mais on le fait quand il s'agit d'un voleur qui est poète. Ne penses-tu pas que ce serait joli que, justement, l'on remue le ciel et la terre exprès pour sauver un de ces fous-fous qui font des choses si futiles aux yeux inattentifs : des poésies. » Et Genet ajoute, plein d'ironique candeur : « Je ne vais pas jusqu'à demander des bouleversements sociaux, mais au moins qu'on n'aille pas non plus se dérober à son plus naturel devoir. »

Il lit (Montherlant, Wilde), s'inquiète pour ses amis, surtout Jean Decarnin (qui fut l'un de ses grands amours), et de ses manuscrits. Il recopie les premiers états de ses poèmes et semble d'emblée conscient de la valeur de sa littérature. Mais surtout, en secret, il formule le dogme central de sa morale esthétique : « Mon petit Franz ne commet jamais de gestes sans beauté. On souffre trop de vivre dans la laideur des gestes étriés. Je me demande comment font les gars sans grandeur pour arriver à se regarder sans dégoût. »

P. K.

MIGRATIONS ET ERRANCES
Forum de l'Académie universelle des cultures

Ouvrage publié sous la direction de Françoise Barret-Ducrocq. Préface d'Elie Wiesel, Grasset, 348 p., 139 F (21,19 €).

LES IDENTITÉS CULTURELLESsous la direction de Will Kymlicka et Sylvie Mesure. Revue *Comprendre*, n° 1, PUF, 424 p., 149 F (22,71 €).

Mieux vaut en parler au conditionnel, comme d'un rêve d'enfant ou d'une fiction. Ce pourrait être fort simple. Il serait évident pour tous que chaque être humain, sur terre, est partout chez lui. Sans doute pourrait-on se trouver, de temps à autre, dépayés. Les changements de climat, de langue, d'alimentation, de style de vie distingueraient encore les lieux familiers de ceux qui ne le seraient pas. On conserverait donc une certaine forme d'appartenance à une contrée. On aurait certes encore des mœurs, des coutumes, voire quelques us. Mais nul ne se sentirait jamais « à l'étranger » quand il vivrait ailleurs. L'impression d'être mal vu, méprisé, indésirable pour seulement un peu de latitude en plus, ou de longitude en moins, ce serait fini depuis belle lurette. Les livres d'histoire parleraient encore de ces méprises obscures, pour expliquer notamment ce que furent les pogromes, les apartheid, les exclusions. Mais on aurait du mal à comprendre de quoi il s'agissait exactement. Ce qui serait devenu évident, de manière éclatante et continue, c'est que la planète est notre lieu commun. Que nous pouvons librement y aller et venir, naître ici, vivre là, glisser ailleurs, circuler, repartir. Que personne n'a plus de droit qu'un autre à être quelque part. Que tout être humain, où qu'il soit, est légitimement là où il est.

La réalité actuelle, comme on sait, est assez différente. A tel point que l'histoire n'est à peu de choses près que la suite indéfinie

Des migrations eurent toujours lieu, et des brassages de peuples. Les métissages modernes posent toutefois des questions neuves. Par exemple celle de l'accord entre démocratie et multiculturalisme

des conflits – de territoires, de civilisations, de pouvoirs – découplant du cloisonnement de l'espace et des entraves à la circulation des personnes. Encore faut-il éclairer de manière nouvelle cette réalité connue. C'est ce que fait l'intéressant ensemble de textes regroupés par l'Académie universelle des cultures, issu d'un Forum tenu en juin à Paris, au siège de l'Unesco, sur le thème *Migrations et errances*, auquel participaient notamment Yves Coppens, Jacques Le Goff, Julia Kristeva, Wole Soyinka, Bernard Kouchner, Umberto Eco, Françoise Héritier, Alain Touraine, Dominique Schnapper, Franz-Olivier Giesbert. D'une trentaine de communications – comme il se doit : prestigieuses, astucieuses et disparates – se dégagent deux idées simples, mais fortes. En premier, l'histoire est tout entière faite de mouvements : peuples, groupes, individus ne cessent de se déplacer, de se métisser ou de se heurter, depuis les périodes les plus reculées que la recherche permet d'entrevoir. Transports et communications accélèrent le processus, mais ne l'ont pas créé. Il participe de l'existence même.

Et de manière éminemment positive. Ce qu'on a tendance à oublier. Des contraintes économiques ou militaires déterminent en effet les migrations modernes, les transformant généralement en exil ou en catastrophe. Parler d'errance évoque surtout aujourd'hui un aban-



don, voire un malheur. Contre ces ténèbres, il est bon de rappeler, c'est la deuxième leçon d'ensemble de ce volume, que ces processus ont aussi des aspects intrinsèquement humains. Nous ne cessons de migrer et d'errer, et il ne s'agit pas là nécessairement de faits négatifs. Il convient au contraire d'en méditer et d'en privilégier les aspects créatifs. Telle est d'ailleurs la vocation propre de l'Académie universelle des cultures, dont la charte précise : « Nous proclamons notre volonté de nous unir pour penser ensemble le XXI^e siècle et en particulier le « métissage » des civilisations

que sont déjà en train de créer les poussées migratoires volontaires ou forcées sur toute la planète. » Créée en novembre 1992 à l'initiative d'Elie Wiesel, cette Académie, qui regroupe plus d'une soixantaine de membres, a désormais à son actif plusieurs publications, centrées sur les problèmes soulevés par les nouvelles formes du « vivre-ensemble » contemporain.

Il semble bien, en effet, que les cultures apprennent de plus en plus à cohabiter, voire à se découvrir mutuellement. Le choc annoncé n'a pas eu lieu. On se souvient en effet qu'en 1994 Samuel Hun-

tington, dans un article de la revue américaine *Foreign Affairs*, puis dans un livre, tous deux intitulés *The Clash of Civilizations*, affirmait que nous nous dirigeons vers une époque de guerres entre les cultures. Au lieu d'être politiques ou économiques, les grands conflits du prochain siècle allaient voir s'affronter les grandes ères linguistiques, religieuses et culturelles qui se partagent la planète. Les prédictions de ce géopoliticien soulevèrent, à l'époque, de vives discussions, comme le rappelle Sylvie Mesure dans son introduction au volume collectif *Les Identités cultu-*

relles. Tout cela paraît déjà bien loin, et rien n'est venu renforcer ces analyses des conflits à venir. Au contraire, les questions relatives à la coexistence des cultures, à leurs places respectives et à leurs rapprochements n'ont cessé de se multiplier.

On en trouve un panorama judicieux dans la vingtaine d'articles publiés par la nouvelle revue de philosophie et de sciences sociales *Comprendre*, qui paraîtra désormais une fois l'an, sous la forme d'un fort volume thématique. Parmi les auteurs de ce premier numéro, on remarque Pierre Birnbaum, Raymond Boudon, Charles Larmore, Alain Renaut, Dominique Schnapper, Michel Wieviorka, ainsi que notre collaborateur Philippe-Jean Catinchi et un ensemble de spécialistes américains coordonnés par Will Kymlicka, auteur d'une étude qui fait date, *Multicultural Citizenship*, parue en 1995. L'ensemble est remarquablement informé et fort divers, allant des questions africaines aux valeurs asiatiques, de l'islam au statut des langues régionales en Europe. Le fil directeur est une interrogation de philosophie politique : comment concilier la pluralité des identités culturelles et les principes de la démocratie ?

Les nombreuses analyses développées ne peuvent évidemment se condenser en trois phrases. On se contentera donc ici d'une impression globale. Ce que font comprendre ces deux dossiers, c'est que le point principal n'est pas de choisir entre la clôture des groupes et des identités ou bien leur ouverture inconsidérée, au risque de les dissoudre ou de les dénaturer. Le défi multiple des temps qui viennent réside dans l'invention d'une coexistence, d'une pluralité active comme jamais encore l'histoire n'en a connu. Rien à voir avec la terrible crispation identitaire, le repli sur soi, les cloisons qui appauvrissent. Mais rien non plus des vieilles soupes éclectiques, des mélanges de hasard et d'indifférence où plus rien ne vaut parce que tout est interchangeable. On dit que l'époque est confuse, complexe, et c'est évident. Il n'est pas impossible d'affirmer qu'elle est belle, pour qui aime les nouvelles aventures.

Une morale à fleur de peau

A travers l'histoire du tatouage au Japon, de ses maîtres et de ses techniques, Philippe Pons renouvelle le regard sur un art qui est tout autant de résistance que de raffinement

PEAU DE BROCARD
Le corps tatoué au Japon
de Philippe Pons.
Seuil, 142 p., 230 F (35,06).

Les peaux de brocart, peaux ornées dont le Japon s'est fait un art, témoignent pour l'abnégation et l'éphémère. Philippe Pons consacre au tatouage japonais un ouvrage précieux, finement illustré, sans exotisme. Il y aurait pourtant matière. On tombe sur de petites phrases qui ouvrent des horizons : « Certains sapeurs-pompiers allaient jusqu'à se faire tatouer la verge. » Ce qui n'est d'ailleurs pas, une note érudite le rappelle, propre au Japon : Paris, fait divers, 1902, un maquereau sort de taule avec des décorations très nouvelles, sa belle s'en courrouce, querelle, bain de sang.

Au Japon, l'âge d'or du tatouage correspond au début du XIX^e siècle. Vers 1990, il y avait encore une dizaine de maîtres dans la ville basse de Tokyo. Le tatouage tel qu'il se développe dès le début du XVIII^e, n'est pas l'apanage de la pègre et des souterrains du crime. De même, dans l'ordre des idées reçues, serait-il inutile de chercher dans les petites confréries de tatoués qui se montrent fiévreusement leurs ornements quelque manifestation d'une homosexualité (latente). Même si l'on ne peut s'empêcher de penser que dans un autre siècle, en d'autres lieux, le tatouage dont s'ornait le dos d'Henri III (ce n'est pas dit dans le livre) – une scène de chasse : avec le cerf, les arbres, quelques cors, chiens et chevaux – devait offrir à qui en avait le bénéfice un succulent spectacle. Là n'est pas la question.

Seul point commun entre l'Occident et l'Orient, le dos : le dos, pour des questions de surface, d'accidents et de volume, est le lieu privilégié des tatoueurs. Le coccyx, son heure de vérité. Comme on sait, le coccyx (la « petite queue de tor-

tue ») est une partie du corps très sensible, promptement douloureuse à l'extrême ; l'ornement est une opération délicate que se réservent les plus adroits des maîtres, nombre d'entre eux ne s'y aventureront jamais. Se faire tatouer le coccyx (ici aussi, l'expression incite à la songerie) est un signe d'endurance. L'« endurance », à Osaka, c'est le mot que l'on employait pour désigner le tatouage. A Edo, on nomme cela « la peau du courage ». La ténacité et la traversée de la douleur longue, telle une preuve que l'on peut tout affronter dans la vie, comptent plus au Japon que le message symbolique du dessin. Le dessin vaut par sa subtilité, sa technique, sa composition. Il est ornemental. Là aussi, comme lassé des interprétations oiseuses ou déplacées (on n'est pas en Chine), Philippe Pons insiste. Exhiber, en rejetant soudain son kimono, exhiber un tatouage minutieux sur l'épaule d'un air dur : la scène, fréquente au théâtre, est recyclée par les séries télévisées. Elle reste un signe de défi, une sorte d'affirmation d'aptitude à la résistance.

Il n'empêche que cet art mineur d'origine plébéienne vaut pour son raffinement. Ne raconte-t-on pas que le grand maître Horiuno avait tatoué une pivoine si exacte dans le dos d'un de ses patients, qu'un papillon vint s'y poser. Les jeux d'inclusion de la peau réelle dans le dessin, du dessin d'une figure elle-même tatouée ; le travail des dégradés (qui supposent un savoir-faire et de l'incision et de la couleur), les lieux du corps et leur évaluation, les pigments et la sévérité des scènes, la durée aussi – compter une bonne cinquantaine d'heures pour un dos japonais, prévoir davantage pour un maître du sumo, et pas mal pour les nouveaux obèses ; se préparer à plusieurs « passages » ; ne pas tabler sur moins d'une dizaine d'années de patience : tous ces traits relèvent d'une sorte de morale à fleur de peau.



Une composition de Horitoshi I représentant la divinité de la richesse Benzaiten avec un dragon, caractéristique des tatouages féminins

ils font de cet art au Japon un art unique à ce degré de patience et de splendeur. Même si le Japon n'a pas l'exclusive d'une pratique qui aura subsisté à ses interdits. On ignore trop, semble-t-il (ce n'est aucunement l'objet du livre, d'accord, mais cela dit en passant), que les trois signataires de l'accord de Yalta, Roosevelt, Staline et Churchill, étaient tatoués comme des phoques. Et personne jusqu'à ce jour n'a osé l'hypothèse que la mise à l'écart de De Gaulle vient de

là. Quoi qu'il en soit, et quelle qu'en soit l'évolution, le tatouage, au Japon comme ailleurs, a ses racines dans une contestation secrète de l'ordre établi. Il est d'ailleurs méprisé et peu aperçu par le Japon officiel. Au XVII^e, dans le Kyūshū, on tatouait l'idéogramme « chien » sur le front du criminel. Idéogrammes et lieux du corps (poignet, tempe, etc.) permettaient de reconnaître le lieu du crime et la provenance de l'individu. Voyous mais aussi travailleurs de force,

charpentiers d'altitude, porteurs de palanquins, portefaix, et surtout, voir plus haut ou plus bas, les sapeurs-pompiers, furent les premiers à y passer et à s'afficher torse nu.

A vif, ce qui compte, c'est l'imaginaire iconographique, ses canons, le travail de la scène, les maîtres et écoles bien exemplifiés dans le livre et les techniques élaborées. On ne pratique plus l'*abekono mikiri* – ces dégradés qui se fondaient en fin de course en la couleur même de la peau, comme le fruit se fond en jouissance. Le dessin par incision reste de l'ordre de l'*adabana*, une de ces fleurs pour rien, qui ne donneront jamais de fruits. Et l'on peut voir, salle 301 de l'université de Tokyo, outre quelques cerveaux mollassons de premiers ministres conservés dans un formol qu'il conviendrait peut-être de changer de temps en temps, outre le squelette dont certains anatomistes ont fait don et devant la vitrine duquel la famille vient se recueillir pour la Toussaint locale, on peut voir les peaux humaines collectionnées et conservées par le bon docteur Fukushi. Si, devant cette « beauté secrète qui s'offre, dans son dévoilement, comme l'expression gravée sur la peau des ténèbres que chacun porte en soi », on ne conserve pas en soi, aussi intact que possible, le sentiment d'étrangeté et de gravité que seul l'amusement est capable de préserver, on sera, devant « la peau du courage » comme d'autres devant le mystère des corps : blasé, étourdi et méfiant. Ce dont le livre de Philippe Pons aide à se départir.

Francis Marmande

★ Signalons également l'album en couleurs de Jérôme Pierrat et Eric Guillon, *Le Tatouage des origines à nos jours. Les Hommes tatoués* (éd. Larivière, 12, rue Mozart, 92587 Clichy Cedex, 240 p., 250 F [38,11€])

Philippe Pons est le correspondant du Monde au Japon

Savoir pour tous

UNIVERSITÉ DE TOUS LES SAVOIRS
sous la direction d'Yves Michaud.
Ed. Odile Jacob

trois volumes parus :
QU'EST-CE QUE LA VIE ?
(512 p., 175 F [26,68 €]).
QU'EST-CE QUE L'HUMAIN ?
(608 p., 195 F [29,73 €]).
QU'EST-CE QUE LA SOCIÉTÉ ?
(898 p., 245 F [37,35 €]).

Alors que se confirme l'éclatant succès des conférences organisées pour l'an 2000 par l'Université de tous les savoirs, la publication de ces leçons magistrales est bien entamée, puisque trois tomes sont disponibles. Mais plus qu'une archive ou qu'une simple transcription écrite des exposés oraux qui animèrent jour après jour le Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), ces textes doivent permettre au lecteur de construire le travail critique qu'il lui était plus difficile d'accomplir en tant qu'auditeur épisodique : comme l'explique le philosophe Yves Michaud, grand orchestrateur de ce tour d'horizon des connaissances humaines, c'est dans la confrontation des différentes interventions, dans la mise en perspective des concepts et des méthodes, qu'on peut déjouer « l'éclectisme prudent » et faire émerger un vrai débat interdisciplinaire tourné vers les enjeux les plus contemporains.

De la bioéthique à l'histoire de l'art, en passant par Internet ou les rythmes urbains, divers spécialistes mettent ici leur savoir à la disposition de tous, et le résultat relève moins du bilan encyclopédique que d'un questionnement dont l'ouverture constante dessine les contours d'un humanisme renouvelé.

Jean Birnbaum

★ Signalons la parution, prévue pour février 2001, du volume 4 intitulé *Qu'est-ce que l'Univers ?*

BANDE DESSINÉE

● par Yves-Marie Labé

Passion consommée

UN PEU DE FUMÉE BLEUE

de Ruben Pellejero et Denis Lapière.
Dupuis, « Aire libre », 80 p., 79 F (12,04 €).

S'il s'agissait d'une chanson, *Un peu de fumée bleue* pourrait se fredonner comme un air d'Higelin ou de Gainsbourg, parce qu'on y parle d'amour et de fumée de cigarettes, de douleur et d'abandon. Car le drame est tapi dans les volutes de cette fumée bleue, fil d'Ariane d'un récit qu'ont conçu, dans une magnifique osmose entre texte et dessin, deux auteurs pourtant séparés par la langue et par la géographie – le dessinateur, Ruben Pellejero, est catalan ; le scénariste, Denis Lapière, belge-wallon.

Le début de la trame de *Un peu de fumée bleue* est classique : un voyageur, photographe de son état, échoue dans une auberge isolée, nichée dans des montagnes qu'on situe très vite dans les anciens pays de l'Est, vraisemblablement la Tchécoslovaquie d'avant la « révolution de velours ». Au bar de l'auberge, une tenancière aux bras aussi larges et accueillants que son lit, Olga, qui ne croit « qu'à l'amour physique » et qui alimente les racontars des commères du village voisin. Mais il y a aussi sa fille, Laura, romanesque comme le sont la plupart des jeunes filles – surtout slaves.

Sur le comptoir gisent des cigarettes desséchées sur lesquelles sont inscrits des vers de Tristan Corbière. C'est tout ce qui reste de l'histoire d'amour de Ludvik et Laura, qu'elle va conter au voyageur tandis que celui-ci réalise des clichés de la jeune fille, en contre-jour, avec le seul point rouge de sa cigarette incandescente. Ludvik était un prisonnier politique que la milice trimbait en camion avec d'autres détenus, jusqu'au centre de torture. Lors du passage du camion, des femmes – mères, épouses, compagnes ou sœurs – les guettaient, en proie au désir de voir l'être aimé et surtout de savoir quel sort lui avait été réservé. C'est sur cette « route des Dames » que Laura est « tombée violemment amoureuse » de Ludvik, lui envoyant une à une ces fameuses cigarettes porteuses de lambeaux des *Amours jaunes*.

Tout le récit de Laura est conçu comme un magistral aller-retour entre passé et présent, entre les descriptions de sa passion naissante puis de ses amours déçues avec Ludvik, et les confidences faites sur la dérégulation dans laquelle plonge ensuite celui-ci. Incapable d'écrire après avoir été rendu à la liberté, le jeune militant finit vraisemblablement par être enrôlé dans une des bandes mafieuses qui infestent les ex-pays de l'Est. C'est juste après le retour de la jeune fille à l'auberge maternelle que survient le voyageur. Personnage inspiré de Sophie Calle, il photographie ceux qu'il rencontre, se glissant parfois dans les méandres de leur vie et de leur histoire, comme il glisse, objet symbolique et signataire, un sac de voyage rouge au pied de chacun des personnages qu'il portraiture. Parmi les clichés qu'il a accumulés au cours de ses pérégrinations, figure celui de Ludvik.

Il n'y a pas de hasard dans les rencontres que font défiler Pellejero et Lapière, mais des signes du destin qu'échangent des personnages qui se prennent et se perdent, au gré du fracas de l'histoire et de leurs périples personnels. Le scénario très littéraire de Denis Lapière sait éviter les pièges de la mièvrerie ou des stéréotypes, tandis que le dessin de Pellejero, lumineux et cadré avec justesse, fait alterner atmosphères sombres ou déléteres de la nuit ou de la ville avec la renaissance colorée des sentiments.

● M'AS-TU VU EN CADAVRE ? de Léo Malet et Jacques Tardi.

Limité par les grands boulevards au sud, la rue La Fayette à l'ouest et le canal Saint-Martin à l'est, le 10^e arrondissement de la capitale dessine un triangle qui, pour Léo Malet, a toutes les allures d'un triangle des Bermudes, dentelle pluvieuse et pavé gras en plus. Y disparaissent tour à tour un artiste de variétés raté, Auguste Colin-Nikolson, puis des jeunes filles, toutes membres du Club des admirateurs de la star de la chanson guimauve, Gil Andrea. Nous sommes en 1956, Nestor Burma et sa dévouée assistante Hélène se lancent dans une enquête qui les plonge dans un petit monde interlope où artistes ratés croisent maquereaux et impresarios marrons, tous en quête d'un improbable héritage.

Quatrième adaptation d'un roman de Léo Malet appartenant à la série « Les Nouveaux Mystères de Paris », ce *M'as-tu vu en cadavre ?* relate une affaire passablement embrouillée. Au demeurant, ce n'est pas l'intrigue qui retiendra l'attention mais la topographie poétique d'un quartier de Paris dont Jacques Tardi, seul à l'écriture et au dessin, a réussi à se faire le chantre, avec modestie et brio. Entre rues de la Grange-aux-Belles et de la Fidélité, passages de l'Industrie et du Désir, le 10^e arrondissement, dont ces jolis patronymes ne parviennent pas à faire oublier le caractère industriel et gris illustré notamment par les monuments du quartier (portes triomphales et gares orgueilleuses), se mue en véritable héros de cet album.

Verrières des passages couverts, boulevards haussmanniens jalonnés de bistrot et de théâtres calamiteux, appartements tristement petit-bourgeois, hôtels aux airs de clandés ou ponts de ferraille plantent un décor, en noir et blanc, inexorablement morne. Les cadrages et les détails accumulés par Tardi – « réclames » d'époque, petits métiers des années d'après-guerre, reconstitution de frontons aujourd'hui disparus, armada d'Aronde, de Vedette, de DS et autres véhicules aux ailes rondes –, donnent toutefois une véricité troublante à cette géographie sentimentale d'un quartier de Paris sans artifices ni paillettes.

De Jacques Tardi, on relira aussi, et avec plaisir, l'un de ses premiers albums – en noir et blanc également –, dont Pierre Christin écrit le scénario, *Rumeurs sur le Rouergue*. Paru en 1972 d'abord dans *Pilote* puis chez Futuropolis alors que la lutte contre l'extension du camp du Larzac battait son plein, cet ouvrage vite devenu mythique vient d'être réédité. On se rendra compte à sa lecture qu'à presque trente ans d'écart les problèmes de survie d'une région au sein d'une planète en proie à la mondialisation demeurent. On se rendra compte également de l'engagement personnel dans ce récit des deux auteurs, et de quelques autres, qui permit ensuite à la BD de s'affranchir de la plupart de ses carcans moraux et politiques (Casterman, 60 p., 75 F [11,4 €] et Futuropolis-Gallimard, 56 p., 75 F [11,4 €]).

● PLEINE LUNE, de Christophe Chabouté.

Cette chronique de la haine ordinaire a pour héros un petit fonctionnaire de la Sécurité sociale, Edouard Tolweck. Après avoir rudoyé un vieil Africain, il se voit confier une mission par son directeur. Mais c'est nuit de pleine lune : de l'autobus dont il se fait jeter comme un malpropre en passant par un gang de gitans qui le fourvoient dans un casse, par une routière fellinienne qui veut attenter à sa pudeur, le petit fonctionnaire va vivre une nuit d'horreur sans pour autant arrêter de conspuer « les sales mêtèques »... Cet anti-héros en noir et blanc donne l'occasion à Christophe Chabouté de faire assaut d'humour noir et de dévider le fil des petites et grandes lâchetés humaines, en se réservant une pirouette finale (éd. Vents d'ouest, « Integra », 120 p., 118 F [17,98 €]).

Rectificatifs

● Le livre de François Cheng, *D'où jaillit le chant*, dont Philippe Sollers rendait compte (« Le Monde des livres » du 22 décembre) est publié chez Phébus. Dans le même numéro, le titre du livre de notre colla-

boratrice Florence Noiville est *La Mythologie grecque* (Actes Sud). Enfin, Alexandre Vialatte figure bien dans le *Dictionnaire des auteurs* (Laffont-Bompiani, « Bouquins ») – mais seulement dans la dernière édition de cet ouvrage (« Le Monde des livres » du 15 décembre).

Daninos ou l'humour comme sauve-qui-peut

Journaliste, écrivain, son nom est indissociable de Marmaduke Thompson, dit le Major. Aimable, drôle, sarcastique, mais sans méchanceté, le voici de retour pour pointer nos petites et grandes faiblesses

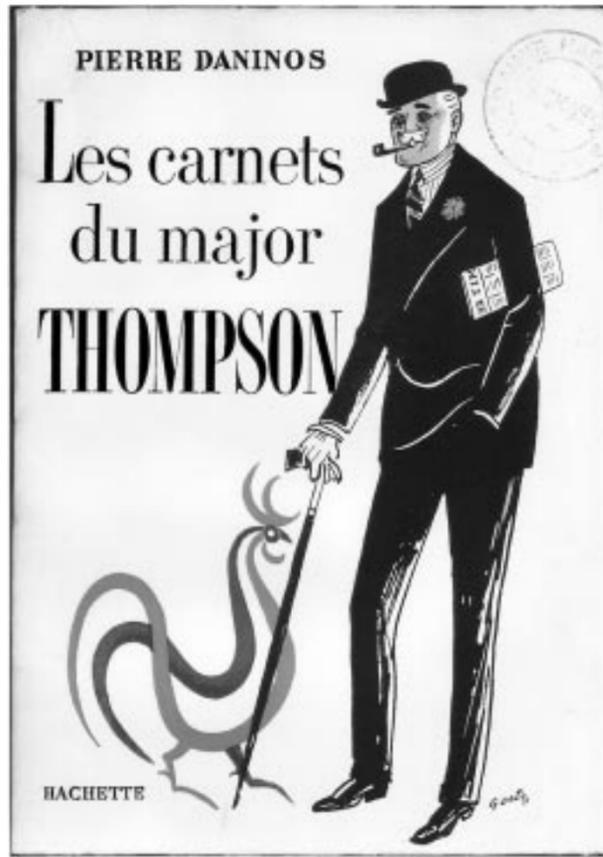
LES DERNIERS CARNETS DU MAJOR THOMPSON

de Pierre Daninos.
Plon, 115 p., 69 F (10,52 €).

C'est un petit homme cheu au sourire espiègle : le regard vif, l'extrême cordialité, l'activité incessante font penser à un lutin bienveillant. Il vit aujourd'hui blotti dans un appartement paisible et simple : peu de livres, peu d'objets, beaucoup d'archives et beaucoup de chaleur. Marie-Pierre, son épouse, veille, attentive et gaie. Daninos prévient son visiteur : il sort d'une dépression. Ce n'est pas la première.

Ces coups de cafard, il les arbore depuis cinquante ans, ils ont accompagné sa carrière et ponctué son œuvre, considérable. Combien de livres ? L'écrivain hésite, se trompe, ou feint de se tromper. C'est trente en tout, depuis *Le Sang des hommes*, en 1940. L'un d'eux a failli recevoir le prix Interallié, un autre l'a reçu pour de bon, en 1947. Si l'on ajoute à ses livres leurs traductions en vingt-six langues, les chroniques publiées au *Figaro* pendant des décennies et les incessantes tournées de conférences, on conçoit que cet auteur ait touché un public énorme. Il fut une époque où tout le monde lisait Daninos ; dans les loges – une concierge l'a poursuivi pour diffamation – comme dans les palais – il y a cette lettre plus que courtoise de De Gaulle au sujet d'*Un certain M. Blot*. L'enveloppe elle-même est manuscrite, il paraît que c'est une rareté.

Naturellement, même s'il était déjà connu au début des années 50, l'ancien journaliste sportif reconverti dans l'humour n'aurait jamais atteint une telle notoriété sans le coup de pouce d'un retraité de l'armée des Indes, Marmaduke Thompson, le Major. Ses *Carnets*, publiés en 1954, seront tirés à plus de deux millions d'exemplaires en France, deux cent mille en Angleterre et autant aux Etats-Unis : des chiffres considérables aujourd'hui, inimaginables à l'époque. Le Major apparaissait depuis quelque temps dans les colonnes du *Figaro*. Son inventeur souhaitait depuis longtemps satiriser les singularités françaises qu'il ressentait d'autant plus qu'il avait déjà beaucoup voyagé. Il lui fallait à l'évidence créer comme



Montesquieu un observateur étranger ; ce fut un officier anglais, modelé sur ceux qu'il avait fréquentés pendant la guerre. Le titre s'imposa naturellement, Daninos avait écrit déjà *Les Carnets du Bon Dieu*, et connaissait le premier livre de Maurois, *Les Silences du colonel Bramble*. Ni le titre ni le procédé, on le voit, n'avaient rien d'original ; pas plus, si on y regarde de près, que les observations du Major sur la société française. L'habileté de l'auteur fit la différence.

Nous aimons tous qu'on nous parle de nous, Daninos le sait bien, et c'est ce qu'il a fait dans presque tous ses livres, mais il connaît les règles du jeu. Si l'observateur est étranger, il est prudent qu'il soit clairement mythique, d'où l'intervention constante de l'auteur lui-même dans le texte, sous la guise d'un soi-disant traducteur. Les fleurets doivent être mouchetés, de

l'humour, oui, mais de l'humour gentil, ce que Daninos fait de mieux : il aime trop la vie pour savoir être méchant. Nous n'apprécions pas non plus que les sarcasmes émanent d'un de nos égaux, et c'est d'instinct que l'auteur a adopté dans tous ses livres le ton distancié d'un grand bourgeois à l'aise dans le faste, habitué à confier sa Jaguar aux voituriers des palaces. On peut enfin estimer que les inénarrables vignettes de Walter Goetz ont contribué au succès du personnage.

A partir des *Carnets*, les livres se succèdent en rangs serrés, aimables et drôles. L'auteur segmente son « marché », il traite les snobs, les technocrates, les PDG, les touristes... Il s'intéresse aussi, et de plus en plus, au langage, ronchonant contre les modernismes, mais capable de savoureuses trouvailles verbales : c'est un paquebot errant

qui « extrapole, qui extrapôle », ou la Française vieillissante, qui « s'estompe dans la discrétion des gris et des grèges ». Marmaduke lui-même réapparaît de temps à autre, jusqu'à ces *Derniers Carnets du Major Thompson*.

Toute une vie de succès et d'humour bien élevé, cela paraît si lisse, malgré quelques procès aigres et le terrible accident de la route en 1967 : huit jours de coma. Il ne se souvient de rien, mais Marie-Pierre raconte : « Il n'arrêta pas de parler dans ce coma, comme s'il dictait des chroniques au journal. Inconscient, défiguré, brisé, entre vie et mort, il était drôle, drôle ! » On effleure ici les relations entre humour et inconscient. Elles intéressent naturellement cet esprit curieux qui sans jamais vouloir théoriser – ni surtout moraliser – a tout de même étudié les maîtres de son art (« parcouru plus qu'étudié », corrige-t-il) de Swift à Stephen Leacock, en passant par Thackeray. Mais il s'est surtout observé lui-même, et particulièrement dans un récit de 1966, *Le 36^e Dessous*, l'histoire de sa deuxième dépression. Il y met tant de sincérité, de modestie et d'angoisse que c'est son meilleur texte. L'humoriste livre là des vérités très intimes, qui ne sont pas drôles du tout. Il dresse la liste de ses dettes morales, celles qu'il a négligé d'acquitter en temps utile. Elles le poursuivent encore aujourd'hui. La plus lourde est due à son père, mort en déportation. Une autre concerne son fils, peintre de talent aujourd'hui déçédé, qu'il s'accuse de ne pas avoir suffisamment soutenu. Deux autres épisodes viennent compliquer le portrait de cet ancien si fragile et si digne devant ce qu'il croit être sa culpabilité : un sentiment d'épouvante, au bois de Boulogne, mais dont il n'a pas de souvenir plus précis et qu'il évoque ou conjure entre les lignes un peu partout dans son œuvre. Et une invraisemblable bravade : en 1942, à l'abri au soleil de Rio de Janeiro, Daninos décide de rentrer en France occupée pour s'y marier : une foucade, une sottise, un geste d'amour aussi, dont naîtra sa fille aînée. L'humour est peut-être simple, pas les humoristes. Celui-ci cite quelque part l'italien Pitigrilli : « Les humoristes sont comme des enfants qui, en traversant d'obscurs couloirs, chantent pour se donner du courage. »

Jean Soublin

Premier vu, dernier oublié

En compagnie de Plantu, retour sur l'année 2000 à travers ses dessins publiés dans « Le Monde » et dans « L'Express ». Avec, en prime, quelques impubliables

CASSETTES, MENSONGES ET VIDÉO

de Plantu.
Seuil, 200 p., 98 F (14,94 €).

Donnez un fragment de quelques centimètres carrés d'un dessin inconnu à un lecteur de journaux un peu conséquent et il vous dira immédiatement : c'est du Plantu. Comme il vous dirait en d'autres circonstances : c'est du Willem, du Wolinski, du Cabu. Extraordinaire puissance du dessin de presse. Car, sans vouloir attenter à l'honneur de nos prestigieux hommes de plume, on peut mettre au défi ce même lecteur de reconnaître son éditorialiste favori à la lecture d'un extrait inconnu de quelques lignes en s'exclamant : c'est du Colombani, du Joly, du Duhamel !

Cette touche aussi immédiate qu'inimitable de Plantu est bien sûr particulièrement frappante à la lecture de son dernier recueil, *Cassettes, mensonges et vidéo*. Les événements de l'année écoulée, et déjà largement oubliée, c'est ainsi, y reprennent de nouveau vie à nos yeux. On retrouve là un atout différenciel de la caricature. Celui de ne presque pas vieillir alors que le temps a passé, que les articles sont datés, comme on le constate en parcourant des collections d'anciens titres, où tant d'épisodes ne font plus sens pour le non-spécialiste, alors que les dessins d'époque restent d'une fraîcheur quasi intacte.

Cette force est liée à un autre privilège, véritablement exorbitant par les temps qui courent où la confusion des genres est, à juste titre,



dénoncée comme trompeuse, voire mensongère. Au *Monde*, en effet, qui d'autre qu'un Plantu peut se permettre d'instiller de la fiction dans l'information, de reconstruire des dialogues imaginaires entre grands personnages de l'Etat, de soulever les toits des palais tel le petit démon Asmodée pour nous donner à voir ce qui s'y passe ? Ce qu'on ne pardonnerait pas à un journaliste, même faisant usage du conditionnel, même se réfugiant derrière les milieux proches et autres sources autorisées, on l'accepte de Plantu puisqu'on sait qu'il

dessine tout haut ce qui se dit tout bas.

Autre forme d'efficacité chez Plantu. Son graphisme, en apparence bonhomme, voire rondouillard, envoie des flèches redoutables sur certaines cibles dont la « ressemblance » est de fait effrayante. Dominique Strauss-Kahn s'en prend plein la gueule (c'est le cas de le dire). Martine Aubry n'est pas gâtée. Mais Raymond Barre est vraiment tel qu'en lui-même depuis que Plantu le dessine, encore que son état inspire moins d'inquiétude que celui d'Eltsine (particulière-

ment soigné lui aussi, on peut le dire). Quant à Chirac et à Jospin, ce sont des duettistes comme il en faut dans toute bonne bande dessinée à suivre (*Spirou* et *Fantasio* ? *Blake* et *Mortimer* ? *Astérix* et *Obélix* ?). La dureté du trait est cependant réservée aux barbus ou aux cagoules de France et d'ailleurs, front bas et invective à la bouche.

A la lecture d'une année de travail, allant du dessin jeté (voire impubliable) jusqu'à l'enluminure (les illustrations hebdomadaires), on s'aperçoit néanmoins que le personnage principal de Plantu n'a pas de nom, n'est pas ressemblant, n'est rien du tout mais est partout. Il porte des lunettes sur son visage anonyme et interchangeable, politiquement et socialement correct, cynique et bien-pensant. Le rouge pétant d'une tenue judiciaire le distingue parfois du costume gris muraille de l'homme de cabinet charriant les dossiers ou du financier anonyme transportant les mallettes de fric, mais il est là, tout le temps là. Et c'est lui qui fait tourner la boutique à son avantage.

A ce moment, et en d'autres occasions plus tragiques comme lorsqu'il s'agit du Moyen-Orient, il arrive que le travail de Plantu se fasse moins drôle, que l'indignation l'emporte sur la dérision, que l'irritation domine la mise en boîte. C'est sans doute le sort de tous ceux qui souhaitent faire rire mais pas avec n'importe qui ni avec n'importe quoi, qui sont des humoristes mais pas des pitres. De ceux qui, tout de même – heureux homme qu'est Plantu –, sont les premiers vus dans un journal. Et les derniers oubliés.

Pierre Christin